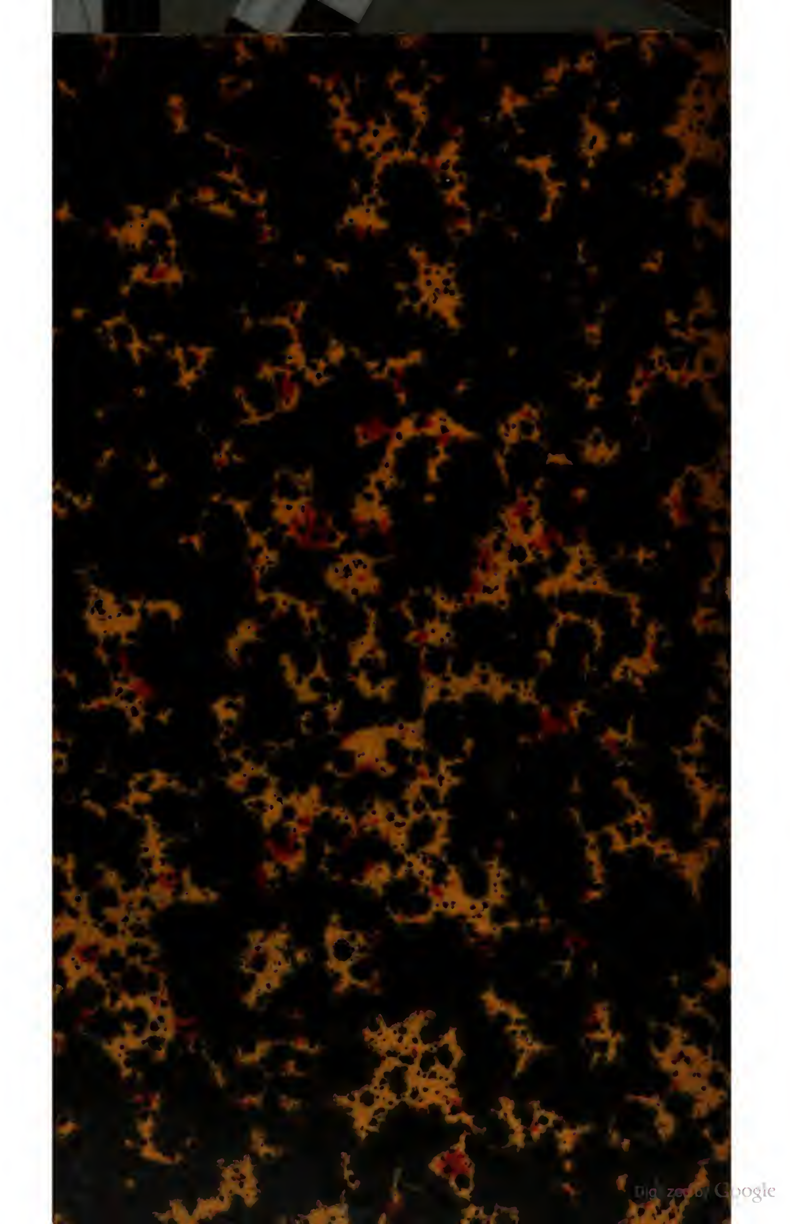
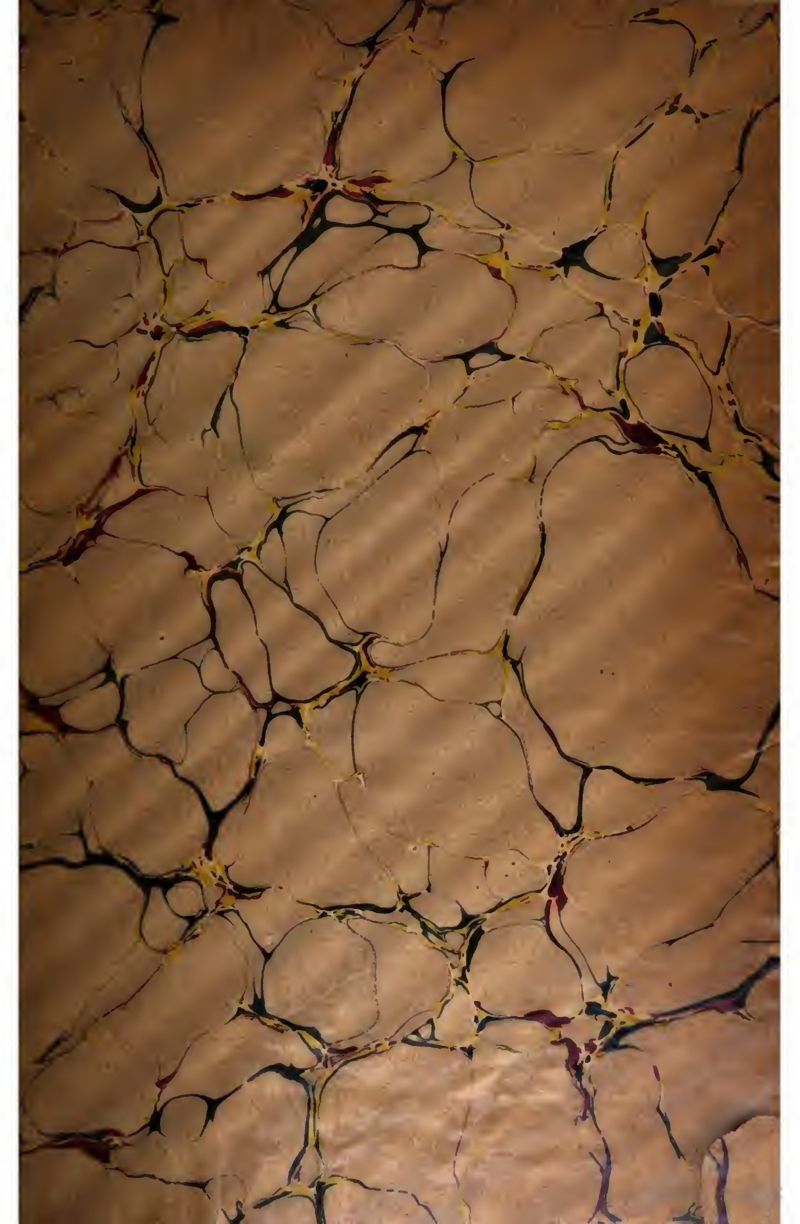






COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

ŒUVRES DE GEORGE BANCROFT

HISTOIRE

DES

ÉTATS-UNIS

DEPUIS

LA DÉCOUVERTE DU CONTINENT AMÉRICAIN

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR Mlle ISABELLE GATTI DE GAMOND

TROISIÈME SÉRIE : COMMENT LA GRANDE BRETAGNE S'ALIÉNA L'AMÉRIQUE

TOME IX

PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, 56

BRUXELLES ET LEIPZIG
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1864

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

HISTOIRE

DES

ÉTATS-UNIS

Bruxelles. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

ŒUVRES DE GEORGE BANCROFT

HISTOIRE

DES

ÉTATS-UNIS

DEPUIS

LA DÉCOUVERTE DU CONTINENT AMÉRICAIN

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR Mlle ISABELLE GATTI DE GAMOND

TROISIÈME SÉRIE : COMMENT LA GRANDE BRETAGNE S'ALIÉNA L'AMÉRIQUE

TOME IX



PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, 56

BRUXELLES ET LEIPZIG
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1864

CHAPITRE XXXVI

LES VILLES DU MASSACHUSETTS SE RÉUNISSENT EN CONVENTION. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH. (1768).

Samuel Adams veut l'indépendance. — Le Massachusetts sans législature. — L'arrivée des troupes annoncée. — Meeting des habitants de Boston. — Ils convoquent une convention. — Bernard demande au conseil de cantonner des troupes dans la ville. — Réunion de la convention. — Fermeté du conseil. — Prudence de la convention.

L'approche du régime militaire convainquit Samuel Adams de la nécessité de l'indépendance américaine. Dès ce moment (1), il lutta pour elle avec résolution et persévérance, en vrai disciple de Calvin, dont l'austère doctrine, partout où elle avait prévalu, à Genève, en Hollande, en Écosse, dans l'Angleterre puritaine, dans la Nouvelle Angleterre, avait propagé les connaissances, la sévérité des mœurs, l'amour de la liberté et le courage. Il se consacra à son œuvre glorieuse avec autant de dévoûment que s'il avait eu sous sa garde les libertés de l'humanité, et il fut l'instrument choisi pour accomplir ce qui avait été décrété de toute éternité dans les conseils de Dieu. On n'avait aucune crainte sur le succès d'une telle cause. « Il fut, » dit Bernard, « un des prin-

(1) Assertion même d'Adams à un ami, en 1775, MSS.

cipaux chefs des factieux et le plus acharné; » « il était l'idole du peuple (1), » écrivit Hutchinson, qui aurait voulu « s'en débarrasser, » et qui a déclaré que son intégrité a toujours été inappréciable. Dorénavant, une seule pensée absorbait son âme, — l'indépendance de son pays. Pour poursuivre ce but, il se montra prêt à s'employer et à ne jamais réclamer de récompense pour ses services; à s'effacer lui-même et à mettre les autres en avant; il chercha les plus grandes destinées pour son pays et se contenta de la condition la plus humble pour lui-même. Boston se groupa autour de lui. De ville de marchands et d'artisans qu'elle était, elle grandit, par ses soins, jusqu'à devenir l'espoir du monde; les enfants du travail, lorsqu'ils eurent conçu le courage de risquer leurs fortunes et leurs vies en faveur des libertés dont ils avaient hérité, s'élevèrent au point d'être et de sentir qu'ils étaient les champions de la liberté humaine.

Samuel Adams parlait sans cesse avec les habitants de Boston de la question qui le préoccupait si vivement : dans la rue, dans les réunions publiques, dans les chantiers maritimes, partout où il les rencontrait. Sa perspicacité clairvoyante lui fit deviner que Bernard, Hutchinson et les commissaires des douanes avaient sollicité l'assistance d'une armée, et il se récria avec amertume contre leur perfidie. Il soutint qu'il serait légitime de tuer tout soldat dont le pied toucherait le rivage. « Le roi, » aurait-il dit, « n'a pas le droit d'envoyer des troupes ici pour envahir le pays; s'il en vient, elles entreront comme des ennemis du dehors (2). »

(1) « *Instar omnium;* » la phrase est prise dans une lettre postérieure de Hutchinson.

(2) Affidavit de Richard Silvester donné sous serment devant le grand juge Hytchinson et envoyé secrétaire d'État, à l'époque où le ministère avait l'intention de s'emparer des meneurs principaux. Les paroles de S. Adams sont reconnues avoir été proférées à ce moment ou vers ce moment.

« Nous ne nous soumettrons à aucune taxe, » disait-il avec assurance, « et nous ne deviendrons pas des esclaves. Nous prendrons les armes et nous verserons jusqu'à la dernière goutte de notre sang, avant que le roi et le parlement nous imposent ou établissent au dessus de nous des officiers de la couronne, indépendants de la législature coloniale, et chargés de nous livrer à la fureur des soldats. » Il contesta ouvertement la supériorité des formes existantes de gouvernement. Ce n'était pas le respect des rois, aurait-il dit, qui avait conduit les fondateurs de la Nouvelle Angleterre en Amérique, Ils avaient fui rois et évêques et tourné leurs regards vers le roi des rois. « Nous sommes libres par conséquent, » conclut-il, « et nous n'avons pas besoin de roi (1). « Jamais Rome ne jouit d'une condition plus heureuse, que lorsqu'elle n'eut plus de roi et qu'elle se fut constituée en État libre. « Lorsqu'il réfléchissait sur l'étendue des colonies d'Amérique, il comprenait qu'un vaste empire était en voie de formation, et il sentait bien que cet empire devait se façonner ses institutions propres et réformer celles de l'Angleterre.

Mais à cette époque le Massachusetts n'avait plus de corps représentatif. Bernard avait insinué que des instructions pourraient bien lui être données à l'effet d'empêcher la convocation d'une assemblée, même à la période annuelle du mois du mai, et de réduire la province à l'obéissance en suspendant indéfiniment sa législature. N'y avait-t-il pas de remède à cela? Les gens de Boston et des villages environnants étaient prêts à courir aux armes. De quelle utilité pourtant seraient des mouvements « isolés? » Dix mille hommes s'étaient assemblés à l'improviste, en 1746, sur le bruit de l'approche d'une expédition française; trente mille

(1) Affidavits dans le bureau des papiers d'État, Londres.

pourraient apparaître, à un signal donné, le fusil en main, pour repousser dans la mer les troupes anglaises; mais y avait-il dans le peuple assez de fermeté et de courage pour s'abstenir de tout emportement et réprimer tout désordre?

Le 5 septembre, parut dans la *Gazette de Boston* un article sous forme de questions (1), destiné à persuader au peuple que les actes du parlement et les mesures du gouvernement anglais concernant leur mise à exécution impliquaient nécessairement la violation de tous les pactes et contrats qui formaient la base de l'union politique avec la Grande Bretagne; que par conséquent il importait que les habitants de toutes les villes de la province choisissent des représentants pour une assemblée générale et leur donnent comme instruction de demander l'extension de leurs priviléges, conformément au contenu de la première charte originaire (2) de la colonie, qui laissait au peuple le choix de son gouverneur et ne réservait à la couronne aucun droit de veto sur les lois adoptées par sa législature. « Si, » poursuivait l'écrivain, « une armée doit être envoyée pour nous réduire en servitude, nous remettrons nos vies entre vos mains et nous nous écrierons, en nous adressant au juge de toute la terre : Qui nous rendra justice? Regarde comme ils accourent pour nous dépouiller de cette possession que tu nous as donnée en héritage. Viens à notre aide, ô Seigneur, notre Dieu; car nous mettons notre confiance en toi et c'est en ton nom que nous marchons contre cette multitude. »

Le mercredi 7, de bonne heure dans la matinée, le *Séné-*

(1) Questions dans la *Gazette de Boston*, 5 sept. 1768; 701, 31, signées Clericus Americanus. Bernard à Hillsborough, 16 sept. 1768; *Lettres à Hillsborough*, etc., 70.

(2) « La vieille charte, qui ne renferme aucune trace de royauté. » Bernard à Hillsborough, 16 sept. 1768; *Lettres à Hillsborough*, 74.

gal quitta le port (1). Le lendemain, un navire considérable, le *Duc de Cumberland*, mit à la voile pour la Nouvelle Écosse. Le 8 septembre, Bernard fit savoir que les deux bâtiments de guerre étaient partis pour aller chercher trois régiments. Un sombre mécontentement se peignit sur presque toutes les figures (2). Le 9, on signa une pétition réclamant un meeting des habitants, « afin d'examiner quelles étaient les mesures les plus sages, les plus constitutionnelles, les plus loyales et les plus salutaires (3) » à prendre au sujet de l'arrivée imminente des troupes.

L'union était le désir ardent de Boston; l'union, d'abord avec toutes les villes de la province, puis avec les colonies sœurs; or la confiance qui devait précéder l'union ne pouvait s'affermir que par une prudence et une modération consommées. Le samedi, Otis, Samuel Adams et Warren se réunirent dans la maison de ce dernier (4) et y dressèrent le plan de meeting de la ville, des résolutions à prendre et de l'ordre des débats. Ce n'était pas une question entièrement neuve; Otis avait depuis longtemps indiqué le remède convenable à appliquer dans l'éventualité (5) qui se présentait actuellement. Il fallait s'assurer si la colonie, au milieu de la surexcitation des esprits, pourrait conserver sur elle-même l'empire indispensable à la constitution d'un gouvernement (6).

Toute la journée du dimanche, Bernard fut, comme d'ordinaire, en proie à de « fausses alarmes et se crut sous le coup de menaces imaginaires; » il soutint qu'un soulèvement

(1) Comparez Gage à Hillsborough, 7 sept. 1768.

(2) Bernard à Gage, 16 sept. 1768. Journal du capitaine Corner, jeudi 8 sept.

(3) Termes de la pétition aux *selectmen* (hommes choisis).

(4) Bernard à Hillsborough, 16 sept. 1768, *Lettres au ministère*, 70. Corner, *Journal*, 10 sept. 1768.

(5) Journal de John Adams, dans ses *Œuvres*, II, 161, 162.

(6) Le capitaine Corner, *Journal*, dimanche 11 sept. 1768.

était arrêté de commun accord (1); enfin, dans sa frayeur à la vue d'un baril vide placé sur le phare, il provoqua immédiatement une réunion du conseil (2).

Le lundi 12, les habitants de Boston se rassemblèrent dans un meeting de ville à Faneuil Hall; quatre cents mousquets, appartenant à la ville, étaient là renfermés dans des caisses. Après une prière prononcée par l'ardent et éloquent Cooper, ministre de la congrégation de Buttle street, et l'élection d'Otis comme président, un comité alla s'informer auprès du gouverneur, si les appréhensions relatives à l'attente de jour en jour de l'arrivée de régiments des troupes de Sa Majesté étaient fondées; on l'engagea également, « vu la situation précaire des droits et priviléges inestimables, tant civils que religieux, des citoyens, à donner les ordres nécessaires pour la convocation d'une assemblée générale. » Le lendemain matin, à dix heures, rapport fut fait qu'on attendait l'arrivée de troupes, et que Bernard refusait de convoquer une assemblée. De la précipitation de la part du peuple Boston lui aurait fait perdre la confiance de la province elle-même et les sympathies des autres; d'un autre côté, de la faiblesse aurait couvert sa cause de ridicule. Il était nécessaire pour lui de se recueillir, et de chercher un terrain où il fût sûr du succès; on débuta donc par la déclaration suivante : « Le premier principe de la société civile, principe basé sur la nature et la raison, c'est qu'aucune loi sociale ne peut être obligatoire pour un individu quelconque sans son consentement, donné par lui-même en personne, ou par un représentant de son propre et libre choix. » On invoqua, en outre, non seulement les droits naturels, mais les

(1) Bernard à Gage, 16 sept.
(2) Bernard à Hillsborough, *Lettres au ministère*, 71.

précédents de la révolution de 1688, les conditions sous lesquelles la maison de Hanovre avait été appelée au trône, le bill des droits de Guillaume et Marie, enfin la charte même du Massachusetts; puis on prit la résolution « que les habitants de la ville de Boston maintiendraient et défendraient leurs droits, libertés, priviléges et immunités, fût-ce au péril de leurs vies et de leurs biens. » Pour écarter toute incertitude relativement à ces droits, on vota « qu'on ne pourrait prélever des fonds, ni entretenir une armée permanente dans la province, si ce n'est de son propre et libre consentement. »

Ce rapport fut lu et examiné en détail à diverses reprises, et on en vota, à l'unanimité, l'acceptation et l'enregistrement. Ce document s'est conservé à l'honneur de Boston devant toute la postérité.

« Voici des armes, » dit Otis, en montrant les caisses qui les renfermaient. « Si quelque tentative se fait contre vos libertés, elles vous seront délivrées. » Un individu, impatient de recourir à la résistance, s'écria qu'on avait besoin d'un chef; un autre, un vieillard, se montra prêt à marcher et à reprendre toute son énergie; un troisième fit valoir que la liberté est aussi précieuse que la vie et peut comme celle-ci se défendre contre tout aggresseur; que lorsque les libertés d'un peuple sont menacées, on se trouve en état de guerre et on a le droit de se défendre.

Toutes les opinions outrées furent heureusement repoussées ou réprimées, de sorte que le pays put se joindre avec empressement à la ville de Boston. Le bill des droits déclarait que, dans l'intérêt du redressement des griefs, il fallait tenir fréquemment des parlements; or l'assemblée du Massachusetts s'était vue arbitrairement dissoute, et Bernard refusait de donner les ordres nécessaires pour en convoquer une nouvelle, de façon que les droits

législatifs de la colonie se trouvaient suspendus. La ville, par conséquent, imitant le précédent de 1688, proposa la réunion d'une convention à Faneuil Hall. Elle choisit pour la représenter dans ce corps un comité composé de Cushing, Otis, Samuel Adams et Hancock; puis elle chargea ses élus d'informer les différentes villes de la province de son dessein (1). On vota également, à une très grande majorité, que chaque habitant se pourvoirait d'armes à feu et de munitions; et ce vote se justifia en partie par le bruit dominant d'une guerre avec la France, mais plus encore par le précédent de la révolution du roi Guillaume et de la reine Marie. Lecture fut donnée d'une lettre cordiale émanée des marchands de New York, qui faisaient connaître leur entente (2) avec les artisans, pour cesser toute importation de marchandises anglaises.

On vota encore, à l'unanimité, que les élus se rendraient chez les différents ministres de l'Évangile de la ville, pour demander de désigner le prochain mardi comme un jour de jeûne et de prière; cela fut, en effet, observé par toutes les églises congrégationnalistes.

Le 11 septembre, immédiatement après l'arrivée d'un navire, venu de Falmouth en quarante jours, et apportant la nouvelle que le peuple anglais était fort irrité contre les Américains (3), que trois régiments étaient en route, que cinquante prisonniers d'État devaient être emmenés en An-

(1) Comparez le discours d'Edmond Burke, 8 nov. 1778, dans Cavendish, I, 39. « Un pareil ordre à un gouverneur était l'annihilation de l'assemblée; or quand l'assemblée fut dissoute, une assemblée usurpatrice se réunit. »

(2) Résolutions du New York, souscrite par les marchands, en date du 27 août 1768, et Résolutions des fabricants de New York; en date du 5 sept. 1768, relatives aux mesures salutaires prises par le peuple à Boston. Supplément à la *Gazette de Boston* du 19 sept. 1768.

(3) Capitaine Corner, *Journal*, 14 sept. 1768.

gleterre, les élus lancèrent une circulaire, dans laquelle ils reproduisaient l'histoire de leurs griefs, et invitaient toutes les villes de la province à envoyer à la convention un comité, afin d'y donner « de bons et salutaires avis, » et « de prévenir toute mesure irréfléchie et non concertée. » Jamais la cité de Londres n'en avait fait autant lors de la grande rebellion (1).

La conduite du meeting de Boston dénotait une tendance plus prononcée vers une révolution que toutes les mesures antérieures prises dans une colonie quelconque. « Ils ont manifesté leurs sentiments sur le ton d'une nation maîtresse et souveraine, qui ne reconnaît aucune dépendance, » écrivit Gage. « L'esprit de sédition, » craignait-il, « pourrait se communiquer et se montrer dans le New York (2). » « Votre vie est en danger de la part de ces Catilinas, de ces fils de la liberté, » dit Auchmuty (3) à Hutchinson. Bernard était sûr que sans la présence du *Romney*, une rébellion aurait éclaté; il fit rapport d'un projet formé contre le fort, et parla de la découverte des noms de cinq cents hommes enrôlés dans ce but; il reconnaissait, ce qu'il appelait « cette triste vérité, que son gouvernement était subjugué; » il tremblait pour sa propre sécurité; deux régiments ne suffiraient pas pour sa protection. « Je n'ose pas, » dit-il, « publier une proclamation contre la convention (4), sans avoir d'abord assuré ma retraite. » « Je voudrais être loin d'ici (5), » avoua-t-il à ceux

(1) Hutchinson, *Histoire*, III, 205.
(2) Gage à Hillsborough, 26 sept. 1768.
(3) Robert Auchmuty à Hutchinson, 14 sept. 1768.
(4) Bernard à Hillsborough, 9 sept. et 16 sept. 1768. *Lettres au ministère*, 70, 74.
(5) Comparez Hillsborough à Gage, 16 sept. 1768, et le *Journal* du capitaine Corner, jeudi 15 sept. « Des menaces et de la peur comme toujours. Le gouverneur voudrait être loin d'ici; il dit qu'il croit que le *Romney* a empêché la rébellion. »

qui l'entouraient. L'offre du titre de baronnet et de vice-gouverneur de la Virginie lui fut faite sur ces entrefaites, il l'accepta avec « la plus vive reconnaissance, » et il espéra pouvoir s'embarquer dans la quinzaine (1) pour l'Angleterre. Il avait à peine caressé, pendant vingt-quatre heures, ce rêve d'un jour, que son attente fut déjouée par la nouvelle de la nomination de Botetourt; il se mit alors à trembler de la crainte de perdre (2) aussi le Massachusetts. En un instant, il était devenu l'homme le plus tourmenté et le plus malheureux de Boston.

Le lundi 19, Bernard annonça au conseil que l'on attendait deux régiments d'Irlande, que deux autres allaient arriver en même temps d'Halifax et il demanda que, pour l'un de ces régiments, des quartiers pussent être préparés (3) dans la ville. « La manière de cantonner les troupes, » répondit le conseil (4), « doit se régler conformément à l'acte du parlement; » or celui-ci exigeait que les fonctionnaires civils « cantonnassent et logeassent les officiers et soldats au service de Sa Majesté dans les casernes, et ne désignassent d'autres quartiers pour le restant d'entre eux, que dans le cas où il n'y aurait pas d'emplacement suffisant dans les casernes (5). » Le conseil, après un ajournement de trois jours, pendant lesquels « la milice se tenait sous les armes (6) et faisait la manœuvre, » déclara ouvertement que les casernes du fort William étant suffisantes pour recevoir les deux régiments qui devaient arriver d'Halifax, l'acte du parlement

(1) Bernard à Hillsborough, 17 sept. 1768.
(2) *Ibid.*, 18 sept. 1768.
(3) *Ibid.*, 23 sept. 1768.
(4) Voyez note à la lettre de la majeure partie du conseil à lord Hillsborough, 15 avril 1768, dans les *Lettres à Hillsborough*.
(5) La majeure partie du conseil à Hillsborough, 15 avril 1769.
(6) Capitaine Corner, *Journal*.

exigeait qu'ils y fussent cantonnés. Là-dessus, Bernard produisit la lettre du général Gage, de laquelle il résultait qu'un seul des régiments en route avait reçu l'ordre, pour le moment, d'occuper le fort William, et l'autre, de rester dans la ville de Boston. « Ce n'est pas manquer de respect envers le général, » répliqua le conseil, « de dire qu'aucun ordre quel qu'il soit, émané d'un général ou d'un secrétaire de la guerre, ou de toute autre autorité subordonnée à Sa Majesté et au parlement, ne peut invalider un acte du parlement; » il soutint donc que le général Gage n'avait pu avoir l'intention d'agir autrement; car l'acte décidait « que si un officier quelconque de l'armée prenait sur lui de cantonner les soldats dans n'importe quelle possession de Sa Majesté en Amérique, autrement que cela n'était déterminé et autorisé par cet acte, il devait être cassé *ipso facto* et déclaré incapable d'occuper un emploi militaire quelconque au service de Sa Majesté (1). « D'ailleurs, » insistait-on, « cantonner des troupes à l'intérieur de la ville était incompatible avec sa tranquillité. »

Le conseil, que dirigeait dans son opposition James Bowdoin, un des hommes les plus sincèrement loyaux des possessions du roi, usait de son droit en interprétant la loi et en appréciant en même temps la question de prudence; car pourquoi irriter sans nécessité le peuple de la ville par la présence de soldats? Placés au fort, ils auraient pu au premier signal être utilisés.

Bernard, sans autre motif de plainte contre le conseil, si ce n'est qu'il respectait la loi et donnait de bons et prudents avis, se borna à écrire à Hillsborough en ces termes (2) : « Le

(1) Bernard à Hillsborough, 23 sept. 1768, et réponse du conseil, 26 sept. 1768.

(2) Comparez Bernard à Hillsborough, 24 sept. 1768, et S. Adams à De Berdt, oct. 1768.

conseil désire prêter la main à la convention, pour amener la confiscation de la charte (1). Le gouvernement est entièrement paralysé. Si les trois régiments commandés pour Boston occupaient actuellement et paisiblement leurs quartiers, il ne s'ensuivrait même pas qu'il pourrait reprendre ses fonctions. La confiscation de la charte est un événement à désirer très ardemment (2). »

Au jour désigné, le jeudi 22 septembre, anniversaire du couronnement du roi, soixante-dix personnes environ, envoyées par soixante-six villes, se réunirent en convention (3) à Faneuil-Hall, et leur nombre s'accrut encore, tellement que quatre-vingt-seize villes et huit districts, c'est à dire presque tous les établissements de sa colonie, furent représentés. L'objet de la convention se trouvait accompli par le seul fait de cette réunion. C'était une entreprise hardie et heureuse de montrer que, si l'on devait poursuivre la politique de supprimer la législature, on avait découvert le moyen de réorganiser malgré cela le gouvernement législatif et d'obtenir une expression générale de l'opinion et une concentration du pouvoir. Bien que d'abord Otis fût absent sans motif explicable (4), les membres de la convention n'en manifestèrent pas moins leur propre sentiment sur le caractère de cette réunion, en élisant le *quaker* et le greffier de la dernière chambre des représentants aux mêmes charges dans la nouvelle.

« Ils ont commis un acte de haute trahison, » s'écrièrent tous les officiers de la couronne en Amérique; « ceux-là

(1) Bernard à Hillsboroug, 26 sept. 1768.
(2) *Ibid.*, 27 sept. 1768.
(3) Comparez Francès de l'ambassade française à Londres à Choiseul, 28 oct. 1768.
(4) « M. Otis les déconcerte beaucoup dans le pays. » Le capitaine Corner, *Journal*, le 22 sept., jour du « couronnement. »

du moins s'en sont rendus coupables qui ont lancé la circulaire relative à la réunion de la convention. » On prit toute sorte de mesures pour obtenir et garder quelques-unes de leurs lettres originales avec leurs signatures. « Boston, » dit Gage, « est une ville séditieuse (1); » « ses résolutions sont empreintes de trahison et d'une audace extrême. » « Ce sont des furieux qui les ont suscitées; ce sont des furieux qui gouvernent la ville et influencent la province (2). »

La convention, aussitôt après s'être organisée, pria le gouverneur de convoquer l'assemblée constitutionnelle de la province, afin qu'elle pût examiner quelles mesures il y avait à prendre pour empêcher les empiétements inconstitutionnels de l'autorité militaire sur le pouvoir civil. Le gouverneur (3) refusa d'accueillir cette pétition, et il avertit « les gentlemen assemblés à Faneuil-Hall, sous la dénomination de convention (4), » de se dissoudre immédiatement et de se séparer, sinon, on les forcerait bien à « se repentir de leur témérité. » Ce message fut reçu avec dérision.

Animé du même esprit, le conseil persista dans son plan de se conformer rigoureusement à l'acte des billets de logement et résolut de consigner par écrit les motifs de sa décision, de ne point fournir de cantonnements en ville tant que les casernes du fort ne seraient pas remplies; le 26 septembre, il communiqua cette pièce à Bernard, la publia dans la *Gazette de Boston* et en envoya une copie à lord Hillsborough. La loi était explicite et claire; non seulement elle

(1) Comparez document d'information, renfermé dans le n° 15 de Gage, du 26 sept. 1768.

(2) Lettres, etc., etc., 41.

(3) Message de Bernard aux gentlemen assemblés à Faneuil Hall.

(4) Comparer le rapport à ce sujet de Francès à Choiseul, 4 nov. 1768.

sanctionnait, mais elle commandait la décision qui avait été prise.

Le document émané du conseil prouvait le mépris que professaient pour un acte du parlement les personnes mêmes qui par leur position devaient fortifier l'autorité parlementaire. Du chef de la province, il n'y avait point de loi violée (1); seulement on ne voulait pas acheter du thé, du verre, des couleurs ou du papier; mais du chef de Hillsborough, de Bernard et de Gage, il y avait des réquisitions contraires aux termes et à l'esprit incontestable du statut. Dès le début même des mesures coercitives, Boston remportait un triomphe moral; il se rangeait du côté de la loi et prouvait que ses ennemis en étaient les violateurs. L'effet immédiat de cette publication fut, dit Bernard (2), « le plus grand coup qui ait jamais été porté au gouvernement du roi. » « Les neuf-dixièmes de la population regardèrent la déclaration du conseil comme juste (3). » « Dans toute la province on se montrait préparé, pour ainsi dire, à tout (4). » Le ministère anglais n'osa jamais sérieusement insister sur l'approvisionnement des troupes prescrit par l'acte des billets de logement.

La convention, qui ne tint session que pendant six jours, reproduisit la protestation du Massachusetts contre la taxation des colonies par le parlement anglais; contre une armée permanente; contre le danger que couraient « les libertés de l'Amérique de la part d'un corps combiné de pensionnaires et de soldats (5). » Elle renouvela la pétition de la province

(1) Samuel Adams à De Derdt, oct. 1768.

(2) Supplément à la lettre de Bernard à Hillsborough, n° 24, du 27 sept. 1768.

(3) Hutchinson à T. Whately, Boston, 4 oct. 1768.

(4) Andrew Eliot à T. Hollis, 27 sept. 1768.

(5) La *Gazette de Boston* du 10 oct. 1768 contient la lettre de la convention à De Berdt, datée de Boston, le 27 sept. 1768, et signée Thomas Cushing, président.

au roi et elle enjoignit à son agent de la lui remettre en personne le plus tôt possible. Elle résolut de maintenir le bon ordre à l'aide des magistrats civils seulement. « Tant que le peuple, » dit-elle, « conservera sagement le milieu entre une soumission abjecte et une oppression déplorable, d'une part, et des tentatives déraisonnables d'obtenir réparation, d'autre part, il peut se promettre de réussir à recouvrer l'exercice de ses droits légitimes, en se confiant en celui qui dirige, suivant son bon plaisir, avec une sagesse infaillible et une influence irrésistible, les cœurs des enfants des hommes (1). » Elle se sépara alors, laissant au conseil le soin de la chose publique.

Ce fut là le premier grand exemple en Amérique de la politique à la Fabius; le premier rétablissement des affaires par la temporisation. Les gens imprudents murmurèrent; mais les gens intelligents comprirent la grandeur du résultat. Quand l'attorney et le solliciteur général en Angleterre se virent appelés à découvrir quelques traces de haute trahison dans ce qui s'était fait, De Grey, tout aussi bien que Dunning, déclarèrent qu'il n'y en avait point (2). « Examinez les documents, » dit De Grey, « et voyez comme ces Américains sont versés dans la loi de la commune; je ne crois pas qu'ils se soient rendus coupables d'un acte manifeste de trahison, mais je suis sûr qu'ils ne s'en sont tenus éloignés que de l'épaisseur d'un cheveu (3). »

(1) Comparez Francès à Choiseul, 21 sept. 1768, et le même au même, 23 sept. 1768. Voir aussi A. Eliot à T. Hollis, 27 sept. 1768, et le même au même, 17 oct. 1768.

(2) Opinion de De Grez et Dunning sur les documents soumis à leur examen, nov. 1768.

(3) L'attorney général dans la discussion du 26 janv. 1769; Cavendish, I, 196.

CHAPITRE XXXVII

LA RÉPUBLIQUE CELTO-AMÉRICAINE DES RIVES DU MISSISSIPI. (1768).

Des régiments arrivent à Boston. — Leur débarquement. — Contestations au sujet de leur cantonnement. — Retour des commissaires. — Shelburne destitué. — Chatham donne sa démission. — Rochford secrétaire d'État. — Grenville plaide pour la réforme. — Affaires de la Nouvelle Orléans. — Le peuple chasse le gouvernement espagnol.

Le mercredi, 28 septembre, précisément après la séparation de la convention, l'escadre arriva d'Halifax et jeta l'ancre à midi dans la baie de Nantasket. Elle amenait non seulement deux régiments, mais encore de l'artillerie que Bernard avait spécialement réclamée par un message verbal. Dalrymple, le commandant des troupes « exprima son extrême surprise de ce qu'on n'avait point préparé des logements. » Le jeudi 29, on convoqua un conseil, auquel Smith, l'officier commandant la flotte, et Dalrymple furent présents. Après un long débat, le conseil persista à s'en tenir à la loi, et le gouverneur déclara qu'il n'avait le pouvoir de faire quoi que ce fût dans sa province (1). » Puisqu'on a pris la résolution de se mettre en rébellion ouverte et sous les armes, écrivit

(1) Dalrymple à Gage, 2 oct. 1768.

Gage (1), « je ne vois point de raison de se montrer scrupuleux. » Le jour suivant, toute l'escadre jeta l'ancre près du *Romney* (2), loin du fort William, dans l'espoir d'intimider le conseil, mais ce fut sans succès. A ce moment l'ingénieur Montresor arriva, envoyé tout exprès par le général Gage pour aider à reprendre le fort, si par hasard il le trouvait entre les mains des rebelles ; il apportait aussi l'ordre de débarquement, non d'un, mais des deux régiments, dans la partie habitée de la ville même de Boston (3).

Le 1er octobre, cet ordre devait s'exécuter. Le gouverneur, à cette occasion, s'enfuit à la campagne, laissant Dalrymple mépriser « son manque de courage (4), » et « prendre tout sur lui, » sans la présence d'un fonctionnaire civil. Comme si l'on arrivait dans un pays ennemi (5), huit bâtiments de guerre avec leurs conserves vinrent se ranger à peu de distance des quais, les canons chargés et la mèche allumée, de façon à dominer la ville; après quoi, les 14e et 29e régiments et une partie du 54e, ainsi qu'un train d'artillerie et deux pièces de canon, effectuèrent leur débarquement (6) sur le Long Wharf. Les soldats, ayant reçu chacun seize cartouches, marchèrent, tambour battant, au son des fifres et enseignes déployées, à travers les rues de la ville sans défense, désarmée et tranquille, qui ne fit pas une ombre de résistance; à quatre heures de l'après-midi, ils paradaient sur le Boston Common.

(1) Gage à Bernard, 2 oct. 1768.

(2) Le capitaine Smith au commodore Hood, 5 oct. 1768.

(3) Bernard à Hillsborough, 1er oct. 1768. *Lettres au ministère*, 92. Actes du conseil, no V, 3 oct. 1768 dans les *Lettres à Hillsborough*, 126.

(4) Le lieut.-colonel Dalrymple au commodore Hood, 4-5 oct. 1768.

(5) Le conseil de la baie du Massachusetts à Hillsborough, 15 avril 1769. *Lettres*, etc.

(6) Le capitaine Smith au commodore Hood, 5 oct. 1768. Le lieut.-col. Dalrymple à Gage, Bernard à Hillsborough.

« Toutes leurs bravades ont fini comme on pouvait l'imaginer, » dit un officier. « On n'est pas facilement amené à se battre, » écrivit Hutchinson (1), « quand on sait que la mort par le glaive ou la corde en sera la conséquence. » « La Grande Bretagne, » remarqua un sage observateur, « se repentira tôt ou tard de sa fausse politique (2). »

Dalrymple fit camper le 29e régiment, qui avait son équipage de campagne; pour les autres, il demanda des quartiers aux personnes notables (selectmen). Ceux-ci connaissaient trop bien la loi pour y consentir; mais comme la nuit était froide, les habitants se sentirent touchés de compassion pour les soldats, et, vers neuf heures, les fils de la liberté leur permirent d'aller coucher à Faneuil Hall (3). « Par prudence, » dit-il, « je pris possession de l'École de la Liberté et par là je m'assurai de toutes leurs armes (4). »

« Je me rendrai maître de cette ville, où l'esprit de faction semble dominer au delà de toute idée, » s'écria-t-il avec fanfaronnade (5). Nous verrons comment il garda sa parole. Pour le moment, la résistance passive qu'il rencontra l'obligea à demander l'assistance du commandant de la flotte. Les troupes se trouvaient dans une malheureuse situation, n'ayant ni logements, ni aucun moyen de préparer leurs vivres.

Le lundi 3, Bernard soumit au conseil la réquisition de Dalrymple énumérant les fournitures à faire à des troupes cantonnées. « Nous sommes prêts, » répondit le conseil, « à nous conformer pour notre part à l'acte du par-

(1) Lettre de Hutchinson à —, 8 déc. 1768.
(2) A. Eliot à F. Hollis, 17 oct. 1768.
(3) Dalrymple à Gage, 2 oct. 1768.
(4) Dalrymple à Hood, 4 oct. 1768.
(5) Dalrymple à Gage, 2 oct. 1768.

lement, pourvu que le colonel en fasse autant de son côté (1). »

Après deux jours de réflexion, le conseil consentit à la désignation d'un commissaire, si celui-ci voulait « courir la chance d'attendre que la province lui payât le salaire de son emploi. » Cette condition était rigoureusement juste; car l'assemblée seule avait le droit de voter des fonds. Puisqu'il n'y avait pas d'assemblée, nulle autorité dans la province ne pouvait engager le crédit de celle-ci (2).

« La tyrannie commence, » dit Samuel Adams (3), « dès que la loi est transgressée au préjudice d'autrui. Il faut que le public profite du remède fourni par la loi. Il est toujours sûr de s'attacher à la loi. Nous ne devons pas renoncer à la loi et à la constitution, qui sont choses fixes et stables et expriment les sentiments collectifs et longuement mûris de la masse, pour y substituer des opinions individuelles qui sont plus incertaines que rien au monde. »

Tandis que Hood songeait à s'embarquer pour Boston afin d'y passer l'hiver (4), Gage arriva de New York dans le dessein de réclamer en personne des logements en ville pour les régiments. Le conseil ne voulut en accorder aucun, tant que les casernes du fort ne seraient pas remplies (5).

Le gouverneur et le shérif essayèrent d'obtenir au moins la possession d'un bâtiment en ruine appartenant à la province; mais ceux qui l'occupaient avaient consulté le meilleur

(1) Bernard à Hillsborough. *Lettres au ministère*, 94, 5 oct. 1768; Dalrymple au commodore Hood, 4 oct. 1768; le capitaine Smith au commodore Hood, 5 oct. 1768.

(2) Bernard à Hillsborough, 5 oct. 1768. La majeure partie du conseil à Hillsborough, 15 avril 1769.

(3) Samuel Adams, dans la *Gazette de Boston*, 10 oct. 1768.

(4) Le commodore Hood à M. Stephens, secrétaire de l'amirauté; Halifax, 12 oct. 1768.

(5) Gage au commodore Hood, 18 oct. 1768.

des hommes de loi, et tinrent les deux fonctionnaires en échec (1).

Bernard convoqua ensuite à une réunion tous les juges de paix et renouvela la demande du général concernant les logements. « Nous n'accorderons rien, tant que les casernes ne seront pas remplies, » répondirent-ils conformément à la loi (2). « Mais, c'est absurde et déplaisant, » s'écria Hutchinson (3). « Cette clause, » écrivit Gage, « n'a été en aucune façon adaptée à ce pays, où tout le monde étudie le droit (4) : » « Je suis maintenant à bout de ressources, » dit Bernard aux membres de son conseil; et il leur demanda de se joindre à lui pour la nomination d'un commissaire. « Concourir à une pareille nomination, » répliqua le conseil, « ce serait reconnaître que la province doit se charger de la dépense. » Les officiers eux-mêmes ne pouvaient assigner de logements aux troupes, car en vertu de l'acte, une fois convaincus de ce fait devant deux juges de paix, ils auraient dû être cassés. « Devant deux juges de paix! » s'écria Gage, « le meilleur d'entre eux tient une misérable taverne (5). »

A la fin, comme la température devenait si rigoureuse, que les troupes ne pouvaient plus séjourner sous la tente, « l'officier commandant (6) se vit obligé de louer des maisons à des prix fort élevés, ainsi que de se procurer, aux frais de la couronne, tous les articles à fournir par la colonie, d'après l'acte du parlement. Le corps de garde principal fut établi vis-à-vis du local de l'assemblée et les canons furent

(1) Bernard à Hillsborough, 18 oct. 1768.
(2) Comparez Samuel Adams à Dennys De Berdt, esq. Boston, 3 octobre 1768.
(3) Hutchinson à T. Pownall, 8 nov. 1768.
(4) Bernard à Hillsborough, 1er nov. 1768; Gage à Hillsborough, 31 oct. 1768.
(5) Gage à Hillsborough, 31 oct. 1768.
(6) Hutchinson à —, 8 déc. 1768.

pointés sur les salles où la législature avait coutume de siéger. Mais comme la ville donnait l'exemple du respect à la loi, il n'y avait rien à faire pour les troupes. Deux régiments se trouvaient là spectateurs oisifs et deux autres allaient arriver pour partager la même inaction. Chacun savait qu'ils ne pouvaient être employés que sur la réquisition d'un fonctionnaire civil; or il n'y avait pas dans la colonie un seul magistrat qui découvrît le moindre prétexte d'invoquer leur assistance, ni une seule personne dans la ville qui fût disposée à se comporter de manière à justifier pareille intervention. De sorte qu'après tout ce qui s'était passé, l'esprit des colonies était aussi intraitable que jamais.

Les commissaires des douanes, dont les fausses alarmes avaient appelé les troupes dans la province, ayant reçu l'ordre de revenir à Boston, auraient voulu obtenir du conseil une excuse pour leur départ aussi bien que pour leur retour. « Ils n'ont pas eu de motif fondé à se soustraire à leur devoir, » dit Bowdoin (1); et le conseil les laissa revenir d'eux-mêmes; mais dans une adresse à Gage, adoptée par quinze voix sur dix-neuf (2), il exposa de combien peu d'importance avaient été les désordres sur lesquels on s'était basé pour réclamer des troupes. Gage parvint à se convaincre par ses investigations que les troubles de mars avaient été insignifiants; que le 10 juin, les commissaires n'avaient été ni attaqués, ni menacés; que le service public avait plus souffert d'entraves de la part des employés du gouvernement que de toute autre cause (3). Pourtant, fermant les yeux à la

(1) Votes du conseil contenus dans la lettre du gouv. Bernard, n° 31, 5 nov. 1768. La majeure partie du conseil à Hillsborough, 59, 60.

(2) Adresse au général Gage de quinze membres du conseil, 27 décembre 1768; *Lettres à Hillsborough*, 129, 134.

(3) Le gouverneur Wentworth au marquis de Rockingham, New Hampshire, 12 nov. 1768. « Cela me cause grand plaisir de voir que le

lumière, il adopta les sentiments et le langage de Bernard, et il conseilla de construire des casernes et un fort sur le Fort-Hill pour commander la ville; de son côté, le gouverneur insista de nouveau pour que l'on annulât la charte et avoua que « des troupes ne rétabliraient pas l'autorité du gouvernement (1). »

Chacun se répétait que le sort en était jeté et qu'on devait attendre les événements; mais les partis ainsi dans l'attente avaient chacun une disposition d'esprit toute différente. Une vive inquiétude s'empara de Bernard; il craignait qu'on ne le rappelât, et supplia qu'on l'épargnât (2). « Ces habits rouges présentent une formidable apparence, » dit d'un maintien triomphant et d'un air de satisfaction Hutchinson, qu'énivrait la perspective de s'élever un degré plus haut. Les soldats se plurent dans le pays où ils étaient arrivés et, sûrs de n'être trahis par personne, ils désertèrent bientôt en assez grand nombre (3). Les commissaires montrèrent plus d'arrogance qu'auparavant et satisfirent leurs rancunes, en faisant arrêter Hancock et Malcolm sur des charges articulées confidentiellement, mais jamais bien prouvées (4). Tout le monde était soucieux de connaître la décision du roi et du nouveau parlement, au sujet de la grande question du gouvernement par consentement et du gouvernement par autorité.

général, depuis son arrivée à Boston, partage entièrement les mêmes sentiments. » Dans Albemarle, *Rockingham*, II, 88. Il faut bien se mettre dans l'esprit que Wentworth était aussi fidèle à la Grande-Bretagne que n'importe qui.

(1) Gage à Hillsborough, 31 oct. 1768; *Lettres à Hillsborough*, 33, 34; Bernard à Hillsborough, 12 nov. 1768; Bernard au secrétaire Pownall, 7 nov. 1768.

(2) Hutchinson à T. Whately, Boston, 17 oct. 1768.

(3) Andrew Eliot à Thomas Hollis, 17 oct. 1768.

(4) Gage à Hillsborough, n[os] 19, 28, 5 mars 1769.

Pourtant la détermination du roi ne fut pas douteuse dès le début. « Chatham, tout affaissé qu'il est, est la personne qui mérite le plus d'être observée, » écrivit Choiseul (1); mais le ministère anglais avait moins de discernement. Cédant aux obsessions « journalières (2) » du roi, Grafton se disposa à congédier Shelburne (3). On désirait l'assentiment de Camden. « Vous êtes mon étoile polaire, » était habitué de dire Camden (4) à Chatham; « j'en ai fait le serment, j'irai, j'irai où vous me conduirez. » Mais actuellement il encouragea Grafton à abandonner leur bienfaiteur, justement mécontent, et à le laisser « couver ses soupçons et son chagrin (5). » « Je ne me retirerai jamais avec un revenu mesquin, » ajouta-t-il, « à moins que je n'y sois forcé par quelque chose de plus important que l'éloignement du comte de Shelburne. Vous êtes mon étoile polaire, puisque Chatham s'est éclipsé (6). »

Grafton souhaitait vivement obtenir l'acquiescement de Chatham au changement proposé; il se rendit donc à Hayes pour lui donner l'assurance qu'aucun nouveau « penchant » ne le détournait, lui Grafton, de l'union à laquelle il avait engagé sa parole. « La santé de milord, » répondit la comtesse, « est trop faible pour lui permettre de recevoir la moindre communication relative aux affaires; mais je suis autorisée à dire à Votre Grâce, de la part de milord lui-même, qu'il ne donnera jamais son assentiment à l'éloignement de lord Shelburne. » Le roi attendait avec anxiété le

(1) Choiseul à l'ambassadeur français à Londres, 21 août 1768.

(2) Grafton, *Autobiographie*.

(3) Comparez Francès à Choiseul, 7 oct. 1768.

(4) Camden à Chatham, 20 mars 1768. *Correspondance de Chatham*, III, 325.

(5) Lord Camden au duc de Grafton, 29 sept. 1768, dans Campbell, *les Chanceliers*, V, 277.

(6) Camden à Grafton, 4 sept. 1768. La date du 4 sept. me semble la seule exacte.

résultat de cette entrevue (1); néanmoins, nonobstant l'avis de Chatham, on se débarrassa de Shelburne. A la grande surprise de Camden (2), la démission de Chatham s'ensuivit immédiatement. Grafton et le roi eurent recours à toute espèce de sollicitations (3); mais l'espoir même de triompher de l'aristocratie avait perdu tout son charme séducteur et le comte resta inflexible. Camden sentait bien qu'il aurait dû se retirer aussi (4); il étouffa ses scrupules par cette réflexion, que son illustre ami ne lui avait pas demandé de le faire, et il continua à dire de lui : « Il sera toujours mon étoile polaire (5). » Cependant les émoluments de sa charge exerçaient sur son esprit assez d'empire pour le porter à conseiller la publication de la déclaration faite par le roi, que l'acte du revenu de Towshend devait s'exécuter et que « Boston, » « la province à la tête du mouvement, » devait être « châtiée (6). »

L'éloignement de Shelburne ouvrit l'entrée du cabinet à l'ignorant et incapable comte de Rochford, qui dut son choix à la médiocrité de ses talents et à l'impossibilité de trouver un secrétaire d'État plus complétement docile (7). Il avait besoin d'argent; car il était si pauvre, qu'un jour il avait dit à Choiseul, les larmes dans les yeux, que s'il perdait l'ambassade, alors occupée par lui, il se trouverait sans res-

(1) Memorandum de lady Chatham sur un entretien avec le duc de Grafton, 9 oct. 1768. *Corr. de Chatham*, III, 337.

(2) Camden au duc de Grafton, 14 oct. 1768. « Tout en redoutant que le renvoi de lord Shelburne ne fît une profonde impression sur l'esprit de lord Chatham, je ne m'attendais pourtant pas à cette soudaine démission de sa part. »

(3) Le roi à Chatham, 4 oct. 1768. *Corr. de Chatham*, III, 343.

(4) Camden à Chatham, 20 mars 1766. « Vraiment, mon cher lord, nos âmes doivent marcher ensemble, » etc. *Corr. de Chatham*, III, 325.

(5) Camden à la comtesse de Chatham, 22 oct. 1768.

(6) Camden à Grafton, 4 sept. ou 4 oct. 1768.

(7) Francès à Choiseul, 29 sept. 1768.

sources (1). Il avait aussi la passion de jouer un rôle, et dans ses accès d'orgueil, il se vantait de vouloir rivaliser non pas avec Chatham, aurait-il dit, mais avec Pitt (2); et cependant il ne savait pas même tenir fermement à une seule idée pendant un jour. « Son penchant pour l'intrigue, » dit Choiseul, « fait de lui un homme plus dangereux à manier que tout autre beaucoup plus capable. » « Vous pouvez, » répondit Du Châtelet (3), « tourner ses faiblesses et ses défauts à l'avantage du roi. » Après son avénement, l'administration fut la plus faible et la plus détestable que l'Angleterre eût jamais vue depuis la révolution de 1688.

Le ministère n'obtint point la sanction de l'opinion publique et le parlement servile perdit lui-même son influence, ainsi que le respect de la nation. Dorénavant Grenville se mit à plaider pour une réforme. « Le nombre des électeurs, » disait-il ouvertement (4), « est devenu trop faible proportionnellement à la masse de la population, et il faut permettre aux colonies d'envoyer des membres au parlement (5). »

« Quelle autre raison que d'essayer d'exciter le mécontentement, » répliqua Edmond Burke, l'organe des whigs de Rockingham, « peut-il avoir, en insinuant que nous n'avons pas en Angleterre un nombre suffisant d'électeurs? Notre défaut vient d'un autre côté. » Et il se moqua d'une représentation américaine et d'une union avec l'Amérique comme de revêries d'un lunatique (6).

(1) Choiseul à Francès, 21 sept. 1768.
(2) *Ibid.*, 12 oct. 1768.
(3) Du Châtelet à Choiseul, 18 nov. 1768; le même au même, 28 avril 1768.
(4) Grenville à William Knox, oct. 1768, dans l'Appendice au vol. II des *Papiers d'État extra-officiels*, 23.
(5) *L'état de la nation*, publié en oct. 1768.
(6) Edmond Burke, *Observations sur un état de la nation; Œuvres*, I, 295, 296, 298, Am. éd.

L'opinion de Grenville était en train de se propager partout, précisément au moment où parvint la nouvelle des votes de la ville de Boston relatifs à la convention projetée. Des décisions des Bostoniens on conclut que les troupes rencontreraient de l'opposition, si elles tentaient de débarquer; que la baie du Massachusetts, sinon toutes les colonies, devait dorénavant être considérée comme en état de rébellion réelle; et l'on concerta des mesures pour assurer la supériorité des armes et pour maintenir à tout hasard la souveraineté sur l'Amérique. « Soyez-en bien sûr, » dit Hillsborough à l'agent du Connecticut, qui lui avait présenté la pétition de cette colonie, « le parlement ne souffrira pas que son autorité soit foulée aux pieds. Nous désirons éviter de déployer des rigueurs à votre égard; mais si vous refusez obéissance à nos lois, la flotte et l'armée tout entière de l'Angleterre devront les faire exécuter (1). »

Les habitans de Boston, de leur côté, résolurent de ne pas donner leur argent sans leur propre consentement (2) et se montrèrent plus déterminés que jamais à s'abstenir de tout article provenant d'Angleterre, tant que les actes malencontreux du parlement ne seraient pas révoqués et les troupes rappelées. Sans trahir de faiblesse nerveuse ni d'excitation fébrile, ils conservèrent leur calme et leur patience, abandonnant l'avenir à Dieu.

Ce fut sur les rives du Mississipi que, grâce à une impulsion non dirigée, se déploya pour la première fois le drapeau d'une république. Le traité de Paris avait laissé deux puissances européennes seules souveraines du continent de l'Amérique du Nord. L'Espagne, ayant accepté la Louisiane avec une certaine hésitation, perdit la France comme boule-

(1) W. S. Johnson au gouverneur du Connecticut, 18 nov. 1768.
(2) Samuel Adams à Dennys De Berdt, 3 oct. 1768.

vard de ses possessions et assuma de nouvelles dépenses et de nouveaux dangers sans autre profit que l'avantage négatif de soustraire ce territoire à l'Angleterre (1). Les habitants en étaient d'origine française et ils aimaient le pays de leurs ancêtres; en vertu des lois naturelles et de la liberté humaine, ils avaient le droit de protester contre le transfert de leur allégeance. A peine eurent-ils appris la cession de leur pays au roi catholique, qu'animé de l'esprit d'indépendance, une assemblée surgit tout à coup, représentant toutes les provinces de la colonie; et sur les instances de Lafrénière, elle résolut à l'unanimité de supplier le roi de France « de se laisser ébranler par l'affliction et la fidélité des colons et de ne pas les détacher de ses autres possessions (2). »

A Paris, leur envoyé, Jean Milhet, le plus opulent marchand de la Nouvelle Orléans, rencontra un ami dans Bienville, le vénérable fondateur de cette ville, et, appuyé par les larmes abondantes et le souvenir des anciens services du respectable octogénaire, il fit appel au cœur de Choiseul. « Cela n'est pas possible, » répondit Choiseul, « la France ne peut supporter la charge de soutenir l'existence précaire de cette colonie. »

Le 10 juillet 1765, l'austère et peu aimable (3) Antonio de Ulloa, annonça, par une lettre datée de La Havane, au conseil supérieur de la Nouvelle Orléans, qu'il avait reçu l'ordre de prendre possession de cette ville au nom du roi catholique; mais le drapeau de la France continua à flotter sur ses murs et à attirer les exilés acadiens. A la fin, le 5 mars 1766, pendant une violente rafale, accompagnée de ton-

(1) Grimaldi à Fuentes, 11 mai 1767; dans Gayarré, II, 160.

(2) Gayarré, *Histoire de la Louisiane*, II, 134, 135. *La Louisiane, colonie française*, par le même, III, 127, 128.

(3) Aubry au lieut.-gouv. Brown, 11 nov. 1768; Aubry au ministre français, 30 mars 1766, dans Gayarré, II, 157.

nerre et de pluie (1), Ulloa débarqua avec les fonctionnaires civils, trois capucins et quatre-vingts soldats (2). Sa réception par les colons turbulents, déjà enclins au républicanisme, fut froide et triste. Il n'apportait point l'ordre de racheter les sept millions de livres en papier-monnaie français, qui pesaient sur une colonie de moins de six mille blancs. La garnison française de trois cents hommes refusa d'entrer au service de l'Espagne; la population, d'abandonner sa nationalité. Ulloa ne put faire autre chose que de charger un commissaire espagnol de couvrir les frais du gouvernement et se vit obligé d'administrer la Nouvelle Orléans, à l'ombre du drapeau français et à l'aide des anciens fonctionnaires français.

Au mois de mai de la même année, le système restrictif espagnol fut appliqué à la Louisiane; au mois de septembre, une ordonnance obligea les navires français, munis de passavants spéciaux, d'accepter le papier-monnaie en paiement de leurs cargaisons, d'après un tarif arbitraire des prix. « L'extension de la liberté du commerce, » remontrèrent les marchands, « loin de faire du tort aux États et aux colonies, en sont la force et le soutien. » On suspendit l'ordonnance, mais pas avant que l'alarme causée par elle n'eût détruit tout commerce. Hors d'état de prendre possession de sa charge, Ulloa se retira, au mois de septembre, de la Nouvelle Orléans, pour aller résider à la Balise (3). Ce fut là seulement, ainsi que dans le Missouri, vis-à-vis des Natchez, et près de la rivière d'Iberville, que l'Espagne put exercer directement sa juridiction.

(1) *Mémoire des habitants*, Gayarré, II, 172, 216. « La pluie, le tonnerre et le vent l'introduisirent à la Nouvelle Orléans, le 5 mars, à midi. Le temps le plus affreux, » etc., etc.

(2) Comparez lettre de Choiseul à Du Châtelet, 23 mai 1768.

(3) Gage à Shelburne, 17 janv. 1767. Comp. Aubry à Gage, 17 juin 1767.

Cette situation se prolongea un peu plus de deux ans. Mais la conduite arbitraire et passionnée d'Ulloa, la dépréciation du papier-monnaie avec la perspective de le voir, pour ainsi dire, réduit à néant, les contestations relatives aux dépenses de la colonie depuis la cession de 1762, l'interruption du commerce, une ordonnance captieuse qui transforma le trafic avec les Indiens en monopole privé, l'incertitude de la juridiction et de l'allégeance contribuèrent à agiter la colonie du commencement jusqu'à la fin.

Il fut proposé de faire de la Nouvelle Orléans une république, comme Amsterdam ou Venise, avec un corps législatif de quarante membres et un pouvoir purement exécutif. La population des paroisses de la campagne se réunit, accourut en masse dans la ville, se joignit à celle de la Nouvelle Orléans et forma une assemblée nombreuse, dans laquelle Lafrénière, Jean Milhet, Joseph Milhet et le légiste Doucet se mirent en évidence. « Pourquoi, » dit l'assemblée, « les deux souverains concluraient-ils des arrangements, qui ne peuvent avoir d'autre résultat que notre malheur, sans aucun avantage ni pour l'un ni pour l'autre? » Le 25 octobre, elle adopta une adresse au conseil supérieur, rédigée par Lafrénière et Caresse, et reproduisant les griefs des colons; puis, dans sa pétition des droits, elle réclama la liberté de commerce avec les ports de France et d'Amérique et l'expulsion d'Ulloa de la colonie. L'adresse, revêtue des signatures de cinq à six cents personnes, fut approuvée le lendemain par le conseil, en dépit de la protestation d'Aubry; quand ensuite le drapeau français se déploya sur la place publique, femmes et enfants se précipitèrent pour en embrasser les plis; et neuf cents hommes le hissèrent, au milieu des cris : « Vive le roi de France; nous ne voulons avoir d'autre roi que lui (1). »

(1) Aubry au lieut.-gouv. Brown à Pensacola, 11 nov. 1768. Comparez

Ulloa se retira à La Havane, et envoya ses représentations à l'Espagne; de leur côté, les habitants de la Louisiane s'emparèrent de l'idée d'une république, comme de la seule alternative à opposer au renouvellement de leur union avec la France. Ils élurent leur propre trésorier, ainsi que des syndics pour représenter l'ensemble de la colonie; ils envoyèrent des députés à Paris avec des lettres de supplications au duc d'Orléans et au prince de Conti; enfin ils adressèrent un mémoire au monarque français, pour l'engager à se poser comme intercesseur entre eux et le roi catholique. Leur espoir était d'être une colonie de la France, ou une république libre (1).

« La réussite du peuple de la Nouvelle Orléans à chasser les Espagnols, » écrivit Du Châtelet à Choiseul, en apprenant ces nouvelles, « est tout au moins un bon exemple pour les colonies anglaises; puissent-elles se mettre à le suivre (2)! »

Foucault au ministre, 22 nov. 1768, et le document publié par Denis Brand, réimprimé dans Pittman, *le Mississipi*, Appendice.

(1) Ulloa au ministre espagnol, déc. 1768; Aubry à O'Reilly, 20 août 1769; Gayarré, II, 281, 302. Il n'est guère besoin de recourir à d'autres autorités que Gayarré, qui fait reposer son récit sur des documents authentiques.

(2) Du Châtelet à Choiseul, 24 fév. 1769.

CHAPITRE XXXVIII

LE ROI ET LE PARLEMENT ANGLAIS LIGUÉS CONTRE LA VILLE DE BOSTON.— SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH. (1768).

L'Ouest. — Le Missouri et l'Illinois. — L'Indiana et le Michigan.—Stuart négocie avec les Cherokees pour la démarcation de la frontière. — Traité avec les Six Nations. — Botetourt dans la Virginie. — Réunion du parlement. — Lord North veut mettre l'Amérique à ses pieds. — Les pétitions des Américains repoussées. — La Caroline du Sud se range du côté du Massachusetts. — Vigilance de Choiseul. — Le ministère et le parlement se décident à faire reconnaître de force la souveraineté de l'Angleterre. — Caractère de Boston.

L'Espagne n'estimait la Louisiane que comme un rempart pour le Mexique; l'Angleterre de son côté tenait à occuper la vallée du Mississipi, non en vue de la coloniser, mais par jalousie envers la France. A la grande joie de l'Espagne (1), et conformément à une politique (2) contre laquelle les conseils (3) de Shelburne n'avaient pu prévaloir, on s'opposa à toute idée de fonder des établissements dans cette région,

(1) D'Ossun, ambassadeur français à Madrid, à Choiseul, 6 déc. 1768.
(2) Comparez le récit soigné de lord Barrington, secrétaire de la guerre, de mai 1766.
(3) Shelburne à Gage, 14 nov. 1767.

et on abandonna tous les postes situés entre Mobile et le fort Chartres; John Finley, de la Caroline du Nord, un coureur des bois les plus reculés, qui traversa cette année le Kentucky (1), ne rencontra pas une cabane d'homme blanc dans tout ce désert enchanteur; Gage aurait même voulu quitter le fort Chartres et par suite la position intermédiaire de Pittsbourg (2).

Le plan de Hillsborough était d'empêcher la colonisation (3) et de conserver ce territoire au moyen de l'amitié des sauvages. Mais ce dessein se trouvait contrarié par les établissements existant dans l'Illinois et sur le Wabash, par les dispositions vagabondes des Américains et par l'avidité des fonctionnaires anglais, qui convoitaient les profits résultant des concessions de terres. Au milieu de ce conflit d'intérêts, le bureau du secrétaire des colonies flottait entre plusieurs opinions divergentes (4); il se borna à des renseignements et à des rapports peu concluants sur la question de savoir comment il fallait régler le trafic avec les Indiens, comment « réformer » l'exagération des dépenses, comment éloigner les planteurs, comment réprimer la cupidité des gouverneurs et agents anglais.

La ville espagnole de Saint-Louis, à l'ouest du Mississipi, gagnait de jour en jour en importance (5), parce qu'elle ser-

(1) Adresse de James T. Morehead, etc., etc., 15, 16.

(2) Gage à Hillsborough, 16 juin 1768.

(3) Représentation du bureau du commerce, 7 mai 1768. Une copie s'en trouve dans les *Broadhead Papers*, vol. XLI. Hillsborough à Gage, 14 mars 1768; W. S. Johnson au gouverneur Pitkin, 12 mars 1768.

(4) W. S. Johnson au gouverneur Pitkin, 12 fév. 1767; le même au même, 13 nov. 1767; le même à E. Dyer, 12 sept. 1767. Comparez les documents du bureau du commerce, quand Clare en était le président, avec ceux de Hillsborough. Comparez aussi la correspondance de Shelburne avec celle de Hillsborough.

(5) L'enseigne Hutchins, *Remarques sur le pays de l'Illinois*, MSS. Pittmann, *le Mississipi*, 49.

vait de centre au commerce de fourrures avec les peuplades indiennes du Missouri; la population de l'Illinois, au contraire, avait décliné et s'élevait à peine à plus de treize cent cinquante huit habitants, dont trois cents au moins étaient des Africains. Kaskaskias comptait six cents blancs et trois cent trois nègres. A Kahokia, il y avait environ trois cents âmes ; à Prairie du Rocher, cent vingt-cinq ; à Saint-Philippe, quinze et pas davantage à fort Chartres (1), que les torrents du printemps menaçaient d'emporter (2). A la grande épouvante de Hillsborough (3), les hommes adultes s'étaient formés en compagnies militaires (4). Vincennes, le seul établissement de l'Indiana, prétendait être, à une année près, aussi vieux que Détroit (5), et s'était accru aussi rapidement, d'une façon surprenante (6). Sa population, consistant en deux cent trente-deux blancs, dix nègres et dix-sept esclaves indiens, s'était recrutée de cent soixante-huit « étrangers (7). » Détroit avait actuellement environ six cents âmes (8). Tous les villages de l'Ouest abondaient en froment, en blé indien et en porcs ; quant aux bœufs, il n'y en avait pas plus d'un par tête d'homme ; il n'existait pas plus d'un cheval par deux habitants, y compris les esclaves et les enfants.

Le cours des rivières invitait les habitants français de l'Ouest, en dépit des actes anglais de navigation, à envoyer

(1) Situation des établissements du pays de l'Illinois, dans Gage à Hillsborough, 6 janv. 1769.

(2) Gage à Hillsborough, 16 juin 1768.

(3) Hillsborough à Gage, 12 oct. 1768, et Gage à Hillsborough, 5 mars 1769.

(4) Gage à Hillsborough, 17 août 1768.

(5) Remontrances des anciens habitants français au général Gage.

(6) Gage à Hillsborough, 6 janv. 1769.

(7) Situation de l'établissement de Saint-Vincent sur le Ouabache, document envoyé en Angleterre par Gage, 6 janv. 1769 ; les renseignements, comme ceux sur l'Illinois, furent recueillis en 1768.

(8) Voir les documents dans Gage à Hillsborough, 15 mai 1768.

leurs fourrures à la Nouvelle Orléans (1), ou à les faire traverser de nuit le fleuve à Saint-Louis, où l'on pouvait les échanger contre des articles français. Toutes les marchandises anglaises arrivaient de Philadelphie au fort Pitt (2), grevées des frais de transport par terre. Les actes anglais de navigation étendaient leur fatale influence sur les prairies de l'Ouest. Au mois de novembre, Wilkins, le nouveau commandant dans l'Illinois, obéissant aux suggestions de Gage, désigna sept juges civils pour décider les contestations locales (3), sans pourtant abdiquer sa propre autorité suprême (4). Cette mesure, qui ne pouvait être que temporaire, amena la population placée sous sa direction à réfléchir par elle-même sur les meilleures formes de gouvernement.

Mais Wilkins avait principalement en vue d'enrichir quelques trafiquants de fourrures de Philadelphie, notoirement connus pour leur penchant à la corruption (5); il fit un rapport favorable sur leur zèle pour le commerce anglais (6) et, moins d'une année après son arrivée, il leur accorda, sur leur demande, les premières concessions d'espaces considérables de terrains, dont il se réserva pour lui-même la sixième partie.

Ce procédé contrevenait aux ordres formels de Hillsborough, qui voulait diminuer et, si c'était possible, anéantir les établissements de l'Ouest, puis tirer une ligne non inter-

(1) Le capitaine Forbes au général Gage, Fort Chartres, 15 avril 1768.

(2) Information sur l'état du commerce dans le pays de l'Illinois, fournie par le capitaine Forbes.

(3) Pack, *Gazetier de l'Illinois*, 107; Brown, *Histoire de l'Illinois*, 213; Monette, *la Vallée du Mississipi*, I, 411.

(4) Pittman, *État actuel des établissements européens sur le Mississipi*, etc., 43.

(5) Comparez MM. Baynton, Wharton et Morgan à L. Macleane, esq.; Philadelphie, 9 janv. 1767. Dans les *Documents de la maison Lansdowne*.

(6) Le lieut.-col. Wilkins au gén. Gage, Fort Chartres, 13 sept. 1768.

rompue de démarcation de la frontière indienne, depuis la Georgie jusqu'au Canada, pour servir de barrière infranchissable à l'émigration. Des instructions réitérées (1) avaient été transmises pour l'accomplissement de cette délimitation et elles furent renouvelées d'une façon impérative (2). Au Sud, Stuart, qui désirait remplir sa mission avec fidélité, avait déjà tracé la ligne jusqu'à la limite septentrionale de la Caroline du Nord, et il devait la continuer maintenant depuis la mine de Chiswel jusqu'à l'embouchure du Kanawha. De cette manière tout le Kentucky, aussi bien que le territoire Nord-Ouest tout entier de l'Ohio, devait être soustrait à la juridiction de la Virginie et la possession en être confirmée aux sauvages par des traités solennels.

La province destinée à se voir démembrée s'opposa vigoureusement à ce projet. La vieille colonie puisait son droit d'occupation de l'immense Ouest, dans son ancienne charte, dans les découvertes de ses habitants, dans les concessions autorisées par ses gouverneurs de 1746, dans les encouragements donnés, en 1752 et 1753, par sa législature aux planteurs, dans la promesse de terres à titre de récompense faite aux officiers et soldats qui avaient servi dans la guerre avec la France, dans l'émigration continuelle de ses habitants. La Caroline s'arrêtait au 36e degré 30 minutes; au nord, le New York pouvait tout au plus s'étendre jusqu'au lac Erié; le Maryland et la Pennsylvanie avaient chacun ses limites bien déterminées. Aucune province, sauf la Virginie, ne réclamait la vallée de l'Ohio.

(1) Voir le contenu dans les *Papiers d'État américains*, classe VIII. Terres publiques, II, 208.

(2) Circulaire du 13 sept. 1766; Shelburne à Stuart, 13 sept. 1766; le même au même, 11 déc, 1766, etc., etc. Comparez Shelburne à Gage, 14 nov. 1767; le bureau à Shelburne, 23 déc. 1767; Shelburne à sir William Johnson, 5 janv. 1768.

En dépit pourtant de ces objections (1), non seulement Stuart reçut l'ordre de compléter la démarcation avec les Indiens, mais il lui fut expressément enjoint de ne plus accepter de concession nouvelle quelconque de territoire de la part des Cherokees (2).

L'honnête agent, sans s'inquiéter du mécontentement de la Virginie, qui, bien qu'avertie (3), refusa de lui prêter son concours, réunit les chefs des Cherokees supérieurs et inférieurs en conseil, à Hard Labour, dans l'ouest de la Caroline du Sud ; puis, le 14 octobre, il conclut un traité, conformément aux instructions du bureau de commerce (4). Les Cherokees ratifièrent toutes leurs anciennes concessions de terres et reconnurent, pour frontière occidentale de la Virginie, une ligne droite tirée à partir de la mine de Chiswell, sur la rive orientale du grand Kanawha, et se poursuivant au nord jusqu'au confluent de cette rivière avec l'Ohio (5).

Afin d'entraver la négociation de Stuart, la Virginie avait nommé Thomas Walker, son commissaire au congrès tenu au fort Stanwix avec les Six Nations. Sir William Johnson qui, en sa qualité d'agent indien pour le district du Nord, avait la direction de cette affaire, était parfaitement au courant des moyens de tirer profit de sa charge. William Franklin, du New Jersey, se trouvait également présent et tout disposé à faciliter l'obtention des plus larges concessions

(1) Fouquier à Shelburne, 2 fév. 1767 ; Shelburne à Gage, 14 nov. 1767; Hillsborough au bureau du commerce, 17 mai 1768 ; représentation du bureau du commerce, 10 juin 1768, etc.

(2) Hillsborough à Stuart, 15 sept. 1768.

(3) Stuart à Blair, président du conseil de la Virginie, 4 avril 1768 ; le même au même, 7 juill. 1768 ; et encore le même au même, 19 août 1768.

(4) John Stuart à M. le président Blair, Hard Labour, 17 oct. 1768.

(5) Traité du 14 oct. 1768, à Hard Labour, avec les chefs des Cherokees supérieurs et inférieurs; Stuart à M. le président Blair, Hard Labour, 17 oct. 1768 ; Lettres de Charles Town, 23 janv. 1769.

de terres, pouvant devenir la source de nouvelles concessions provinciales. Le nombre (1) des Indiens présents n'était guère moindre de trois mille. On déploya toute l'habileté possible pour se concilier les chefs des Six Nations, et on leur prodigua des présents avec une générosité inaccoutumée. Ceux-ci à leur tour écoutèrent avec complaisance les sollicitations des différents agents. La ligne qui fut établie commençait au nord, à l'endroit où le Canada Creek joint le Wood Creek (2); à sa sortie du New York, elle passait de la fourche la plus voisine de la branche occidentale du Susquahannah à Kittanning sur l'Alleghany, d'où elle suivait cette rivière et l'Ohio. A l'embouchure du Kanawha, elle rencontrait la ligne du traité de Stuart. Si elle s'était arrêtée là, la frontière indienne aurait été tracée tout du long, depuis le New York septentrional jusqu'à la Floride. Mais, au lieu de se conformer à ses instructions, sir William Johnson, prétendant reconnaître le droit des Six Nations à la plus grande partie du Kentucky, continua la ligne vers l'Ohio inférieur jusqu'au Tennessee, qui fut ainsi constitué comme la frontière occidentale de la Virginie (3).

Pendant que le congrès du fort Stanwix se trouvait assemblé, Botetourt, le nouveau gouverneur de la Virginie, arriva à James River, pendant la saison délicieuse de la chute des feuilles. A cette époque, cette contrée jouit d'un ciel clair mais nuancé, et d'un air doux mais vivifiant. Possédé de l'amour de la vie rurale, il se sentit charmé du spectacle qui dès l'abord se déroulait devant lui; le séjour qui lui était destiné lui parut admirable, les terrains environnants par-

(1) William Franklin à Hillsborough, 17 déc. 1768.

(2) Johnson à Hillsborough, 23 oct. et 18 nov. 1768.

(3) Traité du fort Stanwix, 5 nov. 1768, dans l'Appendice de Butler, *Histoire du Kentucky* et dans l'*Histoire documentaire du New York*, I, 587; j'en ai une copie manuscrite.

faitement plantés et arrosés par de magnifiques ruisseaux. Tout était exactement comme il aurait pu le désirer (1). L'hospitalité est le droit coutumier héréditaire de la Virginie; le nouveau gouverneur, qui arrivait sans pompe dans une résidence dépourvue de tout, fut gracieusement accueilli et invité comme un hôte, chaque jour, par les habitants; il plût et éprouva lui-même de la satisfaction. Il pensa qu'on ne pouvait rien souhaiter de mieux que les tendances actuelles de la colonie et il augura bien de tout ce qui devait survenir. Reçu avec franchise, il se comporta franchement avec la population vers laquelle il était envoyé. Il ne flatta pas Hillsborough en lui faisant croire que les Virginiens consentiraient jamais de bon gré à se laisser taxer par la mère patrie; ils professent, dit-il, l'opinion contraire, mais il les justifiait, en ajoutant que leur désir le plus ardent était de prêter leur concours à chaque occasion, s'ils pouvaient le faire comme auparavant, à la suite d'une réquisition (2). Quoi qu'il en soit, on obéissait aux lois et les droits dont on se plaignait étaient prélevés dans toutes les parties de la colonie sans une ombre de résistance. Il était persuadé que la nouvelle assemblée se réunirait dans de bonnes dispositions (3), qu'il était décidé à ne pas troubler inconsidérément. Ses lettres au ministère étaient écrites avec sincérité, et il ne demandait pas qu'on les tînt secrètes.

La frontière de l'Ouest fut la question capitale qui attira immédiatement l'attention du nouveau gouverneur. Botetourt prit à cœur les vœux de la Virginie et exerça toute son influence, engagea même sa vie et sa fortune ()4, pour porter la juridiction de la province jusqu'au Tennessee, sous le

(1) Botetourt à Hillsborough, 1er nov. 1769.
(2) *Ibid.*, 17 fév. 1769.
(3) *Ibid.*, 30 mars 1769.
(4) Comparez Botetourt à Hillsborough, 24 déc. 1768.

trente-sixième degré et demi de latitude. « Cette délimitation, » se disait-on, nous procurera assez d'espace pour accroître nos établissements pendant dix à douze ans (1). »

Tandis que la Virginie se préoccupait d'étendre sa domination sur l'Ouest, l'Angleterre commençait à regarder la réconciliation avec le Massachusetts comme désespérée et à se préparer à une guerre déplorable (2). Tels étaient les symptômes de l'opinion publique, quand arrivèrent les nouvelles que les troupes avaient débarqué à Boston sans opposition, que la convention était dissoute, et que toute idée de résistance s'était évanouie. Très peu de gens comprirent que la force de modération déployée par les habitants de Boston ressemblait à la vigueur de ces troupes de vétérans, qui, sans se laisser émouvoir par le danger, n'attendent pour agir que l'ordre de leur chef. « Ils se comportent avec une sagesse et intelligence admirables, » dit Thomas Hollis (3); « ils sortiront de leurs embarras avec fermeté et magnanimité. » Mais la plupart des Anglais affectaient de ne voir dans leur conduite qu'une vaine fanfaronnade, digne tout au plus de mépris. Ils envisageaient comme une victoire le succès apparent obtenu sur les Américains, dont la nouvelle était arrivée en Angleterre quatre jours avant la réunion du parlement. On disait d'un ton railleur aux Américains qui se se trouvaient à Londres, que bientôt ils auraient la société d'Otis et d'autres individus (4). Personne ne doutait, en effet, qu'à l'arrivée des régiments supplémentaires envoyés d'Irlande, Otis et Kushing, ainsi que seize autres membres

(1) Lettre d'Andrew Lewis et Thomas Walker à lord Botetourt, renfermée dans celle de lord Botetourt à Hillsborough, 11 fév. 1769.

(2) W. S. Johnson au gouverneur du Connecticut, 18 nov. 1768.

(3) T. Hollis à A. Eliot.

(4) Lettre de Londres, 20 nov. 1768; dans la *Gazette de Boston*, 721, 3, 3, du 23 janv. 1769.

des dernières assemblées politiques, ne fussent arrêtés (1). Hillsborough se hâta d'envoyer les dépêches de Bernard à l'attorney et au solliciteur général, en leur demandant quels crimes avaient été commis et si les coupables pouvaient être mis en accusation par le parlement (2).

Le roi, dans son discours (3) du 8 novembre, se déchaîna contre « l'esprit de faction, qui éclatait de nouveau dans quelques-unes des colonies. » « Boston, » dit-il, « semble s'être mis en état de désobéissance vis-à-vis de la loi et du gouvernement ; on y a pris des mesures subversives de la constitution, avec des circonstances qui manifestent l'intention de secouer la dépendance à l'égard de la Grande Bretagne. Avec votre concours et votre appui, je serai à même de déjouer les projets pernicieux des personnes turbulentes et séditieuses qui, sous de faux prétextes, n'ont que trop bien réussi à tromper un grand nombre de mes sujets d'Amérique. »

A la chambre des communes, dans la discussion de l'adresse, lord Henly (4), fils de Northington, signala le peuple de Boston, comme « bravant toute autorité légale. »

Hans Stanley appuya la motion de lord Henly. « J'ai voté, dit-il, pour l'acte du revenu de Charles Townshend, afin de mettre à l'épreuve l'obéissance des Américains à la loi déclaratoire de 1766. Des troupes ont été dirigées en Amérique pour veiller à son exécution et ont commencé leurs opérations. Des gens aussi peu disposés à accepter tous moyens termes d'arrangement nous provoquent hautement à les

(1) Francès à Choiseul, 4 nov. 1768.

(2) Hillsborough à l'att. et au soll. gén., 6 nov. 1768.

(3) *Histoire parlementaire*, XVI, 469.

(4) Arthur Lee dans la *Vie de R. H. Lee*, 361, 262. La lettre est datée par erreur du 9 oct. au lieu du 9 nov. 1768. J'ai différentes relations de ce débat. Cavendish, I, 32, etc. William S. Johnson au gouv. Pitkin, 18 nov. 1768.

châtier. Qu'adviendra-t-il, monsieur, de cette ville insolente, quand nous priverons ses habitants de la faculté d'expédier leur rhum et leur mélasse à la côte d'Afrique? Car il faut les traiter en étrangers, tout comme ils nous ont traités en cette occasion. Il sera désormais impossible de gouverner le Massachusetts si l'on ne change pas la charte et les lois de cette province, de manière à laisser au roi la nomination du conseil et aux shérifs le pouvoir exclusif de composer les jurys. » Samuel Adams, à Boston, pesa bien la portée de ces paroles (1), proférées par un organe du ministère; mais l'Angleterre fit à peine attention à cette menace présomptueuse de violation de droits consacrés par une charte et de renversement de l'indépendance des jurys.

Edmond Burke se répandit en un torrent d'invectives contre Camden, à cause de l'inconséquence de son ancienne opposition à l'acte déclaratoire avec son approbation actuelle du plan du ministère. « Mon étonnement pour l'extravagance de ses opinions, » dit-il, « s'est changé en indignation pour la lâcheté de sa conduite (2); » et il soutint que l'ordre prescrivant à l'assemblée du Massachusetts d'annuler un vote sous la menace d'une pénalité était absolument illégal et inconstitutionnel, et en cela Grenville fut d'accord avec lui. « Je voudrais que l'acte du timbre n'eût jamais passé, » répliqua Barrington; mais les Américains sont des traîtres; pires que des traîtres contre la couronne, ce sont des traîtres contre la législature. Les troupes doivent traîner les émeutiers devant la justice. » Wedderburne, qui, en ce moment, n'appartenait à aucun parti, se jeta dans l'opposition pour rehausser sa valeur, et déclama contre le mode de

(1) Documents de Samuel Adams.
(2) D'après l'analyse du discours d'Edmond Burke, du 8 nov. 1768; dans la *Gazette de Boston*, du 23 janv. 1769; 721, 3, 2 et 3.

gouverner par des files de mousquetaires et par la terreur; lui aussi condamna l'ordre ministériel comme illégal (1). « Il serait peut-être plus prudent, » dit Rigby, « de modifier la taxe américaine, que de continuer à la percevoir; cependant je ne voudrais pas la modifier, tant que la colonie de la baie du Massachusetts persistera dans sa conduite actuelle. » « Que le peuple anglais revienne à sa bonne nature primitive et à son ancienne bonne humeur, » dit l'alderman Beckford (2), que personne ne voulait écouter et qui parla plus sagement que tout le monde; « il vaudrait mieux rappeler le dernier acte et se concilier les colonies par la modération et la douceur. »

Lord North, le chef avoué du ministère et l'ami du roi, répliqua : « L'Amérique doit vous craindre avant de vous aimer. Si l'Amérique doit être le juge suprême, vous ne pourrez ni la taxer ni la réglementer en aucune circonstance. Le châtiment n'atteindra que les vrais coupables, et si l'on trouve que des récompenses sont nécessaires, on donnera des récompenses. Mais ce que nous ferons, nous le ferons avec fermeté; nous réaliserons tout notre plan, maintenant que nous l'avons mené si près du succès (3). Je suis contraire au rappel du dernier acte du parlement, qui nous assure un revenu provenant de l'Amérique; je ne songerai jamais à le rappeler, tant que je ne verrai pas l'Amérique courbée à mes pieds (4). « Ces paroles irrévocables expri-

(1) Arthur Lee, *Relation du débat* dans l'Appendice à la *Vie de R. H. Lee*, 262. W. S. Johnson à W. Pitkin, 18 nov. 1768, et W. S. Johnson, *Journal*, pour le 8 nov. 1768; Cavendish, *Débats*.

(2) W. S. Johnson à Pitkin, 15 nov. 1768.

(3) Cavendish, I, 43

(4) Ces paroles se trouvent dans la relation de W. S. Johnson et dans celle de la *Gazette de Boston*. Que Johnson les ait rapportées exactement, c'est ce qui résulte des assertions de Barré dans Cavendish, I, 90, et de celles de lord North lui-même, dans Cavendish, I, 91.

maient le sentiment du parlement. L'adresse passa à la chambre des communes sans vote par division; les pairs parurent unanimes; et bien que quelques-uns estimassent la conduite du ministère imprudente, il y eut à peine plus de cinq à six membres dans les deux chambres qui défendirent les Américains par principe. Tout le monde s'attendait à ce « que Boston reçût un châtiment. »

Mais actuellement surgissait la difficulté. Il y avait à la date du 10 novembre plus de quatre régiments à Boston; que pouvait-on leur commander de faire? Ils avaient été envoyés en Amérique pour traîner « devant la justice » ceux que Barrington appelait des « émeutiers, » ceux que le roi avait solennellement dépeints comme « des personnes turbulentes et mal intentionnées. » Pourtant après un long examen, De Grey et Dunning, l'attorney et le solliciteur général, émirent de commun accord l'avis (1), que le statut de la trente-cinquième année du règne de Henri VIII était le seul en vertu duquel des criminels pourraient être jugés en Angleterre pour crimes commis en Amérique; que les clauses de ce statut s'appliquaient seulement à des faits de trahison, et qu'il n'y avait pas de motif suffisant pour accuser de haute trahison l'une ou l'autre des personnes nommées dans les documents produits devant eux. La loi anglaise était plus humaine et plus juste que le bureau des colonies. Les troupes n'avaient pas rencontré de rébellion à Boston; pouvaient-elles en susciter une? Elles avaient trouvé une ville dont les marchands refusaient d'importer des articles de fabrication anglaise, ou d'acheter du thé fourni par l'intermédiaire de la Grande Bretagne. Comment des hommes armés pouvaient-ils changer ces dispositions? Le Massachusetts ne voulait pas même payer pour leur cantonne-

(1) L'attorney et le solliciteur général à Hillsborough, 25 nov. 1768.

ment, parce qu'ils n'avaient pas été logés conformément à la loi; de sorte qu'on les laissait parader inutilement çà et là dans les rues de Boston, aux frais du trésor anglais, et accroître le sombre mécontentement des habitants de la ville. Dès le début, l'emploi de la soldatesque avait échoué. « Aucune force sur terre, » écrivait le gouverneur du New Jersey, « ne sera capable de forcer les assemblées, de reconnaître, par un acte quelconque émané d'elles, que le parlement a le droit d'imposer des taxes à l'Amérique (1). »

Les assemblées américaines, dans chacune de leurs réunions, désavouaient ce droit et formulaient leur desaveu dans des pétitions au roi. Cependant le ministère s'était engagé à faire reconnaître la suprématie absolue de la législature anglaise; le roi donc, au lieu d'accueillir ces pétitions, les désapprouvait et les repoussait; la Virginie fut réprimandée avec douceur; la Pennsylvanie, dont Hillsborough, quinze jours auparavant seulement, avait exalté avec confiance la loyauté, Rhode Island, dont il avait officiellement proclamé le respect pour les lois, le Connecticut, qui avait su concilier la fidélité avec l'attachement à ses libertés, le Maryland, qui s'en tenait rigoureusement à la loi et ne se laissait pas intimider par la lettre d'un secrétaire d'État (2), reçurent, en réponse, des copies des adresses des deux chambres du parlement et l'assurance que le roi n'écouterait point « les observations de gens pervers, » qui mettaient en doute l'autorité souveraine de ces corps.

Tandis que Hillsborough apposait sa signature à ces

(1) W. Franklin à Hillsborough, 23 nov. 1768.

(2) Hillsborough au gouverneur du New York, à Botetourt, gouv. de la Virginie, à W. Franklin, gouv. du New Jersey, au lieutenant gouverneur de la Pennsylvanie, au gouverneur du Connecticut, au gouverneur du Rhode Island, au gouv. du Maryland, 15 nov. 1768.

documents, Montagu, le gouverneur de la Caroline du Sud (1), invitait l'assemblée de cette province à traiter les lettres du Massachusetts et de la Virginie « avec le mépris qu'elles méritaient; un comité, composé de Parsons, Gadsden, Pinkney, Lloyd, Lynch, Laurens, Rutledge, Elliott et Dart, soutint, au contraire, dans un rapport qu'elles étaient fondées sur des principes (2) constitutionnels incontestables; » et la chambre, siégeant à huis clos, chargea à l'unanimité son *speaker* de notifier aux deux provinces son entière approbation (3). Irrité de ne pouvoir empêcher cette manifestation, le gouverneur fit proclamer, le soir même, au son du tambour, la dissolution de l'assemblée; pendant ce temps-là, partout à Charleston, on portait des toast aux VINGT-SIX qui UNANIMEMENT n'avaient pas voulu blâmer la circulaire du Massachussetts. » L'assemblée de New York, qui tenait également sa session, se décida pleinement à suivre l'exemple commun et à aller même au delà (4); ainsi Hillsborough, qui avait exprimé la confiance, que ses lettres et la fermeté du roi « ramèneraient les colons égarés au juste sentiment de leur devoir (5), » n'avait abouti qu'à soulever de nouvelles plaintes, de ce que le roi ne voulait pas même recevoir les pétitions des colonies.

En attendant, comme le refus de l'Amérique de s'approvisionner en Angleterre était une invitation pour les autres puissances (6) de songer aux moyens de se partager le com-

(1) Lord Charles Montagu au secrétaire d'État, 21 nov. 1768.
(2) *Gazette de Boston*, 2 janv. 1769; 718, 2, 2.
(3) Lettre de P. Manigault, speaker, au speaker du Massachusetts, 21 nov. 1768. Dans la *Gazette de Boston*, 9 janv. 1769, 719, 3, 2.
(4) W. Franklin à Hillsborough, 23 nov. 1768.
(5) Hillsborough à Gage, 15 nov 1768.
(6) Les commissaires des douanes en Amérique aux lords de la trésorerie, 15 sept. 1768.

merce britannique, les trois (1) secrétaires d'État se virent obligés de donner aux ministres, consuls et agents du gouvernement anglais, dans les ports de l'Europe, à Madère et aux Açores, l'ordre de surveiller l'arrivage de tout navire américain, ou la mise à la voile d'un navire quelconque vers le continent de l'Amérique. Les actes de navigation, dont le rappel complet n'aurait fait qu'augmenter le commerce des colonies avec leur mère patrie, réduisaient l'Angleterre à jouer le rôle humiliant et peu profitable d'espion dans le ports de nations indépendantes (2), tandis que les puissances maritimes de l'Europe, observaient avec empressement la marche de la lutte et spéculaient sur son issue.

« Le ministère peut-il réduire les colonies? » se demanda Du Châtelet, « De quelle utilité peut être une armée dans un pays aussi vaste? Les Américains ont fait ces réflexions, et ils ne cèderont pas (3). »

« Ils ne cèderont jamais, » répondit Choiseul, « si ce n'est en apparence et pour un temps, à des menaces de rigueur. Le feu ne s'éteindra qu'imparfaitement, à moins qu'on n'ait recours à d'autres moyens qu'à la force pour concilier les intérêts de la métropole et de ses colonies. Les Américains ne perdront pas de vue leurs droits et leurs priviléges; or, après le fanatisme religieux, le fanatisme de la liberté est le plus audacieux dans ses mesures et le plus dangereux par ses conséquences (4). »

Il était évident que le moyen le plus simple de prendre parti pour les colonies, était de nouer des relations com-

(1) Minutes de la trésorerie, Whitehall, chambres de la trésorerie, 7 nov. 1768.

(2) Minutes de la trésorerie, 15 déc. 1768. Livre des minutes, XXXIX, 268.

(3) Du Châtelet à Choiseul, n° 4, 11 nov. 1768.

(4) Choiseul à Du Châtelet, 22 nov. 1768.

merciales entre les colonies françaises et espagnoles, et les colonies anglaises du continent de l'Amérique du Nord; aussi Choiseul envoya-t-il à ce sujet à Du Châtelet (1), une analyse très soigneusement élaborée de tous les matériaux qu'il avait rassemblés. Mais le roi d'Espagne, simple de cœur, tout en se réjouissant de la position perplexe de l'Angleterre, « parce qu'elle causait des embarras à l'ennemi naturel (2) des deux couronnes, et assurait à la France et à l'Espagne, plus de loisir pour se préparer aux éventualités futures, » ne montra point de disposition à intervenir.

« Il est fâcheux, » continua Du Châtelet en s'adressant à Choiseul, « que ni l'Espagne ni la France ne soient à même de tirer profit de conjonctures aussi critiques, et que nous devions rester spectateurs passifs des bénéfices qu'elles nous procurent. Le moment n'est pas encore venu, et des mesures précipitées de notre part pourraient réconcilier les colonies avec la métropole. Mais si la querelle se poursuit aussi loin qu'elle semble devoir le faire, des milliers d'occasions ne peuvent manquer de se présenter, dont on pourra retirer un avantage décisif. Les matières soumises à votre attention, à celle du roi et du conseil, réclament l'examen le plus approfondi et le secret le plus inviolable. Il faudrait concerter à l'avance avec l'Espagne (3) un plan qui serait applicable à toutes les circonstances qui peuvent se présenter. »

En même temps Du Châtelet étudiait avec un soin minutieux la question du commerce international; et il réussit à se procurer les opinions de tous les agents américains, particulièrement de Franklin. Franklin, qu'il dépeignait comme « l'un des hommes les plus droits et les plus éclairés

(1) Du Châtelet à Choiseul, 18 nov. 1768.
(2) D'Ossun à Choiseul à l'Escurial, 21 nov. 1768.
(3) Du Châtelet au duc de Choiseul, 18 nov. 1768.

qui fût jamais sorti de cette partie du monde, comme l'un des hommes les plus sages et les plus perspicaces qui pût se rencontrer dans n'importe quel pays, » approuva comme parfaitement exact le mémoire rédigé sous les yeux de Choiseul (1).

Les agents avaient rendu visite, à plusieurs reprises, mais séparément, à Hillsborough. Le 6 décembre, il les réunit tous pour leur communiquer le résultat d'un conseil de cabinet. « L'administration, » dit-il, « fera respecter l'autorité de la législature de la Grande Bretagne sur les colonies, de la manière la plus efficace, mais avec modération et douceur (2). Toutes les pétitions que nous avons reçues sont très blessantes, car elles contiennent la dénégation de l'autorité du parlement. Nous n'avons pas de prédilection pour les actes dont on se plaint ; le dernier acte sur la taxe est si anticommercial, que je voudrais qu'il n'eût jamais existé ; et il aurait certainement été rappelé, si les colonies n'avaient rien dit à son sujet, ou si elles avaient pétitionné contre lui uniquement en invoquant le motif d'inopportunité ; mais le principe que vous mettez en avant s'applique à toutes les lois ; nous ne pouvons donc pas songer à rappeler l'acte dont il s'agit, au moins pendant la session actuelle du parlement, ou tant que les colonies n'auront pas abandonné le point de droit. La conduite du peuple de Boston ne peut pas non plus passer sans un blâme sévère. » Une très longue discussion s'ensuivit, mais Hillsborough resta inflexible.

Il devenait évident que l'attention du parlement allait se diriger exclusivement sur la colonie de la baie du Massachusetts ; car le mémoire et la remontrance de la Virginie, furent

(1) Du Châtelet à Choiseul, 18 nov. 1768. Comparez Franklin, *Écrits*, VII, 357.

(2) W. S. Johnson au gouv. du Connecticut, 3 janv. 1769.

écartés à la chambre des communes et l'on mit de côté la pétition de l'assemblée de la Pennsylvanie. Le lendemain Beckfort (1) et Trecothick, en leur qualité d'amis de l'Amérique, demandèrent qu'on fît plutôt une enquête générale, qui pût aboutir à des mesures de douceur.

« La question de la taxation ne nous est pas soumise, » dit lord North en intervenant; « la question est de savoir si nous allons une année imposer une taxe, quand l'Amérique est en paix, puis l'année d'après la supprimer, quand l'Amérique est sous les armes contre nous. Je suis contraire au rappel de l'acte; il répandrait l'alarme et laisserait supposer que nous agissons par peur. L'effet extraordinaire qu'il produirait en Amérique, l'encouragement qu'il donnerait à nos ennemis et le découragement qu'il causerait à nos amis, l'impossibilité d'agir avec autorité, si notre autorité devait recevoir une nouvelle atteinte, — tout nous oblige à ne pas prendre derechef cette question en considération. » Il demanda donc que la Grande Bretagne fût unanime à décider que Boston devait être maintenue dans l'obéissance.

« Les Américains croient, » répliqua Beckford, « qu'il y a dans ce pays un dessein arrêté de les dominer par la force militaire. » « Je ne veux pas de domination, si elle n'est accompagnée de l'attachement du peuple gouverné, » dit lord John Cavendish. « Le défaut de connaissances, aussi bien que le défaut de calme, » dit lord Beauchamp, « nous a peu à peu conduits au bord d'un précipice, dans lequel nous plongeons la vue avec horreur. » Phipps, un capitaine de l'armée, ajouta : « Mon cœur saignera à chaque goutte de sang américain qui sera versé, tant qu'on n'aura pas redressé

(1) Voir la relation de cette journée, dans Gorth au comité de la Caroline du Sud, 10 déc. 1768. Voir aussi dans W. S. Johnson au gouv. du Connecticut, 3 janv. 1769, et dans les *Débats* de Cavendish.

les griefs dont ils se plaignent. Je veux voir les Américains dans nos bras comme des amis, — et je ne veux pas marcher sur eux comme sur des ennemis. » « Pourquoi ne pas faire une enquête générale? » demanda Grenville. « Comment savons-nous, parlementairement parlant, que Boston est la plus coupable des colonies? » « J'aurais voulu que les Américains obéissent aux lois du pays, soit qu'elles leur plussent ou non, » dit lord Barrington.

La chambre alla au vote par division, et sur deux cents membres présents, cent vingt-sept votèrent avec le gouvernement pour limiter l'enquête. Le roi, son ministère, le parlement et toute la Grande Bretagne s'appliquaient à soumettre à leur volonté une petite ville obstinée, située sur la côte stérile de la baie du Massachusetts. Les chances défavorables à celle-ci étaient terribles; mais elle montrait une vitalité inextinguible et elle avait été appelée à sauvegarder les libertés du genre humain.

Le vieux continent ne pouvait rien lui comparer. Elle comptait environ seize millions d'habitants, d'origine européenne, qui tous savaient lire et écrire. De bonnes écoles publiques servaient de bases à son organisation politique et Benjamin Franklin, un de leurs élèves, familiarisé, dès sa jeunesse, avec l'art qui rend la science la propriété commune au genre humain, était sorti de leur sein pour se poser devant les nations comme le représentant de la classe plébéienne moderne.

De même que les écoles de Boston étaient ouvertes à tous ses enfants, de même la grande masse de ses habitants mâles, âgés de vingt et un an, pouvait s'assembler dans la salle que Faneuil, ce descendant des huguenots, avait construite pour elle, et qui était la source de toute l'autorité municipale. Dans le meeting de la ville, on votait les taxes, on discutait et on réglait les affaires de la cité; on élisait an-

nuellement au scrutin les agents et employés publics; on débattait librement les principes abstraits de la politique. Une légère condition de propriété se rattachait au droit de suffrage, mais n'était pas assez élevée pour changer le caractère de l'institution. Jamais n'avait existé une municipalité considérable se rapprochant davantage d'une démocratie pure, et pour une place si populeuse, c'était incontestablement la mieux ordonnée et la mieux gouvernée du monde.

L'institution religieuse y avait également une organisation républicaine. La grande masse de la population se composait de congrégationnalistes; chaque Église constituait une assemblée formée du consentement volontaire de ses adhérents, se gouvernait elle-même, se soutenait elle-même et était indépendante. Aucune personne ni aucune Église n'exerçait, par conséquent, de pouvoir sur une autre Église. Il n'existait pas dans la localité d'autel catholique romain; les pratiques des « papistes, » étaient regardées comme des superstitions usées, convenables seulement pour les ignorants. Mais le peuple n'était pas simplement l'ennemi le plus fougeux du « papisme et de la servitude; » il était protestant même contre le protestantisme; et bien que l'Église anglicane fût tolérée, Boston conservait de l'irritation contre l'épiscopat. Les ministres du culte y jouaient le rôle de prophètes et de guides; la chaire, dans laquelle, maintenant que Mayhew avait disparu, Cooper excitait plus que tous les autres l'admiration pour son éloquence et son patriotisme, réchauffait, par ses appels hebdomadaires, la ferveur de la liberté aussi bien que celle de la piété. Dans la *Gazette de Boston*, la ville jouissait d'une presse libre, qui donnait de la publicité aux principes adoptés par les citoyens sur le droit naturel de l'homme à se gouverner lui-même.

Les habitants possédaient l'esprit de recherche; ils s'étu-

diaient à connaître les causes des choses et à trouver dans les lois naturelles la raison des institutions existantes. Cependant leur jugement pratique contrebalançait cette tendance spéculative; ils laissaient se manifester une contradiction apparente entre leur disposition à l'enthousiasme et leur finesse de calcul. Ils aimaient passionnément le gain et se montraient aventureux, subtils et ardents à sa poursuite; cependant leur avidité était tempérée par une générosité bien entendue et persévérante. Chacun, pour ainsi dire, s'agitait pour se frayer son chemin dans le monde et se faire sa fortune personnelle; et pourtant, pris individuellement et en masse, ils s'intéressaient à la chose publique. Au dix-septième siècle, la population s'était laissé égarer par ceux qu'on croyait poursuivre la grande vérité de la justification par la foi, jusqu'aux absurdités des antinomiens; la philosophie du dix-huitième siècle n'avait pas été sans influence sur les opinions théologiques; et, bien que le plus grand nombre reconnût toujours l'immutabilité des décrets divins et la certitude irrésistible de l'élection et de la réprobation de toute éternité, il ne manquait pas, même parmi le clergé, de personnes qui avaient modifié la rigueur de l'ancienne doctrine, en faisant de la direction spontanée des facultés actives de l'homme, combinée avec la liberté d'investigation et le jugement individuel, l'idée centrale d'une protestation contre le calvinisme. On se montrait encore bien plus porté aux hardiesses spéculatives dans les questions concernant la constitution locale. Chaque maison était une école de politique; chaque individu était un petit homme d'État, discutait les affaires du monde, étendait plus ou moins les lois de son pays, et ne doutait pas de son aptitude à proclamer et à prouver ses droits. Les ministres des cultes, dont les prières, ne se puisant dans aucun livre, s'imprégnaient des sentiments du temps; les marchands, entravés dans leurs entre-

prises par les restrictions légales; les artisans qui, par leur adresse dans les constructions maritimes, remportaient la palme sur toutes les autres nations, et qui, par leur nombre, dominaient la ville; tous, membres du clergé et laïques, dans la chaire ou le cabinet, sur le quai ou dans la chambre du comptoir, dans les chantiers ou dans les réunions de société, raisonnaient également sur le gouvernement. Les biens qu'ils possédaient, ils ne les tenaient pas en fief, ils n'avaient pas vécu sous des institutions féodales; et, en véritables descendants des puritains d'Angleterre, ils ne professaient pas beaucoup plus de vénération superstitieuse pour la monarchie que pour la théocratie. Telle était leur puissance d'analyse, qu'ils avaient développé, presque sans en avoir conscience, la théorie d'une république représentative indépendante; et telle était leur capacité instinctive d'organisation, qu'une convention du peuple de la province avait, sur leur ordre, spontanément surgi à la vie. Tandis que la terre restait toujours enveloppée dans les ténèbres, eux saluaient l'aurore de la liberté populaire et, semblables au jeune aigle dans son essor vers le ciel, ils fixaient, sans en être éblouis, les rayons du matin.

CHAPITRE XXXIX

UN MOYEN DE SE DÉBARRASSER DES INCENDIAIRES. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH. (1768-1769).

Choiseul prédit le nouvel ordre de choses. — Hillsborough propose des résolutions à la chambre des lords. — Bedford propose une adresse. — Fermeté de Boston. — Nouvelle élection dans le New York. — Lettres de Bernard, Hutchinson et Oliver. — Instruction dirigée contre Samuel Adams. — Débat à la chambre des communes. — Idées spéculatives des hommes d'État de la France. — Nouveau débat à la chambre des communes. — L'Espagne se range contre les colonies.

L'opinion du parlement était à peine exprimée, que Du Châtelet pressa de nouveau Choiseul de tourner son attention sur l'Amérique. « Sans exagérer les projets ou l'entente des colonies, » dit-il, « le temps de leur indépendance est très proche. Leurs hommes prudents croient que le moment n'est pas encore venu ; mais si le gouvernement anglais a recours à des mesures vigoureuses, qui peut dire jusqu'où le fanatisme de la liberté portera un peuple considérable, habitant en grande partie l'intérieur d'un continent et à l'abri de tout danger imminent? Et si la métropole persiste, l'union, qui fait maintenant la force des colonies, peut-elle se maintenir sans secours du dehors? Même si la rupture doit être

prématurée, la France et l'Espagne peuvent-elles négliger de profiter d'une occasion que peut-être elles ne retrouveront jamais plus?

« Il y a trois ans, la séparation des colonies anglaises était regardée comme ne devant être l'œuvre que de la future génération; on en observait les germes, mais personne ne pouvait prévoir qu'ils se développeraient aussi rapidement. Ce nouvel ordre de choses, cet événement, qui exercera nécessairement la plus grande influence sur tout le système politique de l'Europe, se réalisera probablement dans très peu d'années (1). »

« Vos vues, » répliqua Choiseul, « sont aussi fines qu'intelligentes et bien réfléchies. Le roi en saisit parfaitement la sagacité et la solidité; et je les communiquerai à la cour de Madrid (2). »

Les hommes d'État de la France avaient leurs meilleurs alliés dans le ministère anglais, qui espérait en imposer à l'Amérique par la menace et la terreur. « La question est actuellement arrivée à maturité, » dit Hillsborough à la chambre des lords (3). « Le parlement doit abandonner son autorité sur les colonies, ou bien les amener à la soumission réelle. Vos Seigneuries reconnaîtront qu'il est absolument nécessaire de ne pas reculer d'une ligne; pour ma part, je ne puis nourrir la pensée de rappeler les derniers actes, et j'espère que personne ne le proposera, ni même ira jusqu'à le souhaiter. Ce n'est pas du montant des droits, qui ne s'élèveront pas à plus de dix mille livres par an dans toute l'Amérique du Nord, mais c'est du principe sur lequel les lois se

(1) Du Châtelet à Choiseul, 9 nov. 1768.

(2) Choiseul à Du Châtelet, 20 déc. 1768.

(3) *Histoire parlementaire*, XVI, 476, 477, note. W. S. Johnson au gouv. du Connecticut, 3 janv. 1769. Comparez Du Châtelet à Choiseul, 16 déc 1768.

basent, qu'on se plaint. Législation et taxation resteront debout ou tomberont ensemble. La doctrine des Américains est une sorte de polythéisme en politique; elle est absurde, elle est funeste à la constitution et jamais on ne pourra l'admettre. Les Américains du Nord forment, en général, une très bonne population; seulement, ils sont égarés par un petit nombre de gens pervers, factieux et fourbes. Je me contenterai donc pour le moment de proposer différentes résolutions, qui serviront à indiquer le sentiment de la législature. Si cela n'est pas suffisant, la main du pouvoir doit se lever et toute la force de ce pays se déployer pour assujettir les colonies. » Ces résolutions condamnaient l'assemblée du Massachusetts, le conseil et plus encore la convention de cette province; elles approuvaient l'envoi de la force militaire à Boston, et faisaient présager l'abrogation des libertés municipales de cette ville, ainsi que l'intention de changer la charte de la colonie.

Hillsborough se vit secondé par Bedford, qui, à son tour, proposa une adresse au roi (1), tendant à réclamer « le juste châtiment des meneurs et instigateurs des derniers désordres ; » et, si l'on trouvait des motifs suffisants, leur mise en jugement, du chef de « trahison, » devant une commission spéciale en Angleterre, « conformément aux clauses du statut de la trente-cinquième année du règne du roi Henri VIII. » Les résolutions et l'adresse furent adoptées sans difficulté ; il n'y eut d'opposition que de la part de Richmond et de Shelburne.

La politique de l'administration anglaise ne trompa ni la France ni l'Amérique. « Sous un semblant de vigueur, » dit Choiseul, « elle cache la pusillanimité et la peur. Si ceux qu'on menace de mettre en jugement du chef de haute tra-

(1) *Hist. parlementaire*, XVI, 479, 480.

hison ne prennent pas l'alarme, la terreur et le découragement ne gagneront personne, si ce n'est les ministres anglais. Et après tout, la question principale de la taxe des colonies est aussi éloignée que jamais d'une solution (1). »

A Boston, on essaya de répandre la terreur par la menace de s'emparer des chefs populaires. « Ils s'attendent à un voyage en Angleterre, contrairement à leurs souhaits, » écrivit Hood (2), qui avait le commandement en chef des navires dans le port. Mais Samuel Adams, que l'on désirait spécialement « éloigner, » en l'accusant de trahison, « ne se laissa pas intimider par les menaces du pouvoir arbitraire (3), » et poursuivit sa ligne de conduite sans rien craindre, ni sans broncher. « Je dois, » dit-il, « prévenir les personnes, qui des deux côtés de l'Atlantique accusent l'Amérique de rébellion, que le pouvoir militaire ne parviendra jamais à faire qu'un Américain livre sa liberté; » puis par la voie de la presse, il enseigna au public qu'une armée permanente (4), entretenue dans les colonies en temps de paix sans leur consentement, constituait une violation aussi flagrante de la constitution que la mise d'une taxe sur le papier, le verre, les couleurs et le thé. Effectuer l'éloignement des troupes de Boston fut l'objet incessant de sa sollicitude. En attendant, il chercha dans le droit coutumier les moyens de refréner leur insolence et il invita les magistrats de Boston à maîtriser, réprimer et punir les « soldats de tout rang, » conformément aux lois du pays (5). Les juges de paix du Suffolk, dans leurs assises trimestrielles, et le grand jury, sur lequel la couronne n'exerçait aucun contrôle, ne man-

(1) Choiseul à Du Châtelet, Versailles, 24 déc. 1768.
(2) Hood à Stephens, 12 déc. 1768. Dans les *Lettres au ministère*, 113.
(3) *Gazette de Boston*, 5 déc. 1768.
(4) Vindex, dans la *Gazette de Boston*, 19 déc. 1768.
(5) Vindex, Samuel Adams, dans la *Gazette de Boston*, 12 déc. 1768.

quèrent jamais de trouver des chefs d'accusation contre des soldats et des officiers pour leurs fréquentes transgressions (1); et si ces derniers échappaient aux pénalités méritées pour leur culpabilité, c'était grâce au favoritisme de quelque cour supérieure.

Partout les prétentions de l'Angleterre à la souveraineté furent déniées. La Géorgie approuva la conduite et les communications du Massachusetts et de la Virginie (2). Le New York compléta l'expression de l'opinion de l'Amérique, en proclamant, à l'unanimité, ses droits législatifs (3), avec une netteté incomparable (4), et en nommant un comité intercolonial de correspondance (5).

La nouvelle année (1769) amenait la dissolution (6) de l'assemblée du New York, et lors des nouvelles élections, le parti gouvernemental eut recours à tous les artifices pour jeter de la confusion parmi les électeurs. Il excusa la violence des récentes contestations, en dissimulant la divergence extrême d'opinion entre le parlement anglais et le peuple américain. Il chercha à donner satisfaction aux convoitises de tous les intérêts. Il évita les conflits avec les marchands et favorisa des importations venant de Saint-Eustache et de la Hollande. La famille des Delanceys, qui pendant longtemps avait semblé à la tête de l'opposition dans la province, se laissa gagner secrètement au pouvoir. Un des

(1) Voir les nombreuses accusations contre officiers aussi bien que contre soldats.

(2) *Gazette de Boston* du 13 fév. 1769; 734, 1, 1.

(3) Journal de l'assemblée du New York du 31 déc. 1768, p. 70. Le gouv. Moore à Hillsborough, 4 janv. 1769; comparez le même au même, 30 mars 1769, et le même au même, 3 juin 1769.

(4) Andrew Eliot à T. Hollis, 29 janv. 1769. Hutchinson à Richard Jackson, janv. 1769.

(5) Comparez R. R. Livingston à R. Livingston, 12 déc. 1768.

(6) Moore à Hillsborough, 24 janv. 1769.

Livingston ne put siéger davantage à l'assemblée, parce qu'une loi déclarait incompatible la charge de juge et celle de représentant; un autre qui devait être réélu par le manoir, fut déclaré inéligible, parce qu'il résidait dans la ville. Les gens d'affaires désiraient une augmentation du papier monnaie et le gouvernement prêta son appui à cette mesure. Les fermiers voulaient voter pour la nomination de leurs propriétaires, non pas oralement, mais comme dans la Nouvelle Angleterre; et les royalistes se déclarèrent partisans de l'introduction du scrutin secret. Par dessus tout, le vieux cri du New York : « Pas de presbytériens, » fit place à celui de : « Pas de légiste (1). » Ajoutons que tous les partis espéraient toujours éviter la lutte par quelque plan d'union; que l'on croyait Grafton, qui était très lié avec le New York, fort bien disposé; que la population n'était homogène, ni par la religion, ni par la langue, ni par les coutumes, ni par l'origine; que le gouvernement et les gens d'église agissaient de commun accord: que la ville formait une corporation, dont le roi nommait le maire; toutes ces raisons expliquent pourquoi, lors de l'élection chaudement (2) contestée qui eut lieu pour la dernière fois au New York, sous la couronne, la coalition remporta l'avantage sur John Morin Scott (3) et sur les ardents fils de la liberté.

Au Massachusetts, Bernard entretenait la fermentation. Il savait qu'il rentrait dans le système de lord Hillsborough (4) d'empêcher la réélection des membres du conseil; Hutchin-

(1) John Jay à R. R. Livingston, Ir., janv. 1769.

(2) Moore à Hillsborough, 20 janv. 1769.

(3) Daniel Colden à son frère, 31 janv. 1769.

(4) « Il fait certainement partie du plan de lord Hillsborough, » etc. Hutchinson à Israël Williams, 26 janv. 1769; et comparez Bernard à Hillsborough, 4 fév. 1769. « Cette opinion est si ardemment entretenue, » etc., etc.

son (1) et lui (2) fournirent le plus secrètement (3) possible des listes de personnes dont ils conseillaient la nomination. Tous deux importunèrent le ministère pour obtenir le renvoi de Temple (4), qui disait hautement (5), que l'attachement des colons se détournait de la mère patrie, à cause de l'incapacité et de « l'avidité (6) » de ses collègues. Le rusé Hutchinson s'opposa de toute son influence au rappel de l'acte du revenu (7); il recommanda d'écarter la principale objection à la souveraineté du parlement, en offrant aux colons « un plan de représentation » au sein du parlement anglais, tel que ceux-ci, il le savait bien, devraient le repousser (8); il dénonça les constitutions libérales du Massachusetts, du Connecticut et de Rhode Island, comme tendant à produire un nouveau congrès (9); puis il conseilla, il sollicita, et il demanda avec importunité une extension des lois de trahison telle, qu'elles auraient exposé toute personne considérable de Boston à encourir leurs pénalités. Il désirait que la dénégation du pouvoir du parlement fût considérée comme un acte de trahison et — dans des lettres écrites en vue du public (10) à un membre de ce

(1) Hutchinson à Richard Jackson, 28 janv. 1769.

(2) Post-scriptum, supplément au n° 4, confidentiel; Bernard à Hillsborough, 14 fév. 1769.

(3) Voir l'ensemble de la lettre de Bernard à Hillsborough, 26 janv. 1769.

(4) Bernard à Hillsborough, 21 fév. 1769; Hutchinson au duc de Grafton.

(5) *Gazette de Boston* du 6 fév. 1769; 723, 1 et 2. Les notes à la lettre de Londres sont de Temple.

(6) Temple à Grenville, 7 nov. 1768; dans les *Documents des Grenvilles*, IV, 396, et comparez 460.

(7) Hutchinson à Richard Jackson, 24 janv. 1769.

(8) Hutchinson à Richard Jackson, 24 janv. 1769, et au gouv. Pownall, 29 janv. 1769.

(9) De la main de Hutchinson.

(10) Whately écrit au sujet d'une lettre antérieure : « Je n'ai pas manqué de faire connaître par la voie convenable, » etc., etc. Whately à Hutchinson, Londres, 11 fév. 1769.

parlement (1), et communiquées à Grenville (2), à Temple (3) et à d'autres, — il déclara que « des mesures, auxquelles il ne pouvait songer sans douleur, étaient nécessaires à la tranquillité et au bien-être de la colonie. » « Il doit y avoir, » dit-il, « une réduction de ce qu'on appelle les libertés anglaises (4). » Il avoua son désir de voir quelque restriction ultérieure, de peur qu'autrement l'union avec la Grande Bretagne ne se rompît; et il se consola de son avis en déclarant impossible pour une colonie aussi éloignée de « jouir de toute la liberté de la mère patrie. » Il avait glissé de nombreuses insinuations dans ces lettres, mais il avait encore d'autres « idées qu'il n'osait confier au papier (5). »

« Le poison continuera à s'insinuer dans l'esprit du peuple, » écrivait Oliver, le beau-frère de Hutchinson (6), « si l'on ne trouve pas le moyen de se débarrasser des principaux incendiaires. » Ce moyen fut procuré par l'acceptation de l'adresse de Bedford qui demandait qu'on transportât en Angleterre les traîtres américains; aussi Bernard, Oliver et Hutchinson, ces trois implacables ennemis de la liberté coloniale, s'occupèrent-ils activement (7), avec l'attorney

(1) Thos. Hutchinson à T. Whately, 20 janv. 1769.

(2) Comparez, par exemple, Whately à Grenville, 3 déc. 1769. « Un autre correspondant, le même gentleman, celui dont je vous ai dernièrement envoyé les lettres, etc., etc. Ce gentleman, c'était Hutchinson. Ceci confirme l'assertion d'Almon.

(3) Almon, *Anecdotes biographiques sur des hommes éminents*, II, 105. Biog. de Thomas Whately. « M. Whately les a montrées à M. Grenville, qui les a montrées à lord Temple, et d'autres gentleman les ont vues. » Ceci se rapporte à la même lettre de Hutchinson ci-dessus citée. Almon est une bonne autorité en ce qui concerne Temple.

(4) Les lettres du gouv. Hutchinson et du lieut.-gouv. Oliver, 16, 17.

(5) D'après le livre de correspondance, la personne à laquelle la lettre est adressée n'y est pas nommée.

(6) Andrew Oliver à Thomas Whately, Boston, 13 fév. 1769; dans les *Lettres*, etc., 30, 31.

(7) Bernard à Hillsborough, 24 janv. 1769.

général, à se procurer des preuves spécialement contre Samuel Adams ; puis on envoya en Angleterre des *affidavits* prêtés sous serment devant Hutchinson (1), et prouvant qu'Adams devait être transféré en vertu de l'acte de Henri VIII. Ce n'était pas lui seul, du reste, qu'il s'agissait de faire venir rendre compte de sa conduite ; mais il était question aussi d'Edes et du Gill « les trompettes de la sédition, » et puis au moyen de ceux-ci, de « tous les chefs de la faction, — de tous les auteurs des innombrables écrits séditieux et empreints de trahison (2). » « Quelques répressions exemplaires, » écrivait un des agents subalternes de Hutchinson (3), « suffiront pour amener une réforme. »

« Je souhaite parfois, » disait un habitant d'une colonie voisine, « que les deux tiers des hommes de loi et un nombre égal d'imprimeurs soient embarqués, pour être déposés, pendant sept ans au moins, dans quelque endroit sablonneux sur le rivage de l'Afrique (4). »

Tandis que Hutchinson, empressé de trouver « des faits (5) qualifiables de trahison, » recueillait des dépositions, afin que « les principaux moteurs pussent être appelés à rendre compte de leur conduite, » ceux qu'il cherchait à dénoncer, comme traîtres ayant eu connaissance de ses desseins, lui reprochèrent publiquement (6) sa bassesse à remplir « l'office de dénonciateur, » lui qui occupait la charge de grand-juge, et avouèrent leurs opinions plus hardiment que jamais. « Le parlement vous offrira un siége dans le corps représentatif, » dirent les royalistes ; mais cette insinuation fut tou-

(1) Copies des *affidavits* en ma possession.
(2) Bernard à Hillsborough, 25 janv. 1769.
(3) N Rogers (lié avec Hutchinson et Oliver) à W. S. Johnson, janv. 1769.
(4) J. Chew de New London, Connect.
(5) Hutchinson à Israël Williams, 26 janv. 1769.
(6) *Gazette de Boston*, 20 fév. 1769, 725, 3, 1.

jours repoussée avec indignation, car une représentation véritable était impossible (1). « Boston peut être privé de son commerce, » ajoutaient-ils; faisant ainsi entrevoir la politique adoptée cinq années plus tard. « Quoi donc? » demandèrent les colons. « Remédiera-t-on au déclin du crédit anglais en transformant nos ports de mer en villages? » « On a parlé avec beaucoup d'égards du gouverneur Bernard, » rapporta le journal officiel. « Il en a été de même d'Otis, » répliqua la *Gazette de Boston*, « et on l'a comparé aux Pyms, aux Hampdens, aux Shippens de l'Angleterre. » « Bernard a eu à lutter contre des difficultés extraordinaires, » dirent les royalistes pour l'excuser. « Et Otis et ses compatriotes n'en ont probablement pas rencontrées! » rétorqua Samuel Adams, « — il n'y a pas eu de peines, de désintéressement, de menaces, d'appâts tentateurs pour eux! Toute la vertu est d'un seul côté; on n'a jamais connu la vertu séparée du pouvoir ou du gain (2)! » « Nous aurions été ruinés en ce moment si les troupes n'étaient pas arrivées (3), » écrivait un individu qui avait fait main basse sur un emploi lucratif. « Le pouvoir militaire, » répétait le peuple, « est la dernière ressource du despotisme ignorant. » « L'opposition au gouvernement est de la faction, » disaient les partisans du gouvernement. « On pourrait tout aussi bien appeler faction, » répondait Samuel Adams, « le mécontentement général qui produisit la révolution de Guillaume III, ou qui assura l'avénement de la maison de Hanovre. » Le patriote parlait sérieusement. Puisque la Grande Bretagne persistait à mettre à exécution son acte du revenu, il ne connaissait plus d'autre remède que l'indépendance de l'Amérique.

(1) Comparez A. Eliot à T. Hollis, 29 janv. 1769.

(2) Samuel Adams, sous la signature de Shippens, dans la *Gazette de Boston* du 30 janv. 1769; 722, 2, 1, 2 et 3.

(3) N. Rogers à W. S. Johnson, 12 janv. 1769.

Lord North, tout en craignant de frapper, désirait intimider. Il ne voulut pas permettre que l'on produisît avec les autres documents américains une pétition du conseil du Massachusetts (1) pour le rappel de l'acte de Townshend ; il ne voulut pas non plus accueillir une pétition contestant l'application aux colonies de l'acte de Henri VIII ; et le 26 janvier, après un délai de plusieurs semaines, il demanda à la chambre des communes d'approuver les résolutions et l'adresse de la chambre des lords (2). « Aucun homme de loi, » dit Dowdeswell, « ne les justifiera ; il n'y a que la chambre des lords qui, ne se préoccupant que de sa dignité, ait pu leur donner le jour. « Supposons, » dit Edmond Burke, « que vous fassiez traduire ici deux ou trois de ces malheureux, qu'adviendra-t-il des autres? *Qu'on me livre les têtes des principaux meneurs*, s'écriait le duc d'Albe ; ces têtes ont prouvé qu'elles étaient des têtes d'hydres. Supposons qu'on transporte ici un Américain du chef de haute trahison ; si ses témoins ne comparaissent pas, il ne peut obtenir un bon jugement. Dieu et la nature vous sont opposés. » Grenville parla contre l'adresse et se moqua de l'ensemble du plan ; ce n'était autre chose, selon lui, que « des paroles de colère, » et il fallait les imputer à la sagesse des fous. » Lord North, en réponse, assuma la responsabilité de la mesure, refusa « de jamais céder un iota de l'autorité de la Grande Bretagne, » il promit d'excellents résultats en Amérique du refus de rappeler l'acte du revenu.

« Il n'est pas question d'une seule colonie récalcitrante, »

(1) Cavendish, *Débats*, I, 185, etc.

(2) *Histoire parlementaire*, XVI, 485, etc. Lettres MSS. et journal de W. S. Johnson ; Cavendish, *Débats*, I, 190, etc. Thomas Pownall à S. Cooper, 30 janv. 1769 ; T. Whately à Hutchinson, 11 fév. 1769.

s'écria Barré; « tout le pays est mûr pour la révolte. Venons au véritable point. Les Américains sont-ils convenablement matière à taxation? Je pense que non. Je le déclare solennellement, je crois qu'ils ne se soumettront à aucune loi qui leur sera imposée en vue de se procurer un revenu.

« Dans une occasion précédente, le noble lord nous a dit qu'il n'écouterait aucune proposition pour le rappel, tant qu'il ne verrait pas l'Amérique courbée à ses pieds. Il n'est pas aussi facile d'en arriver là que quelques-uns se l'imaginent; les Américains sont un peuple nombreux, respectable, brave, libre. Mais quand même cela serait aussi aisé, y a-t-il un ami de son pays qui puisse réellement désirer voir l'Amérique ainsi humiliée? Dans une pareille situation, elle ne servirait qu'à attester votre vengeance et votre folie. Pour ma part, l'Amérique que je veux voir, c'est l'Amérique grandissant et prospérant, levant la tête avec grâce et dignité, proclamant librement et fermement ses droits à votre barre, revendiquant ses libertés, invoquant ses services, et ayant la conscience de sa valeur. Voilà l'Amérique qui se sentira disposée à combattre avec vous sur le champ de bataille, à vous appuyer quand vous serez rudement pourchassés par quelque ennemi puissant, et qui par son industrie sera à même de consommer vos produits, de soutenir votre commerce, de répandre la richesse et la splendeur dans vos villes et vos cités. Si nous ne changeons pas de conduite envers elle, l'Amérique se séparera de nous. Je le répte, si vous ne rappelez pas cette loi, vous courez risque de perdre l'Amérique. »

Son raisonnement était juste, son langage coulant et plein de force, sa voix et son geste animés; échauffé par la grandeur de son sujet, il charma tous ceux qui l'entendirent; pourtant les résolutions furent adoptées en comité par près

de trois voix contre une et l'adresse passa à une forte majorité (1).

L'adoption de cette politique vindicative et impraticable réveilla la vigilance de la France. « La tentative de s'emparer des défenseurs des libertés américaines, » dit l'ambassadeur de ce pays à Choiseul, « précipitera la révolution. Quelle sera l'indignation des Américains, quand ils apprendront que la Grande Bretagne, sans accueillir leurs représentations, sans écouter leurs agents, les traite en esclaves et les condamne comme des rebelles! Jamais ils nė reconnaîtront le droit auquel prétend le parlement; si même ils le supportent patiemment, au fond du cœur, ils n'aspireront qu'à l'indépendance et ils ne voudront posséder d'autres pays que le désert fertilisé par leur activité. Désormais les colonies sont divisées d'intérêts et de principes avec la métropole; et à la première occasion les liens de leur dépendance se briseront. L'Espagne et la France devraient adopter à leur égard des principes généraux totalement différents de ceux qui ont été invoqués jusqu'à présent; et même, au risque de quelques inconvénients momentanés, elles devraient se départir de l'ancienne législation prohibitive du commerce. Les deux cours doivent examiner s'il est de leur intérêt de seconder la révolution qui menace l'Angleterre, au risque des conséquences qui peuvent en résulter un peu plus tard pour le nouveau monde tout entier; et si l'affaiblissement d'un ennemi commun peut compenser le danger d'un pareil exemple pour leurs propres colonies.

« Si cette question est résolue affirmativement, il ne faut négliger aucune précaution de profiter des circonstances favorables, que l'imprudence seule a pu susciter et que la

(1) W. S. Johnson au gouverneur Pitkin, 19 fév. 1769. Journal de W. S. Johnson, à la date du vendredi, 27 janv. 1769.

sagesse humaine aurait à peine pu prévoir. Les remèdes irritants appliqués par le parlement d'Angleterre, l'esprit de révolte, et bien plus encore le mépris témoigné par un peuple factieux pour une administration irrésolue et humiliée, la désunion et l'indécision qui règnent dans le cabinet anglais, la faiblesse et l'instabilité reconnue des principes du gouvernement du roi, tout présage des calamités prochaines pour l'Angleterre; le seul homme dont le génie aurait encore pu être redoutable, est éloigné des affaires et miné par la goutte; la situation de son esprit est d'ailleurs un problème. Les autres, que la naissance, le crédit, la richesse ou l'éloquence peuvent destiner aux postes élevés, nous sont connus, et pas un d'entre eux ne nous semble, selon toute probabilité, devoir devenir un ennemi formidable (1). »

Cette lettre de Du Châtelet à Choiseul n'était inspirée ni par les courtisans, ni par les parlements, ni par l'aristocratie, ni même par la bourgeoisie de la France; c'était la philosophie du dix-huitième siècle, la sagesse mûrie des temps écoulés depuis Descartes jusqu'à Turgot, proférant ses oracles et ses conseils dans les palais des monarques absolus. Elle excita la curiosité et la plus vive attention de Louis XV et de tous les membres de son conseil. Un extrait en fut envoyé à Madrid, pour s'assurer des sentiments et des intentions du roi catholique; le ministre de la marine et le ministre des finances reçurent l'ordre de consulter les chambres de commerce du royaume; de son côté, Choiseul, comprenant la nouveauté d'un système fondé sur le principe de la liberté du commerce, cherchait de toute part autour de lui des arguments et des motifs de nature à prévaloir sur des préjugés héréditaires (2).

(1) Du Châtelet à Choiseul, Londres, 28 janv. 1769.
(2) Choiseul à Du Châtelet, 6 fév. 1769.

Tandis que l'on examinait ces propositions, la situation de l'Amérique devint de nouveau l'objet d'une discussion à la chambre des communes (1); une fois de plus, le 8 février, de vigoureux efforts se tentèrent pour prouver l'illégalité et la cruauté qu'il y aurait à traduire des Américains en jugement en leur faisant traverser l'Atlantique.

« Ils peuvent se sauver eux-mêmes, » dit Rose Fuller, « en allant encore plus loin et en faisant décider la question par les armes. » — « Vous n'avez pas le droit de taxer les colonies, » répéta Beckford, « le système adopté n'a pas rapporté un seul schelling à l'échiquier; l'argent est dévoré tout entier par les fonctionnaires chargés de le percevoir. » — « Vos mesures, » s'écria Phipps, après un admirable exposé, « sont mieux calculées pour exciter que pour étouffer une rébellion. Il est de notre devoir de nous interposer entre la victime et l'autel. » — « Le statut de la trente-cinquième année du règne de Henri VIII, » fit observer Frédéric Montagu, « a passé à l'époque la plus néfaste du règne le plus odieux, quand la soif du sang avait échauffé le tempérament féroce de Henri. » « L'acte en question, » déclara sir William Meredith, « ne s'étend pas à l'Amérique; et si j'étais Américain, je ne m'y soumettrais pas. » Dans l'autre sens, on n'insista guère que sur un point, c'est que toute concession compromettrait l'acte de navigation; puis le parlement anglais, après une longue délibération, refusant, à une grande majorité, de s'occuper du redressement des griefs de l'Amérique, pria le roi de faire faire à Boston une enquête au sujet des faits de trahison, et de traduire les accusés en jugement devant une commission spéciale, loin de leur pays, de leurs parents, de leurs amis et de leurs témoins. On espérait faire trembler

(1) Cavendish, *Débats*, I, 207, etc. W. S. Johnson au gouverneur Pitkin, 9 fév. 1769.

Boston et terrifier ses ardents patriotes, par la crainte d'être poursuivis à Westminster Hall et pendus à Tyburn.

La presse à son tour lança dans le public une réponse (1) aux *Lettres du fermier*, réponse soigneusement élaborée, dont le bureau de commerce fournit les matériaux (2) et dont Grenville lui-même rédigea l'argument constitutionnel (3). « Je suis tenté, » avoua Knox, le champion du ministère, « de contester qu'il y ait le moins du monde dans la constitution anglaise quelque chose comme une représentation ; tant que cette idée de représentation ne sera pas effacée, il sera très difficile de convaincre, soit les colonies, soit le peuple anglais, qu'on n'aît pas commis d'injustice envers les colonies (4). » La question de la liberté anglaise et de la liberté américaine était identique. Dans le zèle qu'on déployait contre l'Amérique, on était tout disposé à mettre en question le principe du gouvernement représentatif en Angleterre ; l'amour de l'ordre commençait à trouver des apologistes « du gouvernement absolu (5). »

Tandis que l'Angleterre fortifiait son système commercial restrictif avec la vigilance la plus soupçonneuse (6), Du Châtelet continuait à recommander à Choiseul de recourir à la liberté du commerce comme à un grand moyen libérateur des colonies. « La question, » disait-il, « ne peut être sou-

(1) Le différend entre la Grande Bretagne et ses colonies examiné, etc., etc., 1769.

(2) J. Mauduit à Hutchinson, 10 fév. 1769.

(3) Grenville rédigea la partie comprise de la page 67 à la page 86 inclusivement. Knox, *Papiers d'État extra-officiels*, Appendice de la partie II, page 15.

(4) Knox dans les *Documents des Grenvilles*, IV, 336, 337.

(5) Whately à Grenville, 25 mars 1769 ; dans les *Documents des Grenvilles*, IV, 417.

(6) T. Bradshaw à R. Sutton, esq., 25 fév. 1769 ; *Livre des lettres de la trésorerie*, XXIV, 106.

mise à la décision des chambres du commerce. Nous connaissons leurs principes. Elles envisagent tout ce qui dans le commerce colonial ne tourne pas exclusivement au profit du royaume, comme contraire au but pour lequel les colonies ont été établies, et comme une soustraction faite à l'État. La pratique de ces maximes est impossible. Les besoins du commerce sont plus forts que les lois du commerce. Le Nord de l'Amérique peut seul fournir des produits au Sud. C'est le seul point de vue sous lequel on peut envisager la cession du Canada comme un perte pour la France; mais cette cession se trouvera un jour amplement compensée, si elle est cause de la rébellion et de l'indépendance des colonies anglaises, ce qui devient de jour en jour plus probable et plus imminent (1). » En même temps le monde parisien était animé d'enthousiasme pour les Américains et d'admiration pour leurs illustres défenseurs (2).

Mais l'Espagne qui avait été le créateur du système protecteur, était restée le ferme soutien de cette politique restrictive, par laquelle, au milieu de toutes les sources de richesse, elle s'était appauvrie. Dès la première ouverture de laisser le commerce colonial libre, elle redouta l'exportation en contrebande de l'or et de l'argent : « La position et la force des pays occupés par les Américains, » répondit Grimaldi, le ministre d'Espagne, » excitent fortement l'alarme pour les riches possessions espagnoles situées sur leurs frontières. Ils ont déjà introduit leurs grains et leur vin dans nos colonies par un commerce interlope. Si cette importation doit se légaliser et s'étendre à d'autres objets de commerce, elle accroîtra d'une manière efficace la puissance et la prospérité d'un voisin, déjà trop redoutable. De plus,

(1) Du Châtelet à Choiseul, 17 fév. 1769.
(2) Extrait d'une lettre de Londres, du 5 avril 1769

il est probable que si ce voisin se sépare de sa métropole, il adoptera la forme républicaine du gouvernement; or une république est un gouvernement dangereux, à cause de la sagesse, de la consistance et de la fermeté des mesures qu'il produirait pour réaliser tous les projets de conquête qu'il formerait naturellement (1). »

C'était l'opinion bien arrêtée de l'Espagne, et elle s'y attacha étroitement. Elle partageait le continent de l'Amérique du Nord avec l'Angleterre et elle se plut à voir « son ennemie » embarrassée dans une guerre avec les colonies anglaises; mais tout en redoutant beaucoup l'Angleterre, elle redouta encore plus l'Amérique, dès le premier moment; elle préférait pour voisin une colonie dépendante à une colonie indépendante; aussi l'Espagne fut-elle plus tardive que la Grande Bretagne elle-même à reconnaître notre existence nationale.

(1) D'Ossun à Choiseul, Madrid, 20 fév. 1769. Une copie de cette lettre se trouve dans les Archives françaises, Angleterre, T. 485, p. 473. L'original se trouve dans les liasses intitulées « Espagne, » T. 556. Comparez Choiseul à Du Châtelet, 14 mars 1769.

CHAPITRE XL

LA VIRGINIE VIENT EN AIDE AU MASSACHUSETTS. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH. (1769).

L'Espagne se décide à recouvrer la Nouvelle Orléans. — Du Châtelet et Choiseul en souhaitent l'indépendance. — Contrats de l'Angleterre et de l'Espagne. — Fermeté des colonies. — Le ministère n'a point de système. — Choiseul avertit l'Angleterre de prendre garde à l'ambition de la Russie. — Les colonies forment des pactes de non-importation. — Rappel de l'acte du revenu repoussé. — L'affaire de Wilkes. — Le cabinet vote pour le maintien du droit sur le thé. — Réunion de la législature de la Virginie. — Ses résolutions et sa circulaire. — Son accord de non-importation.

Les nouvelles de la rébellion de la Nouvelle Orléans attirèrent la plus sérieuse attention du conseil du roi d'Espagne et hâtèrent sa décision (1). Le cabinet, à une voix près, fut d'accord qu'il fallait conserver la Louisiane, comme un grenier pour la Havane et Porto Rico, comme un préservatif contre le commerce de contrebande de la France et comme une barrière propre à écarter les empiétements des Anglais,

(1) Grimaldi à Fuentes dans Gayarré.

grâce à la ligne incontestable de démarcation tracée par un grand fleuve.

« Plus que jamais, » dit le duc d'Albe, « le monde, et spécialement l'Amérique, doit voir que le roi peut et veut réprimer l'intention même de lui manquer de respect. » « Si la France recouvrait la Louisiane, » dit Masones de Lima, « elle l'annexerait aux colonies anglaises, ou en conserverait l'indépendance (1). » « Une république dans la Louisiane, » fit observer D'Aranda, « serait indépendante des puissances européennes, qui toutes cultiveraient son amitié et soutiendraient son existence. Elle accroîtrait sa population, agrandirait ses limites, et se transformerait en un État riche, florissant et libre, faisant contraste avec nos provinces épuisées. Par suite de l'exemple qu'ils auraient sous les yeux, les habitants de notre vaste possession du Mexique seraient amenés à réfléchir sur l'absence totale du commerce, sur les extorsions de leurs gouverneurs, sur le peu de considération dont ils sont entourés, sur le petit nombre d'emplois qu'il leur est permis de remplir; ils détesteraient encore davantage la domination espagnole et songeraient à la braver avec sécurité. Si, en améliorant le gouvernement des provinces mexicaines et la condition de leurs habitants, nous parvenions à éviter cette funeste révolution, la Louisiane n'en trafiquerait pas moins avec les ports de notre côte et puis par terre avec le Texas et le Nouveau Mexique, enfin, par l'intermédiaire de ces derniers avec le Vieux Mexique. Entre la Louisiane et le Mexique il n'y a pas de limites bien établies; les rebelles, s'ils restent comme ils sont, auront un prétexte pour réclamer une extension arbitraire de territoire (2). » Il conseilla donc de réduire la

(1) Gayarré, *la Louisiane*, III, 248, 249.
(2) *Id.*, *ibid.*, III, 255, 256.

colonie, mais de laisser la Nouvelle Orléans dans un tel état d'insignifiance qu'elle n'attirerait aucune attaque.

Le roi accepta la décision de son cabinet, en ajoutant qu'il craignait que l'exemple de la Louisiane n'exerçât de l'influence sur les colonies « d'autres puissances, » dans lesquelles il discernait « un sujet » naissant « de sédition et d'indépendance (1). » Le cabinet français, lui, poursuivait un ordre d'idées tout différent.

« Voici, » dit un de ses conseillers, « une heureuse occasion de diviser l'empire anglais, en mettant sous les yeux de ses colonies le spectacle intéressant de deux potentats, qui de commun accord tolèrent, protégent et daignent proférer le mot puissant de liberté. La guerre entre la France et l'Angleterre rattacherait plus fortement ces contrées à leur métropole. L'exemple du bonheur les attirera à l'indépendance vers laquelle elles tendent. En les portant à avoir confiance en la France et l'Espagne, elles oseront davantage et l'oseront plus tôt. Rien ne peut mieux inspirer cette confiance que d'établir la liberté dans la Louisiane (2) et d'ouvrir le port de la Nouvelle Orléans aux gens de toute nation et de toute religion (3).

« La passion d'étendre sa domination ne doit pas faire oublier à l'Espagne, qu'une colonie mécontente et mal gardée ne peut arrêter la marche des Anglais et constituera une dépense sans profit. Si nous devions reprendre la Louisiane, nos meilleurs efforts produiraient moins que le charme de la liberté. Sans le mot magique de liberté, ce territoire ne deviendra jamais plus qu'une simple ligne de démarcation. La

(1) Gayarré, *Hist. de la Louisiane*, II, 266.

(2) Idée sur l'opposition trouvée par les Espagnols à la Louisiane, Archives françaises, Angleterre.

(3) « La Nouvelle Orléans serait ouverte à toutes les nations et à toutes les religions. »

rigueur le jetterait dans le désespoir et dans les bras des Anglais. Accorder volontairement ce que le parlement anglais refuse orgueilleusement, assimiler la Nouvelle Orléans, par son organisation, à la plus libre des colonies anglaises, lui donner ce que celles-ci ont de plus cher, faire davantage encore, l'affranchir et y maintenir invariablement des privilèges capables de séduire les Anglais et les Américains, c'est armer l'Amérique contre l'Angleterre, en ne risquant rien que ce qui autrement serait resté négligé. » Tous les Français trouvaient dans leur cœur une excuse pour les insurgés et se sentaient disposés à applaudir à leur ivresse de nationalité et à leur courage. Choiseul permit à leurs députés de séjourner à Paris et de publier leurs griefs; et il communiqua à l'ambassadeur en Angleterre le projet de république des bords du Mississipi (1).

Cette idée et le raisonnement à l'appui plurent infiniment à Du Châtelet. « L'Espagne, » dit-il, « ne peut jamais tirer profit de la Louisiane. Elle ne veut ni ne peut prendre des mesures efficaces pour la colonisation et la civilisation de cette contrée. Elle n'a pas assez d'habitants pour y fournir des émigrants et les principes religieux et politiques de son gouvernement en écarteront toujours les étrangers et même les Français. Sous la domination espagnole, la vaste étendue de territoire cédée par la France à l'Espagne sur les rives du Mississipi deviendra bientôt un désert.

« Les dépenses des colonies ne se remboursent qu'au moyen du commerce; or le commerce de la Louisiane, sous la rigueur des lois prohibitives espagnoles, se réduira de jour en jour davantage à rien. L'Espagne fera donc un excellent marché, si elle accorde la liberté aux habitants de la

(1) Choiseul à Du Châtelet, 14 mars 1769.

Louisiane et si elle leur permet de se former en république. Rien ne peut aussi sûrement les préserver de tomber sous la domination anglaise, que de leur faire chérir la protection de l'Espagne et la douceur de l'indépendance.

« L'exemple d'une nation libre et heureuse, sous le protectorat de deux puissants monarques, sans restriction apportée à son commerce, sans autres taxes que les taxes exigées par les besoins de l'État et de la défense commune, sans autre dépendance vis-à-vis de l'Europe que celle qui résulte des nécessités de la protection, serait un spectacle séduisant pour les colonies anglaises; or ce spectacle exhibé à leurs portes mêmes, hâtera l'époque de leur révolution (1). »

Mais tandis que les hommes d'État de la France se complaisaient à la pensée de fonder à la Nouvelle Orléans une république commerciale semblable à Venise ou à Amsterdam, pour servir de lieu de refuge aux mécontents de toutes les religions et de toutes les langues, l'Espagne ne prit conseil que de son orgueil. « Le monde doit voir, » dit le roi catholique, « que, sans aucune assistance, je puis dompter l'audace de la sédition (2). » Connaissant les vues des ministres français, il dissimula son projet en ne faisant faire aucuns préparatifs militaires à Cadix, et il envoya en toute hâte Alexandre O'Reilly à Cuba, avec l'ordre d'extirper de la Nouvelle Orléans le sentiment de l'indépendance.

L'Angleterre s'était montrée supérieure dans la guerre, non seulement à l'Espagne, mais aux forces combinées de l'Espagne et de la France. Sa marine était la meilleure du monde, son armée formidable. Ne pourrait-elle pas, à son

(1) Du Châtelet à Choiseul, 17 mars 1769. « Idée sur l'opposition trouvée par les Espagnols à la Louisiane. »

(2) Grimaldi à Fuentes, 1769; Gayarré, II, 267.

tour dompter cette insolente ville de Boston, en supprimer les écoles libres, en fermer l'hôtel de ville, en confisquer les libertés, en traîner les patriotes au gibet, et substituer à la place de la vie, de l'esprit remuant d'entreprise, de l'ardente charité et de l'esprit libéral de cette ville morale et industrieuse, la monotonie paisible d'une obéissance servile? L'Angleterre ne pouvait pas faire ce qu'un despotisme plus faible pouvait entreprendre sans défiance. Elle se refrénait elle-même. Le ministère voulait en partie l'abrogation de la charte du Massachusetts; or les légistes déclaraient que rien n'avait été fait pour justifier pareille confiscation. Il réclamait à grands cris des victimes judiciaires; or les légistes disaient qu'il n'y avait pas eu de trahison commise. Il songeait à recourir aux armes du pouvoir; et il se sentait gêné par la nécessité des débats parlementaires. Toute faible et vacillante par le nombre qu'était l'opposition, elle exprimait le langage de la constitution anglaise et le sentiment du peuple anglais, quand elle parlait de liberté; et elle divisait le ministère, quand elle conseillait la modération. L'Angleterre était un pays de liberté et de droit, et la question soulevée entre elle et les colonies devait s'y traduire à la barre de la raison. L'Espagne pouvait envoyer une armée et un tribunal spécial pour séquestrer des biens et exécuter des patriotes. L'Angleterre devait faire comparaître ses accusés devant un jury; et la nécessité même de découvrir dans les livres des statuts une vieille ordonnance de Henri VIII, tout en aboutissant à présenter une mesure trop absurbe, en même temps que trop tyrannique, pour pouvoir être mise à exécution, prouvait la suprématie de la loi, dont le pétulant ministère devait respecter les entraves.

Les patriotes de Boston ne perdirent pas un instant l'espoir de recouvrer leurs droits, d'obtenir, de l'assenti-

ment de l'Angleterre, leur indépendance. « Les résolutions » du parlement tombaient sur eux comme autant de coups de foudre, mais ils n'en restaient pas moins inébranlables. Ces Olivériens, » dit un royaliste, « commencent à se croire des Corses et résisteront jusqu'au sang (1). » John Adams (2), quoique désireux d'avancer dans sa profession, dédaigna de servir le roi, et ses confrères au barreau se rendirent « indignes de la faveur du gouvernement, » en « encourageant » « le parti démocratique (3). » La population de la rive voisine de Lexington prit, dans son meeting annuel, la résolution de ne plus boire du thé, tant que l'acte inconstitutionnel du revenu ne serait pas rappelé (4). Lors de l'anniversaire du rappel de l'acte du timbre, Samuel Adams exposa en public le dommage causé aux Américains par la combinaison du pouvoir de taxation avec le monopole du commerce, et par la mise en vigueur de ces deux mesures à l'aide de flottes, d'armées, de commissaires, de gardes-côtes, de juges de l'amirauté et d'un essaim de petits fonctionnaires, dont l'insolence et la rapacité étaient devenues intolérables. « Il signala, d'une part, la faiblesse de la Grande Bretagne, résultant de la corruption, de sa dette, de ses divisions intestines, de son insuffisance de denrées alimentaires, de son défaut d'alliances, et de l'autre, la situation des colonies américaines, la diversité de leur climat, de leur sol, de leurs produits, le rapide accroissement de leur population, et les vertus de leurs habitants; puis il exprima publiquement sa conviction, que la conduite de la vieille Angleterre était « autorisée et prescrite par l'impéné-

(1) Dr Johnson du Connecticut à son fils, 7 mars 1769.
(2) Comparez John Adams, *Autobiographie*, *Œuvres*, II.
(3) Bernard à Hillsborough, 5 mars 1769.
(4) *Gazette de Boston*, 27 mars 1769.

trable sagesse du Tout-Puissant pour hâter » l'indépendance de l'Amérique (1).

L'intrépide calviniste savait bien vers quel but il tendait ; mais le ministère anglais n'avait pas de système. « Nous n'avons qu'un seul mot d'ordre, c'est notre souveraineté, » écrivait Thomas Pownall, résumant l'opinion de tous les partis (2); « et il produit le même effet qu'un mot, qui chaque fois qu'il est prononcé devant un fou, met celui-ci en fureur et le jette dans un état de paroxisme. » La représentation du New York, quoique rédigée avec circonspection, fut donc repoussée par la chambre des communes, parce qu'elle révoquait en doute le droit du parlement de taxer l'Amérique. Mais après l'affirmation de cette souveraineté, le ministère terrifié par le rétablissement de Chatham, qui alarmait Camden et Grafton, et par les plaintes des marchands au sujet de la diminution des exportations, se contenta de la sanction de ses mesures par le parlement, désira mettre fin aux contestations avec les colonies et chercha à les endormir et à les apaiser. Le plan de changer la charte du Massachusetts, ce plan auquel Hillsborough s'était définitivement arrêté (3), fut pour le moment mis à l'écart; on transmit à Gage l'ordre discrétionnaire de « renvoyer à Halifax les deux régiments qui étaient venus de cette place, et de rétablir le roulement régulier en expédiant deux autres régiments en Irlande (4). » On abandonna et on rappela Bernard, et on promit, en outre, aux marchands de Londres que dorénavant il ne serait plus employé dans les colonies; le gouver-

(1) *Gazette de Providence*, 18 mars; *Gazette de Boston*, 27 mars 1769; Bernard à Hillsborough, 27 mars 1769. Comparez W. S. Johnson au Dr Benjamin Gale, 10 avril 1769.

(2) T. Pownall à Cooper, 22 mars 1769.

(3) Hutchinson à J. Williams de Hatfield, 29 janv. 1769.

(4) Hillsborough à Gage, 24 mars 1769.

nement du Massachusetts devait être confié à Hutchinson, citoyen natif de Boston. Le New York devait se voir rassuré par la confirmation de sa juridiction sur le Vermont et par la permission d'émettre du papier-monnaie; la Virginie enfin, par une plus grande extension de frontière à l'Ouest.

En même temps l'Angleterre déclara chercher à établir une bonne entente avec la France. Mais Choiseul se souvenait trop bien des incidents de la dernière guerre de Sept ans. « La haine et la jalousie, » dit-il dans les instructions qu'il donna à l'ambassadeur français, « inspirent à l'Angleterre le désir d'affaiblir et d'humilier la puissance de la France, dont elle est la rivale la plus passionnée et l'ennemie la plus implacable. Rappelez-vous, monsieur, les événements de 1755. Au moment où la cour de Londres professait des sentiments d'une extrême modération et négociait avec nous pour arranger à l'amiable nos différends au sujet de l'Acadie, elle a honteusement et sans déclaration de guerre fait mettre à la voile une escadre, avec l'ordre d'attaquer les navires que nous avions envoyés en Amérique sous la garantie des traités et sous la sauvegarde du droit naturel et de la bonne foi publique. Cette époque odieuse peut recommencer; et le ministère anglais a donné des preuves de son habileté dans l'art de masquer, sous un amour avoué de la paix, le dessein arrêté de faire la guerre (1). »

Il invoqua aussi les efforts reconnus et persistants de l'Angleterre, pour contrebalancer l'influence de la France par une alliance avec le Nord de l'Europe. Du Châtelet essaya de communiquer au secrétaire d'État anglais une idée juste de la politique de la Russie; mais c'était un désir arrêté chez Rochford, que l'impératrice retirât quelque avantage de la guerre contre les Turcs, se trouvât à même de disposer

(1) Choiseul à Du Châtelet, 14 mars 1769.

de tout le Nord, soit par la force, soit par la prédominance de son influence, et entrât alors en alliance avec la cour de Londres.

« Le secrétaire d'État anglais est dans l'erreur, » répondit Choiseul; « il n'envisage pas ces questions à ce point de vue plus élevé, qui devrait attirer l'attention d'un grand ministre. Rien ne peut être plus dangereux pour le bonheur et le repos de l'humanité, ni plus à redouter pour les principales puissances de l'Europe que le succès des armes et des projets ambitieux de la Russie. Loin de rechercher, dans une telle hypothèse, l'alliance et l'amitié de l'impératrice, il devrait être de leur intérêt le plus essentiel de s'unir pour diminuer sa force et détruire sa prépondérance. Si l'équilibre des puissances, cette expression sans signification, inventée par Guillaume III, lors de son avénement au trône d'Angleterre, pour soulever toute l'Europe contre la France, a jamais pu recevoir une juste application, et si cette prétendue balance de pouvoir pouvait être renversée, ce serait par le prodigieux accroissement de la force matérielle et morale de le Russie. Elle travaille actuellement à asservir le Nord, et bientôt elle empiétera sur la liberté du Sud, à moins qu'on ne mette à temps une entrave réelle à sa passion désordonnée du despotisme.

« Au lieu de contribuer à l'agrandissement de la Russie, les principales cours devraient refréner son ambition et sa cupidité, qui peuvent jusqu'à un certain point réaliser l'idée chimérique, jadis attribuée à la France, de tendre à la monarchie universelle (1). »

Ainsi, la rivalité de l'Angleterre et de la France se manifestait en tout; cependant comme leurs positions étaient changées! Le cabinet français désirait relâcher les liens qui

(1) Choiseul à Du Châtelet, 16 avril 1769.

gênaient le commerce; le cabinet anglais voulait les resserrer. La France aspirait à défendre les libertés de l'Europe contre le danger venant de la monarchie russe; l'Angleterre encourageait la Russie dans ses conquêtes et l'invitait à devenir l'arbitre de l'Europe et du monde. La France souhaitait l'indépendance de toutes les possessions coloniales; l'Angleterre voulait retenir les siennes dans une dépendance plus complète encore qu'auparavant. Toutes deux désiraient la paix et toutes deux en avaient besoin; mais Choiseul regardait les offres de confiance de l'Angleterre comme un jargon sans portée, et craignant une rupture à tout moment, dès que cela pourrait contribuer à changer un ministère ou à assurer une majorité, il dit ouvertement aux Anglais, « que le roi de France et son ministère s'appliquaient sans relâche à maintenir la paix, mais ne perdaient jamais de vue que, pour conserver la paix, il était nécessaire de se trouver en position de soutenir une guerre (1). » L'Angleterre et la France devinrent de plus en plus méfiantes l'une vis à vis de l'autre; et tandis que la dernière s'abandonnait au courant des idées libérales, que le libre examen avait propagées, l'Angleterre oublia de plus en plus que sa grandeur dérivait de sa liberté.

La publication de quelques-unes des lettres américaines, que Beckford (2) avait mises sous les yeux du Parlement et fait copier, démasqua la duplicité de Bernard. La ville de Boston repoussa l'allégation qu'elle n'observait ses devoirs d'allégeance que par le « lien de la terreur et la force des armes. » Dans sa remontrance au roi, que Barré lui-même présenta, elle sollicita l'éloignement des troupes, la communication des griefs qu'on élevait contre elle et la faculté de

(1) Choiseul à Du Châtelet, 16 avril 1769.
(2) Hutchinson à Mauduit, 16 avril 1769.

se défendre; car la justice et la loi s'opposaient à ce qu'elle fût condamnée sans être entendue.

Le conseil également justifia sans retard, avec calme et à l'unanimité, la province et sa propre conduite. Il prouva son respect constant pour la loi; il mit en plein jour la duplicité indigne et la mesquine méchanceté de Bernard, sa disposition à tromper, ses assertions notoirement fausses, sa manière de détailler des anecdotes sans importance et mensongères, ses tentatives d'obtenir à l'aide d'un acte du parlement un pouvoir exorbitant et sans contrôle, enfin sa conspiration continuelle pour « le renversement de la constitution de la province (1). »

Tandis que le peuple du Massachusetts se sentait rempli d'indignation et de douleur à propos du complot formé contre sa charte, qui lui était plus chère que la fortune et la vie, lui et toutes ses colonies, les unes après les autres, menèrent à maturité l'accord de résister passivement à la taxation parlementaire.

Le lundi, 10 avril, l'assemblée générale du New York, sur la motion de Philip Livingstone, remercia les marchands de la ville et de la colonie, d'avoir suspendu tout commerce avec la Grande Bretagne (2). Ce même chef intrépide du parti patriote, aurait voulu ensuite renouveler les résolutions, qui avaient occasionné la dissolution de la dernière assemblée; mais il se vit lui-même renvoyé de l'assemblée actuelle, parce qu'il ne résidait pas dans le manoir par lequel il avait été réélu. Pourtant au milieu du conflit des factions, le système de non-importation fut rigoureusement observé.

(1) Le conseil à Hillsborough, 15 avril 1769; Bowdoin à Hillsborough, même date.

(2) Procès verbaux de l'Assemblée générale du New York, 21, 22. Hillsborough à Moore, 15 juillet 1769. Représentation du bureau du commerce au roi sur les résolutions.

Les marchands de Philadelphie adoptèrent actuellement, à l'unanimité, l'accord qu'ils avaient refusé quelques mois auparavant.

Ce mouvement se propagea régulièrement dans le Sud. A Mount Vernon, Washington modérait et pourtant encourageait, animait ceux qui l'entouraient. « Nos maîtres arrogants de la Grande Bretagne, » disait-il, « ne seront satisfaits que lorsqu'ils auront anéanti la liberté américaine. Il faudrait tenter quelque chose pour conserver cet héritage que nous avons reçu de nos ancêtres. Personne ne devrait hésiter un moment à recourir aux armes pour défendre un bien aussi précieux. Cependant les armes doivent être la dernière ressource. Nous avons déjà eu la preuve de l'inefficacité d'adresses au trône et de remontrances au parlement. Il nous reste à décider jusqu'à quel point nous réveillerons leur attention sur nos droits et priviléges, ou nous les alarmerons, en réduisant leur commerce et leurs manufactures à la détresse (1). » Puis s'étant concerté avec George Mason, son ami de cœur, il rédigea un plan à présenter à la Chambre des bourgeois de la Virginie, dans la prochaine session.

Tandis que l'indécision paralysait le ministère anglais, Thomas Pownall, le prédécesseur de Bernard comme gouverneur du Massachusetts, se mit en avant dans la Chambre des communes pour proposer le rappel qui pouvait rétablir l'harmonie. « Jamais une occasion aussi favorable ne se reproduira, » dit-il, avec une vérité parfaite. « Les colonies se liguent contre notre commerce et nos manufactures ; de nouvelles provocations auront lieu ; l'honneur anglais se trouvera plus profondément engagé. Que le Parlement donc, pour prévenir de nouvelles difficultés, rappelle immédiatement l'acte, termine le différend et procure la paix aux deux

(1) Washington à George Mason, 5 avril 1769 ; *Écrits*, II, 351.

pays. « Trecothick appuya la motion, en invoquant des raisons commerciales et en retraçant les différents moyens employés en Amérique pour empêcher la consommation des produits anglais et favoriser les leurs. « Nous ne consentirons point, » répondit lord North, à traiter ici cette question à cause des ligues formées en Amérique. Agir ainsi, ce serait fournir une nouvelle preuve de hâte, d'impatience, de légèreté et d'inconstance. Je ne vois rien d'anticommercial à faire payer un droit sur le thé par les Américains. »

Personne ne voulait défendre l'acte, peu de membres en pressèrent le rappel. Le parti de Rockingham tenait à le laisser subsister comme une source d'embarras pour les ministres. Conway proposa ensuite, comme terme moyen, de convenir qu'on le soumettrait à l'examen dans la prochaine session. « J'approuve ce moyen terme, » dit Beckford. « J'ai été le premier à dire que vous ne deviez pas taxer l'Amérique en vue d'un revenu. Le droit sur le thé, avec une armée considérable pour le faire percevoir, n'a produit dans la partie méridionale de l'Amérique que 294 livres 14 schellings; dans la partie septentrionale, il n'a rien produit du tout. » « Pour un misérable revenu, » s'écria lord Beauchamp, « nous perdons l'attachement de deux millions de gens. » « Nous avons trop longtemps placé notre confiance dans la terreur, » fit observer Jackson. « Je me lave les mains de l'accusation de sévérité, » dit lord North, « je ne voterai pas pour entretenir des espérances qui peuvent ne pas se réaliser. » « Si vous êtes disposé à rappeler cet acte, » répliqua Grenville en réponse à lord North, « pourquoi le maintenir en vigueur une heure de plus? Vous ne devez pas agir ainsi par colère ou mauvaise humeur. Pourquoi s'amuser et différer dans une affaire d'une importance aussi majeure? Pourquoi prétendre que la session est trop avancée, que ce

n'est pas le moment, quand les difficultés vont chaque jour en croissant? Si l'acte est injuste, ou que vous ne puissiez le maintenir, abandonnez-le courageusement. Si vous n'avez pas l'intention de lier les colonies par vos lois pour les cas de taxation, dites-le sincèrement aux Américains et conciliez-vous leur attachement. »

Lord North mit fin à la discussion en proposant de passer à l'ordre du jour sur la question soulevée (1). « L'administration anglaise n'aboutira à aucune décision, » écrivit Du Châtelet à Choiseul. « Elle poussera l'occasion par les épaules, jusqu'à ce que les Américains aient consolidé leur union et formé un plan général de résistance (2). »

La question se tourna sur la réalité du principe de la représentation. L'Amérique n'était pas seule à proclamer la liberté représentative; ce principe se trouvait en même temps violé en Angleterre. Les francs tenanciers du Middlesex avaient élu Wilkes pour représenter leur comté dans le parlement. Le roi voulut qu'il fût écarté et la chambre des communes le repoussa. Le peuple s'unit pour le soutenir; la cité de Londres fit de lui un de ses magistrats; il fut de nouveau réélu par le vote unanime du Middlesex. La chambre des communes décida que cette réélection était nulle et non avenue. L'opinion publique s'agita profondément; on s'entendit, à l'effet de « défendre le bill des droits » pour payer les dettes de Wilkes et les dépenses de son élection. Une troisième fois, il fut réélu à l'unanimité des suffrages, car celui qui avait eu l'intention de se porter comme son compétiteur n'eut pas le covrage de se présenter. Son élection fut de nouveau déclarée nulle. Dans une quatrième épreuve, il eut pour adversaire Luttrell; mais au poll il réunit presque

(1) W. S. Johnson au gouverneur Trumbull, 26 avril 1769.
(2) Du Châtelet à Choiseul, 21 avril 1769.

les trois quarts de tous les suffrages. La chambre des communes, cette fois, le déclara incapable de se porter comme candidat et reçut Luttrell à sa place. Cette privation de droits de Wilkes n'avait aucune valeur légale et violait le principe vital du gouvernement représentatif; en admettant Luttrell, la chambre confisquait et usurpait les immunités électorales du Middlesex; aussi Wilkes qui, s'il avait été abandonné à lui-même, serait tombé dans l'oubli, devint-il le personnage le plus éminent de l'Angleterre. La servilité du corps réputé jadis comme l'assemblée la plus auguste de l'Europe, prouva au monde entier qu'il n'était qu'une réunion de pensionnaires et de teneurs d'emplois, à la disposition du ministre (1). Pourtant l'administration, tout en ayant le parlement pour instrument docile, apprenait avec alarme combien le plan de résistance passive des Américains se propageait de tout côté. D'ailleurs Chatham pouvait reparaître, et les ministres, qui avaient été les hommes de son choix, se sentaient constamment exposés à ses réprimandes. Grafton et Camden, silencieux à la chambre des lords, insistèrent donc au sein du conseil, pour que l'on fît une tentative de conciliation avec les colonies. En conséquence, le 1er mai, le soir même de la prorogation du parlement, le cabinet discuta la politique qu'il s'agissait d'adopter définitivement.

Tous les membres furent d'accord que les droits sur les produits anglais, tels que le verre, le papier et les couleurs, étaient contraires aux vrais principes du commerce et devaient être supprimés; il ne restait plus de l'acte du revenu de Charles Townshend que le droit sur le thé; or celui-ci, éludé par la contrebande ou par l'abstention de consommer du thé, ne rapportait pas quinze cents dollars dans toute l'Amérique, — soit pas trois cents livres par an. Pourquoi main-

(1) W. S. Johnson à Robert Temple, II, 69.

tenir pareil droit, au prix de l'affection de treize provinces et de deux millions de colons? Grafton parla le premier et instamment en faveur du rappel ; Camden l'appuya avec non moins de vigueur. Granby et Conway se prononcèrent et votèrent dans le même sens, et sir Edward Hawke, qu'une indisposition empêchait d'assister à la réunion, était de leur avis. Si Grafton et Camden n'avaient pas consenti à éloigner Shelburne, la mesure aurait passé et l'indépendance de l'Amérique aurait été ajournée indéfiniment. Mais Rochford, le nouveau secrétaire d'État, se rangea avec Gower et Weymouth, du côté de Hillsborough. La terrible responsabilité d'une décision échut à lord North. Doué de dispositions clémentes et d'une rare intelligence, il était au fond du cœur partisan, on le savait, du rappel de la taxe sur le thé (1). Il voulait, et, à cette époque, il se proposait l'extension du projet de rappel aux autres droits (2); jamais, du reste, il ne se soumit au parti des Bedfords. Mais c'était un parti pris chez le roi de ne jamais redresser un grief, à moins qu'on ne lui en adressât la prière dans un esprit d'obéissance; or alors, et plusieurs années encore après, il prétendit que « pour sauvegarder le droit, il fallait toujours maintenir une taxe (3). » Il se montra si mécontent du vote de Grafton dans la circonstance actuelle, qu'à partir « de ce moment il se contenta de dicter sa volonté au duc, sans s'enquérir de son opinion, sur n'importe qu'elle mesure (4); » à son tour « lord Camden baissa considérablement dans l'estime du roi (5). »

(1) Lettres de Franklin du 18 mars 1770 et du 8 juin 1770, dans les *Écrits* de Franklin, VII, 467, 475.

(2) Lord North dans Cavendish, *Débats*, I, 485.

(3) Le roi à lord North, lettre que m'a communiquée lady Charlotte Lindsay.

(4) Grafton, *Autobiographie*, III, 34.

(5) *Id.*, *ibid.*, III, 34.

Les actes les plus discutables de la carrière publique de lord North furent dictés par « une trop facile condescendance, dont il ne sut jamais se corriger (1), — et par un défaut d'énergie à résister à l'influence de ceux qu'il aimait. » Ce fut le roi qui entraîna lord North, un des plus jeunes lords de la trésorerie, contrairement, — comme lui-même le déclara de la façon la plus solennelle, — à ses vœux les plus ardents et à ses intentions, dans cet instant même (2), à émettre au sein du cabinet son vote décisif contre le rappel, que le duc de Grafton, le chef de son bureau, avait proposé et défendu (3).

Maintenant, véritablement, le sort en était jeté. Ni le parti de Bedford ni le roi ne songèrent à abandonner le droit de taxer; et ils s'accrochèrent au droit sur le thé comme à la manifestation de leur despotique suprématie. « Nous ne pouvons rien concéder aux Américains, » dit Hillsborough, « sauf ce qu'ils demanderont la corde au cou (4). » « C'est une race de *convicts*, » dit le célèbre moraliste, Samuel Johnson, le pensionné, « et ils doivent nous être reconnaissants de ce que nous ne les faisons pas tous pendre (5). » On envoya sur-le-champ une circulaire à toutes les colonies, promettant, de la part du ministère, de ne plus imposer à l'Amérique de taxes pour un revenu, et de supprimer les droits sur le papier, le verre et les couleurs. Camden trouva à redire à la pièce, comme n'étant pas conçue en termes aussi conciliants que ceux de la minute du cabinet. Ce re-

(1) Lady Charlotte Lindsay à lord Brougham, 8 fév. 1839.

(2) Lord North, Cavendish, *Débats*, I, 485.

(3) Indépendamment de l'*Autobiographie* du duc de Grafton, consultez les discours du duc de Grafton et de Weymouth, à la chambre des lords, 5 mars 1776, dans Force, VI, 312.

(4) Du Châtelet à Choiseul, 12 mai 1769.

(5) Boswell, *Vie de Johnson*, 435.

proche n'était pas fondé, car le fond de la décision avait été sincèrement rendu. Des expressions plus mielleuses n'auraient été que de l'hypocrisie superflue. Camden aurait dû se blâmer lui-même. Quand il avait consenti à l'éloignement de Shelburne, il avait acquiescé à sa propre humiliation.

Le jour où le parlement était prorogé, la législature de la Virgine s'assemblait à Williamsburgh. Il y avait là de grands hommes; quelques-uns même comptaient parmi les plus grands; — comme Washington, Patrick Henry et, pour la première fois, Jefferson. Botetourt, le seul gouverneur qui, de mémoire d'homme, eût paru dans la Virginie, procéda à l'ouverture de la session, traîné dans une voiture d'apparat par six chevaux blancs; il vivait en parfaite intelligence avec le conseil; la chambre des bourgeois lui vota une adresse fort respectueuse; cinquante-deux convives furent invités à sa table, ce jour-là, et autant le lendemain (1). Il avait pris soin également de faire « un emploi judicieux » de la permission qu'il avait reçue de négocier avec les Cherokees pour l'extension des frontières.

Le différend en Amérique avait commencé par une demande des officiers de la douane au sujet des mandats d'assistance. Le Connecticut les avait refusés (2); le gouverneur et le conseil, qui composaient la cour suprême de la Virginie, écoutèrent les arguments pour et contre leur légalité, et le gouverneur, d'accord avec le conseil, reconnut qu'ils étaient illégaux (3).

Entre Botetourt et la législature tout se passa courtoisement. Pourtant l'assemblée n'oublia pas son devoir; soumettant à l'examen les résolutions et l'adresse proposées par

(1) Botetourt à Hillsborough, 10 mai 1769.
(2) Roger Sherman au Dr W. S. Johnson, 25 juin 1768.
(3) Botetourt au secrétaire d'État, 16 mai 1769.

Hillsborough, puis votées, à des majorités considérables, par les deux chambres du parlement, elle imagina, le 16 mai, une mesure qui servit d'exemple au continent.

Opposant à la déclaration du parlement une dénégation formelle, elle prétendit avoir le droit exclusif d'imposer des taxes aux habitants de la Virginie. Avec la même unanimité, elle proclama la légitimité et l'utilité de former une union des colonies dans l'intérêt des droits violés de l'Amérique. Elle mit à nu la tyrannie flagrante de l'application à l'Amérique du statut tombé en désuétude de Henri VIII; et elle avertit le roi des « dangers qui s'ensuivraient, » si n'importe qui, dans l'une ou l'autre partie de l'Amérique, devait être saisi et transporté au delà de l'Atlantique, pour être traduit en jugement. Elle consomma son œuvre en communiquant ses résolutions à toutes les législatures de l'Amérique et en réclamant leur concours (1).

Ces résolutions étaient calmes de ton, concises, simples et puissantes, si parfaites pour le fond et la forme, que le temps n'y a trouvé aucune omission à regretter, aucune amélioration à suggérer. La menace d'arrêter les patriotes, qui devait fournir un formidable instrument à la méchanceté et à la vengeance, perdit tout caractère d'intimidation; la déclaration et l'énergie de la Virginie consolidèrent l'union.

Si l'on se demande qui fut l'auteur de la mesure? Personne ne peut le dire. De grandes choses s'accomplirent, et elles s'accomplirent tranquillement, modestement, sans que l'on songeât à la gloire qu'elles méritaient (2). Si l'ancienne province avait gardé le silence, je ne prétends pas que le Massachusetts aurait peut-être faibli, mais à coup sûr la confiance mutuelle aurait manqué. La liberté américaine

(1) Hutchinson, Histoire du Massachusetts, III, 494.
(2) Jefferson, *Autobiographie*, dans ses *Écrits*, I, 4.

fut plus préparée par le courage des décisions que par le succès de la guerre. L'assemblée ne se sentit animée que d'un seul esprit, et ses résolutions furent l'acte même de la Virginie. Si elles avaient été formulées par les chefs mêmes des patriotes de la baie du Massachusetts, « elles n'auraient pu être plus propres à justifier leur conduite passée et à les encourager à la persévérance (1). »

Le lendemain matin, l'assemblée avait à peine eu le temps d'adopter une adresse au roi, que le gouverneur, informé de ce qu'il appelait « l'abominable mesure (2), » lui envoya un message ainsi conçu : « J'ai appris vos résolutions et j'augure mal de leur résultat; vous m'avez mis dans la nécessité de vous dissoudre et vous êtes par conséquent dissous (3). »

Les bourgeois de la Virginie ayant terminé ce qu'ils avaient pu faire en leur qualité officielle, se réunirent comme patriotes et amis, en prenant leur *speaker* pour président. Ils adoptèrent les résolutions que Washington avait apportées avec lui de Mount Vernon et qui constituaient un plan bien conçu, bien combiné et praticable de non-importation, tant que tous les actes « inconstitutionnels » du revenu ne seraient pas révoqués. Tel fut, en outre, leur zèle contre le commerce des esclaves, qu'ils prirent les uns vis-à-vis des autres l'engagement spécial de n'importer aucun esclave, ni d'acheter aucun esclave importé. Ces conventions furent signées par Peyton Randolph, Richard Bland, Archibald Cary, Robert Carter Nicholas, Richard Henry Lee, Washington, Carter Braxton, Henry, Jefferson, Nelson et tous les bourgeois de la Virginie réunis en assemblée (4); puis

(1) Hutchinson, *Histoire du Massachusetts*, III, 233.
(2) Botetourt à Hillsborough, 19 mai 1769.
(3) Wirt, *Vie de Patrick Henry*, 104.
(4) Burk, *Histoire de la Virginie*, III, 348, 349.

elles furent envoyées partout dans le pays pour être revêtues de la signature de tous les habitants de la colonie (1).

La voix de la vieille possession réveilla de son sommeil la « province si modérée » de la Pennsylvanie, qui exprima par l'intermédiaire de ses marchands son approbation de ce qui s'était fait. Le Delaware alla plus loin encore. Son assemblée adopta mot pour mot (2) les résolutions de la Virginie et toutes les colonies du Sud de la Virginie suivirent cet exemple en temps opportun (3).

(1) Comparez Washington au colonel Bassett, Mount Vernon, 18 juin 1769, dans Maxwell, *Registre historique de la Virginie*, III, 220.

(2) John Dickinson à Richard Henry Lee, 22 juin 1769. Vie de R. H Lee, I, 76, 77.

(3) Francis Alison à Ezra Stiles, 1er août 1769.

CHAPITRE XLI

RÉPUBLICANISME DANS L'EST ET L'OUEST — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH. (1769).

Mécontentement du Massachusetts de la présence des troupes. — Contestation de Bernard avec la législature. — Il l'envoie à Cambridge. — Elle refuse toute fourniture aux troupes. — Convention des marchands de ne rien importer. — Bernard rappelé. — Affaires de la Nouvelle Orléans. — Débarquement d'O'Reilly et de son armée. — Arrestations.—Procès et exécutions.—Recensement de la Nouvelle Orléans. — Les prisonniers de l'Ouest. — L'Illinois. — Les colonies du Connecticut. — Boons dans le Kentucky.

Le Massachusetts avait non seulement comme la Virginie à affirmer les droits de l'Amérique, mais aussi à effectuer l'éloignement des troupes de Boston, dans « les rues et les ruelles mêmes » de laquelle environ deux mille hommes avaient été envoyés, aussi bien au mépris de la saine politique (1) que d'un acte du parlement. Pendant plus de dix mois la colonie était restée sans assemblée.

Les serviteurs de la couronne, qui avaient placé leurs espérances dans le projet de transporter en Angleterre les

(1) Mahon, l'*Angleterre,* V, 406.

principaux fils de la liberté, étaient devenus timides et irrésolus (1). Les conciliabules secrets, tenus actuellemeut par Bernard avec Hutchinson (2), Oliver et Auchmuty, se terminaient toujours dans le « désespoir. » Ils avaient fourni « d'amples renseignements (3); » ils s'étaient montrés prêts à appliquer le statut de Henri VIII, et ils s'étaient persuadés que les délinquants d'un ordre inférieur auraient consulté leur sûreté en trahissant leurs chefs (4). Depuis que l'idée d'embarquer Samuel Adams, Otis et leurs adhérents les plus marquants pour leur faire passer l'Atlantique s'était évanouie, la cabale se trouvait sans plan de conduite. Les régiments qu'on avait envoyés à son instigation étaient déclarés inutiles, parce qu'ils restaient inactifs. Découragée par l'apparence de modération du gouvernement anglais, elle se plaignait de ce que ses accusations qui, à ce qu'elle pensait, avaient « été pleinement confirmées, n'avaient pourtant pas été envisagées, à Westminster, comme dénonçant des actes de haute trahison. »

Le choix des représentants trahit les sentiments de la population. Les habitants de Boston se concertèrent pour réclamer l'éloignement des troupes pendant l'élection; mais on se borna à consigner les soldats dans leurs campements, tant que le scrutin resta ouvert. Sur cinq cent huit votes, les quatre anciens représentants, Otis, Cushing, Samuel Adams et Hancock en obtinrent plus de cinq cents. Les élus reçurent pour instructions d'insister sur le départ de l'armée de la ville et de la province, et de ne pas consentir à la moindre dépense pour son entretien (5).

(1) Hutchinson, *Histoire*, III, 223.
(2) Bernard à Hillsborough, 25 mai 1769.
(3) Hutchinson, *Histoire*.
(4) Bernard à Hillsborough, 25 mai 1769.
(5) Bradford, *Histoire du Mass.*, I, 180.



Des quatre-vingt-douze qui avaient voté contre l'annulation des résolutions du Massachusetts, quatre-vingt-un, probablement tous ceux qui se portèrent candidats, se virent réélus; quant aux dix-sept partisans de l'annulation, cinq seulement furent nommés. Salem spécialement condamna la conduite de ses anciens représentants et leur substitua deux fils de la liberté. Cambridge chargea Thomas Gardner, son représentant, « d'employer tous ses efforts, pour que les droits de ses commettants pussent être transmis dans leur intégrité à la postérité la plus reculée; » et cet excellent patriote se montra fidèle à la ville de la Nouvelle Angleterre qui l'envoyait. Il ne faut pas que l'histoire se borne à faire l'éloge de ceux qui acquièrent de la gloire sur le champ de bataille ou des honneurs élevés dans l'État; une place doit être réservée à un laboureur comme Gardner, qui riche en vertus de la vie quotidienne, doué d'un courage calme et modeste, d'un caractère digne de confiance et sans prétention, fut arraché à la culture de ses champs pour prendre part à la législation et apporta dans sa tâche un esprit judicieux et un cœur simple et intrépide. — La ville de Roxbury recommanda l'établissement d'une correspondance entre la chambre des représentants du Massachusetts et les assemblées des autres provinces (1).

En attendant, Bernard reçut des lettres qui lui enlevaient l'espoir d'une nomination dans la Virginie et le rappelaient en Angleterre. Ce coup le frappa inopinément, au moment où il se procurait des colons pour ses terres vierges et où il se promettait une longue et paisible jouissance des émoluments de sa charge à l'abri de la force militaire. Fidèle à son caractère, il resta pour obtenir, si c'était possible, une allo-

(1) Bradford, *Histoire du Massachusetts*, I, 181.

cation d'une année de salaire en sa faveur et pour léguer le désordre à son successeur.

Le dernier jour de mai, la législature, avant même d'élire un greffier ou un *speaker*, se plaignit au gouverneur de la présence « d'une force armée de mer et de terre, dans le port et dans l'enceinte de la ville, pendant la session de l'assemblée (1). »

« Messieurs, » dit Bernard, en réponse à ce qu'il regardait comme une demande arrogante, « je n'ai point d'autorité sur les bâtiments de Sa Majesté dans ce port, ni sur ses troupes dans cette ville, et je ne puis donner d'ordres quelconques pour leur éloignement. » Lors de l'élection des conseillers, il ne désapprouva pas moins de onze nominations; parmi les exclus se trouvèrent Brattle et Bowdoin, qui avaient été choisis à l'unanimité des suffrages (2). La chambre examina alors la question de la présence dans le pays de troupes sur lesquelles le gouverneur avouait que le pouvoir civil de la province n'exerçait point d'autorité. Au même instant, Gage, à qui avait été confiée la faculté discrétionnaire de faire partir la force armée de Boston, ordonna à deux régiments de se rendre à Halifax, et requit de Bernard un avis écrit sur ce qu'il convenait de disposer, quant au restant des soldats (3).

Après quelques hésitations (4), et après en avoir conféré avec ses collègues, Bernard rapporta que dans « l'opinion de tous, l'éloignement des troupes en ce moment aurait des conséquences très dangereuses (5), et qu'il serait tout à fait

(1) Message de la chambre des représentants au gouverneur, 31 mai 1769, jour de l'élection générale.

(2) Bradford, *Histoire du Mass.*, I, 185.

(3) Gage à Mackay, 4 juin 1769; Mackay au gouv. Gage, 12 juin 1769.

(4) Bernard à Gage, 12 juin 1769.

(5) *Ibid.*, 19 juin 1769.

désastreux pour la cause de la couronne de les retirer de la ville de Boston. Deux régiments, un en ville, l'autre au fort, pourraient suffire (1).

Pendant cette discussion secrète, l'assemblée (2), dans un message au gouverneur, représenta que l'emploi de la force militaire pour faire exécuter les lois était incompatible avec l'esprit d'une constitution libre, et qu'une armée permanente, en tant qu'elle ne se trouvait pas placée sous le contrôle de l'autorité civile de la province, constituait un pouvoir absolu.

Bernard, dont le principal souci consistait à obtenir une année de salaire (3), et qui, pour le moment, nourrissait, à cause de son rappel soudain, de la défiance à l'égard de Hutchinson (4), répondit aux plaintes sur la présence des troupes, en ajournant la législature à Cambridge; puis, insistant sur ce qu'en vertu des instructions du roi, l'octroi des salaires devait former le premier acte de la session, il reprocha à la chambre « son inaction de quinze jours, » et par conséquent la perte de « temps et d'argent (5) » qu'elle avait causée par là.

« Nul temps, » répliqua la chambre, « ne peut être mieux employé qu'à sauvegarder les droits dérivés de la constitution anglaise; nul argent ne peut être mieux dépensé qu'à assurer cette vieille et véritable liberté anglaise, qui donne de la saveur à toute jouissance (6); » et elle repro-

(1) Bernard à Gage, 26 juin 1769 ; Gage à Hillsborough, n° 32.

(2) Réponse de la chambre des représentants au message du gouverneur du 31 mai 1769, 13 juin; dans Bradford, *Papiers d'État du Massachusetts*, 169, 171.

(3) Hutchinson à Bollan, 13 juin 1769.

(4) J. Williams de Hatfield à Hutchinson, 3 mai 1769.

(5) Message du gouverneur Bernard, 15 juin 1769. Bernard à Hutchinson, 17 juin.

(6) Message de la chambre des représentants au gouverneur, 19 juin 1769. Bradford, 172, 173.

duisit ses sentiments dans de véhémentes et formelles résolutions (1).

L'impatient gouverneur, avide de ses émoluments, plaça de nouveau sous les yeux des représentants ses frais d'entretien comme le premier objet de leurs délibérations (2). La chambre ne tint aucun compte de ses supplications; mais, à l'unanimité des voix, cent neuf membres étant présents, elle adressa une pétition au roi pour éloigner à jamais Bernard du gouvernement, et y énumèra contre lui un grand nombre de justes motifs de plaintes (3). Pendant ce temps-là, Bernard, sûr de la protection du roi et aveuglé par la cupidité, ne songeait avant tout qu'à obtenir une année de traitement. La semaine suivante, contrairement à l'avis de tous ceux qui l'entouraient, il communiqua à l'assemblée (4) l'ordre reçu par lui de se rendre en Angleterre; puis, citant une instruction royale au sujet des allocations provinciales, pour frais d'entretien du gouvernement, il accompagna sa nouvelle demande d'une année de salaire de la menace de ne donner son assentiment à aucun acte que la chambre ne l'eût votée.

La chambre, après avoir dédaigneusement rejeté sa requête (5), adopta, pour ainsi dire, mot à mot, les trois résolutions de la Virginie (6) sur la taxation (7), la correspon-

(1) Résolution de la chambre des représentants, 21 juin 1769; Bradford, 174.

(2) Message du gouverneur Bernard à la chambre des représentants, 21 juin 1769, Bradford, 175.

(3) Pétition de la chambre des représentants au roi, 27 juin 1769; Bradford, 188 et 195. Samuel Adams à Dennys de Berdt, 13 juillet 1769.

(4) Message du gouverneur, 28 juin 1769; Bradford, 175, 176.

(5) Réponse de la chambre des représentants, 4 juillet 1769; dans Bradford, 180, 181.

(6) Bradford, *Papiers d'État*, 176, 177 et 180.

(7) Comparez S. Cooper à T. Pownall, 12 juillet 1769.

dance intercoloniale et le jugement par jury de voisinage. Elle énuméra, en outre, ses griefs et déclara « l'établissement d'une armée permanente dans la colonie, en temps de paix, sans le consentement de son assemblée générale, comme une infraction aux droits du peuple, droits naturels et consacrés par une charte.

Bernard demanda (1) pour les troupes ainsi cantonnées à Boston contre la volonté de la province, les subsides que l'acte des billets de logements exigeait. « Soyez explicites et clairs, » dit-il dans un second message, « afin qu'il n'y ait pas de méprise (2). » L'acte du parlement, formellement invoqué de cette façon, était celui à l'occasion duquel on avait suspendu le pouvoir législatif de New York; c'était celui auquel d'autres colonies s'étaient en partie soumises. On avait envoyé des troupes à Boston pour faire exécuter les lois; leur arrivée avait été le résultat d'un ordre réfléchi du roi et de son ministère, et avait été spécialement prescrite par le parlement. On savait parfaitement quel était le corps où la haine pour l'Amérique se retranchait; l'issue des événements dépendait donc du sénat héréditaire de la Rome impériale moderne, et des légistes et fermiers auxquels l'élection annuelle du Massachusetts conférait le pouvoir législatif. L'un ou les autres devaient céder.

Après une mûre délibération, la chambre, au nombre exceptionnel de cent sept membres, et en présence, peut-on dire, du genre humain et des temps futurs, rendit la réponse suivante (3) : « Comme représentants, en vertu de la charte royale et par la nature de notre mandat, nous avons seuls le pouvoir d'octroyer tels subsides que nous croyons raison-

(1) Message de Bernard, 6 juillet 1769; Bradford, 183.

(2) *Ibid.*, 12 juillet 1769; Bradford, 183, 184.

(3) Réponse de la chambre des représentants aux messages du gouverneur des 6 et 12 juillet 1769; 15 juillet 1769.

nable; à cet égard nous sommes juges indépendants et libres, avec la faculté de suivre l'inspiration de notre propre intelligence, sans nous inquiéter des ordres d'autrui. — Votre Excellence doit donc nous excuser d'émettre la déclaration expresse que notre dignité, notre intérêt et plus encore les obligations que nous avons envers nos commettants, ne nous permettent pas d'accorder JAMAIS (1) d'allocations pour les fins mentionnées dans vos messages. »

« C'est à Sa Majesté, » répondit Bernard dans ses dernières paroles, « et si elle y consent, c'est à son parlement, qu'il faut en référer au sujet de votre violation des droits de la souveraineté impériale. Vous serez jugés d'après vos propres actes. Vos déclarations sont claires et explicites, et n'ont pas besoin de commentaires. » Là-dessus il prorogea la cour générale au 10 janvier. « Leur dernier message, » écrivit-il à Hillsborough, « dépasse toutes les bornes. »

Newport, dans le Rhode Island, fit preuve encore de hardiesse de résistance. Un bâtiment avec une cargaison de marchandises prohibées fut délivré des mains des officiers du revenu, dont on détruisit l'embarcation, nommée *Liberté* (2).

Au moment précisément où cette nouvelle parvenait à Boston, Bernard recevait la circulaire de Hillsborough promettant redressement de tous les griefs « réels » et le rappel des droits sur le verre, le papier et les couleurs, comme contraires aux vrais principes du commerce ; immédiatement il la rendit publique. En même temps les marchands, s'étant assemblés, le 27 juillet, votèrent à l'unanimité que ce

(2) Bradford, *Papiers d'État du Massachusetts*, 187.

(3) Hulton, Temple, Paxton au gouv. Pitkin, 7 août 1769. Affidavit de William Reid. Représentation des commissaires de l'enquête au roi, 22 juin 1773.

rappel partiel était insuffisant, puisque l'on devait conserver l'impôt sur le thé pour sauvegarder « le droit » de taxer; et il fut résolu de ne plus faire venir de produits de l'Angleterre, sauf un petit nombre d'articles bien spécifiés, tant que les actes du revenu ne seraient pas rappelés. Les habitants de la ville ne devaient rien acheter de ceux qui violeraient cet engagement; les noms de ceux qui ne se conformeraient pas à la clause de non-importation devaient être rendus publics (1); puis les actes du commerce furent soumis à l'examen d'un comité (2) désigné pour rédiger un exposé des entraves qu'imposaient au commerce les dernières dispositions réglementaires (3). »

Au milieu de cette agitation, Bernard ayant terminé, à son entière satisfaction, ses arrangements pécuniaires avec Hutchinson (4), quitta Boston, dans la soirée du dernier jour de juillet, et fit voile pour l'Europe. « Il avait dû envoyer en Angleterre qui il lui plaisait, » dirent les Bostoniens; « mais les dés ayant été jetés, le pauvre sir Francis Bernard a été le fripon qui a dû partir le premier (5). »

Élevé à l'école de la chicane dans une cour ecclésiastique, il avait été un controversiste querelleur plutôt qu'un homme d'État. Sa parcimonie allait jusqu'à l'extrême bassesse; son avidité était insatiable et sans cesse agissante. Il recueillit, pendant longtemps, de sa connivence

(1) Voir le vote dans la *Gazette de Boston*, 31 juillet 1769; 747, 1, 2.

(2) Francès au duc de Choiseul, 8 sept. 1769, donne une très bonne relation. Hutchinson, *Histoire*, III, 252, 253.

(3) Observations sur différents actes du parlement, passés dans les 4e, 6e et 7e années du règne de Sa Majesté actuelle, etc., etc., publiées par les marchands de Boston, 1769.

(4) Au sujet de la jalousie antérieure de Bernard, voir Andrew Oliver à Hutchinson, 22 juin 1769. Lettres transmises entre Hutchinson et Bernard. Comparez J. Williams de Hatfield à T. Hutchinson, 3 mai 1769.

(5) *Gazette de Boston*, 748, 2, 3, du 7 août 1769.

avec les contrebandiers, une ample moisson de profits; quand la sévérité de Grenville lui eut inspiré de l'alarme, il s'appliqua à se procurer le plus d'argent possible au moyen des confiscations et des amendes. Tout en professant du respect pour la charte, il se montra infatigable dans son zèle pour la renverser; tout en se déclarant opposé à la taxation par le parlement, il y poussa de tout son pouvoir. Tout en affirmant le plus solennellement du monde que jamais il n'avait réclamé de troupes, il écrivit des lettres qui révélèrent ses importunités continuelles pour faire venir des vaisseaux de guerre et une force armée. Ses rapports furent souvent faux, en partie avec intention, en partie par la crédulité que lui communiquait la peur. Il plaçait tout sous le jour le plus défavorable, et était disposé à répéter toutes les historiettes et à grandir tous les bruits vulgaires, pour les transformer en actes de trahison. Il se désespérait quand l'esprit de conciliation prévalait en Angleterre. Les officiers de l'armée et de la marine le méprisaient à cause de sa lâcheté et de sa duplicité et ils ne cachaient pas leur mépris. « Il nous a essentiellement servis, » disait Cooper, ce membre patriote du clergé (1); « s'il avait été bien avisé, nos libertés auraient pu être perdues. »

Lorsqu'il partit de Boston, les cloches sonnèrent, et l'on tira le canon sur les quais; on orna de drapeaux l'arbre de la liberté, et, le soir, on alluma un feu de joie à Fort Hill. Quand il arriva en Angleterre, il apprit que le ministère avait promis aux marchands de Londres de ne plus jamais l'employer en Amérique (2). Et pourtant c'était le gouverneur en qui il avait eu le plus de confiance; car les méchantes gens conviennent aux méchants desseins; et l'oligarchie

(1) Cooper au gouv. Pownall, 11 mai 1769.
(2) Francès à Choiseul, 11 août 1769.

égoïste, qui gouvernait alors l'Angleterre, se sentant réprouvée par les âmes nobles et libres, les détestait comme dangereuses pour sa domination (1).

Tandis que Boston progressait constamment dans la voie du républicanisme, l'enthousiasme qui avait opéré la révolution de la Nouvelle Orléans ne pouvait procurer à cette colonie une existence assurée et paisible. Dans une nouvelle pétition à la France, les habitants exprimèrent la résolution inébranlable de conserver inviolablement le nom cher de citoyen français, au péril extrême de leurs vies et de leurs biens. Ils cherchèrent à nouer des relations avec les Anglais (2); mais le gouverneur de Pensacola s'abstint de froisser des puissances avec lesquelles son souverain était en paix. La crainte de l'Espagne et de son gouvernement suscita le dessein audacieux de fonder une république avec un conseil de quarante membres, à élire par le peuple, et un chef du pouvoir exécutif, qui s'appellerait protecteur (3). On proposa même, s'il fallait abandonner la Louisiane à Sa Majesté catholique, de brûler la Nouvelle Orléans jusque dans ses fondements et de ne laisser qu'un désert à un maître abhorré. Quand, vers la fin de juillet, on apprit qu'O'Reilly était arrivé à la Balise avec des forces accablantes, le désespoir l'emporta pour un moment; les républicains distribuèrent des cocardes blanches (4). « O'Reilly n'est pas venu pour ruiner la colonie, » dit Aubry qui avait reçu pour instruction de feindre une

(1) Aristote, *Politique*, V, ch. IX.

(2) Brown au secrétaire d'Etat, Pensacola, 1er déc. 1768 : « On m'a rapporté que toute la province de la Louisiane a député cinquante de ses principaux habitants pour me faire l'exposé de ses griefs, qui est actuellement sous presse, et qui demande que les colons deviennent sujets anglais et s'établissent à Natchez. »

(3) Gayarré, *Hist.*, II, 337.

(4) Acte d'accusation dans Gayarré.

candeur ingénue (1). « Si vous vous soumettez, » répéta-t-il publiquement et avec autorité, « le général vous traitera avec douceur, et vous pouvez avoir pleine confiance dans la clémence de Sa Majesté catholique (2). » Ces promesses obtinrent crédit ; et avec le concours d'Aubry, un comité de trois membres, Lafrénière pour le conseil, Marquis pour les colons et Milhet pour les marchands, se rendit auprès d'O'Reilly à la Balise, afin de reconnaître son autorité et d'implorer sa clémence.

O'Reilly, qui n'avait d'autre crainte que de voir les chefs des insurgés s'échapper sur le territoire anglais (3), accueillit les députés avec une politesse perfide et les promesses les plus magnifiques (4), les retint à dîner, les congédia enfin remplis d'admiration pour ses talents et comptant sur une complète amnistie. La persuasion dans la sécurité fut si générale, que Villeré, qui s'était enfui de l'autre côté du Mississipi et qui se trouvait en route vers un poste anglais, rentra dans la ville.

Dans la matinée du 8 août, l'escadre espagnole composée de vingt-quatre navires et montée par trois mille hommes de troupes d'élite, jeta l'ancre en face de la Nouvelle Orléans ; et avant la fin du jour, possession de la ville fut prise au nom du roi catholique, et le drapeau espagnol flotta sur tous les points. Le 20, Aubry fit un rapport détaillé

(1) J'avais prévenu cet officier des observations qu'il devait faire et de certaines choses sur lesquelles il devait se lâcher avec une espèce de candeur et d'ingénuité pour exagérer les forces que j'avais à mes ordres et ranimer l'espérance du public. Il s'acquitta parfaitement de sa commission. O'Reilly à Grimaldi, N. O., 31 août 1769.

(2) Aubry au ministre ; Gayarré, II, 292.

(3) Don Alexandre O'Reilly au marquis de Grimaldi, Nouvelle Orléans, 31 août 1769.

(4) 1er août 1769, dans un second post-scriptum à la lettre de J. Campbell au lieutenant-gouverneur Brown, du 30 juillet 1769.

sur les incidents de la révolution et désigna les chefs de l'entreprise (1). « Il n'était pas facile de les arrêter, » écrit O'Reilly, « mais j'imaginai de tromper leur vigilance. » Le 21, il reçut chez lui les principaux habitants, puis il invita les syndics du peuple à passer un à un dans ses appartements privés. Cette invitation fut regardée par eux comme un honneur spécial; pourtant à la fin se trouvant tous réunis et isolés, ils montrèrent quelques signes d'inquiétudes. « Quant à moi, » dit O'Reilly, « je n'en avais plus actuellement pour la réussite de mon plan. » Entrant dans son cabinet avec Aubry et trois fonctionnaires civils espagnols, il parla en ces termes à ceux qu'il avait ainsi fait tomber dans ses filets: « Messieurs, la nation espagnole est respectée dans le monde entier. La Louisiane est donc le seul pays de l'univers où elle ne rencontre pas le respect qui lui est dû. Sa Majesté catholique est excessivement irritée de la violence faite à son gouverneur, et des publications outrageantes dirigées contre son gouvernement et la nation espagnole. Vous êtes accusés d'être les chefs de cette rébellion; je vous arrête au nom du roi. » Les accusés se virent emmenés avec ostentation hors de la présence d'O'Reilly et renfermés isolément dans des prisons; Villeré fut transféré à bord de la frégate qui se trouvait à la levée. La tradition rapporte que sa femme adressa des supplications pour être admise auprès de lui; que Villeré, entendant sa voix, demanda à la voir; qu'il devint furieux d'amour, de colère et de douleur, qu'il lutta avec ses gardes et tomba mort, qu'il ait succombé à son emportement, ou aux coups de baïonnette dont il a été percé (2). Le rapport officiel déclara seulement qu'il ne survécut pas un jour à sa captivité (3).

(1) Aubry à O'Reilly, 20 août; O'Reilly à Grimaldi, 31 août 1769.
(2) Martin, *Histoire de la Louisiane;* Gayarré, *Hist. de la Louisiane*, II, 305.
(3) Note à la page 303 de Gayarré, *Lectures*, 3ᵉ série.

Ce coup frappa inopinément les esprits et répandit la consternation. Une amnistie fut accordée au peuple, mais elle réserva le droit de faire ultérieurement des arrestations. Des décrets provisoires constituèrent le gouvernement. Le 26 et les jours suivants, les habitants de la Nouvelle Orléans, et du voisinage prêtèrent serment d'allégeance au roi catholique.

Deux mois presque se passèrent à recueillir des preuves contre les douze victimes désignées. Les accusés contestèrent la compétence du tribunal espagnol pour des faits accomplis à l'ombre du drapeau français, et pendant que les lois françaises étaient en vigueur. Mais le tribunal se montra inflexible. Les biens de ces douze malheureux, qui étaient les personnes les plus riches et les plus importantes de la province, furent confisqués, en tout ou en partie, au profit des fonctionnaires appelés à les juger; on prononça contre six d'entre eux un emprisonnement de six, de dix ans, ou à vie; la mémoire de Villeré fut déclarée infâme; les cinq restant, Lafrenière, son jeune gendre Noyau, Caresse, Marquis et Joseph Milhet furent condamnés à être pendus.

Les citoyens de la Nouvelle Orléans supplièrent qu'on leur accordât le temps d'adresser une pétition à Charles III; les femmes, les filles et les sœurs de ceux qui n'avaient pas pris part à la révolution, firent appel à la pitié d'O'Reilly, mais en vain. La tradition prétend que le jeune et brave Noyau, récemment marié, aurait pu s'échapper, mais qu'il préféra de partager le sort de ses compagnons (1). Le 25 octobre, les cinq martyrs de leur amour pour la France et pour la liberté furent amenés enchaînés, puis, en présence des troupes et du peuple, à défaut d'exécuteur, on les fusilla. « Enfin, » dit O'Reilly, « l'insulte faite à la dignité et à l'autorité du roi

(1) Gayarré, *Louisiane*, III, 338, 339.

dans cette province est réparée. L'exemple donné actuellement ne s'effacera jamais (1). »

Des Espagnols aussi bien que des personnes d'autres nations blâmèrent cette vengeance sanguinaire. Dans les diverses paroisses de la Louisiane, O'Reilly se vit accueilli avec silence et soumission. Le roi d'Espagne approuva ses actes, et le conseil des Indes ne trouva dans son administration « rien que la preuve de l'immensité et de la sublimité de son génie (2). » Aubry périt, en faisant route pour la France, sur un navire qui coula dans la Garonne. Le fils de Masan, un des condamnés à l'emprisonnement, partit pour Madrid et offrit de remplacer son père ; grâce à l'intervention de la France, les six premiers furent mis en liberté.

Le recensement de la ville de la Nouvelle Orléans fit connaître que la population y comptait dix-huit cent un blancs, trente et un noirs libres, soixante-huit mulâtres libres, soixante Indiens domiciliés et douze cent vingt-cinq esclaves, en tout trois mille cent quatre-vingt-dix âmes. La totalité de la population de la vallée du Mississipi, alors placée sous la domination espagnole, est estimée à treize mille cinq cents individus. Les priviléges octroyés par la France furent abolis et la colonie organisée comme les autres possessions coloniales de l'Espagne. Mais l'Espagne tint volontairement la Nouvelle Orléans dans un état d'abaissement, pour qu'elle ne pût pas exciter trop fortement la cupidité de l'Angleterre. Ce système restrictif frappa la victime au cœur.

La colonisation du désert, dont la France ne s'était réservé aucune portion, et dont l'Espagne et l'Angleterre redoutaient de développer les ressources, fut activée par les

(1) Gayarré, *Hist.*, II, 350, 351.
(2) *Id.*, *ibid.*, II, 378.

pionniers natifs de l'Amérique. Jonathan Carver, du Connecticut, avait exploré, pendant les trois années antérieures, les rives du lac Supérieur et le pays des Sioux situé au delà (1); il avait obtenu des renseignements plus exacts sur le grand fleuve, qui portait, suivant sa relation, le nom d'Orégon (2) et se jetait dans l'océan Pacifique; actuellement il était retourné afin de réclamer une récompense pour ses découvertes, de signaler la richesse des mines de cuivre du Nord-Ouest, de recommander aux Anglais de s'établir à l'extrémité occidentale des terres, et de proposer l'ouverture, au moyen des lacs et des rivières, d'un passage à travers le continent, comme la meilleure voie de communication avec la Chine et les Indes orientales (3).

L'Illinois attirait plus que jamais les émigrants; car les aborigènes avaient presque disparu du sol. Au mois d'avril 1769, Pontiac, si longtemps l'ennemi redouté des Anglais, avait été assassiné par un Indien illinois (4), et cela sans provocation et en temps de paix (5); les Indiens du Nord-Ouest envoyèrent des colliers à toutes les peuplades d'alentour, pour venger le meurtre de leur chef. En vain cinq ou six cents Illinois accoururent-ils auprès des remparts du fort Chartres pour y trouver protection; l'impitoyable esprit d'homicide réciproque ne s'apaisa pas, tant que les tribus illinoises ne furent pas presque toutes exterminées (6) et

(1) Bernard au comte de Hillsborough; le même à lord Barrington et à Fitzherbert, 21 fév. 1769.

(2) L'Orégon, ou le fleuve de l'Ouest. Carver, *Voyages*, 76.

(3) Carver, *Voyages à travers l'intérieur de l'Amérique du Nord*, dans les années 1766, 1767 et 1768. Introduction, V, VI.

(4) J. Campbell au lieut.-gouverneur Brown, 30 juillet 1769.

(5) Gage à sir William Johnson, 20 août 1769. Gage à Hillsborough, 12 août 1769.

(6) John F. Schermerhorn, *Rapport sur les Indiens habitant la partie ouest des États-Unis;* Mass., Hist. Coll., XII, 8.

leurs magnifiques et fertiles plaines, rafraîchies pendant l'été par le souffle continuel du vent d'ouest, laissées accessibles aux blancs.

Le Connecticut, qui à cette époque exerçait une juridiction contestée sur la vallée de Wyoming (1), n'oublia pas qu'en vertu de sa charte, ses possessions s'étendaient indéfiniment à l'ouest; une compagnie « d'aventuriers militaires, » commandée par un des enfants les plus intelligents de la province (2), sollicita donc du gouvernement anglais l'autorisation de diriger une colonie vers les rives sud-ouest du Mississipi (3).

Dans sa paisible habitation des bords de la Yadkin River, dans la Caroline du Nord, Daniel Boone (4), le célèbre chasseur, avait entendu Finley, trafiquant aussi renommé (5) que le pionnier, dépeindre un coin de terre, situé à l'ouest de la Virginie, comme le plus riche de l'Amérique du Nord, ou du monde (6). Au mois de mai 1769, quittant femme et enfants, prenant Finley pour guide et quatre autres individus pour

(1) Comparez les minutes du conseil provincial dans les registres coloniais de la Pennsylvanie, IX, 606-609. Archives de la Pennsylvanie, IV, 342-344. Miner, *Hist. du Wyoming.*

(2) Timothy Dwight, *Voyages dans la Nouvelle Angleterre et le New York*, I, 308.

(3) W. S. Johnson à Jos. Trumbull, 15 avril 1769. Comparez Martin, *la Louisiane*, II, 35; Monette, *Vallée du Mississipi*, I, 407, 408.

(4) « Boone était né en Virginie, » Mc Lung, 49. « Boone était né dans le comté de Buck, Pennsylvanie, sur la rive droite du Delaware, Collins, 182. Boone « était né dans le Maryland, » Marshall, I, 17. « Les établissements avancés de Schuylkill, » Morehead, 17. « Bridgeworth, Somersetshire, Angleterre, » Niles, IV, 33, confondant peut être le lieu de naissance du père de Boone avec celui de Daniel Boone. Daniel lui-même ne semble pas s'être inquiété de savoir ni où ni quand il était né. Filson écrit le nom Boon.

(5) Comparez J. T. Morehead, *Adresse en commémoration*, etc., 16, et Marschall, *Histoire du Kentucky*, I, 7, 8.

(6) Filson, *Découverte, colonisation et état actuel du Kentucky*, publié en 1784 et certifié par une attestation de Boone, Todd et Harrod.

compagnons, le jeune homme (1), âgé d'environ vingt-trois ans, s'engagea, au sein du désert de l'Amérique, « à la recherche du pays de Kentucky (2), » connu des sauvages pour « le sombre et sanglant territoire, » « le territoire mitoyen » entre les sujets des Cinq Nations et les Cherokees (3). Après un long et pénible voyage à travers des chaînes de montagnes, la petite troupe se trouva, au mois de juin, sur la Red River, un affluent du Kentucky, et du sommet d'une éminence put contempler avec ravissement la magnifique plaine qui s'étendait au nord-ouest. Là ils élevèrent un abri et se mirent à reconnaître le pays et à chasser. Toutes les espèces de bêtes sauvages naturelles à l'Amérique, le majestueux élan, le timide daim, le cerf aux andouillers, le chat sauvage, l'ours, la panthère et le loup couchaient au milieu des joncs, ou rôdaient parmi les riches herbages qui, même à l'ombre la plus épaisse couvraient en abondance un sol généreux. Les buffles broutaient sans crainte le pâturage, ou rognaient les feuilles des roseaux et étaient plus nombreux que le bétail dans les établissements des pâtres de la Caroline. Quelquefois il y en avait des centaines dans un troupeau, et autour des salines leur quantité était surprenante (4).

L'été, pendant lequel, pour la première fois, un parti de blancs jouit des splendeurs de la nature dans la vallée de l'Elkhorn et aux environs, s'écoula au milieu des travaux

(1) Marshall, *Histoire du Kentucky*, I, 17. Morehead, *Adresse*, 17 ; comparez J. M. Peck, dans les *Pionniers américains*, I, 243. Boone mourut en 1820 ; Niles, *Registre*, IV, 83, le fait venir au monde en 1730. Monette, I, 363, lui donne un fils « âgé de près de vingt ans » en 1773. Boone, dans son Récit, ne donne pas l'âge du fils.

(2) *Les Aventures du col. Daniel Boon*, jadis chasseur, etc., etc., dictées par lui-même à John Filson.

(3) Filson dans Imlay, *Description topographique du territoire occidental* ; 3ᵉ édit., 308.

(4) Boone, *Autobiographie*.

d'exploration et de chasse, Mais, un à un, les compagnons de Boone disparurent, si bien qu'à la fin il se trouva seul avec John Stewart. Tous deux éprouvaient un charme incessant dans ces merveilleuses forêts, lorsqu'un soir, près du Kentucky, ils furent faits prisonniers par une bande d'Indiens vagabonds comme eux. Ils parvinrent à s'échapper, puis le frère de Boone les rejoignit; de sorte que, lorsque bientôt après Stewart eut été tué par les sauvages, première victime de ces hécatombes de blancs sacrifiées par les Indiens dans leur lutte désespérée pour le territoire de chasse qui leur était si cher (1), Boone eut encore son frère pour partager avec lui les dangers et les séductions du désert, pour y élever et y occuper la première cabane du Kentucky.

Au printemps de 1770, ce frère s'en retourna aux plantations pour s'y procurer des chevaux et des suppléments de munitions et laissa le fameux chasseur abandonné « à lui-même, sans pain, ni sel, ni sucre, ni même un cheval ou un chien. » « L'idée d'une femme chérie (2), » inquiète de son sort, imprégnait ses pensées de tristesse; mais du reste cet homme enjoué, réfléchi, peu soucieux de richesse, sachant manier le fusil et non la charrue, d'une organisation forte et robuste, dans toute la santé vigoureuse de la première virilité, ne connaissant pas les livres, mais habitué aux forêts et à la vie des bois, toujours ardent à suivre à pied le daim à la piste, de dispositions humaines pourtant, généreuses et douces, cet homme se sentait heureux au milieu de cette succession non interrompue « de plaisirs champêtres. »

Il se trouvait sans s'en douter en communication avec la beauté
Aussi ancienne que la création.

Par le calme d'une soirée d'été, comme il avait gravi un

(1) Butler, *Histoire du Kentucky*, seconde éd., 19.
(2) Boone, *Autobiographie*, dans Imlay, 341.

sommet culminant, qu'il contemplait dans le lointain « de véritables montagnes, » puis, plus rapprochées de lui, de vastes plaines, et qu'il jetait un coup d'œil du côté de l'Ohio, qui bornait avec une majestueuse grandeur le pays de ses affections, son cœur se gonfla de joie au spectacle de cette région découverte par lui. « Tout était tranquille (1). » Pas un souffle de vent n'agitait la moindre feuille. Il alluma un feu près d'une source d'eau douce et fit son repas d'une longe de daim. Il n'était pas plus seul là qu'une abeille au milieu des fleurs, mais il communiait familièrement avec la vie universelle. La nature était son amie intime, et lorsque notre rôdeur de bois s'appuyait avec confiance sur son sein, elle communiquait avec son intelligence.

Pour lui, les rochers et les fontaines, les feuilles et les brins d'herbes étaient vivants; l'air frais, embaumé de parfums sauvages, venait à lui comme un ami; la rosée du matin l'enveloppait de ses embrassements; les arbres s'élevaient majestueusement autour de lui comme autant de myriades de compagnons. Tout à ses yeux revêtait un caractère d'attrait et de danger. Mais comment aurait-il pu éprouver de la crainte? Vainqueur du péril, il ne connaissait pas la peur. Le hurlement perpétuel des loups pendant la nuit aux environs de sa cabane ou de son bivouac dans le buisson, était une diversion pour lui (2); le jour, il prenait plaisir à examiner les diverses espèces d'animaux qui l'entouraient. Il aimait la solitude bien plus que les villes garnies de tours ou que le bourdonnement des gens affairés (3).

(1) « Tout était tranquille. — Pas un souffle n'agitait les feuilles les plus tremblantes. — J'allumai un feu, » etc., etc. Boone, *Autobiographie*, dans Imlay, 342.

(2) « Les loups affamés m'amusaient, » etc., etc. Boone, 342.

(3) « Il n'est point de ville populeuse, avec toute la variété de son commerce et la magnificence de ses constructions, qui aurait pu procu-

Vers la fin de juillet 1770, son fidèle frère revint le trouver à leur ancien campement. Peu après ils s'avancèrent ensemble jusqu'à la Cumberland River, en donnant des noms aux différents cours d'eau ; puis enfin il retourna auprès de sa femme et de ses enfants, avec le dessein bien arrêté, au risque de sa vie et de ses biens, de les emmener aussitôt que possible pour vivre dans le Kentucky, qu'il regardait comme un second paradis (1).

rer autant de plaisir à mon esprit, que les beautés de la nature que je trouvais là. » Boone.

(1) Pour l'authenticité de l'ensemble de cette relation de Boone, comparez son *Autobiographie*, dictée par lui en 1784, et publiée d'abord par John Filson. C'est la source de l'historien, de l'orateur et du biographe. Il est fâcheux que le copiste et éditeur ait ajouté au Récit du chasseur des fragments de son propre fond.

CHAPITRE XLII

LE PACTE DE NON-IMPORTATION MIS EN VIGUEUR. — LE NOUVEAU PARTI TORY INSTALLÉ AU POUVOIR. (1769-1770).

Gouvernement de Hutchinson. — Le New York observe la non-importation. — Boston exécute le pacte. — Querelle entre Otis et Robinson. — Boston persiste dans le pacte. — Son appel au monde. — Inaction des troupes. — Botetourt dans la Virginie promet un rappel partiel de l'acte du revenu. — Plan d'union du New York. — La Caroline du Sud. — Toutes les parties de l'empire britannique ont un intérêt commun. — Assemblées volontaires en Angleterre. — Une presse libre. — Discussion sur le mécontentement populaire à la chambre des communes. — A la chambre des lords. — Nouvelle attaque contre le ministère. — Renvoi de Camden. — Mort d'Yorke. — Grafton donne sa démission. — Lord North, premier ministre.

« Le lieutenant gouverneur comprend bien mon système (1), » dit Bernard, en remettant les rênes de son gouvernement. Hutchinson descendait d'un des plus anciens colons du Massachusetts et aimait le pays de sa naissance. Natif de Boston, il en avait été dix ans le représentant ; pendant bien des années, il avait été le *speaker* de l'assemblée ; pendant plus de dix autres années, il avait été membre

(1) Bernard à Hillsborough, 29 avril 1769.

du conseil, en même temps que juge pour les vérifications de testament; depuis le mois de juin 1758 (1), il avait rempli les fonctions de lieutenant gouverneur et, en outre, depuis le mois de septembre 1760, celles de grand juge; deux fois enfin, on l'avait nommé agent de la colonie. Personne n'avait plus d'expérience des affaires publiques de la province que lui; personne n'était plus au courant de son histoire, de ses coutumes et de ses lois. Dans la législature, il avait contribué à relever le crédit du Massachusetts par la substitution des espèces en argent au papier-monnaie. Comme juge, bien qu'il décidât les questions politiques avec la servilité d'un courtisan, cependant, dans la confirmation des testaments, il prenait en considération les intérêts de la veuve et de l'orphelin et prononçait sur les différends privés avec une intégrité irréprochable. Dans le règlement des contestations avec quelque juridiction voisine, il se montrait fidèle à la province qui l'employait. Son entrée dans la carrière administrative fut fatale à l'Angleterre et à lui-même. La soif de l'argent, qui était la passion dominante de sa jeunesse, avait grandi chez lui avec les années; or l'avarice chez un vieillard, est chose honteuse et méprisable; il sait que son temps est court et il saisit avec empressement tout gain immédiat.

Une timidité nerveuse, qui lui était naturelle, s'était accrue par l'âge aussi bien que par les chagrins qu'il avait éprouvés, lors des émeutes relatives à l'acte du timbre; et dans la direction des affaires publiques, elle le rendit aussi faux vis-à-vis de ses chefs, qu'elle nuisit à sa propre dignité. Tandis qu'il rampait devant le ministre, il tremblait devant le peuple.

A Boston, Hutchinson professait du zèle pour les intérêts et les libertés de la province. Il s'en disait l'ami avec une

(1) Hutchinson, *Histoire*, III, 75.

perfidie doucereuse; il en avait courtisé pendant quelque temps la faveur, en déniant au parlement le droit (1) de taxer l'Amérique, soit intérieurement, soit extérieurement, et il avait habilement conclu contre l'opportunité et la justice de cette mesure (2). Actuellement il redoubla d'attention pour tromper; il écrivit des lettres favorables à l'Amérique qu'il n'envoya jamais (3), mais qu'il lut à ceux qui l'entouraient, comme une preuve de son bon vouloir, et il soutint même avoir bravé l'hostilité de l'Angleterre par son attachement pour les libertés coloniales (4). A Boston, il ne voulait pas passer comme ayant été très étroitement lié avec son prédécesseur (5); et au même instant, il disait dans le premier message de serviteur complaisant, qu'il adressa au bureau des colonies (6) : « J'ai vécu en parfaite harmonie avec le gouverneur Bernard. Je me flatte que, quand il arrivera en Angleterre, il vous donnera une opinion favorable de moi ; » puis, exprimant son adhésion au système le plus outré de la souveraineté métropolitaine et conservant à son service Ismael Mauduit comme son agent, il consacra ses rares capacités et sa connaissance intime de l'histoire et de la constitution de la province à suggérer, pour la « soumission (7) » complète de celle-ci, un ensemble de mesures coercitives, que l'Angleterre adopta graduellement quoiqu'avec répugnance.

(1) John Adams, dans *Novanglus*.

(2) L'argumentation existe encore en manuscrit et contribua à tromper les whigs de Rockingham, aussi bien que les personnes peu soupçonneuses de la colonie.

(3) Lettres dans le *Livre de correspondance* avec Boston, 16 fév. 1769. *Gazette de Boston*, 3 mars 1776 ; 1085, 2, 3.

(4) Hutchinson à Lyman.

(5) Cooper au gouv. Pownall, 8 sept. 1769.

(6) Hutchinson à John Pownall, 25 juillet 1769.

(7) Hutchinson à Israël Mauduit.

Partout où la colonie avait un ami, il voulait artificieusement lui glisser dans l'esprit des insinuations de nature à faire pencher celui-ci vers la sévérité dans ses jugements (1). Même auprès de Franklin, il se portait garant de « l'extrême équité et sincérité (2) » des rapports de Bernard. Il faisait sa cour aux ennemis de la liberté américaine, en les stimulant à s'abandonner complétement à leur malveillance. Il recherchait les grands personnages et ceux qui se tenaient à la porte des grands personnages, les agents subalternes des ministres actuels ou des ministres futurs probables, de Grenville, ou de Hillsborough, ou de Jenkinson, ou du roi; il les pressait continuellement d'amener une crise en faisant intervenir sans retard le parlement (3); il conseillait de changer la charte de la province (4), aussi bien que celles du

(1) Comme preuve, notons toute la teneur de sa correspondance avec Bollan, qu'il ne put tromper, avec Richard Jackson, dont il parvint à conquérir la bonne opinion pendant quelque temps, enfin avec le gouv. Pownall et d'autres.

(2) T. Hutchinson à B. Franklin, Boston, 29 juillet 1769.

(3) Pour ne pas remonter plus haut que 1769, voir Hutchinson à T. Whately, 20 janv. 1769; à R. Jackson, 18 août 1769; à T. Whately, 24 août 1769; au maj. gén. Mackay, 11 sept. 1769; à sir Francis Bernard, 6 oct. 1769; à une personne non désignée, 17 oct. 1769; à sir Francis Bernard, 19 oct. 1769; au comte de Hillsborough, 20 oct. 1769; à T. Whathely, 20 ou 26 oct. 1769 (comparez les *Documents des Grenvilles*, IV, 481); à John Pownall, secrétaire du bureau du commerce, intermédiaire particulier pour communiquer avec le ministère, 23 oct. 1769; à Israël Mauduit, 27 oct. 1769; à John Pownall, pour passer sous les yeux de Hillsborough, 14 nov. 1769; à une personne non désignée, 9 janv. 1770. Ceci est simplement un commencement de renvoi à des lettres, dont j'ai des extraits ou des copies authentiques et qui pressent l'intervention extrême du parlement contre la province ou contre des individus.

(4) Hutchinson à R. Jackson, 14 juin 1768. « Cette élection annuelle du conseil gâte la constitution; » à R. Jackson, 28 janv. 1769, agissant en même temps que Bernard, et renfermant une liste de personnes à nommer conseillers *mandamus*. A John Pownall, 25 juillet 1769 : « J'ai vécu en parfaite harmonie avec le gouverneur Bernard, » ce qui est un aveu de complicité. A Hillsborough, 9 oct. 1770, comparée avec la lettre

Rhode Island et du Connecticut, de démembrer le Massachusetts (1), de restreindre les libertés des villes de la Nouvelle Angleterre (2), d'établir une citadelle (3) dans la ville de Boston, et d'y faire stationner une flotte dans le port (4), de recourir à la loi martiale (5), de transférer les « incendiaires (6) »

à sir Francis Bernard, 26 déc. 1770, lettre très violente et décidée, non moins qu'artificieuse; comparez encore la lettre à J. Mauduit, déc. 1770. « Améliorations à la constitution. » « Il sera préférable que je ne sois pas soupçonné par le peuple d'ici d'avoir suggéré le moindre changement. » Et encore à sir F. Bernard, 23 janv. 1771 ; « Je désirais un délai, plutôt que de mettre le projet de côté, » etc., etc.

(1) Indépendamment de lettres antérieures; voir, par exemple, Hutchinson au secrétaire Pownall, 5 déc. 1770; à sir Francis Bernard, janv. 1771 ; an secrétaire Pownall, 1771 ; à —, 5 juin 1771 ; au secrétaire Pownall, juillet 1773, etc., etc.

(2) Hutchinson à —, 9 janv. 1770; une simple insinuation à propos d'une *close corporation* pour Boston. De nouveau au secrétaire Pownall, 21 mars 1770 ; à Hillsborough, 26 juillet 1770 ; insinuation « si la ville est une corporation, comme New York; » au secr. Pownall, 20 nov. 1770; « faites en sorte que la lettre à laquelle vous faites allusion, et qui indique les avantages de l'organisation de la ville de New York, ne soit pas mise sous les yeux de la chambre des communes, » etc. Au secr. Pownall, 3 avril 1771 : « Cela doit montrer au parlement la nécessité du changement à la constitution de la ville, dont vous m'avez donné l'idée il y a quelque temps, et cela suffira pour mettre un acte de ce genre à l'abri de tout reproche. » De nouveau, 18 avril 1771, au secr. Pownall et ainsi de suite jusqu'à l'acte du parlement relatif au changement. Hutchinson aimait à laisser supposer à son correspondant qu'il avait le premier suggéré l'idée. Ainsi fév. 1773, au secr. Pownall : « D'une manière ou d'une autre, il faut restreindre les libertés des villes. »

(3) Hutchinson à sir Francis Bernard, 12 avril 1770, insinuation; à —, 22 oct. 1770, avis déclaré, et d'autres lettres.

(4) Plusieurs lettres.

(5) Hutchinson à T. Whately, 24 août 1769. A une personne non désignée, 8 sept. 1769, et d'autres lettres, par exemple, à sir F. Bernard, 20 oct. 1770.

(6) Voir les *affidavits* recueillis par Hutchinson, en 1769, et comparez Hutchinson à sir F. Bernard, 20 oct. 1770. « Je voudrais que vous lisiez l'histoire des trente colonies, dans les 27e et 29e livres de Tite Live. » Ce moyen rusé d'insinuer un conseil est caractéristique. Voir Tite Live, XXVII, ch. IX, X et XXIX, ch. XV. Consultez d'autres lettres.

en Angleterre, de prohiber les pêcheries de la Nouvelle Angleterre (1), sans compter les autres mesures, qu'il n'osait pas confier au papier (2), et qu'il se bornait à recommander par des insinuations et des messages oraux. En même temps, il engageait à tenir ses instigations secrètes. « Gardez caché tout ce que j'écris (3), » disait-il à Whately, son intermédiaire, pour communiquer avec Grenville. « Je n'ai encore vu jusqu'à présent aucun plan rationnel pour une soumission partielle, » écrivait-il à Mauduit, l'ami influent de Jenkinson, « mes sentiments sur ces points, il faut les dissimuler (4). » Bien qu'il ne dévoilât qu'une partie de ses pensées, il suppliait Bernard de brûler ses lettres. « Ce sera fort heureux, si, dans la prochaine session, le parlement fait quelque chose de complet (5), » écrivait-il à John Pownall, le secrétaire du bureau de commerce; puis il le « prévenait de ne permettre que rien de ses lettres ne transpirât. »

« Je supplie humblement votre seigneurie de ne pas rendre mes lettres publiques, » répétait-il successivement à tous les secrétaires d'État; de sorte qu'Hutchinson dirigeait le gouvernement comme quelqu'un qui conduirait une conspiration ou une intrigue. Mais quelques-unes de ses lettres pouvaient difficilement manquer d'être rendues publiques, et alors il deviendrait évident qu'il avait tendu des

(1) Hutchinson à sir Francis Bernard, 20 oct. 1770. « Excluez-les de la pêche et de choses semblables; » « ils ne peuvent subsister longtemps sans commerce. »

(2) Par exemple, Hutchinson à sir Francis Bernard, 19 avril 1770. « Si, indépendamment d'un acte pénal du parlement, quelque chose ne se fait pas, que je n'ose confier à une lettre, » etc., etc. Même chose dans d'autres lettres.

(3) Hutchinson à Whately, 20 ou 26 oct. 1769.

(4) Hutchinson à J. Mauduit, 27 oct. 1769.

(5) Hutchinson à J. Pownall, 27 juillet 1770 et 26 nov. 1773.

piéges à la vie des patriotes et poussé au renversement « complet » de la liberté anglaise en Amérique.

Le pacte de non-importation avait pris son origine dans le New York, où il fut rigoureusement mis à éxécution, mais sans aucune acrimonie; chacun, sans le moindre symptôme d'opposition, approuva cet arrangement comme prudent et légal; des personnes occupant les plus hautes positions se déclarèrent contre les actes du revenu (1) et le gouverneur en désirait la révocation (2). Son assentiment aux associations destinées à forcer ce rappel amena les gens modérés parmi les patriotes du New York à projeter une union des colonies dans un parlement général américain, dont le but serait de maintenir les gouvernements des différentes colonies, et dont les membres seraient choisis par les législatures provinciales respectives (3). Ils préparaient ainsi la plus grande œuvre de leur génération, pour la faire arriver à maturité plus tard; leur confiance dans un succès immédiat contribua à les rendre à la fois peu portés pour l'indépendance et fermes dans leur attente de ramener l'Angleterre à la raison par la suspension du commerce mutuel des deux pays.

Le peuple de Boston (4), stimulé par l'unanimité et la scrupuleuse fidélité de New York, s'impatienta de ce qu'un fils de Bernard, deux fils de Hutchinson et environ cinq autres personnes ne voulaient pas accéder au pacte. A un grand meeting public des marchands (5), à Faneuil Hall, Hancock proposa d'envoyer chercher les deux fils de Hutchinson, et

(1) Andrew Oliver à Whathely, New York, 12 août 1769.

(2) Le même à Hutchinson, New York, 7 août 1769.

(3) Le Dr Cooper au gouv. Pownall, 1er janv. 1770. Comparez Hutchinson à sir Francis Bernard, 18 fév. 1770.

(4) Hutchinson à Hillsborough, Boston, 8 août 1769; le même à sir Francis Bernard, 8 août 1769.

(5) *Gazette de Boston*, 429, 2, 1, du 14 août 1769.

fit entendre, ce qui était vrai, que le lieutenant gouverneur était lui-même leur co-associé (1) dans leurs dernières importations extraordinaires de thé. Comme meilleur moyen de contrainte, on vota de ne rien acheter aux récalcitrants; à cet effet, on fit circuler de maison en maison une liste de souscription, et tout le monde y adhéra (2).

L'anniversaire du 14 août se célébra avec une solennité inaccoutumée. Trois à quatre cents personnes se réunirent en un banquet en plein champ à Dorchester; et comme le ministère avait menacé de la peine de mort, du chef de trahison, les principaux des patriotes, le dernier des quarante-cinq toasts fut : « De fortes cordes, des ballots solides et des haches bien effilées pour ceux qui en méritent (3). » On chanta le fameux chant de la liberté et toute l'assemblée fit chorus de bon cœur. A cinq heures après midi, les convives s'en retournèrent marchant en corps pendant un mille et demi, rentrèrent en ville avant la nuit, firent le tour du palais de l'État et puis se retirèrent tranquillement, chacun dans sa maison (4).

Le Massachusetts se vit soutenu par le Caroline du Sud, dont l'assemblée, imparfaitement imitée pas le New Jersey (5), refusa de se soumettre à l'acte des billets de logement (6), et dont le peuple mit à exécution le pacte de non-importation, en publiant les noms du petit nombre des ennemis de l'Amérique, qui se tinrent à l'écart de la généralité des habitants (7).

(1) *Gazette de Boston*, 4 sept. 1769 ; 752, 3, 1.

(2) Hutchinson à sir Francis Bernard, Boston, 8 août 1769.

(3) *Gazette de Boston*, 21 août 1769 ; 750, 1, 1 et 2.

(4) J. Adams, *Œuvres*, II, 219.

(5) Le gouv. W. Franklin à Hillsborough, 27 sept. 1769. Hillsborough au gouv. Franklin, déc. 1769. Colden à lord Hillsborough, 4 oct. 1769. Hillsborough à Gage, 9 déc. 1769.

(6) Le lieut.-gouv. Bull au gén. Gage, 24 août 1769.

(7) Bull au secr. d'État, 25 sept. 1769, et Hillsborough à Bull, 30 nov. 1769.

En Europe, la France examinait avec soin les nouvelles des colonies et acquérait la conviction de « leur intrépidité (1), » et de « leur zèle animé et persévérant (2), » tandis que le ministère anglais, s'inspirant de l'avis de Bernard (3), ne prêtait aucune attention sérieuse aux affaires américaines (4), et déjouait tout espoir de mesures conciliantes, que tous les partis semblaient désirer (5).

La fermentation dans les colonies allait en augmentant. Comme on venait précisément alors de recevoir copie d'un grand nombre de lettres émanées de fonctionnaires publics à Boston, et qui avaient été produites au parlement, Otis, dont l'état voisin de la démence (6) avait, pour ainsi dire, privé de la responsabilité de ses actes, devint fou de rage d'avoir été traité calomnieusement de démagogue et provoqua (7) un tumulte, dans lequel, se trouvant presque seul, il fut assailli par un des commissaires des douanes, aidé des assistants, et éprouva « une vive douleur (8) » d'un coup très violent porté à la tête (9). Cet incident multiplia les disputes entre le peuple et les officiers du roi et mêla de l'animosité personnelle aux efforts tentés pour suspendre le commerce avec l'Angleterre.

(1) Choiseul à Du Châtelet, Versailles, 8 sept. 1769.

(2) Choiseul, 15 sept. 1769.

(3) Hugh Hammersley à Sharpe, 14 sept. 1769.

(4) *Ibid.*, 30 nov. 1769.

(5) Francès au duc de Choiseul, Londres, 8 sept. 1769.

(6) Comparez le Journal de John Adams, *Œuvres*, II, 219, 220.

(7) Voir la *Gazette de Boston* du 4 sept. 1769 pour des publications faites par Otis.

(8) D'après une lettre de Hutchinson. Comparez le Journal de John Adams, qui prouve qu'Otis n'essuya pas grand mal, puisqu'il put sortir le lendemain.

(9) Pour la relation du tumulte, voir la *Gazette de Boston*, 11 sept. 1769. Comparez Tudor, *Vie d'Otis*, 362; John Robinson, dans la *Gazette de Boston*, 11 sept. 1769; Otis, dans la *Gazette de Boston*, 18 sept.; *affidavit* de John Gridley, 13 sept. 1769.

Au commencement d'octobre, un navire de marchandises expédiées par des maisons anglaises, arriva à Boston. Les officiers de l'armée s'étaient concertés sur ce qu'il fallait faire, et Dalrymple se tenait prêt (1) à protéger les facteurs. Mais on ne réclama pas son assistance; Hutchinson permit aux marchands de mettre à la raison les consignataires et même de forcer un aventurier anglais à réembarquer ses marchandises (2). L'un après l'autre les opposants de Boston cédèrent; les deux fils mêmes de Hutchinson, sur le conseil de leur père, abandonnèrent dix-huit caisses de thé et accédèrent pleinement au pacte. Quatre refusèrent, et leurs noms avec ceux des deux fils de Hutchinson, dont la sincérité était mise en doute, se trouvèrent mentionnés comme infâmes dans les journaux de la ville de Boston (3). Le 15, un autre navire arriva; de nouveau les soldats jouèrent le rôle de simples spectateurs et furent témoins de la victoire complète du peuple (4).

Une lettre de New York invita ensuite Boston à étendre indéfiniment le pacte contre les importations, jusqu'à ce que tous les actes établissant des droits eussent été rappelés; et le 17, grâce à l'influence considérable de Molineux, d'Otis, de Samuel Adams et de William Cooper, cette nouvelle clause fut adoptée (5).

Le 18 octobre, la ville, convoquée en masse par l'autorité légale, fit son « appel au monde. » Elle y réfutait et couvrait de ridicule « les fausses et méchantes calomnies » de Bernard, de Gage, de Hood et des officiers du revenu; puis

(1) Dalrymple à Gage, 1er oct. 1769.
(2) *Gazette de New York*, no 1398, 16 oct. 1769. Dalrymple à Gage, 9 oct. 1769. Votes au meeting des marchands, 4 oct. 1769. *Gazette de Boston*, 9 oct. 1769; 757, 1, 1 et 2, et 3.
(3) Hutchinson à sir Francis Bernard, 19 oct. 1769.
(4) Dalrymple à Gage, 16 oct. 1769.
(5) Hutchinson à —, 17 oct. 1769. Dalrymple à Gage, 22 oct. 1769.

s'appropriant le langage et l'intrépidité de Samuel Adams (1), elle avouait ses intentions et proclamait ses décisions avec une hardiesse, qui aurait pu sembler de l'arrogance, si les événements n'étaient pas venus prouver que ç'avait été de la magnanimité. « Un meeting légal de la ville de Boston, » telles étaient ses expressions, « est une assemblée où l'on doit toujours rencontrer et maintenir une noble franchise de langage; où l'on pense comme on veut et où l'on parle comme on pense. Une pareille assemblée a toujours été l'effroi, et souvent le fléau des tyrans (2).

« Nous serions pourtant contents de voir rétablir l'ancienne et heureuse union entre la Grande Bretagne et ce pays. La suppression des droits sur le papier, le verre et les couleurs, uniquement par égard pour les principes du commerce, ne peut nous satisfaire. Le mécontentement prend sa source sur tout le continent dans des principes bien plus élevés. Nos droits sont entamés par les actes du revenu; par conséquent, tant que TOUS ces actes ne sont pas révoqués, » « et les troupes rappelées, » « la cause de nos plaintes légitimes ne peut disparaître. »

La déclaration de la ville de Boston (3) était hardie et sincère; Hutchinson, par des voies secrètes, fit savoir à Grenville, à Jenkinson et à Hillsborough, que tout se remettrait sur un bon pied, si le parlement (4), dès la première semaine de sa session (5), changeait le gouvernement muni-

(1) On a conservé des fragments considérables de son manuscrit et ils sont en ma possession. Je crois qu'on n'a conservé aucun doute au sujet de la paternité de l'Appel.

(2) *Appel au monde*, ou justification de la ville de Boston, p. 18.

(3) *Appel au monde* par les habitants de la ville de Boston, 18 oct. 1769; pp. 32, 33.

(4) Hutchinson à sir Francis Bernard, 19 oct. 1769.

(5) Hutchinson à Whately, 20 oct. 1769; et voir Whately à Grenville, 3 déc. 1769, dans les Documents des Grenvilles, IV, 486.

cipal de Boston (1), en proclamait tous les patriotes incapables d'occuper une charge publique quelconque (2) et imprimait une nouvelle vigueur à l'autorité par une action décisive. Il voulait faire cesser « l'état vague et incertain du gouvernement, » actuellement existant; il ne voulait pas se contenter d'une « soumission partielle (3). » Il se précautionna cependant aussi contre l'inaction du parlement; il donna des ordres pour un nouvel et considérable envoi de thé au magasin de ses fils; puis il donna des instructions à son correspondant sur la manière de le mettre en vente, de façon à éluder la vigilance des comités de Boston (4).

En attendant, le découragement s'emparait de tous les serviteurs du gouvernement. Deux régiments étaient restés pour maintenir l'ordre : « Je me considère comme sans appui (5), » dit leur commandant, qui ne pouvait obtenir la permission d'employer sa petite armée. Le samedi 28, un nombre considérable de gens du peuple se saisirent d'un dénonciateur (6), le barbouillèrent de goudron et de plumes et, en présence des soldats sous les armes comme spectatateurs, le promenèrent sur une charrette à travers la ville, qui fut illuminée à cette occasion. Mein, un imprimeur, dont les caricatures des principaux patriotes avaient offensé la population, se trouvant engagé dans une querelle, fit feu de ses pistolets, puis courut se réfugier à la grande garde,

(1) Hutchinson à John Pownall, secrétaire du bureau du commerce, que présidait Hillsborough, 23 oct. 1769.

(2) *Ibid.*

(3) Hutchinson à Israël Mauduit, 27 oct. 1769.

(4) Hutchinson à William Palmer, 24 oct. 1769. Comparez le même au même, 5 oct. 1769.

(5) Dalrymple à Gage, 28 oct. 1769.

(6) Hutchinson à Hillsborough, 31 oct. 1769. Dalrymple à Gage, 29 oct. 1769. Hutchinson à sir Francis Bernard, 30 oct. 1769.

d'où il fut obligé de s'échapper de la ville sous un déguisement. Épouvantés par ces mouvements, les deux seuls importateurs, qui avaient persisté à se tenir en dehors du pacte, capitulèrent (1).

Pour les troupes, leur inaction avait quelque chose d'humiliant. Soldats et officiers parlaient avec colère du peuple comme d'un tas de rebelles. « Ces hommes se sentaient exaspérés » de la fermeté avec laquelle les magistrats locaux les traduisaient en jugement pour chaque transgression des lois provinciales (2). Les arrestations provoquaient de la résistance. « S'ils vous touchent, psssez-leur votre arme à travers le corps, » dit un capitaine du 29e régiment à ses soldats; il fut dénoncé pour cette parole (3). Les magistrats persistèrent dans leurs efforts pour faire réprimer l'insolence des délinquants par l'autorité civile, bien que sans cesse les soldats fussent arrachés des mains des officiers de paix et recourussent à toute espèce d'expédients pour échapper aux punitions légales (4).

Au mois de novembre, le grand jury trouva un motif légitime d'accusation contre Thomas Gage et plusieurs autres, « pour avoir diffamé la ville de Boston (5). » Dalrymple se voyait si « constamment engagé dans des querelles désagréables, » que lui et d'autres officiers désiraient quitter la ville. Comme on n'avait pas proclamé la loi martiale, « une force militaire, » Hutchinson l'avouait, « n'était d'aucune utilité, » et rencontrait « le plus profond dédain (6). » « Les

(1) Dalrymple à Gage, 6 nov. 1769.

(2) *Ibid.*, 28 oct. 1769.

(3) Le bill d'accusation trouvé contre Parmely Molesworth à la cour supérieure, en novembre 1769; Documents originaux de S. Adams.

(4) Document venant de James Bowdoin.

(5) Accusation reconnue légitime et présentée par le grand jury à Boston. Je possède les originaux de quelques-unes de ces accusations.

(6) Hutchinson. *Histoire*, III, 263.

troupes, » dit Samuel Adams, « qui ont été jusqu'ici un moyen de terreur pour les ennemis de la liberté, paradent dans les rues et deviennent un objet de mépris même pour les femmes et les enfants (1). »

On n'en tenait pas plus compte que de vaines paroles, de la menace que lui et ses amis devaient être arrêtés et embarqués pour l'Angleterre. L'assemblée de la Caroline du Nord adopta à l'unanimité (2), au mois de novembre, la protestation de la Virginie contre la proposition qui lui avait été faite, et provoqua ainsi une dissolution, qui laissa entrevoir aux régulateurs quelque espoir de soulagement au moyen de nouvelles élections.

Mais l'opinion publique prit un tour différent, quand Botetourt, l'ami personnel du roi, communiqua à l'assemblée de la Virginie les promesses du ministère au sujet d'une révocation partielle, et renonça de la manière la plus solennelle, au nom du roi, à toute intention ultérieure de taxer l'Amérique. Le conseil, dans sa réponse, conseilla le rappel total des taxes existantes; les bourgeois exprimèrent leur gratitude des « informations consacrées par la parole royale; » et ils considérèrent le roi comme engagé à employer son influence « à réaliser le bonheur de tout son peuple (3). Botetourt éprouva tant de satisfaction de leur adresse, qu'il crut voir l'horizon s'éclaircir et que, vantant leur loyauté, il leur souhaita de la liberté et 'du bonheur « jusqu'à la fin des temps. »

Les assurances croissantes et confiantes de Botetourt entretinrent l'espoir que la taxe improductive sur le thé se trouverait aussi abandonnée. Tels étaient ses vœux et tel

(1) Samuel Adams à D. de Berdt, 6 nov. 1769.
(2) Tryon à Hillsborough, 22 nov. 1769.
(3) Burk, *la Virginie*, III, 352.

était l'avis d'Eden, le nouveau lieutenant gouverneur du Maryland (1). A New York, Colden qui, par suite du décès de Moore, dirigeait actuellement le gouvernement, annonça sans équivoque à la législature « l'extrême probabilité que les derniers droits imposés par l'autorité du parlement, seraient supprimés dans la prochaine session (2). » Cette promesse rassurante confirma la chambre dans ses sentiments de loyauté, bien que cependant, « par mesure de précaution, elle adoptât et consignât dans ses procès verbaux les résolutions de la Virginie (3). »

La politique dominante du New York, c'était la sécurité et le développement de la liberté coloniale au moyen d'une constitution américaine, basée sur l'union des colonies, dans un congrès général. Ce plan, on le voyait, pouvait s'accomplir sans rompre les rapports avec la Grande Bretagne. « Ils sont jaloux de cette idée en Angleterre, » disait William Smith; « ils constateront pourtant tant de persistance dans l'esprit démocratique, qu'ils se verront dans la nécessité d'y adhérer (4). Sous le prétexte de formuler des règles communes de trafic avec les Indiens, l'assemblée du New York, dans sa session actuelle, et avec le concours du lieutenant-gouverneur (5), invita chaque province à nommer des représentants pour un corps qui devait exercer le pouvoir législatif

(1) Eden à Hillsborough, 23 nov. 1769.

(2) Journal de l'assemblée générale, 4, discours du lieutenant-gouv., 22 nov. 1769. Comparez Hillsborough à Colden, 18 janv. 1770.

(3) Colden à Hillsborough, 4 déc. 1769 et 16 déc. 1769.

(4) Lettre de William Smith, l'historien du New York, mentionnée dans Hutchinson à sir Francis Bernard, 18 fév. 1770. Comparez la relation de William Smith jun., dans l'esquisse biographique sur son père, placée en tête de l'édition de l'*Histoire du New York* de Smith, publiée par la société historique du New York. Voir les procès verbaux de l'assemblée du New York du 30 nov. 1769, pp. 18 et 95, 98, 103, 105, etc., etc.

(5) Colden à Hillsborough, 21 fév. 1770 et Hillsborough à Colden, 14 avril 1770.

en leur nom à toutes. C'était un grand pas vers l'union américaine. La Virginie, quand elle eut eu connaissance de la proposition, fit choix de Patrick Henry et de Richard Bland pour aller la représenter (1). Mais ce plan si bien caressé échoua pour le moment par l'influence du ministère anglais, qui voyait dans l'union le précurseur certain de l'indépendance.

Un tendance générale vers la conciliation prévalut. Puisque les marchands de Philadelphie avaient préféré restreindre leur pacte de non-importation jusqu'au rappel de l'acte de Townshend (2), les marchands de Boston, dans l'intérêt de l'union, abandonnèrent leur convention d'une portée beaucoup plus vaste et en revinrent à leurs premières stipulations (3). La contestation au sujet de l'acte des billets de logement avait cessé dans le New Jersey et la Pennsylvanie; la législature du New York, satisfaite de la permission d'émettre des billets de crédit coloniaux (4), fit peu de cas de l'appel de Mac Dougall « aux habitants trahis de la ville et de la colonie, » et sanctionna un compromis à la majorité d'une voix.

La Caroline du Sud (5) était, commercialement parlant, la plus étroitement rattachée à l'Angleterre. Colonie de planteurs, elle comptait environ quarante-cinq mille blancs, et plus de quatre-vingt mille noirs. Les exportations annuelles de Charlestown montaient à une valeur d'environ deux millions et un quart de dollars, dont les trois quarts allaient

(1) Henry et Bland à Colden, 1770.

(2) Lettre de Robert Morris, Charles Thompson et Thomas Mifflin aux marchands de Londres.

(3) Cooper au gouv. Pownall, 1er janv. 1770. Hutchinson à Hillsborough, P. S., 5 déc. 1769.

(4) Comparez Colden à Hillsborough, 4 oct. 1769, et le même au même, 6 janv. 1770.

(5) Bull à Hillsborough, 6 déc. 1769.

directement ou indirectement en Angleterre. Malheureusement les lois restrictives de l'importation des nègres avaient expiré le 1er janvier, et le renouvellement en était défendu. En conséquence, cinq mille cinq cents nègres, principalement adultes, pour pouvoir être employés immédiatement, se virent envoyés là dans l'espace de onze mois et furent vendus l'un dans l'autre à près de quarante livres sterling par tête, le tout montant à un million de dollars. Quelque étroits néanmoins que fussent les liens d'intérêt entre l'Angleterre et la Caroline, la population y était courageuse; nonobstant le grand tort que cela causait à son commerce, elle persista à observer rigoureusement les clauses de son association de non-importation, attendant avec une inquiétude impatiente le rappel désiré de l'acte qui avait fait l'objet de ses plaintes (1).

Ainsi toute l'Amérique bornait la solution des difficultés avec la Grande Bretagne à la simple question de l'acte imposant un droit sur le thé. « Un rappel de tous les autres droits ne satisfera-t-il pas les colons (2)? » demanda un des membres du parti ministériel à Franklin, à Londres. Et celui-ci répondit franchement : « Je ne le pense pas; ce n'est pas de la somme payée pour droit sur le thé dont on se plaint comme d'une charge, mais c'est du principe de l'acte exprimé dans le préambule. » Cet avis sincère fut communiqué au ministère; mais quel effet pouvait-il produire, tant que Hillsborough administrait les colonies avec Bernard pour conseiller?

On sentait qu'une crise (3) était proche, crise qui atteindrait toutes les parties de l'empire britannique. Hutchinson n'en-

(1) Bull à Hillsborough, 6 déc. 1769.

(2) Strahan à Franklin, 21 nov. 1769, et Franklin à Strahan, 29 nov. 1769; dans Franklin, IV, 258, 261. Comparez Franklin, *Œuvres*, VII, 478.

(3) Comparez Israël Williams à Hutchinson, 20 nov. 1769.

trevoyait pas la perspective de l'établissement d'un gouvernement tel qu'il le désirait, tant que la liberté du langage dans la mère patrie ne serait pas réprimée; et Otis, que le chagrin et le découragement courbaient jusqu'à terre, ne concevait d'espoir pour l'Amérique que « dans quelque grande révolution en Angleterre (1). » La question n'était pas une mesquine question coloniale au sujet de trois pence de droit par livre de thé; elle impliquait l'essence du gouvernement représentatif, et sa décision montrerait si la monarchie féodale du moyen âge devait aboutir à la souveraineté basée sur la centralisation du pouvoir, ou au gouvernement basé sur l'assentiment de l'opinion publique. Les colons avaient pour amis les amis de la liberté en Angleterre. Comme la cause du peuple était partout la même, la Caroline du Sud fit parvenir, au mois de décembre, à Londres, dix mille cinq cents livres de papier-monnaie à l'adresse de la société constituée pour défendre le bill des droits; elle voulait que les libertés de la Grande Bretagne et de l'Amérique pussent être également sauvegardées (2).

Plusieurs des patriotes de l'Irlande (3) comprenaient que leurs esperances se rattachaient à celles des colonies; aussi Burke, l'ami de Grattan, publia-t-il, à l'imitation de Molineux, l'*État de la Grande Bretagne et de l'Amérique*. Cet écrit renfermait de véhémentes invectives contre Grenville. « Haïssez-le, » disait-il à Grattan; « j'espère que vous le haïssez. » Ce furent les discours et les théories de Grenville

(1) Comparez Hutchinson à sir Francis Bernard, 4 oct. 1769.

(2) Vote de l'assemblée de la Caroline du Sud, 8 déc. 1769. Lettre de Manigault, Gadsden, etc., à Hanbery et C°, Londres, 9 déc. 1769. Ordre en conseil, 5 avril 1770; Hillsborough au lieut.-gouv. Bull, 12 juin 1770.

(3) Le gouv. Pownall à S. Cooper, 25 sept. 1769, et S. Cooper au gouv. Pownall, 1er janv. 1770.

« qui poussèrent Grattan à entreprendre sa grande carrière politique en Irlande (1). »

La population laborieuse de l'Angleterre désirait aussi, dans les districts manufacturiers, spécialement à Birmingham, jouir de la prospérité et de la liberté de l'Amérique, et les bâtiments qui refusaient de prendre des marchandises anglaises auraient pu s'en retourner remplis d'habiles artisans (2). Dans l'histoire du peuple anglais, cette année se signale par l'introduction des meetings publics (3), grâce à l'initiative du Yorkshire. Le principe de la représentation, foulé aux pieds par un parlement vénal, devait se régénérer sous l'influence des assemblées spontanées.

La presse, à son tour, s'érigea, avec une hardiesse extraordinaire, en interprète de l'opinion publique et en pouvoir légitime dans l'État. « Pouvez-vous supposer, » écrivit le pseudonyme Junius (4) au roi, « que le peuple de ce pays consentira longtemps à se laisser gouverner par une chambre des communes aussi souple? La population opprimée de l'Irlande vous donne tous les jours de nouveaux signes de son ressentiment. Les colonies ont quitté leur pays natal pour la liberté et l'ont trouvée dans un désert. Envisageant l'indépendance dans l'avenir, elles détestent aussi bien le faste d'un roi que l'hypocrisie arrogante d'un évêque. »

La réunion du parlement, au mois de janvier 1770, devait décider si l'empire britannique échapperait au démembrement. Chatham recommanda à la portion la plus libérale de l'aristocratie (5) cette union avec le peuple qui, après soixante

(1) Grattan, *Vie de Grattan*, I, 135, 136.
(2) T. Pownall à S. Cooper, 25 sept. 1769.
(3) Albemarle, *Rockingham*, II, 93.
(4) Junius au roi, 19 déc. 1769.
(5) Fitzwilliam à Rockingham, 1769; dans Albemarle, II, 142; Chatham à Rockingham, id., 193.

ans, accomplit la réforme de la constitution anglaise; mais à cette époque, il rencontra de la résistance dans les incitations passionnées de Burke (1) et dans l'opposition systématique des classes supérieures.

Le 9, le débat roula sur la capacité et les droits du peuple; il embrassa les plaintes de l'Amérique et de l'Irlande, non moins que le mécontentement de l'Angleterre au sujet de la privation des droits de citoyen subie par Wilkes.

« Il est inutile et oiseux de baser l'autorité de cette chambre sur le suffrage populaire, » dit Charles Jenkinson, plaidant en faveur de l'indépendance absolue du parlement. « Le mécontentement qu'on nous a fait apparaître comme des fantômes, » dit Thomas De Grey, frère de l'attorney général, « ce sont les clameurs sans portée d'étourdis et d'ignorants, des derniers de la lie du peuple. La pétition de Westminster a été obtenue à l'aide de quelques méprisables artisans, menés par des gens de basse condition. » « Les priviléges du peuple de ce pays, » répondit Serjeant Glynn, à son tour, « ne dépendent pas de la naissance et de la fortune; chacun tient son droit de sa qualité d'Anglais et ne peut en être dépouillé que par le renversement de la constitution. » « Sans les chasseurs de pétition et les incendiaires, » dit Rigby, « les fermiers du Yorkshire n'auraient probablement pas pris intérêt à l'élection de représentants au parlement par le Middlesex. Mais, en supposant même que la majorité des francs tenanciers ait signé ces pétitions sans aucune passion ni sollicitation, la majorité des gens de cette classe ne vaut pas mieux qu'une multitude ignare. »

Alors se leva le représentant des tisserands et des francs-tenanciers du Yorkshire, « l'irréprochable » sir George Saville. « Le plus grand malheur, » dit-il, « qui puisse arriver à notre

(1) Burke, dans Albemarle, II, 195.

nation, c'est l'envahissement des droits du peuple par l'autorité de cette chambre. Je ne dis pas que la majorité y a vendu les droits de ses constituants; mais je dis, j'ai dit, et je dirai toujours qu'elle les a trahis. Le peuple comprend ses droits et connaît ses intérêts aussi bien que nous; car une fortune héréditaire considérable, une pension et un subside du trésor sont de plus puissantes recommandations pour obtenir un siége dans cette assemblée, que l'honnêteté du cœur et la clarté du cerveau. »

Gilmour appela le blâme sur des expressions semblables et sans précédent. Conway les excusa comme proférées dans la chaleur de l'improvisation. « Je n'ai pas conscience, » reprit Saville, » d'avoir parlé avec chaleur; si je l'ai fait, j'ai eu le temps de me refroidir et je répète ce que je viens de dire, cette chambre a trahi les droits de ces constituants. » « Dans des temps où régnait moins de licence, » répliqua Gilmour, « des membres de cette chambre se sont vus envoyés à la Tour pour des paroles moins blessantes. » « La mesquine considération de ma sûreté personnelle, » continua Saville, « ne viendra jamais en balance avec mes devoirs vis à vis de mes constituants. Je ne reconnaîtrai jamais d'autre supérieurs que les lois, et je ne plierai jamais le genou devant personne, si ce n'est devant celui qui m'a créé. »

L'accusation que Saville avait lancée contre la chambre des communes était la plus grave qui pût se formuler; si elle était fausse, elle constituait un outrage en comparaison duquel celle de Wilkes n'était qu'une bagatelle. Pourtant lord North (1) endura le reproche avec douceur et raffermit la majorité dans sa quiétude. Le débat se poursuivit et Barré prit actuellement la parole. « Le peuple anglais sait, le peuple irlandais sait, et le peuple américain sent que la

(1) H. Walpole, III, 39.

chaîne de fer du despotisme ministériel est levée sur eux; mais ce despotisme n'est pas moins redoutable pour le prince que pour le peuple. » « Les gens qui trompettent la sédition ont produit la désaffection, » répliqua lord North, vers la fin de la séance. « On a exalté la lie de cette populace bruyante, au point de lui attribuer une importance égale à celle des gens de jugement, de bonnes mœurs et de fortune. Je ne puis approuver l'opinion absurde que tous les hommes sont égaux. La contestation soulevée en Amérique, cette contestation qui, dans le début, aurait pu être aisément terminée, n'embrasse rien moins aujourd'hui que la souveraineté d'un côté et l'indépendance de l'autre. » Le ministère, qui avait été mis au piloris dans la discussion, n'en entraîna pas moins la très grande majorité de la chambre dans son sens.

A la chambre des lords, Chatham, dont la voix n'avait pas été entendue depuis trois ans, proposa d'examiner les causes du mécontentement qui régnait dans tant de parties des possessions anglaises. « Je n'ai pas changé d'idées, » dit-il, « au sujet des principes d'après lesquels l'Amérique devrait se voir gouvernée. Je l'avoue, j'éprouve un penchant naturel pour ce pays; je chéris la liberté partout où elle se trouve établie. L'Amérique s'est organisée en vertu des idées de liberté; cette vigne a jeté de profondes racines et s'est propagée sur tout le continent. Puisse-t-elle longtemps fleurir (1)! Appelez les combinaisons des Américains dangereuses, soit; elles ne sont pourtant pas injustifiables. Il

(1) W. S. Johnson, compte-rendu du discours de Chatham, dans sa lettre au gouv. Trumbull du Connecticut, 10 janv. 1770, et dans une lettre au rév. Dr W. S. Johnson, de la même date. Le rapport de l'Américain sur l'Amérique est le guide le plus sûr. L'Américain comprenait que la figure de la vigne s'appliquait à la liberté en Amérique. Chatham ne songea jamais à dire qu'elle avait embrassé toutes les nations.

faut avoir égard au mécontentement de deux millions d'habitants, il faut en éloigner les causes. « Préservons, » continua-t-il, « cette constitution dangereusement attaquée à l'intérieur; et étendons-en les bienfaits aux coins les plus reculés de l'empire britannique. Que la servitude n'existe nulle part chez nous; car soit qu'elle envahisse l'Amérique, ou l'Irlande, ou notre intérieur ici, vous reconnaîtrez en elle un mal qui se communique par contact et qui bientôt atteint tout, des extrémités au cœur. »

Camden, à qui la présence de Chatham inspirait plus de respect, que sa charge n'offrait de charmes, sentit se réveiller sa vieille amitié pour l'Amérique, et, par voie de conclusion, accusa ses collègues de conspirer contre les libertés du pays.

Lord Mansfield, dans sa réponse à Chatham, « qui fut un chef-d'œuvre d'art et d'adresse (1), » s'abstint d'émettre une opinion sur la légalité des procédés de la chambre des communes au sujet de l'élection de Middlesex, mais soutint que, soit qu'elle eût eu raison ou tort, elle se trouvait compétente dans l'occurence et que sa décision était sans appel. « Je me méfie, » répliqua Chatham, « des subtilités de l'érudition, qui ne tombent en partage qu'à un si petit nombre d'hommes. La Providence a pris un meilleur soin de notre bonheur et nous a fourni dans la simplicité du sens commun une règle de direction qui ne nous égarera jamais. » C'étaient là des paroles révolutionnaires; l'Écosse, d'accord, sans s'en douter, avec Bank et les esprits les plus éminents de l'Allemagne, opérait une rénovation dans la philosophie à l'aide du sens commun et de la raison; Chatham transplantait cette théorie si favorable à la démocratie dans le palais de la législature. « Le pouvoir sans droit, » continua-t-il en dirigeant ses

(1) W. S. Johnson, Relation de ce débat. H. Walpole, dans ses *Mémoires*, III, 35.

invectives contre la chambre vénale des communes, « est une chose détestable par elle-même et il penche toujours vers sa chute. La tyrannie est odieuse, sous toutes ses formes; mais elle n'est jamais si redoutable, que lorsque elle est assumée et exercée par un grand nombre de tyrans. »

Bien que la chambre des lords se prononçât contre Chatham à une majorité de plus de deux voix contre une, le ministère actuel ne s'en sentit pas moins ébranlé; Chatham, tout faible et épuisé qu'il fût, s'était élancé en avant avec le parti de Rockingham, pour renverser un système chancelant et élever sur ses ruines un gouvernement plus ami de la liberté.

Pourtant le roi se montra meilleur politique qu'eux tous. Après avoir destitué Camden, il envoya offrir la place de chancelier à Charles Yorke, qui était du parti de Rockingham. Yorke avait depuis longtemps convoité cette haute dignité plus que toute autre chose au monde. Maintenant qu'elle se trouvait à sa portée, il hésita, demanda un délai, repoussa la tentation et annonça formellement son refus, comptant bien que plus tard une occasion opportune se représenterait. « Si vous n'acceptez pas cette proposition, » dit le roi, « il doit y avoir à jamais rupture entre nous. » Yorke céda, essuya les reproches de Hardwicke, son frère, et de Rockingham; demanda pardon à son frère, l'embrassa et se sépara de lui réconcilié; puis, poussé par une fatale susceptibilité de point d'honneur (1), il retourna chez lui pour mourir de sa propre main. Son déplorable sort jeta le désarroi dans le ministère et encouragea l'opposition à déployer toute son énergie.

Le 22 janvier, Rockingham, surmontant sa faiblesse nerveuse, se décida à prendre la parole dans la chambre des

(1) Burke, I, 330.

lords. Son discours ne roula que sur le passé : il condamna la politique de George III et défendit le vieux système de gouvernement anglais, qui restreignait la prérogative royale par le privilége. Tandis que le chef du grand parti whig ne fondait aucun espoir d'amélioration sur un changement quelconque dans les formes de la constitution, le vieux et débile Chatham, redevenu le tribun du peuple, se leva dans l'intérêt des générations futures. « Quiconque, » dit-il, « comprend la théorie de la constitution anglaise et la compare avec son exercice, reconnaîtra facilement combien l'une diffère de l'autre. Nous devons les concilier cependant, si nous voulons sauver les libertés de ce pays. La constitution a voulu qu'il existât des rapports permanents entre les constituants et le corps représentatif du peuple. Avec la chambre des communes, telle qu'elle est actuellement formée, ces rapports ne sont pas maintenus, ils sont brisés ; » là-dessus il se mit à dérouler devant la chambre des lords, comme le résultat mûri de ses longues méditations, un commencement fort circonspect de réforme parlementaire. La réforme du parlement anglais ! Que de choses devaient se passer avant que cet événement-là pût se produire !

Reculant devant l'orage, Grafton abandonna son poste de dépit. Le roi affecta du regret, mais il avait prévu cette éventualité et il s'était précautionné contre elle ; il se montra en ce moment également calme et résolu (1). Conway lui suggéra l'idée de faire des démarches auprès de Rockingham et de ses amis. « Je connais leurs dispositions, » dit le roi, « et je ne veux pas entendre parler d'eux. Quant à Chatham, j'abdiquerai plutôt la couronne que de consentir

(1) Dans la lettre à lord North du 23 janvier, le roi écrit : « Mon esprit se fortifie de plus en plus dans la bonté de la mesure. » Cela implique examen préalable de la mesure.

à ses exigences. » Avant que le public eût connaissance des modifications qui se préparaient, il envoya Weymouth et Gower, du parti de Bedford, « presser lord North, de la manière la plus sérieuse, d'accepter la charge de premier lord commissaire de la trésorerie (1) ; » et il fit précéder leur visite d'une note amicale écrite de sa propre main. Lord North n'hésita pas ; le roi avait déployé toute son habileté et son expérience de dix ans pour posséder le ministre de son choix, et il lui apprit comment il fallait flatter Conway (2) et « prévenir toute désertion. »

Le dernier jour de janvier, le nouveau premier ministre parut à la chambre des communes, au milieu de la grande excitation et des vives espérances de l'opposition. « Le vaisseau de l'État, » dit Barré, « lancé sur une mer orageuse, court avec un mât de fortune et déploie des signaux pour faire venir des pilotes de l'autre rive. » « Les pilotes à bord, » répondit North, « sont très capables de le conduire au port. » Tout le monde convint qu'il parlait admirablement bien ; il inspira une confiance telle qu'il l'emporta à une majorité de quarante voix. « Une fort belle majorité (3), » dit le roi ; « des auspices très favorables pour votre prise de possession des rênes de l'administration. Un peu de zèle rétablira bientôt l'ordre dans mon service (4). » A partir de cette nuit, le nouveau parti tory fut maître du cabinet. Ses adversaires se partagèrent entre ceux qui se retournaient vers le privilége comme vers leur ancien port de refuge, et ceux qui entrevoyaient au delà de l'abaissement de l'aristocratie un accroissement considérable de la puissance populaire.

(1) Le roi à lord North, 23 janv. 1770.
(2) *Ibid.*, 29 janv. 1770.
(3) *Ibid.*, 3 fév. 1770.
(4) *Ibid.*, 1er fév. 1770.

CHAPITRE XLIII

LE MASSACRE DE BOSTON. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH. (1770).

Hutchinson proroge l'assemblée. — Il capitule avec les marchands. — Les troupes fournies de munitions. — Conflit à New York avec les troupes. — Effet sur Boston. — Le sang est versé. — Querelles à Boston entre les soldats et les habitants. — Le 5 mars. — Meeting de la ville, le 6. — Samuel Adams impose à Hutchinson. — Les troupes reçoivent l'ordre de quitter la ville.

« Les troupes doivent rentrer dans le fort, » dit Samuel Adams (1); « la première occupation de la cour générale, doit être de leur faire évacuer la ville (2). » Otis alla jusqu'à dire que « le gouverneur avait le pouvoir de le faire en vertu de la constitution (3). » « Nous considérons cette métropole et même toute la province, comme placées sous une sorte de contrainte, » écrivit Cooper, le ministre du culte. « Les troupes corrompent extrêmement nos mœurs et constituent une oppression dans tous les sens; » aussi, dans

(1) Hutchinson à sir Francis Bernard, 20 déc. 1769.
(2) Hutchinson à Hillsborough, 20 déc. 1769.
(3) Hutchinson à une personne non désignée, 10 janv. 1770.

sa prière au ciel pour la nouvelle année, demanda-t-il d'être délivré de leur présence (1).

L'assemblée du Massachusetts devait se réunir le 10 janvier et les membres éloignés étaient déjà en route (2), quand Hutchinson, fort imprudemment pour lui, et encore plus pour l'Angleterre, la prorogea jusqu'au milieu de mars. Ce délai empêchait tout recours à une pétition contre Bernard et toute remontrance pendant la session du parlement, dans laquelle on devait ou modifier ou rappeler le dernier acte du revenu. Le motif assigné à cette prorogation n'était ni l'avantage de la colonie, ni l'appréciation du lieutenant-gouverneur, mais une instruction arbitraire (3) de Hillsborough, instruction dont Samuel Adams contesta la validité (4).

Les dispositions à la non-importation s'accrurent plutôt qu'elles ne s'affaiblirent. Cependant comme le prix du thé avait augmenté de cent pour cent (5), Hutchinson, qui était lui-même un très grand importateur de cette denrée (6), ne put réprimer davantage sa cupidité. Ses deux fils aînés donc, qui étaient ses agents, violant leur engagement, brisèrent la serrure de l'entrepôt, dont ils avaient remis la clef au comité des marchands et effectuèrent secrètement des ventes (7). « S'imaginent-ils, » s'écria Samuel Adams, « qu'ils pourront toujours lasser impunément la patience d'un pays lésé? » et

(1) Le rév. S. Cooper au gouv. Thomas Pownall, 1er janv. 1770.

(2) Hutchinson à sir Francis Bernard, 10 janv. 1770.

(3) Hillsborough à Hutchinson, 4 nov. 1769.

(4) Vindex, dans la *Gazette de Boston*, lundi, 8 janv. 1770.

(5) Ainsi avancé par lord North dans la chambre des communes. Cavendish, *Débats*, I, 488.

(6) Voir ordres de Hutchinson à W. Palmer de Londres, 1769. Mss.

(7) Celui qui lira plusieurs lettres de Hutchinson sur ce sujet, connaîtra son art de dissimuler et de représenter les choses sous de fausses couleurs. Ou bien comparez son *Histoire*, III, 266-268.

tout en convenant que, dans le cas actuel, la volonté de la communauté ne s'était pas traduite en loi, il invita non seulement les marchands, mais tous les individus de chaque classe, dans la ville et le pays, à rendre obligatoire l'adhésion la plus rigoureuse au pacte de non-importation (1).

Les marchands (2), en conséquence d'un vote émis dans un meeting très nombreux, se rendirent en corps à la demeure des Hutchinson (3). On ne permit à aucun d'eux d'y entrer; le lieutenant-gouverneur les reçut de sa fenêtre et prétendit qu'ils se rendaient coupables d'actes tumultueux et menaçants envers lui, premier magistrat. « Nous venons, » répondirent-ils, « parler affaire avec vos fils, qui ont violé d'une façon honteuse leurs propres engagements, après s'y être obligés sur l'honneur. » « Un contrat, » répondit Hutchinson, « sans motif appréciable, n'est pas valable en droit. » Pourtant il demeura dans une extrême perplexité, car il craignait de perdre ses biens par une émeute. De bonne heure, le lendemain matin, il vit venir l'intègre William Phillips, le président du meeting, et s'engagea pour ses fils à déposer une somme d'argent à la place du thé vendu et à renvoyer le restant de cette denrée. Cette capitulation fut immédiatement proposée au meeting et acceptée (4).

« C'était, » se dirent les amis de Bernard, » le meilleur moment possible de faire sortir les troupes; » et ils pensèrent que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était d'amener les choses aux extrémités (5). » Dalrymple était prêt; il ordonna à ses hommes de se munir de douze cartouches pour

(1) Determinatus, dans la *Gazette de Boston* du 8 janv. 1770.

(2) Le D[r] Cooper au gouv. Pownall, 30 janv. 1770.

(3) Hutchinson à Hillsborough, 24 janv. 1770.

(4) Le D[r] Cooper au gouv. Pownall. Hutchinson à sir Francis Bernard et différentes lettres en janvier.

(5) Hutchinson à sir Francis Bernard, 21 janv. 1770.

une attaque (1). « Il a actuellement laissé tomber les rênes entre les mains du peuple, » s'écrièrent les commissaires des douanes, en parlant de Hutchinson, « et il ne pourra plus jamais les reprendre (2). » « Je suis un homme perdu, » dit celui-ci à Phillips avec désespoir. « J'espère humblement, » écrivit-il à ceux qui disposaient des places à Londres, « qu'une simple erreur de jugement ne fera pas oublier plus de trente années de services pénibles et désintéressés rendus au gouvernement. » Il tourna les yeux vers son conseil, mais celui-ci ne voulut participer en rien au renversement du système de non-importation. Il convoqua ensemble les juges de paix qui résidaient dans un cercle de quinze milles de Boston; ceux-ci jugèrent qu'il ne leur incombait pas d'entraver les mesures prises par les colons. Il envoya le shériff au sein du meeting ajourné des marchands, avec une lettre au président, les requérant, au nom de Sa Majesté, de se disperser; mais le meeting, dont des juges de paix, des *selectmen*, des représentants, des constables et d'autres fonctionnaires faisaient partie, lui communiqua pour réponse, que leur assemblée était autorisée par la loi. Il vit que la réponse était de l'écriture de Hancock (3) et il conserva précieusement cet autographe pour le produire un jour, quand Hancock serait traduit en jugement.

Les nouvelles venant de Boston se répandirent dans tout le pays. « Il est dur, » dit Trumbull, alors gouverneur du Connecticut, « de rompre tout rapport avec notre mère patrie; mais du moment que celle-ci s'efforce de nous asservir, l'union la plus intime doit se dissoudre (4). » Et comme

(1) Le gouv. Jon. Trumbull à W. S. Johnson, 29 janv. 1770.
(2) Le Dr Cooper au gouv. Pownall, 30 janv. 1770.
(3) Hutchinson à —, janv. 1770.
(4) Le gouv. Jon. Trumbull à W. S. Johnson, 29 janv. 1770.

il jetait un coup d'œil sur le monde, il s'écria : « Le Seigneur règne, que la terre se réjouisse et que la multitude des îles tressaille de bonheur ; l'accomplissement de certaines prophéties remarquables est proche (1). »

« Si les habitants de New York sont plus contenus, » écrivit Hutchinson, « cela est dû à la forme de gouvernement de leur ville (2). » Leur mât de la liberté s'était trouvé en sûreté dans le parc pendant près de trois ans. Les soldats, qui s'étaient, comme à Boston, exaspérés contre les citoyens, résolurent de l'abattre et après trois tentatives infructueuses, ils y réussirent.

Le 17, le peuple indigné s'assembla dans la campagne au nombre de trois mille personnes, et sans songer à des représailles, exprima son horreur et son mépris pour des soldats, ennemis de la constitution et de la paix de la ville (3). Les soldats répondirent par un placard insolent ; puis, deux jours de suite, ils engagèrent une querelle avec les citoyens ; des deux parts, on reçut des blessures et des meurtrissures (4) ; pourtant l'avantage resta aux derniers. Les journaux célébrèrent bruyamment cette victoire ; et les fils de la liberté, ayant acheté une pièce de terre près de la jonction de Broudway et de la Bowery, y érigèrent un mât de la liberté, solidement garanti par des chaînes et des barres de fer et profondément enfoncé dans le sol ; puis, ils y inscrivirent : « Liberté et propriété. » Au même moment, le brave Mac Dougall, fils d'un fervent presbytérien de l'île d'Ila, en Écosse, un homme qui avait fait sa fortune comme marin et avait soigneusement cultivé lui-même son esprit, un homme courageux et fougueux, quoique méthodique et

(1) Le gouv. Jon. Trumbull à W. S. Johnson, 3 mars 1770.
(2) Hutchinson à —, 10 janv. 1770.
(3) Hutchinson, III, 270.
(4) Le lieut.-gouv. Colden à Hillsborough, 21 fév. 1770.

sachant se maîtriser (1), se vit persécuté par le gouvernement. Par suite de son appel au peuple contre les concessions de l'assemblée, qui avait voté des subsides pour les troupes, il fut accusé d'avoir écrit un libelle; refusant ensuite de donner caution, ce « premier fils de la liberté, jeté dans les fers pour une cause glorieuse, » fut visité dans sa prison par une si grande foule, qu'il se trouva obligé de désigner des heures de réception (2).

La nouvelle de ces incidents, et spécialement du conflit des citoyens avec les soldats, fut transmise à Boston (3), dont les habitants applaudirent à l'envi à l'esprit qui animait les « Yorkais. » La détermination de s'abstenir ouvertement de payer les taxes du parlement se propagea dans toutes les couches de la société. La première semaine, trois cents femmes de Boston, la semaine suivante cent dix autres, plus cent vingt-six jeunes filles célibataires, renoncèrent à consommer du thé, tant que les actes du revenu ne seraient pas révoqués (4). Comment les troupes pouvaient-elles intervenir? Tout le monde savait que la loi leur défendait de faire feu sans autorisation expresse d'un magistrat civil; et plus elles paradaient avec leurs mousquets et leurs douze cartouches, plus elles se voyaient méprisées, comme des gens qui désiraient inspirer de la terreur et n'avaient pas le pouvoir de nuire. Hutchinson fut sévèrement blâmé pour avoir voulu supprimer les meetings de ville, à l'aide desquels lui-même s'était élevé; et la presse, lui rappelant à la mémoire le temps où il tenait boutique, fut assez cruelle pour

(1) Extrait d'une lettre de New York, du 24 fév. 1770, imprimée à Philadelphie en mars, copiée dans la *Gazette de Boston* du 16 avril 1770; 784, 2, 182.

(2) Leake, *Vie de Lamb*, 61. Gazette de Holt.

(3) Supplément de la *Gazette de Boston* du 19 fév. 1770.

(4) *Gazette de Boston*, 12 fév. 1770 et le numéro suivant.

le railler de ses anciennes fraudes, alors qu'il était notoirement un contrebandier (1).

Théophilus Lillie, qui avait commencé à vendre, contrairement au pacte, trouva un poteau planté devant sa porte, avec une main dirigée vers sa maison en signe de dérision. Un de ses voisins, Richardson, un dénonciateur, demanda à un campagnard de renverser le poteau, en poussant contre lui la roue de sa charrette. La foule intervint; un certain nombre de jeunes garçons poursuivirent Richardson, jusqu'à sa maison et jetèrent des pierres. Provoqué, mais non mis en danger, Richardson fit feu sur eux et en tua un, âgé de onze ans, le fils d'un pauvre Allemand. A son enterrement, cinq cents enfants marchèrent devant la bière: six de ses camarades d'école tinrent les coins du drap mortuaire, et des personnes de toutes les conditions formèrent cortége depuis l'arbre de la liberté jusqu'à la maison de ville, et de là au « cimetière. » Soldats et officiers regardaient avec un sentiment d'orgueil froissé. Dalrymple était impatient d'être mis à l'œuvre (2) à Boston, ou de recevoir l'ordre de se rendre ailleurs (3). Les simples soldats du 29e régiment étaient notoirement de mauvais drôles (4), licencieux et impérieux. « Je ne manquerai jamais une occasion de tirer sur les habitants, » dit l'un d'eux, nommé Kilroi; « j'ai toujours éprouvé le besoin de rencontrer une pareille occasion, depuis que je suis arrivé dans ce pays (5); » et il répéta cette menace différentes fois. C'était le sentiment général du régiment. D'autre part, un an et

(1) *Gazette de Boston*, 19 fév. 1770; 776, 2, 2.

(2) Consultez Dalrymple à Gage.

(3) Hutchinson —, mars 1770; dans le *Livre de correspondance*, I, 374.

(4) Hutchinson, *Livre de correspondance*.

(5) Témoignage de Samuel Hemmingway; Hutchinson à —, 6 déc. 1770, et à Hillsborough, 3 déc. 1770.

demi d'apprentissage avait perfectionné le peuple dans son rôle. Ce n'était pas violer la loi pour lui que d'exprimer du mépris pour la soldatesque; il était assez disposé à lutter contre elle, mais on lui avait recommandé de ne jamais le faire, si ce n'est pour repousser une attaque. Si un soldat quelconque violait la loi, ce qui arrivait souvent, plainte était adressée aux magistrats locaux, qui se montraient prêts à accorder réparation (1). De leur côté, les officiers mettaient leurs hommes à l'abri des châtiments légaux et parfois même les arrachaient des mains des constables.

Le vendredi, 2 mars, un soldat du 29e demanda à être employé à la corderie de Gray et se vit repoussé en termes grossiers. Il défia alors les cordiers à un combat à coups de poing, son cartel fut accepté par l'un d'eux et il fut battu. Étant revenu avec plusieurs de ses camarades, ils furent également chassés. Un nombre plus considérable de soldats accoururent pour renouveler le combat au moyen de bâtons et de coutelas; à leur tour, ils essuyèrent un échec. En ce moment, Gray et d'autres intervinrent et empêchèrent pour ce jour-là tout désordre ultérieur (2).

L'affaire était bien finie à la corderie, mais non dans leurs logements, où les soldats s'excitèrent les uns les autres à la vengeance, comme si l'honneur du régiment avait été terni (3). Le samedi, ils préparèrent des gourdins (4) et étant décidés à braver les citoyens dans la nuit du lundi (5), ils prévinrent leurs connaissances particulières de ne pas rester dehors. Sans chercher à contenir ses hommes comme

(1) *Relation de Boston*, 10.
(2) *Ibid.*, 14, 15.
(3) James Bowdoin, dans la *Relation de Boston.*
(4) Déposition de John Fisher, dans la *Relation de Boston*, 40; S. Adams, dans la *Gazette de Boston* du 31 déc. 1770.
(5) S. Adams, dans la *Gazette de Boston*, 24 déc. 1770.

il le devait, Carr, le lieutenant colonel du 29e, se plaignit au lieutenant gouverneur de l'insulte qu'ils avaient essuyée (1).

Le conseil s'étant assemblé, le lundi, pensa que la ville ne serait jamais à l'abri de toute querelle entre le peuple et les soldats, aussi longtemps qu'il y aurait des soldats cantonnés dans la place. Pour le cas actuel, le propriétaire de la corderie donna satisfaction en renvoyant l'ouvrier dont on s'était plaint.

Les officiers, de leur côté, auraient dû garder leurs hommes dans les casernes après la chute du jour. Au lieu de cela, ils les laissèrent circuler dans les rues. Hutchinson aurait dû insister sur des mesures de précaution (2); mais il recherchait bien trop la faveur de tous ceux qui exerçaient quelque influence à Westminster.

Le soir arriva. La nouvelle lune brillait avec éclat dans un ciel d'hiver sans nuages, et sa lumière en était encore accrue par le reflet de la neige récemment tombée (3). Des bandes de soldats parcouraient les rues (4), faisant parade de courage, cherchant de la résistance et frappant indistinctement les habitants avec des bâtons ou avec leurs sabres renfermés dans leurs fourreaux.

Une bande qui s'était précipitée hors de la caserne de Murray (5), dans le Brattle-street, armée de bâtons, de sabres et de baïonnettes, provoqua la résistance, et il s'ensuivit du tumulte. L'enseigne Maul, placé à la porte de la cour de la caserne, cria aux soldats : « Chassez-les et je prendrai votre parti ; tuez-les ; percez-les ; terrassez-les ;

(1) Hutchinson, *Hist.*, III, 270, 271.
(2) Gordon, *Hist. de la révolution américaine*, I, 281.
(3) R. Treat Paine, *Procès des soldats*, 121.
(4) Hutchinson, *Histoire*, III, 271.
(5) Témoignage de Jeremiah Belknap, *Relation de Boston*, 65.

passez-leur vos baïonnettes à travers le corps (1); » et les soldats, les uns après les autres, visèrent avec leurs fusils et menacèrent de « se frayer un passage » au milieu de la foule. Vers neuf heures, comme un officier traversait King-street, aujourd'hui State-street, un garçon barbier cria après lui : « Voilà un coquin, il n'a pas payé mon maître, qui lui a arrangé les cheveux; » sur quoi la sentinelle stationnée à l'extrémité occidentale de la douane, au coin de King-street et d'Exchange-lane, quitta son poste et donna avec son mousquet sur la tête du garçon un coup, qui le fit chanceler et crier de douleur (2).

La rue devint bientôt déserte (3) et personne n'inquiétait la sentinelle, quand une troupe de soldats fit violemment irruption du grand corps de garde (4); leurs armes brillaient au clair de la lune; ils s'élancèrent en poussant le cri : « Où sont-ils? où sont-ils? qu'ils viennent. » Au même instant douze à quinze (5) autres, proférant les mêmes clameurs, se jetèrent du côté du sud dans King-street et passant par Cornhill, se dirigèrent vers la caserne de Murray. « Grâce, soldats, épargnez ma vie, » cria un jeune garçon de douze ans, qu'ils rencontrèrent : « Non, non, je vous tuerai tous, » répondit un d'entre eux, et avec son sabre il le renversa par terre. Ils maltraitèrent et insultèrent différentes personnes qui se trouvaient sur leurs

(1) James Kirkwood, *Relation de Boston*, 70 et 19, 20. Dr Richard Hiron, *Procès des soldats*, 61, 62.

(2) *Relation de Boston*, 23, note. Déposition des garçons, faite lors du procès de Preston, mentionnée par Vindex, dans la *Gazette de Boston* du 24 déc. 1770.

(3) Le lieut.-col. Marshall, dans le procès des soldats anglais, 31, *Relation de Boston*, 77.

(4) Le lieut.-col. Thomas Marshall, dans le procès, 31, 32.

(5) Nathaniel Appleton, dans la *Relation de Boston*, 63, et dans le *Procès des soldats*, 30, 31. John Appleton, dans le *Procès*, 31.

portes et d'autres dans la rue; « ils couraient çà et là comme des gens ivres, furieux (1), criant : « Feu, » qui semblait leur mot d'ordre, et aussi : Où sont-ils? Terrassez-les. » Leur conduite outrageante fut cause qu'on sonna la cloche au haut de King-street.

Les citoyens que l'alarme avait mis en mouvement, sortirent armés de cannes et de bâtons; mais grâce en partie à l'intervention d'officiers bien disposés, en partie au courage de Crispus Attucks, un mulâtre, et de quelques autres, la querelle de la caserne fut bientôt apaisée. Parmi les citoyens, les prudents crièrent : « A la maison, à la maison; » d'autres, dit-on, poussèrent un : « Sus, à la grande garde; c'est là qu'est le nid; » pourtant le grand corps de garde ne fut pas inquiété de toute la soirée.

Une troupe de soldats remontait Royal Exchange-lane, en criant : « Où sont les lâches? » Puis, brandissant leurs armes, ils passèrent à travers King-street. Dix à vingt jeunes garçons arrivèrent ensuite et demandèrent : « Où sont-ils? où sont-ils? » « Voilà le soldat qui m'a terrassé, » dit le garçon du barbier (2), et ils mirent à se pousser les uns les autres dans la direction de la sentinelle (3). Celle-ci chargea et amorça son fusil (4). « Le homard (5) va faire feu, » s'écria un des garçons. Abaissant alors son arme, la sentinelle poussa la détente (6). « Si vous tirez, vous encourez la peine de mort, » dit Henri Knox, qui passait par là. « Cela m'est égal, » répliqua le soldat; « Dieu me damne! s'ils me touchent, je fais feu. » « Tire donc et sois damné, »

(1) Nathaniel Appleton, 31.
(2) Edward Payne, *Relation de Boston*, 103; B Lee, *Procès*, 69.
(3) William Parker, *Procès*, 77.
(4) Benjamin Lee, *Procès*, 69.
(5) Alexander Cruikshank, *Procès*, 65, « homard et coquin. »
(6) Henry Knox, *Relation de Boston*, 101, et dans le *Procès*, 68, 69.

crièrent les garçons; car ils étaient persuadés qu'il ne pouvait le faire sans la permission du pouvoir civil; un de ces jeunes gens prononça aussi à haute voix ces paroles : « Nous le jetterons à terre pour lui rompre les os; » pendant ce temps-là les autres sifflaient entre leurs doigts et poussaient des clameurs (1). « Tenez-vous à distance, » dit la sentinelle; puis elle cria à haute voix : « Grande garde, chassez-les (2). » « Ils sont occupés à tuer la sentinelle, » vint rapporter un domestique de la douane, qui était accouru au grand corps de garde. « Chassez-les; pourquoi ne les chassez-vous pas? » s'écria Preston (3), qui y était capitaine de service ce jour-là. « Il semblait dans une grande agitation d'esprit, » et « il parlait rudement aux soldats. » Un détachement de six hommes, dont faisaient partie Kilroi et Montgomery, qui avaient eu le dessous à la corderie (4), se forma sous la conduite d'un caporal. Preston le suivait (5). La baïonnette au bout du fusil, ils « se lancèrent » fièrement au trot « à travers le peuple (6), » lui adressant des imprécations et le bousculant tout le long du chemin. Ils trouvèrent environ dix personnes autour de la sentinelle, tandis qu'il y en avait bien cinquante à soixante qui arrivaient avec eux. « Pour l'amour de Dieu, » dit Knox, tirant Preston par l'habit, « faites retirer vos hommes, s'ils font feu, votre vie répondra des conséquences. » « Je sais ce que j'ai à faire, » dit Preston précipitamment et fort troublé. Personne ne gênait les soldats ni ne les provoquait, lorsqu'ils se mirent à charger leurs fusils; alors une bande d'environ

(1) Benjamin Lee, *Procès*, 69.
(2) *Id.*, *ibid.*, 69.
(3) John Bulkely, *Procès*, 69.
(4) *Gazette de Boston*, 31 déc. 1770.
(5) William Whittington, *Procès*, 74; l'incident de Preston.
(6) Samuel Adams, dans la *Gazette de Boston*, 10 déc. 1770.

douze individus, armés de bâtons, quittèrent le milieu de la rue où ils s'étaient tenus jusque-là, poussèrent trois acclamations et passèrent le long du front des soldats, qui en frappèrent quelques-uns au passage avec leurs mousquets. « Vous êtes de lâches coquins, » dirent-ils, pour avoir apporté vos armes contre des gens sans défense ; » « mettez vos fusils du côté (1), et nous sommes tout prêts à nous mesurer avec vous. » « Les soldats ont-ils l'arme chargée ? » demanda Palmes à Preston. « Oui, » répondit celui-ci, « à poudre et à balle (2). » « Vont-ils faire feu sur les habitants? » demanda Théodore Bliss. « Ils ne le peuvent pas sans mes ordres, » répliqua Preston (3) ; pendant ce temps-là « les gens de la ville » apostrophaient les soldats : « Allons, coquins, habits rouges, gueux couleur de homard, tirez si vous osez. Nous savons bien que vous n'oserez pas (4). « Au même instant, Montgomery fut atteint d'un bâton lancé contre lui et dont le coup fut amorti par son mousquet ; et le mot « feu » ayant été prononcé, il s'avança un peu sur le côté, tira, et frappa Attucks, qui était tranquillement appuyé sur un long bâton. Le peuple s'éloigna immédiatement. « Ne tirez pas, » dit Langford, le veilleur de nuit, à Kilroi, en le regardant en face ; pourtant celui-ci le fit, et Samuel Gray, qui se trouvait à côté de Langford, les mains sur la poitrine, tomba sans vie. Les autres soldats firent feu lentement et successivement sur le peuple, qui se dispersait. L'un d'eux visa de sang-froid un garçon, qui courait pour se sauver. Montgomery attaqua Palmes et voulait le tuer ; mais ce dernier lui fit sauter le fusil de la main, et, dirigeant un coup sur lui,

(1) Ebenezer Bridgham, 8, 9.
(2) Richard Palmes, dans le *Procès*, 18.
(3) Théodore Bliss, *Procès*, 82.
(4) Incident de Preston.

atteignit Preston (1). Trois personnes, parmi lesquelles le mulâtre Attucks, furent tuées; huit furent blessées, dont deux mortellement. De ces onze victimes, une tout au plus avait pris part au tumulte.

Les soldats étaient si furieux, que lorsqu'on revint enlever les morts, ils se disposait à faire feu de nouveau, mais Preston les en empêcha; en attendant, le 29e régiment parut en armes dans King-street, comme décidé à continuer le massacre. « C'est notre tour (2), » crièrent les soldats du 14e; jamais on n'avait vu des chiens plus acharnés après leur proie (3).

Les cloches sonnèrent dans toutes les églises; les tambours de la ville battirent l'alarme. « Aux armes, aux armes, » fut le cri général. On put alors juger du véritable caractère de Boston. Tous les habitants accoururent, exaltés presque jusqu'à la frénésie; plusieurs devinrent absolument fous à la vue des cadavres et du sang, qui coulait avec abondance dans la rue et qui se faisait remarquer dans toutes les directions, par suite de l'empreinte des pieds sur la neige. « Nos cœurs, » dit Warren, « aspirent à prendre les armes, résolus pour ainsi dire à venger d'un seul coup la mort de nos frères égorgés (4). » Pourtant ils restèrent maîtres d'eux-mêmes et ne se laissèrent pas entraîner; ils demandèrent justice conformément aux lois. « Saviez-vous que vous n'auriez pas dû faire feu sans l'ordre d'un magistrat civil? » demanda Hutchinson à Preston, qu'il avait rencontré. « Je l'ai fait, » répondit Preston, « pour sauver mes hommes (5). »

(1) Voir la note à la fin du chapitre.

(2) Mrs Mary Gardner, B. N., 25. Déposition, 144. Sur sa crédibilité, voir Samuel Adams, dans la *Gazette de Boston*, 31 déc. 1770.

(3) Williams Fallass, *Relation de Boston*, 143. Comparez les témoignages de Allman, de Mathias King et de Robert Twelves Hewes.

(4) Warren, *Harangue*, 5 mars 1772.

(5) Vindex, Samuel Adams, dans la *Gazette de Boston*, 10 déc. 1770 et 14 janv. 1771

Le peuple ne voulut pas se calmer, tant que le régiment ne serait pas consigné dans le corps de garde et les casernes; Hutchinson lui-même donna l'assurance que les magistrats du comté entameraient immédiatement une enquête. Ceux-ci se retirèrent alors en corps, laissant environ une centaine de personnes surveiller l'interrogatoire, qui dura jusqu'à trois heures après minuit (1). Un mandat fut lancé contre Preston, qui se remit lui-même entre les mains du shériff; on livra ensuite les soldats composant le détachement et on les jeta en prison (2).

Le lendemain matin, les *selectmen* de la ville et les juges de paix du canton se réunirent avec Hutchinson à la chambre du conseil. « Les habitants, » dirent les premiers, « vont se réunir actuellement, et on ne pourra les apaiser tant que les troupes seront au milieu d'eux. » Quincy de Braintree, au nom des juges de paix, signala le danger des « conséquences les plus terribles. » « Je n'ai pas le pouvoir d'éloigner les troupes, » dit Hutchinson, « ni de désigner l'endroit où elles devront se rendre; » mais il envoya inviter Dalrymple et Carr, les officiers commandants, à assister au conseil. Ceux-ci accédèrent à cette invitation et la question « fut amplement discutée. »

A onze heures, le meeting de la ville s'ouvrit à Faneuil Hall sur la prière de Cooper; puis Samuel Adams et quatorze autres personnes, parmi lesquelles Hancock et Molineux, furent choisis pour se rendre à la chambre du conseil, où, au nom de la ville ils remirent le message suivant : « Les habitants et les soldats ne peuvent vivre davantage ensemble en sûreté; rien ne peut ramener la paix, ni empêcher un

(1) Hutchinson à Gage, 6 mars 1770. « Je fus debout jusqu'à trois heures. » — Hutchinson à sir Francis Bernard, 12 mars 1770.

(2) Dalrymple, Récit des dernières transactions à Boston.

carnage ultérieur, si ce n'est l'éloignement immédiat des troupes (1). » Ils demandèrent, à cet effet, que l'autorité civile usàt de son pouvoir et de son influence.

Hutchinson désira parlementer avec eux (2). » Le peuple, » répondirent-ils, « non seulement de cette ville, mais de toutes les villes voisines demande résolûment que les troupes soient éloignées. » « Une attaque contre les troupes du roi, » répliqua Hutchinson, « serait un acte de haute trahison, et tout individu qui s'en rendrait coupable perdra la vie et la fortune. Le comité, sans s'émouvoir, appela de nouveau son attention sur sa demande formelle et se retira.

Mes lecteurs se rappelleront que les instructions du roi, qui avaient placé l'armée au dessus du pouvoir civil en Amérique, renfermaient une clause stipulant que, là où il n'y avait pas d'officier du grade de brigadier, le gouverneur de la colonie ou province pouvait donner des ordres. Dalrymple offrit par conséquent d'obéir au lieutenant-gouverneur qui, de son côté, n'osa ni commander aux troupes de rester, ni ordonner leur renvoi. Alors on adopta, pour servir de règle dans la circonstance actuelle, l'opinion qu'avait exprimée Bernard, l'été dernier, et qui à cette époque avait reçu l'approbation de Dalrymple. Le lieutenant-gouverneur fit donc savoir au comité de la ville que le 29e régiment, particulièrement compromis dans les derniers troubles, serait placé sans délai dans le fort, et que le 14e seul resterait en

(1) Hutchinson à Gage.

(2) Nous avons le récit de ce qui se passa au sein du conseil dans les lettres d'Hutchinson à Gage, à Hillsborough et à sir Francis Bernard ; dans la relation de Dalrymple envoyée à Hillsborough ; dans l'attestation d'Andrew Oliver, le secrétaire, consignée dans sa relation, envoyée par l'intermédiaire de Hutchinson et de Bernard à Hillsborough ; dans le rapport du comité du conseil, au sujet de la représentation faite par le secrétaire Oliver, dans Bradford, 264. Comparez aussi les lettres particulières de Cooper, Hutchinson et d'autres.

ville, moyennant certaines restrictions efficaces (1). Après avoir dit cela, il ajourna le conseil jusque dans l'après-midi.

La rigoureuse énergie de Samuel Adams éclata alors dans toute sa majesté. Faneuil Hall ne pouvant contenir la foule des environs, l'assemblée de la ville s'était donnée rendez-vous dans la Old South Meeting House (un ancien temple). La rue conduisant du palais de l'État à cette église était remplie de peuple, « Place au comité, » s'écria la multitude, quand Adams sortit de la chambre du conseil; et lui, se découvrant la tête, qui déjà, commençait à grisonner, traversa les rangs des assistants, en leur inspirant une héroïque confiance.

Il fit son rapport au peuple, rassemblé dans la galerie et les ailes du spacieux temple, et déclara la réponse qu'il avait reçue insuffisante. Dans les occasions ordinaires, il paraissait semblable au vulgaire des hommes; mais dans les moments de crise, il grandissait naturellement, il prenait sans affectation l'attitude d'une extrême dignité et il parlait comme si les espérances de l'humanité étaient attachées à ses paroles. La ville, après délibération, fit choix d'un nouveau comité, moins considérable que le précédent, et composé de Samuel Adams, Hancock, Molineux, William Phillips, Warren, Henshaw et Pemberton, pour porter son message définitif. Ils trouvèrent le lieutenant-gouverneur entouré du conseil et des principaux officiers de l'armée anglaise et de la flotte stationnée dans ces parages.

Hutchinson avait fait son possible pour que Samuel Adams fût embarqué pour l'Angleterre comme traître; dans ce moment le plus important de leur vie, le patriote et le courtisan se trouvèrent face à face. « L'avis unanime du meeting, » lui dit Samuel Adams, au nom de tous, « est que la

(1) Réponse du lieut.-gouv. à la ville de Boston.

réponse faite au vote des habitants émis dans la matinée n'est pas satisfaisante; rien de moins ne pourra les contenter que l'éloignement complet et immédiat de toutes les troupes. » « Les troupes ne sont pas soumises à mon autorité, » répéta Hutchinson ; « je n'ai pas le pouvoir de les éloigner. » Adams, étendant son bras, qui tremblait légèrement, comme si « son corps frémissait de l'énergie de son âme (1), répliqua sur un ton peu bruyant, mais clair et parfaitement intelligible : « Si vous avez le pouvoir d'éloigner un régiment, vous avez le pouvoir d'en éloigner deux (2). C'est à vos risques et périls, si vous ne le faites pas (3). Le meeting est composé de trois mille personnes; elles sont devenues très impatientes. Mille personnes sont déjà arrivées du voisinage et le pays est partout agité. La nuit s'approche; on attend une réponse immédiate. » Tout en parlant, il regardait attentivement son adversaire irrésolu (4). « Alors, » rapporta Adams, qui peu de temps après décrivit cette scène, à l'aspect de ces citoyens déterminés, demandant d'une façon péremptoire le redressement de leurs griefs, j'observai ses genoux qui tremblaient; je vis sa figure pâlir et je jouis de cette vue (5). » Dès que le comité eut quitté la chambre du conseil, Hutchinson se retraça à la mémoire les jours de la révolution de 1688 (6). Il vit en imagination

(1) John Adams à Jedediah Morse et le même à Tudor.

(2) Ce sont les paroles telles que je les ai recueillies traditionnellement de John Quincy Adams, et elles s'accordent avec la lettre de Hutchinson à Bernard du 18 mars, sauf que Hutchinson les a représentées comme adressées à Dalrymple, assis à ses côtés. Mais la ville et S. Adams s'adressaient à Hutchinson lui-même et ne voulaient pas le dégager de sa responsabilité.

(3) Relation d'Andrew Oliver.

(4) Relation de Dalrymple des dernières affaires de Boston.

(5) Samuel Adams à James Warren de Plymouth, 25 mars 1771.

(6) Hutchinson à lord Hillsborough, 12 mars 1770.

Andros saisi et emprisonné, puis le peuple instituant un nouveau gouvernement; il réfléchit que les citoyens de Boston et de la contrée environnante étaient devenus quatre fois plus nombreux qu'à cette époque et qu'ils avaient « l'esprit exalté. » Il se les figura s'insurgeant et lui-même leur captif; il se tourna donc vers le conseil pour lui demander son opinion. « Ce ne sont pas les gens qui ont abattu jadis votre maison, qui conseillent les mesures actuelles, » dit Tyler, « mais se sont des gens de la meilleure réputation chez nous, — des gens fortunés, des gens religieux. Les troupes ne peuvent plus rester dans la ville; il y aura dix mille hommes pour les forcer à s'éloigner, quelle que puisse en être la conséquence. »

Russel, de Charlestown et Dexter, de Dedham, un homme d'admirables qualités, confirmèrent ce qui venait d'être dit. Ils parlèrent franchement; on était prêt à accourir des hauteurs du comté de Worcester et de la vallée du Connecticut. Le conseil fut d'avis à l'unanimité d'envoyer sur-le-champ les troupes au fort. « Il m'est impossible, » dit Dalrymple à plusieurs reprises, affaiblissant la force de ce qu'il disait par une trop fréquente répétition, « de faire la moindre concession ultérieure à ce sujet. L'avis qu'on nous donne d'un projet de rébellion est une raison suffisante pour s'opposer à l'éloignement des forces de Sa Majesté (1). »

« Vous avez demandé l'avis du conseil, dit Gray au lieutenant-gouverneur, « ses membres vous l'ont donné unanimement; vous êtes obligé de vous y conformer. » « Si quelque malheur arrive par suite de votre défaut d'accord avec nous, » poursuivit Irving, « tout le blâme doit en retomber sur vous; mais si vous vous rangez avec nous et qu'après cela l'officier commandant refuse d'éloigner les troupes, le blâme retom-

(1) Relation de Dalrymple.

bera sur lui (1). » Hutchinson se mit finalement d'accord avec le conseil et Dalrymple lui donna l'assurance qu'il obéirait. Le comité de la ville, étant informé de cette décision, quitta le palais de l'État pour faire son rapport favorable au meeting. Les habitants l'écoutèrent avec la plus vive satisfaction ; mais toujours vigilants, ils prirent les mesures nécessaires pour tenir sur pied une forte garde militaire de leur choix, jusqu'à ce que les régiments quittassent la ville (2).

Ce fut une humiliation pour les officiers et les soldats d'être témoins des funérailles publiques des victimes du 5 mars; mais ils se plaignirent surtout de la surveillance qu'on exerçait sur eux. Le colonel de la milice de la ville avait cependant pris l'avis des hommes de loi et indiqué la vieille loi provinciale en vertu de laquelle il agissait ainsi; les juges de paix de leur côté restèrent sur pied toutes les nuits pendant la durée de cet état de choses (3). Les officiers anglais grincèrent des dents de colère en voyant le mépris dans lequel ils étaient tombés. Les troupes étaient venues pour imposer au peuple et maintenir les lois; et les soldats se trouvaient envoyés, comme violateurs de la loi, non plus dans une caserne mais en prison. « Ce fut le résultat, » dit Edmond Burke, « de la manière emportée dont nous nous comportâmes, quand se présenta la question de savoir si la Grande Bretagne devait ou ne devait pas gouverner l'Amérique (4). »

(1) Relation d'Andrew Oliver. Rapport d'un comité du conseil, racontant les faits des 6 et 7 mars.

(2) Relation de Boston.

(3) *Ibid.*

(4) Discours d'E. Burke, du lundi 7 mars 1774.

NOTE.

Les questions qu'un esprit réfléchi peut soulever, en examinant les témoignages, sont au nombre de trois. I. Les soldats ou les habitants de la ville furent-ils les agresseurs? II. Preston donna-t-il l'ordre de faire feu? III. Les soldats ont-ils été frappés et battus avant de tirer?

Il n'y aurait jamais eu de difficulté à résoudre ces questions sans les procès qui suivirent. Les hommes de loi désignés pour instruire l'affaire déployèrent de l'adresse à construire des hypothèses bien adaptées au but qu'ils se proposaient. « L'incident » de Preston est incontestablement mensonger. Il a été écrit par quelque homme de loi royaliste et il a été publié pour répondre, en Angleterre, à certaines attaques. Les *ex parte affidavits* recueillis secrètement et envoyés en Angleterre ne sont pas dignes de foi. Les dépositions publiées dans la relation de Boston ont été recueillies ouvertement et en présence de personnes représentant tous les partis. Les preuves fournies lors du procès de Preston n'ont, je crois, jamais été sincèrement ni complétement imprimées. Je n'en ai vu que des fragments. La déclaration des soldats a de la valeur, quoiqu'elle soit imparfaite. En s'en servant, il faut

prendre soin de distinguer les témoignages de personnes connues et présentant des garanties de ceux des faibles d'esprit, des indécis, et des gens qui ont évidemment dit des faussetés. J'ai vu un grand nombre de lettres privées inédites venant de personnes s'intéressant aux officiers, aussi bien que les documents officiels à ce sujet.

I. Quant à la première question, tous les témoignages s'accordent sur ce que les habitants de la ville se tinrent sur la défensive et ne firent point de résistance, tant qu'ils ne se virent pas attaqués. Sur ce point, nous avons également l'assertion solennelle de James Bowdoin, Samuel Pembarton et Joseph Warren, ainsi que les raisons non contestées de Samuel Adams.

II. Preston donna-t-il l'ordre de faire feu ! Je le crois.

1. Des soldats disciplinés de l'armée régulière n'auraient vraisemblablement pas tiré sans ordre. Preston lui-même a dit à T. Bliss : « Ils ne peuvent faire feu sans mes ordres. » Voir le témoignage de T. Bliss.

2. Les soldats affirmèrent positivement qu'ils avaient reçu de Preston l'ordre de faire feu.

3. Il y a eu plusieurs témoins constatant qu'il a donné l'ordre de tirer.

4. Preston lui-même l'a avoué à Hutchinson, quand il lui dit : « Je l'ai fait pour sauver mes hommes. »

5. Plus tard, il a été obligé de convenir qu'il avait prononcé « feu, » tout en prétendant qu'il avait fait précéder ce mot de ceux-ci : « Ne faites pas (*ne faites pas feu*). » Mais d'abord ce n'est pas là l'ordre qu'aurait donné un officier à des soldats, dont les fusils étaient abaissés et qu'il aurait voulu empêcher de tirer. En second lieu, il y eut assez de temps entre le premier coup de feu et le dernier pour empêcher les soldats d'agir, ce qu'il ne fit pas.

6. Hutchinson, dans son premier rapport, ne le justifie pas d'avoir donné l'ordre de tirer.

7. Gage ne le justifie pas non plus au sujet de cet ordre.

8. Son conseil, un royaliste déterminé, était convaincu qu'il avait donné l'ordre. « Je crains que le pauvre Preston ne soit condamné. M. Auchmuty, qui est son conseil, me dit que les témoignages sont très forts pour prouver que les soldats ont tiré sur les habitants d'après son ordre, et il doute que l'agression des habitants soit un motif d'excuse pour ce fait. » (Hutchinson à sir Francis Bernard, 30 mars 1770.) Si l'on considère la position respective des parties, c'est là un langage très significatif. Le système opposé était l'hypothèse combinée pour le procès.

9. De même qu'Achmuty, avant le procès, croyait que Preston avait donné l'ordre, de même Josiah Quincy, Jr. a laissé consigner son opinion que le verdict du jury avait été injuste. (Callisthènes, dans la *Gazette de Boston*, 28 sept. 1772; 912, 3, 1 ; et puis Edward Sexby, 12 oct, 1772; *Gazette de Boston*, 914, 1, 2.) Mais cela n'est pas aussi décisif que l'opinion du moment même, d'Auchmuty et de Hutchinson.

10. Les insinuations montrueusement fausses de « l'incident du capitaine Preston. » Si Preston n'avait pas donné d'ordres, ces mensonges outrageants auraient été superflus.

III. Les soldats furent-ils frappés et battus, tandis qu'ils montaient la garde, avant de faire feu? Les nécessités de la défense ont naturellement exagéré les provocations, et les assertions à ce sujet sont contradictoires. Quand de jeunes garçons se sont-ils jamais trouvés ensemble, après que de la neige est tombée récemment, sans lancer des balles de neige? Le moindre examen du caractère des témoins et la nature des témoignages de ceux qui étaient le mieux à même d'en juger, nous montreront bien si les soldats furent réellement mis en danger.

1. L'opinion d'Auchmuty sur l'insuffisance de l'attaque pour justifier les soldats a déjà été citée.

2. Hutchinson, dont le témoignage, donné au moment même, est de la plus haute importance, écrit ceci à propos des coups de fusil tirés :

« Je crois, en admettant toutes les circonstances en faveur de cette conduite, qu'elle a été trop précipitée, bien que la grande provocation puisse servir, jusqu'à un certain point d'excuse. » (Hutchinson à sir Francis Bernard, 12 mars 1770.) « On ne sait jusqu'à quel point les insultes et les excès des habitants peuvent excuser l'acte incriminé. » (Hutchinson à lord Hillsborough, 12 mars 1770.)

3. L'opinion du rév. d[r] Cooper, est digne d'une sérieuse attention. « Les soldats, etc., ont fait feu sans que rien puisse justifier une mesure aussi extrême. » (Le dr. S. Cooper au gouv. Pownall, 26 mars 1770.)

4. Aucun des soldats n'éprouva du mal, et le lendemain matin, on ne trouva pas sur l'emplacement en question le moindre des objets qu'on a dit avoir été lancés contre eux. (*Gazette de Boston*, 830, 2, 2.)

5. Examinons les témoignages d'hommes dignes de foi. Edward Paine, cité dans la *Gazette de Boston* du 7 janvier 1771, « n'a rien vu ; il n'a entendu que des paroles qui, croyait-il, auraient poussé la sentinelle ou l'un des soldats à faire feu. » Henri Knox, dans la suite général et secrétaire de la guerre, était tout près et ne vit rien jeter. Son témoignage est très fort. Parmi d'autres, Langfort, le garde de nuit, dit : « Les garçons juraient et se servaient de vilains mots, mais ils ne jetaient rien. » (Procès, 11.) « Je ne vis personne porter de coups, ni recevoir de coups. » (Procès, 12.) Brown ne vit rien jeter sur les soldats. (Procès, 14.) Témoignage de Richard Palmes dans le procès de Preston. Il se trouvait tout près de Preston et de Montgomery. *Question*. Au mo-

ment où les soldats firent feu, avez-vous vu que des objets aient été lancés contre eux? *Réponse.* Je n'ai rien vu jeter, ni les atteindre, sauf l'objet qui a frappé Montgomery.

6. Comparons d'autre part les témoignages destinés à prouver que des objets avaient été lancés. Le principal témoin fut Andrew, un domestique nègre, renommé pour sa « vive imagination. » James Bailey, un ami de la sentinelle, jura que « les garçons jetaient des morceaux de glace contre elle. » *Q.* Avez-vous vu les morceaux de glace lancés? *R.* Oui; ils étaient assez durs et assez grands pour faire du mal à un homme. *Q.* Avez-vous vu que l'un de ces morceaux ait atteint la sentinelle? *R.* Depuis que je suis allé à elle, rien ne lui a été lancé; si quelque chose a été lancé, ce fut auparavant.

C'est ce même témoin qui a appuyé le récit que Hutchinson donne dans son *Histoire*, III, 272.

Q. Avez-vous vu lancer quelque chose avant qu'on fit feu? *R.* Oui; Montgmery fut renversé par un coup de bâton, et son fusil s'échappa de ses mains; quand il l'eut repris, il le déchargea.

Contrairement à cette assertion; mettons en balance les témoignages de Bass, de Fosdick et de Palmes. — Jedediah Bass. *Q.* Avez-vous regardé Montgomery pendant tout le temps qui précéda le moment où il fit feu? *R.* Oui. *Q.* Êtes-vous sûr qu'il n'est pas tombé avant de faire feu? *R.* Oui. *Q.* Êtes-vous sûr que, s'il est tombé, vous auriez dû le voir tomber? *R.* Oui.

Nathaniel Fosdick, ayant été interrogé sur le point de savoir quand Montgomery était tombé, répondit : « Ce fut après qu'il eût tiré. »

Richard Palmes. *Q.* Êtes-vous sûr que Montgomery n'est pas tombé immédiatement avant de décharger son fusil.

R. Oui. Après le procès, Palmes persista dans son assertion. « J'affirme au monde, sous le serment que j'ai prêté alors, que Montgomery n'est pas tombé, avant d'avoir essayé de me passer sa baïonnette à travers le corps, ce qui arriva vers le moment où le dernier coup de feu partit. »

CHAPITRE XLIV

LES PACTES DE NON-IMPORTATION ÉCHOUENT. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH. (1770).

Chatham recommande le rappel de l'acte du revenu. — Lord North en conserve le préambule et la taxe sur le thé. — A une faible majorité. — Caractère de George III. — Situation des partis en Angleterre. — Caractère de Thurlow. — Hutchinson convoque l'assemblée à Cambridge. — Mesures du parlement. — Instructions de la ville de Boston. — Hutchinson convoque encore la législature à Cambridge. — Insuccès des pactes de non-importation.

Au cri du sang innocent répandu par les soldats, le continent se souleva comme un océan agité. Mais à Boston même, l'éloignement des troupes dans les casernes du fort William, quelque blessant qu'il fût pour l'orgueil de l'armée, aplanit la voie de la conciliation. La ville résolut de traduire en jugement le détachement qui avait tiré, afin que la suprématie de l'autorité civile pût se faire reconnaître; en même temps, elle voulut que toutes les facilités de se défendre fussent accordées aux prisonniers; aussi avec l'approbation générale du peuple (1), et sur les instances

(1) Le gouv. Wenthworth du New Hampshire à Hillsborough.

pressantes (1) de Samuel Adams et de ses collègues, John Adams et le jeune Quincy consentirent-ils à accepter la mission de servir de conseils aux accusés (2).

C'était à l'Angleterre de faire disparaître la cause de la discorde. A la chambre des lords, Chatham, tout en affirmant, comme il l'avait fait quatre ans auparavant, la subordination des colonies, et le droit du parlement à restreindre leur commerce et leur industrie, désavoua la politique américaine adoptée par ses anciens collègues, quand il était ministre. « En cela, » dit-il, « comme en tout le reste, j'ai été désappointé et déçu (3). » « L'idée de tirer de l'argent des Américains par des taxes a été mal comprise; commercer avec eux est votre principal objet. Il faut les y encourager; ces millions d'habitants sont la ruche industrieuse qui vous tient occupés; » et il invita la chambre à rappeler complétement l'acte du revenu de Charles Townshend.

Le 5 mars au soir, la chambre des communes aborda sérieusement l'examen de la question. Lord North basa une motion de redressement partiel, non sur les pétitions de l'Amérique, car elles se faisaient remarquer par la dénégation du droit de taxer, mais sur une pétition des marchands et commerçants de Londres. « Le sujet, » dit-il (4), « est de la plus haute importance. Les combinaisons prises et les associations formées par les Américains pour interrompre momentanément le commerce, ont déjà été qualifiées d'injustifiables dans une adresse de cette chambre; je les appellerai

(1) C'est une erreur de supposer que la ville de Boston ne voulut pas, conformément à ses principes, que toute assistance convenable fût rendue aux prisonniers. Elle prit soin publiquement de témoigner sa confiance, au mois de mai, en Quincy, et au mois de juin, en John Adams.

(2) Conseillé et *instamment* recommandé par un Adams (S. Adams), un Hancock, un Molineux, etc., etc. — Quincy, 27.

(3) W. S. Johnson au gouv. Trumbull, 6 mars 1770.

(4) Débats du 5 mars 1770, dans Cavendish, II, 484.

insolentes et illégales (1). Les droits sur le papier, le verre et les couleurs atteignant les manufactures de ce pays-ci, sont défavorables au commerce et doivent disparaître. Mon intention était d'étendre cette proposition à la suppression des autres droits; mais les Américains n'ont pas mérité d'indulgence. Le préambule de l'acte et le droit sur le thé doivent subsister comme une marque de la suprématie du parlement et comme une déclaration efficace de son droit de de gouverner les colonies (2).

« Je n'ai rien trouvé d'injuste, d'anticommercial ou de déraisonnable dans l'acte du timbre; il n'y avait là rien que la Grande Bretagne ne pût légitimement exiger de ses colonies; l'Amérique prit feu et s'unit contre cet acte. » S'il y avait eu de la stabilité dans le ministère, s'il y avait eu union des Anglais dans l'intérêt de l'Angleterre, cet acte aurait subsisté jusqu'aujourd'hui.

« J'ai été sur le point de céder aux désirs de plusieurs personnes, qui désirent que le droit sur le thé soit rapporté. Mais le thé n'est pas un produit de la Grande Bretagne. De toutes les denrées c'est la plus convenable pour être soumise à une taxe. Ce droit est une taxe extérieure, de la nature de celles que les Américains ont reconnu au parlement la faculté d'imposer. C'est un des meilleurs de tous les droits de port. Ce revenu bien établi fournira un moyen considérable de procurer des ressources supplémentaires à notre gouvernement et à nos judicatures en Amérique. Si nous devons courir après l'Amérique pour chercher à nous réconcilier avec elle, je ne connais pas un seul acte du parlement qui puisse rester debout. Devons-nous faire des concessions à ces populations, parce qu'elles ont l'audace de

(1) W. S. Johnson, rapport de ce débat.
(2) *Ibid.*

nous défier? Aucune autorité ne s'est jamais consolidée par des concessions sur un point d'honneur ou de droit. Reculerai-je devant mon droit? Non, pas d'un seul pas. Je renforcerai ma surveillance des côtes; je ferai tout avant de tolérer la contrebande. New York a observé rigoureusement ses engagements; mais les habitants de Boston ont tellement manqué aux leurs que bientôt il n'en restera plus rien. Les besoins des colonies et leur défaut d'union feront revivre le commerce. Il y a impossibilité pour leur industrie de subvenir à une part considérable de leurs nécessités. S'ils le tentent et s'ils paraissent devoir réussir, il est en notre pouvoir de faire des lois et d'entraver par là les manufactures en Amérique pour bien des années. Je veux recourir à cette méthode, avant de renoncer à mon droit. Quelques gentlemen parlent de mesures sévères prises par ce pays-ci à l'égard de l'Amérique. Chaque session a produit quelque marque d'affection pour elle; prime sur prime; importation de lin; permission d'exporter du riz. On nous traite comme de durs surveillants, parce que nous ne voulons pas céder un droit incontestable de la législature. »

Thomas Pownall proposa le rappel du droit sur le thé ainsi que sur les autres articles. La chambre des communes était au fond, comme lord North (1), disposée à opérer l'œuvre de la conciliation d'une façon complète. On savait que Grenville partageait cette manière de voir (2). « C'est l'opinion sérieuse des Américains, » dit Mackay, qui avait occupé tout récemment un commandement militaire à Boston, « que vous n'avez pas le droit de les taxer. Quand ils se voient vaincus dans tous leurs arguments, ils invoquent l'au-

(1) Franklin au Dr Cooper, 8 juin 1770; *Œuvres* de Franklin, VII, 475. Comparez aussi VII, 467.

(2) Comparez Du Châtelet au duc de Choiseul, n° 38, 27 fév. 1770.

torité du premier homme de loi et du premier homme d'État de ce pays. » Grenville assuma pleinement la responsabilité de l'acte du timbre; mais il révéla à la chambre que la mesure de taxer l'Amérique avait été dans les vœux du roi. Dans la circonstance actuelle, si les amis du roi étaient restés neutres, le droit sur le thé aurait été rappelé; malgré tous leurs efforts, dans une chambre très nombreuse, la majorité en faveur de son maintien ne fut que de soixante-deux voix (1). Lord North parut médiocrement satisfait de son succès; il se réserva à lui-même la liberté de consentir au rappel au moyen de quelque arrangement avec la compagnie des Indes orientales (2); par un funeste manque de résolution, il différa ainsi une mesure que son bon sens et ses sentiments d'humanité approuvaient.

La décision venait du roi, qui était le maître de la chambre des communes et l'âme du ministère, car il s'occupait lui-même des détails de toutes les affaires importantes. Il possédait plusieurs des qualités qui conviennent à un souverain, — la tempérance, la régularité et l'activité; des mœurs décentes et une pitié sans affectation; de la réserve pour ses dépenses personnelles, de sorte que les plaisirs n'imposaient aucune charge à son peuple; une modération qui le rendit toujours contraire aux guerres de conquête; un courage qui osait assumer la responsabilité de ses actes et qui pouvait même envisager la mort avec sérénité; une fermeté qni savait affronter les dangers accumulés sans reculer, et qui grandissait avec l'adversité.

Malheureusement il avait un esprit superstitieux, étroit et sans portée; il éprouvait une impatience fébrile de se sentir

(1) Franklin à un ami en Amérique, 18 mars 1770; *Œuvres*, VII, 466.
(2) Garth au comité de la Caroline du Sud, 6 mars 1770. W. S. Johnson au gouv. Trumbull, 6 mars 1770.

dominé, et pourtant il était incapable par lui-même de concilier les exigences de la civilisation avec les institutions du passé. Il était le principal fondateur et le chef du nouveau parti tory ou conservateur, qui était devenu dominant grâce à son appui. Tous ses instincts le vouaient aveuglément à cette cause; aussi dans toute sa carrière déploya-t-il constamment du zèle pour l'autorité, de l'aversion pour toute réforme, de l'antipathie pour la liberté philosophique d'investigation et pour l'influence populaire. Sur tous ces points, il était d'une obstination inflexible mais sincère; aussi ne put-on jamais lui reprocher à bon droit de la dissimulation, à ce manque de sincérité près qui lui faisait étudier le caractère intime des gens, afin de pouvoir se servir d'eux comme d'instruments. Personne ne pouvait dire si le roi l'aimait réellement. Il savait flatter, cajoler et plaire, ou froncer le sourcil et menacer; il savait étouffer le ressentiment des injures et oublier les bons services; gagner les gens corruptibles par des faveurs, ou terrifier les déserteurs par le châtiment. S'agissait-il d'octroyer des récompenses, il prenait pour règle, autant que possible, de maintenir ses favoris dans la dépendance, en ne leur faisant que des dons révocables, et il exigeait de ses amis une obéissance implicite. Il voulait gouverner par le parlement, cependant il ne cachait pas sa disposition à se ranger du côté de ses ministres, même quand ceux-ci ne devaient rencontrer qu'une minorité pour les soutenir, et il ne doutait pas qu'un jour le gouvernement ne dût tenir compte des majorités.

Avec une organisation physique vigoureuse, il avait pourtant une susceptibilité nerveuse, qui rendait son élocution rapide; il souffrait en outre si peu la contradiction, que jamais il ne put supporter la présence d'un ministre différant résolument d'opinion avec lui, et il se laissait facilement entraîner dans un état de surexcitation, voisin de la

démence. La colère qui transformait Chatham en prophète, versait des flots de lumière dans son esprit et éveillait sa pénétration, ne servait qu'à obscurcir ou troubler l'esprit de George III, de sorte qu'il ne savait plus cacher ses pensées à ceux qui l'entouraient, et que, s'il recourait à la plume, il ne savait plus ni écrire correctement, ni mettre de la suite dans ses idées. Voilà pourquoi l'esprit indomptable de Grenville lui inspirait de l'aversion, et pourquoi les années qu'il passa avec le complaisant lord North, quoique marquées de tant de désastres publics, furent les plus heureuses de sa vie. Ayant la conscience de son dévoûment au principe de l'autorité légitime et envisageant avec complaisance la pureté de ses mœurs, il s'identifia avec la cause qu'il vénérait. Son regard ne se dirigea point sur la liberté coloniale, ni sur un peuple qui travaillait à devenir plus intelligent et plus heureux; la couronne était pour lui l'emblème de toute puissance légitime. Il avait cette funeste qualité du mal, c'est qu'il s'adorait, pour ainsi dire, lui-même; et il considérait l'opposition à ses desseins comme une offense contre l'intégrité et le patriotisme. Il ne croyait pas qu'on pût déployer d'efforts trop considérables pour écraser l'esprit de révolution, et qu'il y eût des souffrances ou des châtiments trop cruels ou trop sévères pour ceux qu'il jugeait des rebelles.

La situation confuse des partis, en Angleterre, à cette époque de transition des anciennes formes aux nouvelles, favorisait les desseins du roi. La fraction libérale de l'aristocratie avait accompli la tâche qu'elle avait entreprise et elle n'avait pas encore découvert le service auquel l'humanité devait l'employer ensuite. Après la révolution de 1688, le parti vaincu, dont les sectateurs se rattachaient aux traditions du moyen âge, rencontra son plus solide appui dans les habitants des districts ruraux. Grâce à ceux-ci seulement,

les tories qui conservaient le respect aveugle de la monarchie et de l'Église, pouvaient espérer de réussir contre les partisans du nouveau système politique; et plus fréquentes, plus complètes étaient les occasions d'en appeler aux électeurs, plus grandes étaient pour eux les chances de la victoire. Le parti tory, dans son hostilité contre le progrès actuel, s'adressait donc aux sympathies du vulgaire. Il aurait voulu des parlements annuels; il aurait voulu la souveraineté démocratique; il conduisait l'avant-garde du patriotisme et ses discours avaient même une saveur de républicanisme. Le parti du passé cherchait à triompher des gens au pouvoir, en faisant alliance avec le parti de l'avenir. De cette manière il arriva que, pendant un demi-siècle, les whigs se trouvèrent placés entre la tendance de la monarchie vers le pouvoir absolu, d'une part, et les préjugés héréditaires, le tendre attachement du pays pour la vieille hiérarchie sociale, de l'autre; ils eurent ainsi à combattre vigoureusement, et contre la prérogative et contre le peuple. Mais le temps, qui est le plus grand de tous les novateurs, avait changé leurs relations politiques. Le roi actuel trouva l'aristocratie whig divisée; et il parvint facilement à former une coalition avec la fraction de ce parti qui respectait plus les formes établies que les principes de la révolution. Aucune combinaison efficace ne pouvait surgir contre les conservateurs organisés, sauf celle qui ferait revivre « les principes de la révolution, » et qui insisterait sur une plus étroite harmonie entre ces principes et les formes de la constitution. Rockingham et ses adhérents professaient encore la même croyance politique que le clan de Bedford et étaient moins partisans de la réforme que Grenville. Quand Burke et Wedderburn devinrent alliés, l'opposition présenta l'aspect d'une lutte égoïste de mécontents pour une question de places; aussi l'aristocratie whig, persistant dans son hostilité contre

le peuple aussi bien que contre le roi, tomba-t-elle de plus en plus en discrédit. Quelques faibles voix dans la chambre des communes, Chatham, Shelburne et Stanhope, dans la chambre des pairs, se prononcèrent pour la réforme parlementaire; ils rencontrèrent pour adversaires les membres de la grande famille whig, qui avaient peut-être un certain bon vouloir de plaider pour les libertés publiques, mais qui, semblables à des chiens qui ont perdu la piste et errent par monts et par vaux, ne savaient quelle direction prendre, et avaient trop d'orgueil pour se laisser conseiller par des gens d'humble condition. Le roi se sentit donc fortifié par la division de ceux qui voulaient réellement pratiquer une politique libérale et n'eut rien à redouter d'une opposition. Les politiques versatiles se montrèrent empressés à se ranger sous son étendard; et tandis que le grand sceau se trouvait mis en commission pour un certain temps, Thurlow remplaça le libéral Dunning.

Le nouveau solliciteur-général, dont les « sentiments majestueux » et les capacités intellectuelles (1) avaient été considérablement surfaits, était un homme d'une nature grossière et d'un mauvais cœur. La mère de ses enfants était une maîtresse entretenue par lui; lui-même était extrêmement irréligieux et ne se souciait guère des convenances sociales. Ses manières étaient si brusques, qu'il jouissait parmi le peuple de la réputation de ne pas craindre l'aristocratie; mais en réalité personne n'en servait mieux les intérêts. Lord North, qui se conformait timidement aux précédents, se dirigea dans les questions de droit d'après ses avis (2) et Thurlow se montra le mauvais génie de ce ministre et de l'Angleterre. Vis-à-vis de l'Amérique, per-

(1) Henley, *Northington*, 59.
(2) Comparez Francès à Choiseul, 20 juillet 1770.

sonne ne fut plus obstinément implacable, et son influence alla jusqu'à rendre une crise inévitable (1).

On fit revivre le projet d'admettre des représentants des colonies américaines dans la chambre des communes en Angleterre (2), mais il n'attira guère l'attention. Le gouvernement ne voulait pas changer de système ; la pétition si bien motivée du Massachusetts contre Bernard fut écartée par le conseil privé comme « sans fondements, vexatoire et scandaleuse (3). » En même temps, l'intervention de Bernard dans les affaires de Boston avait suscité à son successeur des embarras inutiles. D'après son avis, Hutchinson, quoique d'un avis différent (4). convoqua la législature à Cambridge (5). Il ne pouvait alléguer aucune raison plausible à l'appui de cette marque de ressentiment. Il s'excusa lui-même auprès de l'assemblée, en disant que ses instructions avaient « rendu la chose nécessaire, » mais il ne produisit pas ses instructions ; l'assertion du reste était fausse, car Hillsborough lui avait laissé un pouvoir discrétionnaire (6). La chambre et le conseil firent des remontrances ; ils insistèrent sur ce que, quand même il aurait eu pour instruction (7) de convoquer l'assemblée à Cambridge, il était de son devoir, en vertu de la charte, de faire tenir la session au palais de la

(1) Grafton dans son *Autobiographie.*

(2) *Considérations sur l'opportunité d'admettre des représentants des colonies américaines au sein de la chambre anglaise des communes*, 1770. Voir Tucker, *Quatre traités*, 164, et la *Revue mensuelle*, XLIII, 161.

(3) Rapport du conseil, 7 mars, et ordres en conseil, 14 mars 1770 ; dans l'*Appendice* aux *Lettres choisies* de Bernard.

(4) Hutchinson à Gage, 25 fév. 1770.

(5) Hutchinson à Hillsborough, 28 fév. 1770. *Première esquisse*, dans le *Livre de notes*, 1775, p. 95. Le même au même, *Seconde esquisse*, écrite en mars, mais datée du 23 fév. 1770.

(6) Hillsborough à Hutchinson; 9 déc. 1769. Hutchinson à Gage, 25 fév. 1770. « Je suis laissé à ma propre discrétion. »

(7) Adresse du conseil à Hutchinson, 20 mars 1770 ; Bradford, 197.

cour à Boston. « Je suis le serviteur du roi, » répondit Hutchinson, « et je dois obéir au bon plaisir de Sa Majesté (1). » Ainsi une nouvelle question était soulevée à propos de l'usage opportun de la prérogative ; en attendant, l'assemblée se mit à la besogne « uniquement parce qu'il y avait nécessité absolue (2). »

Pourtant, en dépit des apparences et de l'influence hostile du gouvernement, la liberté populaire gagnait constamment du terrain en Angleterre aussi bien qu'en Amérique. Le dernier acte public de la vie de Grenville fut un pas vers la réforme représentative, par l'établissement d'une méthode plus impartiale de se prononcer sur les élections contestées. Ce fut peut-être le trophée le plus honorable de sa longue carrière.

Le 9 avril, quatre jours après que Grenville avait fait triomphalement transmettre son bill à la chambre des lords, une nouvelle tentative fut opérée pour concilier l'Amérique; Trecothick, de Londres, soutenu par Beckford, et lord Beauchamp, par Dowdeswell, Conway, Duning, le précédent solliciteur-général, et sir George Saville, proposèrent (3) le rappel du droit sur le thé. Le roi, qui surveillait de près le parlement, s'indigna de ce « débat à la face d'un corps permanent (4), » sur une proposition qui avait déjà été re-

(1) Message du gouverneur au conseil, 21 mars 1770, Bradford.

(2) Bradford, *Papiers d'État*, 202. Supposons qu'un ministre étourdi ou emporté devienne mécontent des deux chambres du parlement et que, pour marquer son ressentiment, il les invite à se réunir à Wolverton ou à Rye au lieu de Westminster; dans quelle disposition les trouverait-il? Cependant ce serait là un acte tout à fait analogue à celui de Hutchinson.

(3) Garth au comité de la Caroline du Sud, 11 avril 1770. W. S. Johnson au gouverneur Trumbull du Connecticut, 14 avril 1770.

(4) Le roi à lord North, 9 avril 1770, d'après les papiers de lord North qui m'ont été communiqués par sa fille.

poussée. « Je désire concilier les Américains et rétablir l'harmonie entre les deux pays, » dit lord North; « mais jamais je ne me laisserai intimider par les menaces, ni forcer par les soulèvements des colonies, pour faire des concessions déraisonnables ou impolitiques. » On demanda donc l'ordre du jour qui fut voté par quatre-vingt voix contre cinquante-deux.

La nouvelle du massacre de Boston (1) parvint en Angleterre, au moment où la législature du Massachusetts déclarait solennellement que le maintien d'une armée permanente dans la colonie, en temps de paix, sans son consentement, était contraire à la loi. « A Dieu ne plaise, » dit Grenville à la chambre des communes (2), le 26 avril, « que nous envoyions des soldats pour agir sans le concours de l'autorité civile. » « N'émettons plus des votes de colère contre le peuple d'Amérique, » s'écria lord Beauchamp. « Les officiers, » fit observé Barré, « sont convenus d'envoyer les soldats au fort William; quel est donc le ministre qui osera les faire rentrer dans Boston? » « L'idée même d'un établissement militaire en Amérique, s'écria William Burke, « est une erreur. » Lord Barrington, lui, animé d'un tout autre esprit, proposa de modifier la charte trop démocratique du Massachusetts (3).

La question américaine se confondait de plus en plus avec l'histoire et les espérances de la liberté en Angleterre. Ce pays souffrait d'un excès d'aristocratie dans sa constitution; Burke, écrivant avec tout le prestige que lui prêtait le grand parti whig, prescrivit une plus forte dose d'aristocratie comme remède au mal. Mais la liberté anglaise ressemblait

(1) Sir Philip Francis à Calcraft, 21 avril 1770.
(2) Cavendish, *Débats*, I, 551.
(3) Rapport du débat dans la *Gazette de Boston* du 25 juin 1770; 794, 1, 2.

à ces hauts arbres des forêts qui commencent à se flétrir par le sommet; elle avait besoin d'un renouvellement du sol autour des racines. Chatham comprit la futilité du plan de Burke, et n'étant pas à même d'obtenir de Rockingham une adhésion à ses vues bien plus avancées, il se posa en champion du peuple. « Je me voue à sa cause, » dit-il à la chambre des lords, le 1er mai, « car je sais que c'est la cause de la vérité et de la justice. » « Je compte bien que le peuple de ce pays, » dit Camden, « renouvellera ses réclamations pour une représentation sincère, libre et équitable, comme étant un droit inhérent à lui et inaliénable. » Shelburne soutint que lord North, par son intervention dans les élections du Middlesex, méritait d'être mis en accusation. Stanhope s'engagea à défendre la liberté, aux dépens de sa vie, s'il le fallait.

Le 9 mai, Edmond Burke (1), agissant de parfait accord avec Grenville, amena les affaires d'Amérique devant la chambre des communes, en proposant des résolutions qui condamnaient les mesures contradictoires poursuivies depuis que ses amis avaient été renvoyés du cabinet; mais il évita soigneusement d'indiquer le moins du monde la politique que le parti au pouvoir devrait adopter (2). Burke se vit appuyé par Wedderburn, qui également ne mit aucun plan en avant. « Rien, » dit-il, « ne se présente à l'esprit, que le découragement. Lord Hillsborough est incapable de remplir sa charge. La nation anglaise souffre de son maintien. Le peuple américain a le droit de dire qu'il ne veut pas se trouver placé sous l'autorité du glaive. Si vous poussez les gens au désespoir, ils agiront conformément aux principes de la nature humaine, principes qu'il faut soutenir, principes

(1) Cavendish, *Débats*, II, 14. *Gazette de Boston*, 9 juillet 1770; 796, 2, 2.
(2) W. S. Johnson au gouv. Trumbull, 21 mai 1770.

qu'il faut respecter. A la fin du dernier règne vous possédiez le continent de l'Amérique en un seul tout bien uni. Dix ans se sont à peine écoulés, et vous avez perdu ces provinces par une mauvaise administration intérieure. Toute l'Amérique, — ce fruit de tant d'années de colonisation, ce fruit nourri par ce pays-ci au prix de tant de sang et d'argent, — est perdue pour la couronne de la Grande Bretagne sous le règne de George III. » Lord North, dans sa réplique, se déclara le seul membre du ministère décidément favorable au rappel de l'acte du revenu de 1767; il défendit le rappel partiel, parce qu'il désirait voir les associations américaines se dissoudre d'elles-mêmes; il révoqua en doute la sincérité de Wedderburn et il reprocha à la coalition mal cimentée de ses adversaires, de n'avoir d'autre but que l'éloignement des ministres actuels. « Dieu pardonne au noble lord l'idée qu'il existe un plan pour l'éloigner, » répondit Wedderburn; « je ne connais aucun homme d'honneur et de poids qui veuille entreprendre de faire face aux difficultés de la situation. »

L'opposition était ouvertement factieuse; aussi les résolutions proposées, qui se bornaient à censurer le passé, furent-elles écartées au vote par plus de deux voix contre une. Chatham ne voulut pas assister au débat, quand on les reproduisit à la chambre des lords; mais plein de dédain pour la tiédeur des whigs de Rockingham, il se plaça devant la nation comme le précurseur de l'avenir, jaloux d'introduire « une représentation plus complète et plus équitable (1). » Son patriotisme resta infructueux pour cette génération; la lumière sur la réforme représentative ne

(1) Vote du commun conseil de Londres, 14 mai 1770. Motion de lord Chatham, 14 mai 1770, dans la *Corr. de Chath.*, III, 457. Chatham à la députation de Londres, 1er juin 1770.

devait pas jaillir pour l'Angleterre de la chambre des lords. Mais l'Amérique constituait une partie essentielle du monde anglais. Dans la Nouvelle Angleterre, les hommes des temps antérieurs à la malheureuse république y avaient porté leurs idées de gouvernement, et le système d'une représentation bien proportionnée, intègre et équitable y existait dans tout son éclat. Là le peuple s'assemblait tous les ans dans les villes, élisait tous les ans ses représentants et leur donnait ses instructions qui étaient religieusement observées.

Les instructions que la ville de Boston, adoptant le langage du jeune Quincy, adressa, cette année, aux fidèles représentants de son choix, présentèrent les procès verbaux de la chambre des lords, comme la preuve « d'un plan à outrance de despotisme impérial, » auquel il fallait résister, « même de toutes ses forces, » si c'était nécessaire ; et, par conséquent, elles recommandèrent les vertus guerrières, la valeur, l'intrépidité, l'émulation militaire, et, par dessus tout, l'union solide et durable des colonies.

Ce document ne pouvait accroître le zèle des patriotes de Boston ; Hutchinson en tira un parti efficace pour réveiller les appréhensions du ministère ; et sa lecture contribua à produire la nouvelle série de mesures, qui hâtèrent l'indépendance américaine, en cherchant à en étouffer le germe (1). L'Angleterre présuma qu'il existait un dessein arrêté de révolte générale, tandis qu'il n'existait qu'un désir de résister à des « innovations ; » mais ce qui était juste, c'était la conclusion que la divergence de vues entre la chambre des lords et la ville de Boston ne pouvait se concilier.

L'empressement de Hutchinson à conserver la faveur de Bernard et à se mettre dans les bonnes grâces de Hillsbo-

(1) Hutchinson, *Histoire*, III, 290.

rough, le poussa à convoquer à Cambridge la législature nouvellement élue, comme il avait fait avec la précédente. « La moindre ombre de nécessité, » dit la chambre dans sa remontrance, « ne peut justifier cette mesure. La prérogative est un pouvoir discrétionnaire, attribué au roi uniquement dans l'intérêt des sujets. » Hutchinson avait outrepassé son rôle; et maintenant il se trouva embarrassé par l'arbitraire de sa propre conduite, dont il n'osait pas révéler la véritable raison et dont il ne pouvait pas donner une bonne. La chambre blâma son procédé, à une majorité de quatre-vingt-seize voix contre six, et refusa de s'occuper d'autre chose, que d'organiser le gouvernement. C'est ainsi que Hutchinson débuta dans son administration par une sotte querelle, provoquée légèrement et ne promettant pas le plus mince avantage pour l'autorité de l'Angleterre.

Sur ces entrefaites, un document habilement rédigé sur les désordres de l'Amérique fut produit devant le conseil anglais. De longues et sérieuses délibérations s'ensuivirent. D'un côté, Hillsborough insista avec impétuosité sur la mise à exécution de ses plans, comme étant l'unique moyen d'arrêter l'Amérique dans sa marche vers l'indépendance; de l'autre, lord North, appréciant mieux les choses, voulut attendre, bien persuadé que les associations de non-importation se dissoudraient d'elles-mêmes.

Le Canada, la Caroline et la Géorgie, et même le Maryland et la Virginie avaient accru leurs importations; la Nouvelle Angleterre et la Pennsylvanie avaient importé presque moitié autant que d'ordinaire; le New York seul était resté parfaitement fidèle à ses engagements; aussi les importations y avaient-elles diminué de plus des cinq sixièmes. Cette province devint mécontente d'un système de renoncement volontaire, si énégalement observé; la croyance commune était, que si les autres colonies y avaient adhéré aussi

rigoureusement qu'elle, tous les griefs auraient été redressés (1).

Les marchands de New York consultèrent donc ceux de Philadelphie sur une entente au sujet de l'importation générale de tous les articles, sauf le thé ; les Philadelphiens se montraient favorables à cette proposition, quand arriva une lettre de Franklin, qui les engageait vivement à persister dans leur plan primitif (2). Sears et Mac-Dougall, dans le New York, résistèrent vigoureusement à toute concession ; mais on alla de place en place recueillir les opinions individuelles, et l'on reconnut que onze cent quatre-vingt personnes contre trois cents étaient disposées à limiter la restriction au thé seul (3). « Si un marchand quelconque, s'écria Isaac Sears, dans un meeting public de patriotes déterminés, ose rompre le pacte de non-importation, autrement que de concert avec les différentes provinces, il faut que les denrées importées soient brûlées aussitôt que débarquées, et je suis prêt au péril de ma vie à y donner les mains. » La décision resta en suspens ; on fit de nouveau un appel au peuple, et comme il parut que la majorité était favorable à la reprise des importations, le paquebot de juillet, que l'on avait retenu pendant quelques jours, mit à la voile avant le milieu du mois, porteur de commandes pour toute espèce de marchandises, sauf le thé (4). « Envoyez-nous votre vieux mât de la liberté, puisque vous ne pouvez plus vous en servir (5), » dirent les gens de Philadelphie. Les

(1) W. S. Johnson au gouv. Trumbull, 6 mars 1770.

(2) Franklin, *Œuvres*, VII, 468, 469. Comparez aussi W. S. Johnson au gouv. Trumbull, 21 mai 1770.

(3) C. Colden à Hillsborough, 7 juillet 1770. J. Duane à W. S. Johnson, 15 juin 1770.

(4) Colden à Hillsborough, 10 juillet 1770 ; A. Colden à A. Todd, 11 juillet 1770 ; James Duane à W. S. Johnson, 9 déc. 1770.

(5) Adresse des habitants de Philadelphie, etc., juillet 1770.

étudiants de Princeton firent brûler la lettre des marchands de New York par la main du bourreau, Boston la déchira en morceaux et puis jeta ceux-ci aux vents (1). La Caroline du Sud, dont les patriotes venaient précisément d'ériger la statue de Chatham, la lut avec colère et mépris. Mais il n'y avait pas de remède; lord North avait raisonne fort judicieusement; le pacte de non-importation n'avait été religieusement observé que par le New York, et maintenant le commerce entre l'Amérique et l'Angleterre était ouvert à tout, sauf le thé.

(1) Votes émis dans un meeting général du commerce à Faneuil Hall, 24 juillet 1770.

CHAPITRE XLV

LA LOI MARTIALE INTRODUITE AU MASSACHUSETTS. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH (1770).

Contestation au Massachusetts sur la prérogative. — Le gouverneur abandonne la forteresse provinciale au général anglais. — Navires dans le port de Boston. — Protestation de l'assemblée. — Procès de Preston et des soldats. — Élection de Franklin comme agent.

Jamais joie plus vive ne se manifesta à Londres qu'à la nouvelle de la reprise par l'Amérique des relations commerciales. Cette circonstance engageait à faire des concessions analogues, et lord North y aurait volontiers accédé; mais la majorité de ses collègues avait été amenée à envisager « la situation de la colonie de la baie du Massachusetts comme plus fâcheuse que jamais (1); » et le 6 juillet, le roi en conseil donna l'ordre de commencer à introduire la loi martiale dans cette province et de préparer la voie à la fermeture du port de Boston.

Hutchinson fit sa cour en agissant dans le même esprit, et au mois de juillet, il convoqua derechef la législature à

(1) Tableau des désordres, de l'anarchie et du mauvais gouvernement, etc., etc.

Cambridge. Il ne put justifier cette mesure nuisible au service public de la colonie, qu'en alléguant pour excuse la volonté du roi. Le défenseur le plus hautain du droit divin du pouvoir royal n'avait jamais été jusqu'à prétendre qu'on pût l'exercer capricieusement pour commettre une injustice inutile. Il n'y avait pas de précédent à la mesure en question, sauf pendant le pire des temps en Angleterre, ou sauf en France, où parfois on avait eu recours à la persécution et à l'exil pour forcer un parlement à se soumettre.

L'assemblée exprima dans les termes les plus énergiques la supériorité du corps législatif sur les instructions royales; et en réponse à la vieille question de savoir ce qu'il fallait faire en présence de l'exercice abusif de la prérogative, elle remonta aux principes de la révolution et elle adopta les paroles de Locke : « En ceci comme dans tous les autres cas où le peuple n'a pas de juge sur la terre, il n'a pour remède que d'en appeler au ciel. » Elle sépara le roi de ses serviteurs, et elle attribua à des « ministres pervers » les empiétements audacieux sur les libertés de la colonie, ainsi que « l'ordre impudent » donné à une chambre « d'annuler une résolution excellente d'une chambre antérieure. »

Hutchinson alla même jusqu'à exposer au mépris la personne de son souverain. Le 3 août, il communiqua à la chambre que l'ordre d'annulation, qu'elle avait qualifié d'ordre impudent, était émané du roi lui-même, à la « surveillance immédiate » duquel, ainsi qu'il l'assura à l'assemblée, elle ne parviendrait pas « à se soustraire. » De cette manière la dignité et le caractère royal se trouvaient comme traduits en jugement devant une assemblée coloniale et la monarchie elle-même perdait toute son auréole.

La session s'était écoulée sans qu'on n'expédiât aucune affaire, lorsque, dans la soirée du samedi, 8 septembre, Hutchinson reçut l'ordre, adopté, au mois de juillet, par le roi

en conseil, et qui marque le début d'un système de mesures ayant pour but d'empêcher l'indépendance de l'Amérique. Le port de Boston devenait « le rendez-vous de tous les navires stationnant dans l'Amérique du Nord, » et la forteresse qui le dominait devait être livrée entre les mains de tout officier que désignerait Gage (1), pour recevoir en garnison des troupes régulières et être mise dans un état respectable de défense (2). En même temps Hutchinson reçut de Gage l'avis de remettre le fort William à Dalrymple. Mais la charte du Massachusetts réservait à dessein et solennellement au gouverneur le commandement de la milice de la colonie et de ses forts; le château avait été construit, réparé et pourvu d'une garnison par la colonie elle-même, à ses propres frais; enlever le commandement au gouverneur civil et l'attribuer au commandant en chef, c'était une violation ouverte de la charte, aussi bien que d'un usage immémorial. Pendant un jour, Hutchinson hésita (3); mais qu'était-ce qu'un scrupule au sujet des droits du Massachusetts consacrés par une charte, comparé à la faveur de Hillsborough et du roi? Après y avoir de nouveau réfléchi, il résolut d'obéir sur-le-champ à l'ordre de Gage. De bonne heure, le lundi, Dalrymple courut au fort, muni des pleins pouvoirs de substituer des troupes régulières aux sentinelles provinciales. Hutchinson se rendit alors à la chambre du conseil et, après avoir enjoint aux membres, sur leur serment, de garder le secret, il leur divulgua ses intentions. Le conseil fut frappé d'étonnement, car la ville était parfaitement tranquille et la mesure semblait une provocation toute gratuite.

(1) Hillsborough à Hutchinson, juillet 1770.

(2) Rapport du comité du conseil privé, à l'examen duquel la situation des colonies américaines avait été renvoyée, rapport adopté le 6 juillet 1770.

(3) Hutchinson au général Gage, 9 sept. 1770.

« La charte, » demanda le conseil à Hutchinson, « ne confère-t-elle pas le commandement du château au gouverneur? » Après une discussion secrète, qui dura deux heures, le temps nécessaire pour que Dalrymple pût effectuer sa prise de possession, Hutchinson monta dans sa voiture, qui attendait à la porte, alla en toute hâte au Neck, se jeta dans une barque et gagna le château à force de rames. Les officiers et la garnison provinciale se virent dépouillés de leur mission sans avertissement préalable; Hutchinson remit les clefs à Dalrymphe, puis, vers le jour, il se retira dans sa maison de campagne à Milton (1). Mais, saisi de frayeur, il commença à redouter des embûches; aussi, le lendemain, comme lui et Bernard l'avaient fait cinq ans auparavant, s'enfuit-il, dans l'intérêt de sa sécurité, au fort où il passa toutes les nuits, le restant de la semaine. Ses craintes n'avaient pourtant point de fondement. Le peuple de Boston et spécialement Samuel Adams furent indignés de la violation de la charte; le fait posé était un commencement de guerre civile. Cependant le dernier appel ne devait pas s'effectuer sans quelque chance de succès; le fort resta donc en possession de l'Angleterre pendant cinq ans et demi.

Une flotte dans le port de Boston, un fort pourvu d'une garnison de troupes régulières et à la disposition de celles-ci, la ville ainsi placée à tout moment sous la menace de la perte totale de son commerce, tels furent les moyens imaginés par le ministère pour contraindre les habitants à une soumission sans résistance possible. Défiance, préjudice et menace, voilà les remèdes choisis contre la rébellion. « Comme citoyen du monde, » s'écria Turgot, « je vois avec joie l'approche d'un événement qui, plus que tous les livres des philosophes, dissipera le fantôme puéril et sanguinaire

(1) Hutchinson à sir Francis Bernard, 15 sept. 1770.

d'un prétendu commerce exclusif. Je veux parler de la séparation des colonies anglaises d'avec leur métropole, séparation qui sera bientôt suivie de celle de toute l'Amérique d'avec l'Europe. Alors, mais pas avant, la découverte de cette partie du monde deviendra vraiment utile pour nous. Alors elle multipliera nos jouissances bien plus fructueusement que si nous les avions achetées par des torrents de sang (1). »

Hillsborough, de son côté, était dominé par la crainte de voir l'idée de l'indépendance se réaliser, en effet, s'il ne parvenait pas à persuader à tout le monde, sauf les instigateurs « d'un petit nombre de gens désespérés (2), de reconnaître la nécessité du rétablissement de l'autorité de la législature suprême, en réformant la constitution de la baie du Massachusetts. » « Il ne faut plus, » disait-il, « perdre du temps à délibérer; » aussi usa-t-il de toute son influence pour établir la force obligatoire des décisions du conseil privé et des décrets du parlement.

Le jour même où Hillsborough inaugurait son plan arrêté de renverser la constitution du Massachusetts, les deux chambres de province, qui avaient été convoquées pour la troisième fois à Cambridge, prescrivaient, après avoir fait appel à tous les membres absents (3), un jour de jeûne, de prières publiques et d'humiliation. « Nous avons ici, » dit Hutchinson, « plusieurs gens enthousiastes, qui s'imaginent combattre pour la cause de Dieu (4). » Quelques jours après cette communion solennelle avec le ciel, la chambre, qui, jusqu'ici, avait refusé de s'occuper des affaires loin de Boston, témoigna ses alarmes au sujet des griefs nouveaux,

(1) Turgot à Tucker : *Œuvres de Turgot*, II, 802.
(2) Hillsborough à Hutchinson, n° 42, 3 oct. 1770.
(3) Hutchinson à J. Pownall, Boston, 30 sept. 1770.
(4) Hutchinson à Whathely, 3 oct. 1770.

supplémentaires et insupportables qui venaient frapper la colonie, et après une protestation, elle entama une enquête sur la situation de la province, en vue d'obtenir le redressement radical des griefs en question (1). En même temps Hutchinson, avec qui Hillsborough échangeait une correspondance secrète, manda « qu'on n'avait pu faire choix d'une mesure plus convenable que la prise de possession du port de Boston par les troupes et les navires du roi, » comme signe du ressentiment royal et préliminaire à des mesures ultérieures (2). Conspirant (3) avec un zèle plus fougueux que jamais contre les libertés de son pays natal, il conseilla, non un simple changement du mode d'élection du conseil, mais « un bill abolissant ou annulant la charte dans toutes ses parties et laissant au roi la faculté d'organiser le gouvernement au moyen d'une commission royale. » Cependant comme Hillsborough et le roi semblaient se contenter d'obtenir la nomination du conseil, Hutchinson supprima ses autres témoignages de défiance, examina comment le changement relatif au conseil pourrait se réaliser, et fit parvenir des listes dans lesquelles on prendrait les conseillers royaux. « Si le royaume est uni et résolu, » dit-il, « je ne doute guère que nous ne devenions aussi doux que des agneaux. » Il indiqua nettement qu'il s'agissait d'opter entre ces deux

(1) Bradford, *Papiers d'État*, 257, 258. Hutchinson à Hillsborough, 9 oct. 1770.

(2) Hutchinson à lord Hillsborough, lettre privée, Boston, 26 oct. 1770. Les lettres privées de Hillsborough manquent.

(3) Les autorités sont : Hillsborough à Hutchinson, 3 oct. 1770 ; Hutchinson à Hillsborough, 8 oct. 1770. Le même au même, fin d'octobre, dans Hutchinson, *MSS*, III, 22, 23, et imprimé dans le *Moniteur* de 1776, I, 158 ; Hutchinson à sir Francis Bernard, 20 oct. 1770 ; Hutchinson, lettre privée à Hillsborough, 26 oct. 1770, II, 181 ; Hutchinson à un personnage officiel non nommé, le secrétaire Pownall, à ce que je suppose, 22 oct. 1770, et autres lettres.

partis, ou de mettre de côté la taxation comme inopportune, et d'attendre que les colonies se soumissent par lassitude,— politique contre laquelle toutes ses lettres protestaient; — ou de traiter les habitants comme se trouvant « en état de révolte (1). » Après que cela aurait été décidé, il proposait de réduire la colonie à l'obéissance, en restreignant son commerce et en l'excluant des pêcheries. Si ce moyen venait à échouer, la force militaire pourrait être employée et agir de sa propre autorité, affranchie de toutes les entraves du gouvernement civil (2). Boston, pensait-il, devait être isolée du reste de la colonie et se voir spécialement traitée de cette façon; puis il recommandait l'exemple de Rome, qui, dans une circonstance donnée, s'empara des meneurs des colonies rebelles et les retint en otages dans la métropole. Un acte du parlement, dépouillant la Massachusetts de tout le pays à l'est du Penobscot, formait une proposition additionnelle (3).

Jamais il n'avait existé moins de motif d'établir la loi martiale qu'à Boston. Lors du procès de Preston qui suivit, les citoyens firent preuve de toute l'indulgence possible. Auchmuty, son conseil, fut assisté avec désintéressement par John Adams et Quincy. L'accusation se poursuivit faiblement et avec mollesse; la défense déploya une habileté consommée; les juges étaient les partisans du prisonnier et l'on composa le jury avec des hommes choisis. Comme le massacre des citoyens avait eu lieu la nuit, il ne fut pas difficile

(1) Hutchinson à sir Francis Bernard, 20 oct. 1770; dans Hutchinson, *MSS*, III, 26, 27, 28. Comparez à cette lettre celle de Hutchinson à sir Francis Bernard du 4 août 1770.

(2) Comparez Hutchinson à Bernard, 20 oct. 1770, et Hutchinson, *Histoire*, III, 324.

(3) Dans les lettres à Hillsborough et plus clairement dans celle à John Pownall.

de soulever des doutes plausibles sur la question de savoir, si c'était Preston ou quelque autre individu qui avait réellement crié aux soldats de faire feu ; et on obtint par ce moyen un verdict d'acquittement. Le public adhéra à cette décision, mais se sentit blessé du manque manifeste de droiture de la cour. Quincy, qui avait pris part à la défense, contesta dans la suite la sincérité du verdict. « La fermeté des juges » à émettre une opinion sur « des principes de gouvernement » leur valut des éloges, tendant à leur faire accorder à tous des émoluments plus considérables, qui seraient payés directement par la couronne. Le grand juge, qui était un fabricant, avait d'ailleurs éprouvé quelque perte d'argent dans un règlement de compte, à propos de certains boulets de canon rebutés que la province avait refusé d'acheter (1).

Le procès des soldats, qui survint quelques semaines après, se termina par un verdict d'homicide involontaire contre chacun de ceux que l'on put convaincre d'avoir tiré (2).

La ville de Boston qui, à l'occasion du procès de Preston, avait montré un grand empire sur elle-même, ne se dementit pas dans les mesures adoptées par l'assemblée pour obtenir le redressement des griefs. Lors du choix d'un agent chargé de les exposer au roi, Samuel Adams et environ le tiers de la

(1) Hutchinson au général Gage, Boston, 31 mars 1771.

(2) Hutchinson à sir Francis Bernard, 6 déc. 1770, et plus complétement, 10 déc. 1770. « S'il y avait eu la preuve que tous avaient tiré, ils auraient été déclarés tous coupables d'homicide involontaire ; mais de toute part on était d'accord que pas plus de sept fusils n'avaient fait feu ; par conséquent, il y avait un homme innocent. Deux des soldats, comme plusieurs témoins l'ont juré, avaient tiré et tué trois hommes. Des six autres soldats, on ne savait pas avec certitude lequel avait tiré. Si tous avaient été déclarés coupables, le jury aurait évidemment compris parmi les coupables un innocent ; il préféra donc sauver cinq coupables plutôt que de condamner un innocent. Ce sont là d'assez bonnes distinctions pour un jury américain. »

chambre (1), s'étant conformés à l'avis de Joseph Reed de Philadelphie, avaient donné leurs suffrages à Arthur Lee; mais grâce à l'influence préférable de Bowdoin et du ministre Cooper (2), Benjamin Franklin, le plus grand des enfants de Boston, fut élu agent de la chambre, avec Arthur Lee pour suppléant. Franklin occupait, en vertu d'une nomination de la couronne, la charge de lieutenant, maître général des postes en Amérique, et son fils était gouverneur royal; mais il raisonnait sur les matières politiques avec l'indépendance de préjugés qu'il mettait dans ses investigations sur les lois de la nature; en révoquant en doute le droit du parlement de taxer les colonies à l'extérieur, il était arrivé à la conviction que les colonies dans l'origine s'étaient constituées en État distincts; que l'autorité législative du parlement sur elles caractérisait une usurpation; que le parlement n'était pas souverain, ni les assemblées américaines subordonnées à lui; que les assemblées américaines partageaient avec le roi un véritable pouvoir législatif, qui ne devait pas être limité par le parlement de la Grande Bretagne; enfin que le maintien d'une armée permanente en Amérique, sans le consentement des assemblées coloniales, n'avait aucune sanction dans la constitution (3). La chambre, sachant bien que tels étaient les principes de Franklin et se confiant dans son intégrité et sa capacité, commit sans difficulté à ses soins le redressement des griefs des colons (4).

(1) Samuel Adams à S. Sayre, 16 nov. 1770. Hutchinson au gouv. Pownall, 11 nov. 1770.

(2) Samuel Cooper à B. Franklin, 6 nov. 1770; dans Franklin, VII, 489. Hutchinson au gouv. Pownall, 11 nov. 1770.

(3) Benjamin Franklin à Samuel Cooper, Londres, 8 juin 1770; dans les *Écrits* de Franklin, VII, 475. Comparez aussi Franklin, IV, 408, VII, 392, et VII, 487; ainsi que Cooper à Franklin, 15 nov. 1770, dans Franklin, VII, 490.

(4) Voir la lettre d'instruction à B. Franklin, 6 nov. 1770, rédigée par Samuel Adams.

A l'époque où Franklin se voyait ainsi appelé par le peuple du Massachusetts à lui servir de médiateur auprès de la métropole, il avait soixante-quatre ans. Sa grande expérience avait mûri son jugement sans affaiblir la vigueur de son intelligence; et il conservait toujours cette douce bienveillance de manières, ce naturel enjoué et cette précision d'observation qui l'avaient fait bien accueillir partout. La mission difficile que réclamait de lui la colonie qui lui avait donné le jour, il la remplit avec une fidélité et un désintéressement exemplaire au milieu d'entraves de toute nature. Hutchinson prit soin d'apposer son véto à toutes les allocations destinées à l'indemniser (1), et de recommander à Hillsborough de ne pas le reconnaître pour agent.

(1) Comparez Hutchinson à —, 17 nov. 1770, et à —, 26 nov. 1770.

CHAPITRE XLVI

ORIGINE DU TENNESSEE. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH (1770-1771).

La Virginie et l'Ouest. — Washington sur l'Ohio. — Robertson sur le Watauga. — Les régulateurs de la Caroline du Nord. — Husbands expulsé de l'assemblée. — Le Riot act (la loi qui défend les attroupements). — Dunmore à New York. — Edmond Burke nommé agent du New York. — La Caroline du Sud. — Contestation entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet des îles Falkland. — Choiseul démissionné. — Les amis de Grenville se joignent au ministère anglais. — Griefs des régulateurs. — Ils visitent Salisbury. — Tryon marche contre eux. — Bataille de l'Alemance. — Exécution de prisonniers. — La république sur le Watauga.

La colonisation de l'Ouest fut un des grands objets que Franklin recommanda toujours. Personne n'avait plus vivement compris la possibilité, pour la vallée du Missisipi, non seulement de renfermer des républiques, mais de les relier au monde par le commerce; aussi, quand les ministres avaient voulu rejeter le traité du fort Stanwix (1), qui transférait du chef des Six Nations un commencement de titre à

(1) W. S. Johnson à Joseph Chew, 13 fév. 1770.

l'immense territoire situé au sud-ouest de l'Ohio, son influence en assura la ratification, en organisant une puissante compagnie pour établir une province dans la partie du pays s'étendant au revers de la Virginie entre les Alleghanys et une ligne tirée du Cumberland Gap à l'embouchure du Scioto (1).

La Virginie résista à la délimitation proposée de sa juridiction, comme funeste à ses intérêts (2), et sollicita instamment une extension de ses frontières à l'Ouest jusqu'au Tennessee. Il serait superflu de rappeler ici les raisons alléguées avec tant d'ardeur par cette colonie; les hésitations de Hillsborough, qui désirait en calmer la population et cependant en limiter les établissements; les supplications de Botetourt; les représentations en sens opposé du bureau du commerce; les conférences des agents avec leurs chers amis les Cherokees. Le 17 octobre, deux jours après la mort de Botetourt, un traité, conforme à la décision du cabinet anglais, fut conclu au congrès de Lochaber (3); il limita l'ancienne province au nord-ouest à l'embouchure du Kenawha, tandis qu'au sud il l'étendait seulement jusqu'à six mille du Holston (4). Les Cherokees auraient volontiers cédé une plus grande quantité de terres; aussi, l'année suivante, quand Donelson, au nom de la Virginie, traça la ligne de démarcation, leur chef consentit à ce qu'elle passât du Holston à la Louisa (5) ou Kentucky River, et suivît celle-ci jusqu'à l'Ohio. Mais cette modification fut désapprouvée par l'Angleterre; de sorte que le vaste champ de l'Ouest, n'étant pas embar-

(1) Voir la pétition soigneusement rédigée de Benjamin Franklin au congrès, Passy, 20 fév. 1780; elle n'est pas dans ses Œuvres.

(2) Washington à Botetourt, 15 avril 1770; *Écrits*, II, 357.

(3) Traité de Lochaber dans M. le président Nelson, n° 8, de déc. 1770.

(4) Le superintendant Stuart à lord Botetourt, Lochaber, 25 oct. 1770.

(5) Lord Dunmore à Hillsborough, mars 1770.

rassé par des titres valides, se trouva heureusement ouvert aux efforts spontanés de l'émigration.

Les habitants de la Virginie et d'autres exploraient et signalaient toutes les terres les plus riches, situées non seulement sur le Redstone et les autres affluents du Monongahela, mais le long de l'Ohio, aussi bas que le petit Kenawha (1); et chaque année ils poussaient toujours plus loin, ils s'avançaient toujours de plus en plus en aval du fleuve. Quand Washington, en 1770, après avoir fait reconnaître en faveur des soldats et des officiers qui avaient servi avec lui dans la guerre contre la France, le droit à deux cent mille acres dans la vallée de l'Ouest, alla choisir les emplacements convenables, il fut obligé de descendre jusqu'au grand Kenawha. Comme il naviguait dans un canot sur l'Ohio inférieur, dont il trouva les rives égayées par d'innombrables coqs d'Inde et d'autres volatiles sauvages, par des quantités de daims broutant sur la berge ou se glissant jusqu'à la surface de l'eau pour se désaltérer, aucun bon terrain n'échappa à ses regards. Là où le sol et la croissance des arbres présentaient le plus d'attrait, il voulait se promener à travers les bois et apposer sa marque sur un érable, un orme, ou un frêne, pour indiquer la portion réservée à l'un ou l'autre soldat (2); car il veillait sur les intérêts de ses anciens compagnons d'armes avec autant de scrupule que s'il avait été leur mandataire, et il ne cessait jamais de s'occuper d'eux, tant que par ses efforts et « par ses efforts seuls (3), » il n'avait pas assuré à chacun d'eux où, s'ils étaient morts, à leurs héritiers, la mesure complète de la gratification qu'on leur avait promise. Son voyage dans le désert ne fut pas

(1) Journal de Washington, dans les *Écrits*, II, 531.
(2) *Ibid.*, II, 528.
(3) *Vie de Washington*, par Jured Sparks, I, 119, 120.

sans jouissances ; il se plaisait à chasser dans les forêts, ou bien à observer de nouvelles espèces d'oiseaux aquatiques, ou bien à prendre la circonférence des arbres les plus gros, dont l'un entre autres, à un yard (aune anglaise) du sol, mesurait quarante-cinq pieds moins deux pouces. Sa renommée l'avait précédé ; les Peaux Rouges l'accueillirent en conseil, au milieu des hommes publics. Il ne retourna pas chez lui sans s'être informé auprès de Nicholson, un interprète indien, et de Conolly, un intelligent coureur des bois, de la nature du pays plus encore à l'ouest. D'après les rapports de ces témoins oculaires, il recueillit des données séduisantes sur le climat, le terroir, la bonté des cours d'eau, et l'abondance du gibier qui signalaient la vallée du Cumberland. Il acquit la persuasion qu'un nouveau gouvernement pourrait s'établir là et que cela serait même fort désirable (1).

A cette époque, Daniel Boon explorait encore cette terre de promission (2). Des quarante aventuriers, qui partant de la Clinch River, s'étaient enfoncés dans l'Ouest sous la conduite de James Knox et s'étaient acquis le renom de « chasseurs au long cours (3), » quelques-uns s'étaient frayé un chemin vers le Cumberland inférieur, jusqu'à la morne calcaire où se trouve Nashville ; dans cette région, les champs à la végétation luxuriante et gracieusement ondoyante, parsemés de bosquets de hêtres et de noyers, constituaient le domaine incontesté de buffles innombrables, dont les mugissements faisaient retentir les monticules et les forêts (4).

Parfois des trappeurs et des émigrants infatigables, les

(1) Le D[r] Conolly, dans *Washington*, II, 533.
(2) Boon, *Autobiographie*.
(3) Monette, *la Vallée*, I, 355. Butler, *le Kentucky*, 18, 19.
(4) Ramsey, *Annales du Tennessee*, 105. Haywood, *Histoire civile et politique du Tennessee*, 77.

plus hardis de leur espèce, se hasardaient à franchir le pays compris entre la Caroline et le Mississipi; mais la tradition n'a pas conservé le nom de ceux qui périrent en route. D'autres, suivant la grande voie naturelle de l'Ouest, descendirent de Pittsbourg et de Red Stone Creek au fort Natchez. Le guide, qui conduisit la bande, que commandaient Samuel Wells et John Mac Intire, se laissa tellement séduire par les environs du fort, qu'il se promit de se retirer là au printemps avec sa femme et sa famille et se persuada qu'une centaine de familles de la Caroline du Nord (1) l'y suivraient.

Les chasseurs et les émigrants dépassaient dans leur ardeur les concessions arrachées au bureau du commerce. Pendant cette année, James Robertson, venu de la partie de la Caroline du Nord occupée par les régulateurs, pauvre forestier illettré, d'une humble naissance, mais d'une noblesse d'âme innée, cultivait le maïs sur les bords du Watauga. Cet héroïque planteur avait une organisation robuste, un caractère hardi; il foulait le sol, comme s'il en était le maître légitime. Intrépide, aimant la vertu pour elle-même et aspirant à une renommée honorable, il possédait de l'empire sur soi-même, de la promptitude dans le discernement et un jugement sain. Partout où il se trouvait jeté, en quoi que ce soit qu'il se sentît engagé, il savait se servir des moyens, petits ou grands, qu'il avait en son pouvoir, et les approprier au but qu'il poursuivait; il en percevait d'un coup d'œil tous les avantages et découvrait le chemin le plus simple et le plus sûr pour les produire; c'est ainsi qu'il devint le plus grand bienfaiteur des premiers colons du Tennessee, qu'il leur procura la paix, assura leur indépen-

(1) Lettre datée du fort Natchez, 19 juillet 1770. Comparez Hillsborough à Chester, 3 oct. 1770; Gage à Hillsborough, 24 avril 1770.

dance et laissa un nom entouré de l'estime, de l'attachement et des éloges d'une république (1).

Il fut suivi à l'Ouest par des gens de la même province que lui, de cette province où le peuple n'avait aucun répit à attendre de l'insolence de procureurs et de fonctionnaires mercenaires, et était en butte à toute espèce de rapines et d'extorsions (2). Là les cours de justice n'offraient aucune garantie de justice (3). Dans les tribunaux inférieurs, les juges de paix, qui eux-mêmes participaient au pillage de l'argent du public, nommaient les jurys. Le shériff et les percepteurs de taxes étaient arriérés d'environ soixante-dix mille livres, qu'ils avaient extorquées à la population et dont plus des deux tiers (4) avaient été l'objet de malversations irréparables. Dans la partie septentrionale de la colonie, où la propriété du sol avait été réservée à l'un des anciens propriétaires, il n'y avait pas de bureau des terres (5), de sorte que les personnes attirées par la qualité supérieure (6) du terroir ne pouvaient obtenir de francs fiefs. On recourait à tous les artifices pour augmenter les frais de procédure; et comme quelques gens du peuple, poussés par la misère, assouvissaient leur vengeance par des actes de folie et de fureur, on dépeignait malicieusement les colons comme les

(1) John Hayward, *Histoire civile et politique de l'État du Tennessee*, 39, 40.

(2) Le gouverneur Martin au secrétaire d'État, Hillsborough, 30 août 1772.

(3) Pétition du comté d'Orange au grand juge Howard et aux juges de paix associés, Moore et Henderson, sans date; présentée peut-être à Henderson, le 29 sept. 1770. Voir Henderson à Tryon, 29 sept. 1770, lettre renfermée dans celle de Tryon à Hillsborough, 20 oct. 1770.

(4) Post-scriptum de la lettre de Martin à Hillsborough, 30 janvier 1772.

(5) Tryon à Hillsborough, 12 avril 1770.

(6) Martin à Hillsborough, 10 nov. 1770 : « La qualité supérieure du sol. »

ennemis de la constitution, et l'oppresseur parvenait perfidement à se procurer la protection due aux opprimés. Au mois de mars 1770, un des juges de paix de la société fit rapport qu'ils ne pouvaient mettre à exécution le paiement des taxes. En septembre, les régulateurs parurent en assez grand nombre à la cour de justice. « Nous sommes venus, » dirent-ils, « dans le dessein d'obtenir justice. » Ils auraient voulu qu'on procédât à l'examen des procès pendants, mais sans autre procureur que l'attorney du roi; puis ayant reconnu qu'on avait résolu de ne pas juger leurs affaires (1), quelques-uns d'entre eux poursuivirent Fanning et un autre légiste, les frappèrent de leurs fouets à lanière de peau de vache, et saccagèrent la maison de Fanning (2).

L'assemblée, qui se réunit au mois de décembre, à Newbern, avait été choisie dans des circonstances pleines d'alarmes et de vagues appréhensions. Tryon avait assuré un siége à Fanning, en accordant une charte de bourg à la ville de Hillsborough; mais le comté d'Orange élut Herman Husbands pour son représentant, à une unanimité considérable. Ce patriote rustique jouissait d'une bonne réputation et possédait une fortune importante; on ne lui reprochait aucun acte illégal quelconque; cependant il fut déclaré, par un vote, perturbateur de la paix publique; le 20 décembre, il se vit expulsé de la chambre (3); enfin, contrairement à l'opinion du conseil et nonobstant le défaut de preuve (4), que jamais il eût joué même un rôle accessoire dans les rassemblements d'Hillsborough, Tryon le fit arrêter, en vertu

(1) Le juge Henderson à Tryon, 29 sept. 1770.

(2) Déposition de Ralph Mc Nair, du 9 oct. 1770.

(3) Le gouv. Tryon au sec. Hillsborough, 31 janv. 1771.

(4) « Aucun témoignage n'étant produit pour prouver qu'il eût même joué un rôle accessoire dans l'émeute de Hillsborough. » — Tryon au secr., 31 janv. 1771.

d'un mandat concerté avec le grand juge (1), et le tint en prison, sans qu'il pût obtenir sa liberté sous caution (2).

Le parti presbytérien était le plus fort à la chambre (3); pour se concilier son influence, on passa une loi dotant le le Queen's College, dans la ville de Charlotte, comté de Mecklenbourg (4); c'était un acte trompeur de tolérance, que bien certainement le roi en conseil annulerait. Mais le grand objet que poursuivait Tryon, c'était le Riot Act, qui déclarait crime capital le fait de la réunion de plus de dix personnes assemblées, après avoir été requises de se disperser. Pour un attroupement commis avant ou après la publication de l'acte, des citoyens pouvaient se voir traduits devant un tribunal supérieur quelconque, n'importe à quelle distance de leur domicile; et si dans les soixante jours, elles ne comparaissaient point, soit avec, soit sans avis préalable, elles devaient être proclamées hors la loi et perdre leur vie ainsi que tous leurs biens (5). Telle était la méthode sanguinaire seule capable d'apaiser la colère de Fanning. Sous ombre d'établir l'ordre, pleine licence était laissée à la cruauté de la vengeance. Le gouverneur envoya en outre des lettres dans les comtés voisins, pour s'assurer du nombre de volontaires qui voudraient servir dans une expédition militaire contre « les rebelles; » mais l'assemblée, en refusant de voter les fonds, s'opposa à cette guerre civile.

(1) Tryon à Hillsborough, 31 janv. 1771. Lettre de Newbern, N. C., 5 oct. 1770. Lettres d'un gentleman de la N. C. à son ami du New Jersey, au sujet des régulateurs de la Car. du N.; dans le *Journal de la Pennsylvanie* du 3 oct. 1771 et dans la *Gazette de Boston* du 21 oct. 1771.

(2) Le juge Martin, II, 269 : « Husbands resta plusieurs jours en prison avant de pouvoir fournir caution. » Pis que cela, plusieurs semaines, et il ne put pas user du tout de la faculté de fournir caution.

(3) Tryon à Hillsborough, avec les lois de la session.

(4) Voir les actes de la session. Caruther, *Vie de Caldwell*, 77.

(5) Martin, *Histoire de la Caroline du Nord*, II, 269, 270.

L'extérieur doucereux et le caractère résolu de Tryon lui avaient acquis au bureau des colonies, la réputation de gouverneur le plus capable des treize provinces ; la mort de Botetourt lui ouvrit le chemin à sa promotion comme premier magistrat du New York. Le comte de Dunmore, un pair écossais peu fortuné de la maison de Murray, homme emporté, étroit de vues et peu scrupuleux dans sa rapacité, avait à peine pris possession de ce dernier gouvernement, qu'il fut transféré à celui de la Virginie, qu'on regardait comme bien plus enviable. Mais avant d'opérer son changement de résidence, son avidité l'avait entraîné dans une singulière querelle. Des honoraires pour concessions de terre avaient grossi les émoluments de la charge de Colden, pendant sa courte administration ; Dunmore en réclama la moitié comme lui revenant ; et pour s'assurer de quatre à cinq mille livres, il se prépara, en sa qualité de chancelier, à prononcer, au nom du roi, une sentence péremptoire en sa propre faveur. Il était venu de l'autre côté de l'Océan pour s'amasser une fortune et, dans sa passion pour un gain rapide, il s'inquiétait aussi peu de la politique des ministres ou de ses instructions émanées de la couronne, que des droits de propriété, des limites respectives de juridiction des colonies, ou de leurs privilèges civils et politiques. Gagner de l'argent était la règle de conduite qui dirigeait toute sa politique admnistrative.

Dunmore ne résida pas assez longtemps à New York pour pousser la législature à bout et l'amener à une vive résistance. Les membres en demeuraient inébranlables dans leur intention de concilier leur loyauté avec leur respect pour la liberté américaine. Sur une accusation de mépris de leur autorité, ils tinrent Mac Dougall (1) en prison pendant

(1) Relation de Mac Dougal, New Gaol, 22 déc. 1770, et dans la *Gazette de New York* du 24 déc. 1770 et dans la *Gazette de Boston*, n° 22.

leur session ; en même temps, adoptant la nomination faite par Schuyler un an auparavant (1), ils choisirent, à l'unanimité, pour leur agent en Angleterre, Edmond Burke, à qui son propre pays ne procurait pas d'emploi, et ils lui allouèrent « pour ses services une somme de cinq cents livres par an (2). »

Cette modération aurait pu suggérer au ministère des mesures conciliantes; elle ne fit que soulever l'espoir de produire des divisions en Amérique, en opposant une province à l'autre. « Je trouverai bien des os à leur jeter, pour entretenir la division chez eux et empêcher le renouvellement de leur union (3), » disait Hutchinson, heureux maintenant de l'assurance qu'il obtiendrait par la taxe du thé, un salaire de quinze cents livres pour lui-même, comme gouverneur, tandis que trois cents autres livres seraient accordées au lieutenant-gouverneur Oliver, qui, depuis longtemps, se plaignait de ce qu'on négligeait les torts essuyés par lui à l'occasion du timbre. Pourtant Samuel Adams ne se découragea pas. « Dans toute lutte, » dit-il, « ce pays se montrera glorieux de soutenir et de défendre sa liberté (4) ; » d'ailleurs il était sûr que la déraison de la Grande Bretagne précipiterait l'époque de l'indépendance américaine. La Caroline du Sud reçut des lettres de lui, dans lesquelles il pressait l'union, dirigeait l'attention sur la nécessité de trouver quelque moyen plus efficace de réparation qu'une simple résolution de surprendre le commerce et encourageait chez les « jeunes gens » l'ambition « de se rendre savants dans l'art militaire (5). »

(1) Procès verbaux de l'assemblée du N. Y. de 10 Geo., III, pp. 44, 51 et 59.
(2) *Ibid.*, 11 Geo., III, p. 18.
(3) Hutchinson à Mauduit, Boston, déc. 1770; H. C., III, 68, 69, 70.
(4) Samuel Adams à John Wilkes, Boston, 27 déc. 1770.
(5) Samuel Adams à Peter Timothy, de Charleston, Caroline du Sud, Boston, 21 nov. 1770.

Le zèle pour la bonne cause ne faisait pas défaut dans le Sud. Le peuple avait ses « tribunes » et ses chefs les plus déterminés dans Thomas Lynde, loué par des royalistes comme « un homme de sens, et d'une fermeté inflexible; dans Christopher Gadsden, « l'enthousiaste du parti, » se défiant toujours « de la modération anglaise, » enfin dans John Mackensie, à qui, son éducation anglaise à Cambridge, fournissait des arguments pour les colonies (1).

Le 13 décembre, ils réunirent les planteurs, marchands et artisans de Charleston. Lynch qui avait parcouru tout exprès cinquante milles, déploya toute son éloquence et répandit même des larmes sur la liberté expirante de son pays. Il se vit secondé par Gadsden et Mackensie; mais la Caroline du Sud ne pouvait ni persister seule dans le système de non-importation, ni songer par elle-même à un nouveau plan. L'association de cette province fut dissoute, comme les autres; les marchandises importées, qui avaient été entreposées par le comité général, furent délivrées à leurs propriétaires; et à Charleston, la quatrième ville la plus considérable des colonies, qui comptait alors cinq mille trente habitants blancs et cinq mille huit cent trente-trois noirs (2), le commerce reprit son activité accoutumée dans toutes ses branches, sauf le thé (3).

Un moment, des bruits de guerre entre la Grande Bretagne et les rois alliés de France et d'Espagne, firent concevoir « d'heureuses espérances (4). » Mais cela se dissipa aussi. L'Angleterre, suivant l'impulsion communiquée par lord Egmond pendant l'administration de Grenville, avait

(1) Le lieut.-gouv. W. Bull, lettre secrète à Hillsborough, 5 déc. 1770.
(2) Situation de la Caroline du Sud, par le lieut.-gouv. Bull, 30 nov. 1770.
(3) Le lieut.-gouv. Bull au secrétaire d'État, 13 déc. 1770.
(4) Comparez A. Eliot à T. Hollis, 26 janv. 1771.

pris possession des îles Falkland, qui formaient la clef de l'océan Pacifique. L'espagne, réclamant toute cette partie du monde comme à elle, envoya une flotte de cinq frégates, qui chassa les Anglais de leur fort en bois, et après les avoir détenus pendant vingt jours, les laissa retourner en Angleterre. Le ministère anglais, tout en voulant abandonner le port d'Egmont, demanda du gouvernement espagnol le désaveu de la prise et sa restitution momentanée. L'orgueil espagnol aurait été disposé à rejeter ces conditions avec dédain. « Ce sont les seules propositions que le ministère anglais puisse faire, » dit Choiseul, se moquant des rodomontades espagnoles. « Pour l'amour du ciel, » écrivit-il au ministre français à Londres, « faites l'impossible et persuadez au prince Masserano de suivre mes instructions plutôt que celles de sa propre cour, qui n'ont pas le sens commun. » Résolu à conserver la paix, Choiseul, qui n'aurait pas craint la guerre pour une grande cause, comme l'émancipation du monde colonial, réprimait l'imprudence de l'Espagne et assumait la direction de sa diplomatie (1). Mais Weymouth se montra hautain et déraisonnable. « La guerre est inévitable, » dit Harcourt à Choiseul. « Si les Anglais sont portés pour la guerre, « écrivit Choiseul à Françès, « tout ce que je puis dire est inutile. Mais vous serez témoin, que je ne l'ai pas désirée (2). » Lord North s'acquit de l'honneur en permettant à Weymouth de se reti-

(1) Grimaldi à Masserano, dans les Archives françaises; Choiseul à Francès, 6 oct. 1770; Choiseul à Francès, 7 oct. 1770; Francès à Choiseul, 4 nov. 1770; Choiseul à Francès, 4 nov. 1770; Choiseul à Francès, 3 déc. 1770.

(2) Choiseul à Francès, 5 déc. 1770. « Si les Anglais la veulent (la guerre), tout ce que je mande est inutile; mais vous serez témoin que je ne la voulais pas, comme on le suppose. » Comparez aussi les dépêches de l'ambassadeur anglais à lord Weymouth, 14 et 16 déc. 1770, qui confirment précisément le désir de la paix exprimé par Choiseul.

rer, et en s'attachant fermement à la paix; ce fut néanmoins la modération de Choiseul qui prévint une rupture. Le 24 décembre, ce ministre, le ministre français le plus capable du siècle, fut révoqué de son emploi et exilé à Chanteloup, non parce qu'il était passionné pour la guerre, comme l'ont prétendu ses ennemis, mais parce qu'il était le partisan de la philosophie, de la liberté, de l'industrie et de l'indépendance coloniale. Aussi radicalement français que Chatham était radicalement anglais, il aspirait à opérer une rénovation en France, pour qu'elle pût se venger des blessures infligées à sa gloire. A cette fin, il avait cherché à améliorer ses finances, à restaurer sa marine, à réformer son armée et à l'entourer d'alliés. Marie-Antoinette, la femme du dauphin, était le gage de l'amitié de l'Autriche; la Prusse s'était réconciliée avec la France; d'autre part, le pacte de famille assurait la prédominance française à Naples et dans la péninsule espagnole; en un mot, la France n'avait plus que des amis, depuis le Bosphore jusqu'à Cadix.

Une preuve de l'influence de la philosophie, c'est que la foule rendit hommage à l'homme d'État dans sa retraite; il était cher aux parlements qu'il avait défendus, aux gens de lettres qu'il avait encouragés et aux Français dont les cœurs battent pour l'honneur de leur pays dans sa rivalité avec l'Angleterre. Sa politique s'était si bien identifiée avec les passions, les sympathies et la civilisation de son pays, elle était si complétement nationale et si libérale, qu'elle était sûre de revenir en dépit du parti royaliste et de la cour, et quoique lui-même ne dût plus jamais se voir chargé de nouveau de la direction des affaires. Pour le moment, la cause de la royauté triomphait dans les cabinets; et si l'Amérique s'était soulevée alors, elle n'aurait point trouvé d'amis pour la protéger.

A cette même époque, le ministère anglais se rallia cette

fraction de l'opposition, qui se composait des amis de Grenville. Maintenant, que celui-ci n'y était plus, Suffolk devint secrétaire d'État à la place de Weymouth, et Thurlow ayant obtenu de l'avancement, Wedderburn, dont lord North avait tout récemment attaqué « la réputation de véracité, » et qui à son tour avait contesté à ce ministre « l'honorabilité et la respectabilité, » refusa de poursuivre un espoir déçu, et avec une effronterie éhontée prêta son éloquence au gouvernement, en échange de l'emploi de solliciteur-général (1). Grâce à ces arrangements, lord North s'acquit douze voix de plus (2).

Mais l'influence morale du ministère s'accrut encore davantage par les clameurs véhémentes avec lesquelles ses adversaires condamnèrent le sage règlement de la question relative aux îles Falkland. Sir Robert Walpole avait cédé devant de semblables clameurs, et avait pourtant perdu son poste; lord North s'attira les éloges des gens de bien en y résistant et en assurant la paix sans compromettre la dignité publique. Quand l'administration n'eut besoin pour sa défense que de l'exposé de la folie des guerres modernes, fait par le moraliste Johnson (3) dans un langage brillant et vigoureux, les applaudissements d'Adam Smith (4) se montrèrent en parfait accord avec les sentiments de l'Angleterre.

Ce fut là la période la plus heureuse de la carrière politique de lord North. Son système gagnait de la stabilité dans la confiance du pays et était assuré de la majorité dans le parlement. Il n'avait plus à se méfier que de son amour per-

(1) Le roi à lord North, 19 déc. 1770

(2) Francès au duc de Lavrillière, ministre par intérim des affaires étrangères, 12 janv. 1771.

(3) Johnson, *Réflexions sur les dernières négociations au sujet des îles Falkland*, 1771.

(4) Masere, *Essais et traités divers*, 178.

sonnel du repos. « Il siégeait sur le banc de la trésorerie, entre son attorney et son solliciteur-général, » ses égaux en capacité, mais si différents de lui par le caractère (1); son erreur fatale fut de se laisser aller à sommeiller quand l'Amérique réclamait toute sa vigilance.

Les régulateurs de la Caroline du Nord se rassemblèrent dans les bois, en apprenant que leur représentant avait été expulsé et arbitrairement emprisonné, et qu'eux-mêmes se trouvaient menacés de l'exil ou de la mort, comme étant hors la loi. Ils avaient travaillé honnêtement pour subvenir à leurs besoins, sans vivre des dépouilles du travail d'autrui, sans arracher leur pain des mains d'autrui. Ils acceptaient pour maxime, que les lois, les statuts et les coutumes contraires à la loi de Dieu ou à la nature, sont de nulle valeur, et que les procédés des fonctionnaires civils, qui, contrairement à la loi aussi bien qu'à la raison, à la justice et à l'équité, extorquaient des taxes et des gratifications illégales aux pauvres et industrieux fermiers, constituaient un fait coupable, un crime pire que le vol manifeste. Ils ne demandaient rien de plus, sinon que les exacteurs pussent être sérieusement traduits en jugement et que « les collecteurs des deniers publics fussent appelés à rendre un compte exact de leurs recettes (2). » L'honneur et la bonne foi les engageaient maintenant à s'unir pour délivrer Husbands.

Tryon, voyant que Newbern pouvait être attaqué, craignit que son palais à lui, ce palais nouvellement terminé, source de tant de satisfaction pour sa vanité, et de si lourds impôts pour le peuple, ne fût détruit de fond en comble. Sans une sanction évidente de la loi, il n'osait pas retenir

(1) Gibbon, *Mémoires*.

(2) Pétition signée par cent soixante-quatorze personnes, adressée au grand juge Martin, etc., etc.

plus longtemps en prison l'opiniâtre *highlander*, qui était descendu des montagnes sous la sauvegarde de son incontestable élection à la législature. Empressé de tirer parti du Riot act, Tryon avait, par commission spéciale, appelé les juges à se réunir à Newbern, le 6 février. A peine furent-ils assemblés, qu'il se concerta avec le grand juge pour obtenir que Husbands fût poursuivi comme auteur d'un prétendu libelle. Mais le grand jury se refusa à faire ce qu'on attendait de lui et le prisonnier fut mis en liberté (1).

Irrité contre cet indocile jury, le gouverneur, par une nouvelle commission, convoqua une autre cour pour le 11 mars, et prit soin, ce jour-là, de donner les ordres les plus stricts aux shériffs, dont plusieurs étaient des concussionnaires, et de recourir aux efforts infatigables de son propre secrétaire particulier, pour obtenir des jurés et des témoins appropriés à ses desseins (2).

La libération de Husbands avait arrêté la marche des régulateurs ; l'idée vint à quelques-uns d'entre eux, à leur retour, de visiter la cour supérieure de Salisbury (3). Le 6 mars, quatre à cinq cents environ campèrent dans les bois voisins du Ferry, à l'ouest de la Yadkin River. « Les légistes sont tout maintenant, » répétaient-ils. « Il ne devrait point y en avoir dans la province. » « Nous serons forcés de les exterminer. » « Il n'y a jamais eu dans les lois d'Angleterre un acte semblable au Riot Act (4). » Cela était vrai ; le conseil du bureau du commerce, en faisant son rap-

(1) Tryon à Hillsborough, 12 avril 1771.

(2) *Ibid.*

(3) Les col. Frohock et Martin au gouv. Tryon, Salisbury, 18 mars 1771.

(4) Déposition de Waightstill Avery. Cette déposition de l'un des témoins de Tryon, prise isolément, fournit une opinion très erronée sur l'affaire. Il faut la confronter avec la lettre de Frohock et de Martin. Ce sont des témoins opposés, mais bien plus sincères qu'Avery.

port officiel sur cette loi, en avait déclaré la clause de mise hors la loi, « tout à fait inopportune dans n'importe quelle partie de l'empire britannique (1). » « Nous venons, » dirent les chefs du camp des régulateurs à un fonctionnaire envoyé de Salisbury, « sans la moindre intention d'entraver la cour, ni de léser la personne ou la propriété de qui que ce soit, mais seulement pour pétitionner en vue du redressement de nos griefs contre les fonctionnaires qui perçoivent des gratifications exorbitantes. » « Pourquoi donc, « leur demanda-t-on, « quelques-uns d'entre vous sont-ils armés? » « Nos armes, répondirent-ils, » sont uniquement destinées à nous défendre. » On leur assura qu'aucune cour de justice ne siégerait à cause des troubles; mais les personnes mêmes dont ils se plaignaient se trouvant, « au delà de toute attente, dans des dispositions pacifiques (2), » convinrent avec eux, que tous les différends avec les fonctionnaires du comité de Rowan se règleraient par arbitrage, le troisième mardi de mai. Après que les arbitres eurent été nommés, les régulateurs traversèrent Salisbury, poussèrent trois acclamations, et s'en retournèrent tranquillement (3) dans leurs fermes, qui étaient les meilleures terres de toute la province (4).

Pourtant Tryon et Fanning étaient décidés à se venger. Le 11 mars, la cour ouvrit sa session à Newbern ; à l'aide de témoins gagnés et d'un grand jury facile; on trouva facilement soixante et un (5) chefs d'accusation pour félo-

(1) Rapport de Richard Jackson au bureau du commerce sur les actes de la session de la Caroline du Nord, qui commença le 5 fév. 1771; 14 fév. 1772.

(2) D'après la lettre de Frohock et Martin.

(3) Lettres de Tryon et de Martin : Caruthers, dans la *Vie de Caldwell.*

(4) Cette relation, donnée par les fonctionnaires mêmes dont on se plaignait, contenait le détail des faits au point de vue du gouvernement, non des régulateurs. Voir Frohock et Martin à Tryon, 18 mars 1771.

(5) Tryon à Hillsborough, 12 avril 1771.

nies ou attroupements contre les principaux régulateurs du comté d'Orange, qui vivaient à deux cents milles de là et dont plusieurs étaient restés chez eux pendant les attroupements dont ils étaient accusés. Légalement la compétence criminelle appartenait en première instance au district au sein duquel les délits imputés avaient été commis; toutes les mises en accusation étaient donc illégales (1); et cependant les personnes accusées de félonie devaient comparaître dans les soixante jours, sinon un gouverneur vain et impitoyable les déclarerait hors la loi.

Armé de ce pouvoir de proscrire les principaux des régulateurs, Tryon reçut le grand jury au palais et lui offrit de conduire des troupes dans les comtés de l'Ouest (2). Ce corps obséquieux, outrepassant sa propre mission, applaudit au projet du gouverneur et le conseil y donna son acquiescement. Pour obtenir les fonds nécessaires, que la législature avait refusé d'allouer, Tryon créa un papier-monnaie à l'aide de traites sur le trésor public.

Le trésorier du Nord refusa de sanctionner ces traites illégales, et en conséquence, les comités de l'Est ne prirent aucune part aux scènes qui suivirent; mais le trésorier du Sud montra plus de complaisance. De Wilmington, un corps de la milice, sous le commandement de Waddel, fut envoyé à Salisbury, tandis que Tryon lui-même, après avoir rédigé par écrit un blâme sévère contre l'accord d'arbitrage conclu dans le comté de Rowan, s'avançait à l'intérieur du comté d'Orange. Sa marche se signala par la destruction des champs de froment et des vergers, l'incendie de toute maison trouvée vide, la capture du bétail, de la volaille, et de tous les

(1) Opinion de Maurice Moore, un des juges composant le tribunal. — Défense de Jones, 60.

(2) Tryon à Hillsborough, 1771.

produits de plantations. La population terrifiée fuyait en masse comme un troupeau chassé par un loup; Tryon franchit l'Eno et le Haw, et les hommes, qui avaient été mis en accusation à Newbern pour félonie, étaient déjà traités comme des gens mis hors la loi, quand, le 14, au soir, il arriva au grand Alamance.

La petite armée placée sous ses ordres se composait de mille dix-huit fantassins et de trente hommes de cavalerie légère, non compris les officiers (1). Les régulateurs, qui s'étaient retirés ensemble, non pour s'insurger, mais par frayeur, — plusieurs, peut-être la plupart d'entre eux, sans fusil, — pouvaient compter bien davantage et campaient à cinq mille environ à l'ouest de la rivière. ils se tenaient groupés autour de James Hunter, comme leur « général; » la capacité supérieure et l'indomptable courage de celui-ci lui attiraient de la part de cette foule désorganisée une obéissance aveugle et un respect enthousiaste (2). Ils étaient presque au désespoir de ce que le gouverneur « ne voulait pas prêter une oreille favorable aux justes plaintes du peuple. » Le 15, au soir, ils désiraient que l'harmonie pût se rétablir; que « la tragédie imminente de la guerre qui menaçait de mettre les habitants aux prises les uns avec les autres, pût être prévenue; » que le gouverneur leur accordât la permission de présenter « leur pétition » et de traiter de la paix.

Le lendemain, Tryon franchit l'Alamance et marcha en

(1) Le chiffre de l'armée de Tryon est donné exactement, conformément à sa propre assertion, contenue dans une lettre de New York, 1er août 1771. Comme les régulateurs n'avaient pas été comptés, leur nombre est pure matière à conjecture. Tryon l'évalue à deux mille. Une relation de journal de cette époque prétend que trois cents seulement prirent part à la bataille. Comparez le judicieux Caruthers, *Vie de Caldwell*, 147.

(2) Le gouv. Martin à Hillsborough, 8 mars 1772.

avant à la rencontre des régulateurs. Lorsqu'il se fut approché, James Hunter et Benjamin Merrill (1), capitaine dans la milice, « homme généralement estimé pour son honnêteté, sa probité, sa piété et ses bonnes mœurs, » reçurent de lui cette injonction : « Je vous requiers de déposer les armes, de livrer vos chefs proscrits, de vous soumettre aux lois et de vous en rapporter à la clémence du gouvernement. Si dans une heure vous acceptez ces conditions, vous empêcherez toute effusion de sang, car en ce moment vous êtes en état de guerre et de rébellion (2).

Ces exigences étaient totalement injustifiables. Aucun des régulateurs n'avait été légalement mis hors la loi, ni même légalement mis en accusation. Le gouverneur agissait contrairement à la loi aussi bien que contrairement à la justice; d'après tous les principes, il méritait qu'on lui résistât. Cependant les régulateurs ne se décidèrent qu'à contre-cœur à en appeler aux armes, car ils n'avaient rien à espérer, pas même de la victoire. Leur courage était un courage de martyrs.

L'engagement commença avant midi par le feu d'une pièce de campagne au beau milieu de la foule. Plusieurs des régulateurs, le plus grand nombre peut-être, se retirèrent; pourtant ceux qui restèrent, disputèrent le champ de bataille pendant deux heures, combattant d'abord à rase campagne, et puis, derrière les arbres; mais à la fin, après avoir épuisé presque toutes leurs munitions (3), Hunter et ses hommes se virent forcés de battre en retraite (4). Les

(1) Lettre de la Caroline du Nord, 24 juillet 1771.

(2) Tryon aux personnes actuellement réunies sous les armes, qui s'appellent régulateurs.

(3) Tryon à Hillsborough. — « Ils laissèrent peu de munitions après eux. » Comparez Caruthers.

(4) Lettre de la Caroline du Nord, 24 juillet 1771.

troupes royales eurent neuf tués et soixante et un blessés (1). Quant aux régulateurs, il y en eut plus de vingt qui succombèrent dans le combat, sans compter les blessés (2). Quelques prisonniers furent faits dans la poursuite. Avant le coucher du soleil, Tryon était rentré en triomphe dans son camp.

Le lendemain James Few, un des prisonniers, fut pendu à un arbre comme *outlaw* (hors la loi), par ordre du gouverneur; puis ses parents se virent ruinés par la destruction de leurs biens. Proclamations sur proclamations se succédèrent alors (3); elles exceptaient de tout pardon les *outlaws* et les prisonniers et ne le promettaient à personne qu'à ceux qui prêteraient serment d'allégeance, paieraient les taxes, se soumettraient aux lois et livreraient leurs armes.

Après cela, Tryon s'avança jusqu'au Yadkin pour joindre Waddel, qui avait couru quelque danger d'être coupé. Waddel traversa alors les comtés du Nord-Ouest sans être inquiété; seulement dans celui de Mecklembourg, on fit sauter ses munitions (4); de son côté, Tryon revint sur ses pas, fit vivre et cantonner ses troupes aux dépens des régulateurs (5), força ceux-ci à lui fournir toute espèce d'approvisionnements, enfin brûla les maisons, dévasta et détruisit les plantations de tous les proscrits (6).

(1) Relevé officiel des tués et des blessés.

(2) Martin, *Histoire de la Caroline du Nord*, II, 282.

(3) Proclamation de Tryon du 17 mai et autres.

(4) Proclamation de Tryon du 11 juin, exceptant de l'amnistie « tous ceux qui avaient concouru à faire sauter les munitions du gén. Waddel dans le comté de Mecklembourg. »

(5) Tryon à Hillsborough, 1er août 1771. « Le commissaire n'eut pas l'occasion d'acheter le moindre approvisionnement pour les troupes, depuis le 16 mai jusqu'au moment de leur départ du campement, le 20 juin. »

(6) Post-scriptum de la même lettre.

Le 9 juin, il arriva à Hillsborough, où la cour l'attendait. Son premier soin fut d'engager « tout le monde » par une proclamation, à tuer Herman Husbands, James Hunter, Rednap Howell, William Butler, et de promettre une récompense de cent livres et de mille acres de terre à quiconque livrerait, mort ou vivant, l'un ou l'autre d'entre eux. Alors on traduisit en jugement douze hommes, pris sur le champ de bataille, et on les déclara coupables de haute trahison; le 19 juin, six de ces malheureux furent pendus sous les yeux du gouverneur, qui avait désigné lui-même l'emplacement du gibet, donné les instructions nécessaires pour déblayer le terrain, et tracé dans un ordre du jour la marche de l'armée au lieu de l'exécution, ainsi que l'endroit du stationnement de chaque compagnie autour de la potence. Les victimes moururent bravement. On a encore conservé jusqu'à ce jour le souvenir de la manière toute héroïque dont Benjamin Merrill subit sa destinée, soutenu par la pieuse affection de ses enfants et déclarant qu'il mourait en paix avec son créateur, dans l'intérêt de son pays (1).

Le lendemain, Tryon, après s'être rassasié de ce spectacle et avoir pris soin de retirer le plus de profit des terres confisquées, qui étaient des meilleures du continent, quitta Hillsborough; puis, le 13, il mit à la voile pour aller prendre possession du gouvernement (2) du New York, laissant derrière lui le fardeau d'une dette illégalement contractée de plus de quarante mille livres. L'aversion soulevée par sa conduite fut si générale, que son successeur n'osa pas charger immédiatement la population d'élire une nouvelle assem-

(1) Pour ce fait, il y a des témoignages contemporains dans des lettres de la Caroline du Nord, du 22 juillet et du 12 août 1771, dans la *Gazette de Boston*, 849, 3, 1 et 853, 2, 3.

(2) Hillsborough à Tryon, 11 fév. 1771.

blée (1), bien que la terreur et le désespoir eussent entraîné six mille régulateurs à la soumission (2).

Les gouverneurs de la Caroline du Sud et de la Virginie furent requis de ne pas accueillir les fugitifs. Mais le lointain désert leur offrit un abri par delà les montagnes, et les sauvages leur parurent relativement de plus compatissants protecteurs. Sans se concerter, poussés instinctivement par l'inquiétude et le dégoût d'une vie exposée à la servitude, des proscrits franchirent les Alleghanys, puis, descendant dans le bassin du Tennessee, établirent leurs demeures dans la vallée du Watauga. Là, aucun légiste ne les suivit; là, aucun gouverneur du roi ne se présenta pour devenir leur maître; là, le drapeau de l'Angleterre ne flotta jamais. Ils étendirent rapidement leurs établissements; par degrés, ils prirent possession des pittoresques rives du large Nollichucky, dont les eaux pétillantes jaillissent des montagnes les plus élevées de la chaîne. Le climat y était fortifiant; le vent salutaire d'ouest y soufflait à toute saison; au printemps, le pommier sauvage y remplissait l'air des parfums les plus doux. Un sol fertile récompensait l'activité du travailleur par d'abondantes récoltes de maïs; les cours d'eau limpides y coulaient délicieusement sans rien dévaster par leurs flots; des taillis fort épais de pins et de rhododendrons répandaient une ombre raffraîchissante sur la rivière abondante en huîtres. L'élan et les bêtes fauves ne manquaient pas dans les parcs naturels formés de chênes et de (hickorys), d'érables, d'ormes, de frênes noirs et de hêtres. Il y avait des quantités sans fin de cailles, de coqs d'Inde et de pigeons. L'aigle d'or bâtissait son aire sur la

(1) Martin à Hillsborough, 1771.
(2) Le président Hazel, du conseil de la Caroline du Nord, à Hillsborough, 4 juillet 1771.

saillie la plus haute de la montagne et l'on pouvait le voir, tournant en vastes cercles bien au dessus des pins, ou fondant comme un météore sur sa proie. L'ours noir, dont la chair était estimée comme la viande la plus délicate, s'engraissait tellement de glands et de châtaignes, qu'on pouvait le vaincre à la course à une distance de trois cents yards; et parfois les chasseurs se mettaient à la poursuite de la lâche panthère, qui, assez forte pour repousser vingt chiens, fuyait pourtant devant un seul. La sagesse politique n'est pas scellée dans des registres et des parchemins. Elle surgit dans les forêts, comme l'eau sur le flanc des montagnes. Pour acquérir un titre pacifique à leurs terres, les colons envoyèrent James Robertson (1) comme député au conseil des Cherokees; celui-ci obtint des Peaux Rouges de sincères promesses de confiance et d'amitié, ainsi que la concession du territoire de la colonie naissante. En guise de gouvernement, les membres de l'émigration se réunirent fraternellement en convention, et déjà, en 1772, ils fondèrent une république à l'aide d'un contrat d'association écrit (2), désignèrent leurs propres magistrats, James Robertson, en premier lieu; rédigèrent des lois pour leurs besoins actuels et « offrirent au peuple d'Amérique le dangereux exemple de s'organiser en un État séparé, distinct et indépendant de l'autorité » du roi d'Angleterre (3).

Fanning, qui suivit Tryon au nord, vanta son patron comme le soutien le plus habile du gouvernement (4). « Je laisserai le soin à Votre Seigneurie d'apprécier l'effet que cette expédition a produit sur les frontières de toutes les colo-

(1) Haywood, *Hist. du Tennessee*, 42.
(2) *Ibid.*, 41. J. G. M. Ramsey, *Annales du Tennessee*, 107.
(3) L'autorité contemporaine la plus rapprochée est Dunmore à Dartmouth, 16 mai 1774.
(4) *Gazette de New York* du 9 sept. 1771.

nies de l'Amérique anglaise, » fait remarquer, à sa propre louange, Tryon à Hillsborough (1). Les exacteurs et les fonctionnaires insolents, dont les régulateurs avaient vainement cherché à être délivrés, se raillèrent du malheur de leurs victimes en disant : « Alamance est votre greffe (2). » Cependant le registre n'était pas clos. Dans les anciens comtés d'Orange et de Mecklembourg, dans les clairières « supérieures » de la Caroline, et parmi cette petite troupe de montagnards, qui avaient établi la république du Tennessee, un gouverneur sanguinaire, dans son zèle vindicatif pour la couronne, avait amassé bien des colères pour le jour de la vengeance.

(1) Tryon à Hillsborough, New York, 1er août 1771.
(2) *Gazette de Boston*, 22 juillet 1771, 849, 2, 3.

NOTE.

Le successeur de Tryon arriva dans la Caroline, au mois d'août 1771, et recueillit tous les récits du « glorieux esprit » qui avait défait les régulateurs près de l'Alamance. L'année suivante, il fit une tournée dans le comté d'Orange. Le résultat de ses observations se trouve mieux exprimé par ses propres paroles.

Extrait d'une lettre de Josiah Martin (frère de Samuel Martin, qui blessa Wilkes dans un duel en 1763), *gouverneur de la Caroline du Nord, au comte de Hillsborough, secrétaire d'État pour les colonies.*

Hillsborough, Caroline du Nord, 30 août 1772.

..... Ma course à travers ce pays, milord, m'a considérablement ouvert les yeux au sujet des mouvements et du mécontentement qui y ont dernièrement régné. Je m'aperçois actuellement d'une manière fort claire qu'ils ont été provoqués par l'insolence qu'ont déployée et par le parti cruel qu'ont tiré de l'ignorance du peuple des procureurs, des commis et d'autres petits fonctionnaires, fripons et mer-

cenaires, qui ont exercé sur les habitants toute espèce de rapines et d'extorsions; après s'être ainsi attiré le juste ressentiment de la population, ils ont entraîné le gouvernement à les défendre, en lui représentant faussement et artificieusement que la vengeance, projetée contre leurs jours par leurs malheureuses victimes, ivres de démence et de fureur, était dirigée contre la constitution; à l'aide de ce stratagème, ils ont jeté sur cette population outragée un jour odieux, qui par degrés a fait naître des préventions, lesquelles à leur tour ont empêché la découverte pleine et entière de ses griefs. Voilà, milord, autant que j'ai été à même de le constater, comment on a soulevé perfidement l'animosité du gouvernement contre les opprimés, et comment la protection que les oppresseurs ont obtenue traîtreusement, tandis que le peuple lésé et ignorant comptait la rencontrer, a précipité celui-ci dans des actes de désespoir, et l'a fait confédérer pour recourir à la violence, ce qui, votre seigneurie le sait, a abouti à verser du sang, par nécessité, j'aime à le croire. Des enquêtes de cette nature, je le sens, milord, revêtent un caractère fâcheux; mais rien, si ce n'est le sentiment du devoir, n'aurait pu m'arracher cette opinion sur les causes des troubles passés de ce pays...

De soigneuses investigations n'ont encore pu jusqu'à présent produire à la lumière une copie de la constitution écrite, adoptée par les colons du Tennessee oriental. Haywood, l'historien consciencieux de cette république, en a certifié l'existence. Ramsey a adopté tout ce que Haywood avait avancé, et y a ajouté le résultat de ses propres et persévérantes recherches. A ces autorités je puis joindre une preuve puisée dans un témoignage contemporain. Le gouverneur de la Virginie, dans une lettre au secrétaire d'État anglais, plaidant chaudement en faveur de l'opportunité de

faire des concessions de terre à l'ouest, dans l'Illinois, invoque, comme son plus puissant argument, l'établissement de cette même république de Watauga.

Extrait d'une lettre du comte de Dunmore, gouverneur de la Virginie, au comte de Dartmouth, secrétaire d'État.

Williamsbourg, 16 mai 1774.

..... Quelle que puisse être la loi relative à ce titre de propriété, il y a, je pense, diverses raisons qui devraient porter Sa Majesté à acquiescer à la pétition, en ce qui concerne leurs acquisitions, sinon dans ce gouvernement, du moins dans quelque autre. Car s'il fallait regarder le titre en question comme défectueux, il serait toujours très difficile, à une pareille distance du siége d'une autorité quelconque, de le déclarer nul, ou d'empêcher l'occupation des terres; comme il est reconnu que celles-ci jouissent d'un degré extraordinaire de fertilité, l'expérience démontre que rien (tant les Américains sont enclins à émigrer) ne peut arrêter l'affluence des gens qui commencent actuellement à se diriger vers elles; et si la pétition était rejetée, Votre Seigneurie peut tenir pour certain, ce n'est pas là une conjecture chimérique, que, loin d'interrompre la marche de l'émigration, ce rejet produirait un effet directement contraire à celui qu'on se propose, il forcerait la population à adopter une forme de gouvernement de son choix, qu'il serait facile d'organiser de manière à encourager tous les mécontents de tous les autres gouvernements à y accourir en foule. En effet, nous avons un exemple d'un cas tout à fait analogue; il y a actuellement un groupe de population dans la partie postérieure de cette colonie-ci, bordant le pays des Cherokees; ces gens ayant reconnu qu'ils ne pou-

vaient obtenir, pour les terres qu'ils convoitaient, des titres d'aucun des gouvernements voisins, s'y sont établis sans cela, se sont contentés de devenir en quelque sorte tributaires des Indiens, ont désigné des magistrats, ont rédigé des lois pour faire face aux besoins au moment, et se sont érigés, pour arriver à leurs frais, en un État séparé, quoique peu considérable; ce fait peut produire dans l'avenir des conséquences fâcheuses pour la paix et la sécurité des autres colonies; tout au moins donne-t-il un dangereux exemple au peuple américain, l'exemple de former des gouvernements distincts et indépendants de l'autorité de Sa Majesté...

CHAPITRE XLVII

LA GRANDE BRETAGNE CONCENTRE EN ELLE-MÊME TOUTE L'AUTORITÉ SUR SES COLONIES. — SUITE DE L'ADMINISTRATION DES COLONIES PAR HILLSBOROUGH (1771-1772).

Samuel Adams se trouve seul. — Nouvelle contestation au Massachusetts. — Samuel Adams prépare un plan de correspondance et d'union entre les colonies. — Conduite de Hutchinson. — Jones de la Géorgie. — Affaire de la Caroline du Sud. — Mécontentement à l'Ouest. — La Virginie proteste contre le commerce des esclaves. — Élection contestée à Boston. — Incendie du *Gaspee*. — Protestation de l'assemblée du Massachusetts au sujet de la liste civile. — Retraite de Hillsborough.

Le roi poursuivait constamment le système de concentration de tout le pouvoir dans les colonies, mais graduellement, de manière à éviter une collision soudaine et complète avec les anciens usages. Si l'on avait confisqué la charte de la province (1), les modérés eux-mêmes se seraient regardés comme déchargés de leur obligation d'allégeance (2). Mais la

(1) Comparez la *Gazette du Massachusetts*, 21 janv. 1771.

(2) Comparez Brutus, dans la *Gazette de Boston* du 11 fév. 1771, 827, 1, 1, et du lundi 4 mars, 830, 1, 2; ainsi que des lettres d'Eliot et Cooper.

nomination, comme gouverneur, d'un natif de Boston, parut à plusieurs un gage d'adoucissement; et puis les déclarations spécieuses de Hutchinson réduisaient le peuple au silence. « Le glorieux esprit de liberté est dompté et il ne lui reste plus d'espérance que dans un miracle, » disaient des patriotes découragés. « Je l'avoue, » dit Samuel Adams, « nous n'avons, comme Wolfe s'est exprimé, que le choix des difficultés. Trop de gens se flattent que leur pusillanimité est de la vraie prudence; mais dans des temps périlleux, comme ceux-ci, je ne puis comprendre la prudence sans le courage (1). » Il persévéra donc; Mais John Adams se retira du « service du peuple, » et, se consacrant à sa profession (2), cessa pendant quelque temps d'employer même sa plume à la défense de son pays (3). Otis, qui était rentré dans la législature, l'esprit bouleversé et jaloux de son influence dont il voyait le déclin, ne fit plus qu'entraver la cause publique. Chez Hancock, à son tour, la vanité se mêlait tellement au patriotisme, que le gouvernement comptait bien le séparer de l'opposition implacable (4).

L'assemblée, qui pour la troisième année se trouvait convoquée à Cambridge, n'admit pas l'avis de Samuel Adams et consentit à s'occuper des affaires. Cependant elle adopta la protestation, dans laquelle Samuel Adams avait établi la distinction entre l'existence d'une prérogative et son abus, et recherchait significativement ce qui s'ensuivrait en Angleterre, si un roi anglais convoquait le parlement dans la Cornouaille et s'y tenait pendant sept ans? Adams n'avait pas oublié non plus d'exposer la rapide consolidation du pouvoir

(1) Comparez Samuel Adams à James Warren de Plymouth, 25 mars 1771.
(2) John Adams, *Œuvres*, II, 260, 301, 302.
(3) John Adams, *Journal*, 22 juin 1771.
(4) Hutchinson à —, 5 juin 1771.

entre les mains du pouvoir exécutif, par suite de ce double procédé, de faire dépendre exclusivement du roi, pour leur subsistance, tous les officiers civils, et de communiquer à des instructions arbitraires une autorité supérieure à la charte et aux lois.

Cette protestation avait à peine été accueillie, qu'il devint nécessaire d'en appliquer les doctrines. Les commissaires des douanes avaient demandé, par l'intermédiaire de Hutchinson (1), exemption pour leur salaire de la taxe coloniale du revenu ; et Hillsborough, méconnaissant une pratique de cinquante ans, commanda à la législature d'accéder à cette prétention. Le bill de la taxe, rédigé pour cette année, était de la même teneur que les actes annuels votés depuis un temps immémorial. Les assesseurs avaient d'ailleurs taxé les commissaires avec une extrême modération. Des personnes qui jouissaient d'un revenu moindre étaient taxées autant qu'eux, de sorte qu'il n'y avait pas la plus légère apparence qu'on eût eu le moins du monde égard au taux de leurs salaires (2). La taxe provinciale de Paxton pour tous ses biens meubles et tout son revenu avait été inférieure, la dernière année, à trois livres sterling, et ce qu'il avait payé à la ville et au comté n'était pas monté à beaucoup plus (3). Or pour supprimer cette petite taxe, si raisonnable en elle-même, si conforme à l'usage, et si modérée dans sa proportion, Hutchinson, contrairement à son propre sentiment, refusa, le 4 juillet, de sanctionner le bill et déclara qu'en vertu de ses instructions il avait l'ordre de refuser sa sanction à tout autre bill, conçu dans les mêmes termes usuels.

(1) Hutchinson à Hillsborough, 20 déc. 1769. Opinions de De Gray et Dunning, 13 fév. 1770.

(2) Hutchinson à —, Boston, 17 juillet 1771.

(3) *Ibid.* —, 19 juillet 1771.

Entraver la levée des voies et moyens par un véto de la couronne était chose inconnue en Angleterre; un ordre du roi d'exempter certains individus de leur participation au paiement de la taxe était inconstitutionnel; pareille exemption, si l'assemblée y avait adhéré, aurait constitué soumission à des institutions injustifiables et reconnaissance formelle du système de taxation par le parlement. Samuel Adams comprit tout le danger, et le lendemain la chambre répondit en ces termes : « Nous ne connaissons pas de commissaires des douanes de Sa Majesté; nous ne connaissons pas non plus de revenu que Sa Majesté ait le droit d'établir dans l'Amérique du Nord; nous connaissons et nous subissons un tribut levé et perçu sur ceux qui, s'ils ont une propriété, ont le droit aussi d'en disposer d'une manière absolue. Refuser votre assentiment à ce bill, simplement en vertu d'instructions, c'est en réalité annuler la charte et donner à des instructions force de loi dans cette province. Si une telle doctrine doit être reconnue, les représentants d'un peuple libre seront réduits à cette funeste alternative, — ou de n'avoir pas de taxes levées et perçues du tout, ou de les voir levées et perçues seulement de la manière et sur les objets qu'il plaira à Sa Majesté (1). » A la première réunion de l'assemblée, les sentiments de loyauté avaient visiblement prévalu, et les patriotes décidés s'étaient rencontrés en minorité; la nécessité seule avait arraché la déclaration la plus explicite des droits des colonies, et un exposé irréfutable des limites de la prérogative. A la fermeture de la session, Hutchinson poussa à bout le respect pour la monarchie elle-même. « Je sais, » dit-il, « que vos messages et vos résolutions de l'année derrière ont été

(1) Message de la chambre au gouverneur, 5 juillet 1771.

fort désagréables au roi (1); je lui transmettrai mes messages et la réponse extraordinaire que vous y avez faite, afin que le tout lui soit soumis. » Ainsi, la province se sentait amenée à examiner les opinions personnelles de son souverain et à s'enquérir de la manière dont s'exerçait le pouvoir royal lui-même, tandis que de son côté, le roi envisageait la contestation avec le Massachusetts, comme intéressant non seulement l'autorité de la Grande Bretagne et les droits de la couronne, mais son honneur personnel.

Des hommes sages prévoyaient les événements qui s'approchaient, mais non leur degré d'imminence. « Hors du mangeur sort la viande, » disait Cooper, le ministre du culte (2); et Franklin prédisait une lutte sanglante dans laquelle « la force et l'importance grandissante de l'Amérique (3) » lui procureraient la victoire. Le progrès de l'opinion se signala par les instructions de la chambre à son agent, instructions qui renfermaient sans réserve le principe que la législation coloniale était indépendante du parlement et des instructions royales. Elles avaient été rédigées par Samuel Adams, qui longtemps auparavant avait dit dans un meeting de la ville : « Nous sommes indépendants et nous voulons rester indépendants. » « Je doute, » dit Hutchinson, « qu'il y ait un plus grand incendiaire que lui dans les possession de Sa Majesté (4). » Au moins son intrépidité ne pouvait être révoquée en doute. A mesure que le danger croisait, son langage devenait plus clair. Au mois d'août, Boston

(1) Bradford, *Papiers d'État*, 311.

(2) « Out of the eater cometh forth meat. » Samuel Cooper à B. Franklin, 10 juillet 1771.

(3) B. Franklin au comité de correspondance du Massachusetts, 15 mai 1771.

(4) Lettre de Hutchinson, sans date, dans les *Collections* MSS. de Hutchinson, I, 437; écrite entre le 29 juillet et le 5 août 1771, probablement au commencement d'août 1771.

vit dans son port douze bâtiments de guerre, portant plus de deux cent soixante canons, et commandés par Montagu, frère de Sandwich (1).

Il n'y avait pourtant pas de tort saillant de nature à attirer l'attention soudaine et générale du peuple. Les gouverneurs du Sud ne ressentaient aucune alarme. Eden du Maryland félicitait Hillsborough du retour de la confiance et de l'harmonie (2). « Le peuple, » écrivait Johnson, l'agent du Connecticut, après être rentré chez lui, « semble fatigué de ses contestations avec la mère patrie; une conduite un peu prudente des deux côtés rétablirait parfaitement ce chaleureux attachement et ce respect pour la Grande Bretagne, qui ont jadis signalé ce pays-ci d'une façon si remarquable (3). »

Hutchinson également, rapportait qu'il régnait « dans toutes les colonies une disposition à renoncer à toute contestation avec le royaume (4) » d'Angleterre. Le roi recommanda de gagner Hancock par des marques de faveur. « Hancock et la plupart des gens de ce parti, » dit le gouverneur, « se tiennent tranquilles; tous, excepté Adams, modèrent leur virulence. Adams pousserait demain le continent à la rébellion, si cela était en son pouvoir (5). » Tandis que l'Amérique restait si généralement calme, Samuel Adams continua à méditer, jusqu'à ce que le feu qui couvait dans son sein éclata; la pensée d'une correspondance et d'une union entre les amis de la liberté surgit dans son esprit. « Ce serait une tâche ardue, » dit-il, en songeant à un projet

(1) *Gazette de Boston*, 19 août 1771.
(2) Robert Eden à Hillsborough, 4 août 1771.
(3) W. S. Johnson à Alexander Wedderburn, 25 oct. 1771.
(4) Hutchinson au gouv. Pownall, 14 oct. 1771.
(5) Hutchinson à John Pownall, secrétaire du bureau du commerce, 17 oct. 1771.

qui exigea une année de réflexions avant d'arriver à maturité, « de réveiller un nombre suffisant de personnes dans les colonies pour réaliser une si grande entreprise. Il ne faut pourtant désespérer de rien. Nous n'avons à compter sur autre chose, » continuait-il, « que sur l'intervention de nos amis en Angleterre, dont je n'attends pas beaucoup, ou sur l'APPEL FINAL (1). La tragédie de la liberté américaine est presque achevée. La tyrannie semble être à la porte. Ceux qui vivent dans l'oppression méritent ce qu'ils souffrent; qu'ils périssent avec leurs oppresseurs. Est-ce que des millions d'hommes pourraient tomber en servitude, si tous possédaient l'esprit indépendant de Brutus, qui, à son immortel honneur, a chassé le tyran de Rome, ainsi que sa race royale et rebelle ? Les libertés de notre pays sont dignes qu'on les défende à tout hasard. Si nous devons souffrir qu'on nous les arrache, des millions d'êtres non encore nés peuvent devenir les misérables victimes de ce malheur (2). Toutes les mesures ont été prises, sauf une; et l'appel final exigerait de la prudence, de l'unanimité et du courage. L'Amérique doit à la fin travailler elle-même, avec l'aide de Dieu, à son propre salut (3). »

Tandis que ces opinions s'énonçaient hardiment, Hutchinson, dans la proclamation annuelle, qui désignait le jour de la fête d'actions de grâce, et qui d'ordinaire se lisait du haut de chaque chaire, chercha à tromper le clergé en énumérant parmi les causes de gratitude, « la continuation du maintien

(1) Ultima ratio. — *Documents* de Samuel Adams : Lettre à Arthur Lee, 27 sept. 1777, d'après la copie. Comparez dans les *Documents* de Hutchinson, III, 236, lettre du 30 sept. 1771 ; *Documents* de Hutchinson, III, 242, 243 et 233, lettre du 9 oct. 1771.

(2) Samuel Adams, dans la *Gazette de Boston* du 14 oct. 1771.

(3) Samuel Adams à Arthur Lee, Boston, 31 oct. 1771. *Vie d'Arthur Lee*, II, 186; comparez Hutchinson à R. Jackson, oct. 1771.

des libertés civiles et religieuses, » et « l'extension du commerce. » Il fut pris dans ses propres filets. Tous les ministres de Boston, sauf un, refusèrent de lire ce document; quand Pemberton, de l'église duquel le gouverneur faisait partie, se mit à la lire confusément, les patriotes de sa congrégation lui tournèrent le dos et sortirent du temple en donnant des signes d'une grande indignation; enfin presque tous les ministres convinrent, le jour des actions de grâce, «d'implorer du Dieu tout-puissant la restauration des libertés perdues (1). »

Hutchinson, nullement découragé, attendit avec impatience et confiance « qu'il apprît comment le roi aurait accueilli la conduite extravagante de l'assemblée dans sa dernière session ; » il travaillait tantôt à indisposer de plus en plus Hancock contre Adams; tantôt il cherchait à endormir le peuple dans la sécurité; tantôt il se vantait de la bande d'écrivains dont il disposait en faveur du gouvernement et au nombre desquels figurait Church, un patriote avoué; tantôt il triomphait du spectacle qu'offrait Otis, qui avait été transporté à travers le pays, pieds et poings liés, comme un maniaque; tantôt il spéculait sur la vente, à des prix élevés, de thés de valeur médiocre; tantôt il pressait le gouvernement anglais de réorganiser toutes les provinces de la Nouvelle Angleterre, même pendant qu'il prétendait qu'elles se montraient tranquilles et soumises. Ses seules craintes étaient que l'avis communiqué par lui au ministère, ne parvînt à être connu en Amérique, et que Temple, qui était allé en Angleterre et qui professait pour lui du mépris et de l'aversion, ne lui aliénât la confiance de Whately.

(1) Cooper au gouv. Pownall, 14. *Documents* de S. Adams, II, 338, et encore II, 297. *Vie d'Arthur Lee*, II, 186. S. Adams à Henry Marchant, 7 janv. 1772.

Rassuré par la tranquillité apparente de l'Amérique, et par la force, pour ainsi dire, sans précédents du ministère dans le parlement, Hillsborough donna pleine carrière aux conceptions fantastiques, aux idées erronées, à l'obstination et à l'impétuosité qui signalaient son caractère, puis embrouilla et compliqua les affaires par un exercice pernicieux et absurde (1) de l'autorité. Pour faire montre de fermeté, il persista à exiger de la législature du Massachusetts qu'elle exemptât les commissaires de la taxe, sinon le bill de la taxe ne serait pas sanctionné; en même temps Gage reçut injonction de veiller à la sécurité de la forteresse du port de Boston.

Dans la Géorgie, Noble Wimberly Jones, un homme d'une vie et d'un caractère exemplaire, avait été élu *speaker*. Wright, qui le représentait comme « un très vigoureux fils de la liberté, » n'avait pas voulu consentir à ce choix, et la chambre avait déclaré, par un vote, que cette intervention constituait une violation de ses priviléges (2). Hillsborough avait blâmé l'arrogance injustifiable et inconséquente (3) de la chambre. Actuellement il ordonna au gouverneur « d'opposer son véto contre toute personne que les représentants choisiraient à l'avenir pour *speaker*, et de dissoudre l'assemblée dans le cas où elle contesterait le droit d'exercer un pareil véto (4). »

On s'aliéna encore plus complétement l'attachement de la Caroline du Sud (1772). Les hommes publics de cette province n'avaient d'autre règle que l'honneur, et ils ressentaient comme une blessure la moindre atteinte portée à ce sentiment. Un Carolinien, à l'époque de Littleton, s'était vu brusquement renvoyé du conseil du roi; à partir de ce jour,

(1) B. Franklin à S. Cooper, 5 fév. 1771.
(2) Sir James Wright à Hillsborough, 28 fév. 1771.
(3) Hillsborough à sir James Wright, 4 mai 1771.
(4) Hillsborough à Habersham, 4 déc. 1771 et 7 août 1772.

aucun habitant de la Caroline n'avait voulu consentir à devenir membre de ce corps (1). Tous les membres de l'assemblée « dédaignaient de toucher une indemnité quelconque pour les services qu'ils rendaient (2). » Depuis le mois de mars 1771, aucun acte de la législature n'avait été sanctionné (3), parce que le gouverneur refusait d'approuver uce allocation de l'assemblée en faveur de la société du bill des droits; mais les planteurs patriotes se montraient toujours disposés à pourvoir par leur crédit privé et de leurs bourses aux dépenses de leurs propres agents ou comités coloniaux. Pour étendre à l'intérieur l'avantage d'avoir des cours de justice, la province avait racheté, moyennant une somme de cinq mille livres (4), la charge de prévôt que Richard Cumberland exerçait dans tout le pays, en vertu d'un monopole fondé sur une patente, et avait offert d'établir un traitement pour les juges, pourvu que les commissions de ces magistrats fussent déclarées permanentes comme en Angleterre. Enfin, en 1769, se fiant à l'honneur de la couronne, elle vota, à cette fin, des appointements perpétuels. Mais aussitôt après, on démissionna Rawlins Lowndes et d'autres, qui étaient les juges de la province, choisis dans son propre sein; et Hillsborough envoya un Irlandais, un Écossais et un Gallois pour occuper les places ainsi vacantes (5). « Aucun de nous, » dirent les planteurs, « ne peut espérer obtenir les charges honorables de l'État; elles sont toutes livrées à de vils sycophantes sans le sou (6). »

(1) Correspondance du lieut.-gouv. Bull.
(2) Situation de la Caroline du Sud, 1770.
(3) Les statuts tout au long, IV, 331.
(4) Ramsey, *Histoire de la Caroline du Sud*, II, 126.
(5) Comparez la liste de juges, dans les Statuts de la Caroline du Sud, tout au long, I, 439; Ramsey, I, 214, II, 126.
(6) Comparez *Quincy* de Quincy, 106, 107, 116.

Le gouverneur, lord Charles Greville Montagu, n'avait pas de palais à Charleston ; il menaça de convoquer l'assemblée de la Caroline du Sud à Port Royal, si elle ne votait pas une habitation selon son goût (1). C'était le comble de l'insolence administrative.

Le système de concentrer en Angleterre toute l'autorité sur ses colonies rencontra aussi de la résistance à l'Ouest (2). Dans l'Illinois, la vénalité et le favoritisme du commandant militaire avaient forcé la population à faire des remontrances. L'internement de tous les émigrants dans des endroits compris entre les limites de quelque colonie reconnue, fut le mode de pacification qu'Hillsborough adopta après mûre délibération. Mais la juridiction espagnole de l'autre côté de la rivière offrait un asile trop rapproché, pour que pareille politique fût praticable. On songea donc à fonder, au nom de la couronne, un établissement, à moins de frais possible, et sans le plus petit mélange d'influence populaire. « Un gouvernement constitutionnel régulier pour ces gens-là, » dit Gage, « ne peut être conseillé. Ils ne méritent pas tant d'égards. » « Je suis d'accord avec vous, » répondit Hillsborough, « un gouvernement régulier pour ce district serait chose excessivement inopportune. » Les habitants de l'Illinois, fatigués d'un despotisme éhonté, qui n'avait d'autre souci que d'accaparer de vastes espaces de terrains, de monopoliser le commerce indien, ou de ruiner les villages français, prirent leurs intérêts entre leurs propres mains; ils réclamèrent des institutions analogues à celles du Connecticut, et ils s'opposèrent inflexiblement à

(1) Montagu à Hillsborourgh, 26 sept. 1771; Hillsborough à Montagu, 4 déc. 1771 ; le même au même, 11 janv. 1772; Montagu à Hillsborough, 27 juillet 1772.

(2) Gage à Hillsborough, 4 mars 1772. Comparez Gage à Hillsborough, 6 août 1771; Hillsborough à Gage, 4 déc. 1771 et 18 avril 1772.

toute proposition d'organisation gouvernementale sans responsabilité vis-à-vis d'eux-mêmes. En 1771, ils s'étaient réunis dans un meeting général et avaient arrêté leur plan; ils ne s'en départirent jamais; « ils voulaient nommer leur propre gouverneur et tous les magistrats civils (1). » On réclamait les droits de citoyen, aussi hardiment dans les prairies de l'Illinois que dans la Caroline ou la Nouvelle Angleterre. A l'égard de la population de Vincennes, Hillsborough se montra moins accommodant; car là il n'y avait pas de territoire espagnol où elle pût s'enfuir. On lui ordonna péremptoirement, par une proclamation formelle, de rentrer sous la juridiction de l'une ou l'autre des colonies (2). Mais les gens (3) d'Indiana se sentirent aussi peu disposés à abandonner leurs demeures, dans un établissement déjà vieux de soixante et dix ans (4), que ceux de l'Illinois à renoncer à l'espoir de la liberté. L'esprit de mécontentement pénétra dans tous les villages du désert; et quelle fidélité des hommes d'origine française pouvaient-ils professer pour un monarque anglais, qui se proposait de les dépouiller de leurs biens et de leur dénier la liberté? Les cabanes de bois avaient été construites, et les espérances de *self-government* appelées à se réaliser; il était hors du pouvoir du roi d'Angleterre de déplacer les unes aussi bien que les autres.

Les habitants de la Virginie, eux, se virent réprimés par l'autorité centrale, à propos d'une question d'une importance bien plus vitale encore pour eux et leurs descendants. Leurs

(1) Hamilton à Gage, 8 août 1772.

(2) Proclamation du 8 avril 1772. Comparez Gage à Hillsborough, 4 mars 1772.

(3) Comparez les habitants de Vincennes à Gage, 18 sept. 1772, et Mémoire de la même date.

(4) « Notre établissement est de soixante et dix années. » — Mémoire, 18 sept. 1772.

salles de législation avaient retenti de récriminations éloquentes dirigées contre le terrible fléau de l'esclavage des noirs. A diverses reprises, ils avaient voté des lois restreignant les importations de nègres de l'Afrique; mais ces lois étaient désapprouvées. Le roi en son conseil débattit la question de savoir comment on pourrait empêcher les Virginiens de se garantir contre l'aggravation de ce mal écrasant; et le 10 décembre 1770, il publia une instruction écrite de sa propre main, recommandant au gouverneur, « sous peine du plus extrême déplaisir » de Sa Majesté, « de ne sanctionner aucune loi, qui prohiberait ou entraverait, sous le moindre rapport, l'importation des esclaves (1). » Au mois d'avril 1772, cet ordre rigoureux devint l'objet d'un débat dans l'assemblée de la Virginie. « Elle se montrait fort désireuse de voir adopter un acte destiné à restreindre l'introduction d'individus, dont le nombre déjà existant dans la colonie, lui donnait de justes motifs d'appréhender les conséquences les plus dangereuses, et rendait, par conséquent, nécessaire l'adoption de moyens, non seulement pour prévenir leur accroissement, mais même pour diminuer leur chiffre. L'intérêt du pays, » disait-on, « exige évidemment leur expulsion totale (2). »

Jefferson, comme Richard Henri Lee, avait débuté dans sa carrière législative par des efforts en faveur de l'émancipation. Dans l'esprit de Patrick Henry, la pensée de l'esclavage obscurcissait le tableau de l'avenir, alors même qu'il nourrissait la persuasion à l'abolition finale d'un mal sanc-

(1) Ordre en conseil du 9 déc. 1770. George R. Instructions supplémentaires à notre lieutenant et gouverneur général de notre colonie et possession de la Virginie, en Amérique, 10 déc. 1770.

(2) Dunmore à Hillsborough, 1er mai 1772. Anthony Benezet à Granville Sharp, 14 mai 1772.

tionné par la loi, mais contraire à la religion (1). Envoyer au parlement une pétition contre la traite des esclaves, aurait pu sembler une reconnaissance de son pouvoir législatif suprême; la Virginie résolut donc de s'adresser au roi lui-même, qui dans son conseil avait inhumainement prescrit la tolérance de cet abominable trafic. Elle l'engagea à lui laisser la faculté de se garantir contre les forfaits de la cupidité commerciale, et c'est ce qu'elle fit dans les termes suivants :

« L'importation dans les colonies d'esclaves venant de la côte d'Afrique a été considérée depuis longtemps comme un trafic d'une grande inhumanité; aujourd'hui avec les encouragements qu'elle rencontre, elle compromettra, nous n'avons que trop raison de le craindre, l'existence même des possessions de Votre Majesté en Amérique. Nous savons qu'un certain nombre de sujets de Votre Majesté dans la Grande Bretagne, peuvent tirer profit de ce genre de trafic; mais si nous réfléchissons qu'il retarde considérablement l'établissement dans les colonies d'habitants plus utiles et qu'il peut exercer, à un moment donné, une influence très pernicieuse, nous croyons pouvoir espérer qu'on ne s'inquiétéra pas des intérêts de quelques-uns, mis en balance avec la sécurité et le bonheur de quantité de sujets fidèles et obéissants de Votre Majesté.

« Profondément imbus de ces sentiments, nous supplions très humblement Votre Majesté de relever les gouverneurs de Votre Majesté dans cette colonie de toutes les défenses, qui les empêchent de donner leur assentiment aux lois tendant à réprimer un commerce aussi réellement pernicieux. »

Ainsi la Virginie se mit à la tête de la masse de ceux qui condamnaient à la fois l'esclavage et s'opposaient à la traite

(1) Comparez Patrick Henry à Anthony Benezet, 18 janv. 1773, dans Robert Vaux, *Vie de Benezet*.

des esclaves. Des milliers de personnes dans le Maryland et dans le New Jersey se montrèrent disposées à adopter une pétition semblable; il en fut de même des législatures de la Caroline du Sud, de la Pennsylvanie, du New York. Les villes et la législature du Massachusetts, combattirent la condition aussi bien que la vente des esclaves. Il n'y eut pas de divergence entre les colonies dans leur tentative contre ce mal criant; la Virginie exprimait l'accord de l'opinion de toutes; elle représentait le sentiment moral et la politique de toutes. Quand sa prière parvint en Angleterre, Franklin, par la voie de la presse, chercha à lui concilier la sympathie du peuple anglais; à plusieurs reprises il appela sur elle l'attention des ministres. Mais le gouvernement de cette époque était moins libéral que les tribunaux; ainsi, tandis qu'une question soulevée à l'occasion d'un noir de la Virginie avait amené les cours de justice à poser comme axiome, qu'aussitôt qu'un esclave quelconque mettrait le pied sur le sol anglais, il devenait libre, le roi d'Angleterre, lui, se plaçait en travers du chemin de l'humanité et se faisait le soutien du commerce des esclaves dans les colonies. Partout, où au sein de celles-ci se montrait quelque disposition à restreindre ce trafic, les serviteurs du monarque recevaient l'ordre de le maintenir strictement. Pourtant George III rougit de repousser l'appel solennel de la Virginie fait à lui-même personnellement, et il éluda une réponse (1).

Pendant les cinq dernières années il n'y avait pas eu d'élection contestée à Boston. Trompés par une tranquillité apparente, les amis du gouvernement tentèrent de contrecarrer le choix de Samuel Adams comme représentant. Cette tentative échoua; Adams réunit plus de deux fois et

(1) Hillsborough à Dunmore, 1er juillet 1772.

demie autant de suffrages que son concurrent (1), et la malice de ses ennemis le rendit encore plus cher au peuple.

La législature fut, pour la quatrième année, convoquée à Cambridge ; mais le gouverneur s'était fatigué de ses propres prétentions, et de très mauvaise grâce, à la vérité, contrairement à ses desseins avoués, il ajourna la session au local ordinaire des séances à Boston. La longue contestation sur cet objet se calma ; mais on pouvait être sûr que le système de la suprématie de l'Angleterre susciterait de nouvelles collisions (2).

Des habitants de Providence, dans le Rhode Island, s'étaient plaints, au mois de mars précédent, au lieutenant-gouverneur de la conduite du lieutenant Dudingston, commandant du *Gaspee*, qui entravait leurs navires et leurs barques, sans produire la moindre preuve de son autorité. Hopkins, le grand juge, ayant été consulté, émit l'avis, « que toute personne qui viendrait dans la colonie et y exercerait une autorité quelconque par la force des armes, sans montrer sa commission au gouverneur, et, si c'était un officier de la douane, sans avoir prêté le serment de son emploi, se rendait coupable de transgression, sinon de piraterie. » Le gouverneur envoya donc un chérif à bord du *Gaspee* pour s'assurer en vertu de quels ordres le lieutenant agissait; Dudingston en référa à l'amiral.

L'amiral répondit de Boston : « Le lieutenant, monsieur, a fait son devoir. Je donnerai aux officiers du roi des instructions, pour qu'ils m'envoient tout individu qui les molestera. Si les habitants de Newport s'avisent de délivrer un navire, et que l'un d'eux soit fait prisonnier, je le ferai bien

(1) *Gazette de Boston*, 11 mai 1772; 892, 3, 2.
(2) Comparez W. S. Johnson à R. Jackson, 30 mai 1772.

certainement pendre comme pirate (1). » Dudingston imita l'insolence de son supérieur, insulta les citoyens, pilla les îles en y enlevant les brebis et les porcs, abattit les arbres, fit tirer sur des barques marchandes, détint des navires sans ombre de prétexte et pratiqua des saisies illégales de marchandises, dont le recouvrement coûtait plus cher qu'elles ne valaient (2).

Le 9 juin, un paquebot, la *Providence*, rentrait à Providence et, fier de sa vélocité, fendait gaîment l'onde, sans s'inquiéter du *Gaspee*. Dudingston lui donna la chasse, c'était à la marée montante; le paquebot s'aventura près du rivage; le *Gaspee* la suivit avec confiance, mais comme il tirait plus d'eau, il vint échouer à Nauquit, un peu plus bas que Pantuxet. La nuit suivante, un détachement de quelques hommes, montés sur six ou sept embarcations et conduits par John Brown et Joseph Brown de Providence et Siméon Potter de Bristol, aborda le schooner échoué, après un combat dans lequel Dudingston fut blessé, prit et débarqua l'équipage, puis mit le feu au navire (3). Tout cela s'était effectué sous le coup d'une impulsion soudaine (4); cependant Sandwich, de qui il était question pour la place de secrétaire d'État des colonies, résolut de ne jamais cesser de poursuivre la colonie de Rhode Island, tant que la charte n'en aurait pas été abo-

(1) Montagu à J. Wanton, esq., Boston, 8 avril 1772. J. Wanton au contre-amiral Montagu, 8 mai 1772.

(2) Le gouv. Wanton au secr. d'État, 16 juin 1772. Rapports de Darius Sessions et du grand juge Hopkins au grand juge Horsmanden, en janvier 1773.

(3) Le lieutenant Dudingston à l'amiral Montagu, 12 juin 1772; William Checkley au commissaire des douanes, 12 juin 1772; le gouverneur Wanton à Hillsborough, 16 juin 1772; l'amiral Montagu à Hillsborough, 12 juin et 11 juillet 1772; déposition de Aaron, nègre, 11 juillet 1772; lettre de Charles Dudley, 23 juillet 1772.

(4) Représentation des commissaires de l'enquête au roi, 22 juin 1773.

lie (1). « Le seul moyen efficace de prévenir toute tentative ultérieure est de faire un exemple de quelques individus à Execution Dock, » écrivit Hutchinson, qui désirait qu'on commençât à faire des prisonniers qu'on les transportât directement en Angleterre (2). Il existait naturellement un statut autorisant semblable mode de procéder. Deux mois auparavant, le roi avait donné son assentiment à un acte, destiné à mieux protéger les arsenaux maritimes, les navires et les magasins; cet acte s'étendait aux colonies, proclamait la peine de mort contre quiconque détruirait seulement un aviron de barque d'un cutter, ou le couvercle d'un tonneau vide appartenant à la flotte et prescrivait de traduire les accusés en jugement dans l'un ou l'autre comté de la Grande Bretagne.

Ce statut violait toute garantie de justice et pouvait être considéré comme un précédent dangereux. L'assemblée du Massachusets n'en prit pas connaissance à cette époque, parce qu'elle dirigeait toute son attention sur les changements qui s'opéraient dans la constitution de la colonie par suite du paiement des officiers civils du roi, au moyen de mandats revêtus du seing royal et tirés sur un fonds permanent levé par note du Parlement. Elle envisageait la charte comme « un pacte tout à fait solennel, » qui liait la province à la Grande Bretagne. En vertu de cette charte, elle pensait que le Massachusetts devait avoir un gouverneur et des juges, sur lesquels l'autorité du roi se trouvait garantie par son droit de nomination, et l'autorité de la colonie par son droit exclusif de fournir les sommes nécessaires à leur entretien. Ces idées furent formulées (3) par Hawley dans

(1) Hutchinson à Samuel Hood, 2 sept. 1772. *Moniteur* pour 1776, II, 60.

(2) T. Hutchinson au capit. Gambier, Boston, 30 juin 1772; dans les *Documents* de Hutchinson, III, 354, 355, et *Moniteur* pour 1776, II, 56.

(3) Hutchinson, *Histoire*, III, 358.

un rapport à l'assemblée (1) et adoptées le 10 juillet par quatre-vingt-cinq voix contre dix-neuf. Il s'ensuivait, et on le déclara du reste ainsi, qu'un gouverneur qui, comme Hutchinson, ne dépendait pas du peuple pour ses émoluments, n'était pas un gouverneur tel que le peuple l'avait accepté lors de l'octroi de la charte; la chambre protesta avec toute la solennité possible contre « cette innovation, qui constituait une modification importante de la constitution et exposait la province à l'autorité arbitraire du gouvernement. » La conclusion était inévitable. Si le principe contenu dans le préambule de l'acte du revenu de Townshend devait l'emporter, l'obéissance au gouverneur ne s'observerait plus et la dépendance légitime vis-à-vis de l'Angleterre aboutirait à son terme.

Trompé par le défaut d'une union organisée entre les colonies, Hutchinson fit savoir à Hillsborough que « si la nation anglaise voulait se réveiller et concerter des mesures propres à retenir les colonies dans la subordination, toute cette nouvelle doctrine d'indépendance serait désavouée et les premiers inventeurs en seraient sacrifiés à la colère du peuple qu'ils avaient abusé (2). » Le secrétaire, de son côté, s'appliqua avec un empressement ardent à réaliser le système de Townshend; et, le 7 août, il annonça que le roi, avec le « concours sans réserve de lord North (3), avait pourvu aux frais d'entretien de ses serviteurs judiciaires dans la province de la baie de Massachusetts (4). » C'était, pour ainsi dire, pourvoir spécialement à l'entretien de la famille de

(1) Rapport et résolution du 10 juillet 1772; dans Bradford, 325.

(2) Hutchinson au secrétaire John Pownall, 21 juillet 1772; dans le *Moniteur* pour 1776, II, 57.

(3) Comparez Hillsborough à Hutchinson, 6 juin 1772.

(4) Hillsborough aux lords du commerce, 27 juillet 1772, et à Hutchinson, 7 août 1772.

Hutchinson. Ce qui dénote le caractère du peuple américain, c'est que cet acte établissant des juges qui tenaient leurs charges du bon plaisir du roi et étaient rétribués par la couronne, fut choisi pour cause décisive de la révolution.

En attendant, Hillsborough ne rencontrait plus guère de partisans que dans le troupeau de flatteurs qui avaient caressé sa vanité et, par leurs faux avis, l'avaient rendu l'esclave de leurs vues intéressées. Le roi, ayant acquis la conviction que Hillsborough avait affaibli le respect des colonies pour le gouvernement royal, était las de lui; ses collègues ne l'aimaient pas et conspiraient pour l'obliger à se retirer des affaires (1). L'occasion s'en présenta bientôt. Franklin avait négocié avec la trésorerie pour obtenir au profit d'une compagnie une concession d'environ vingt-trois millions d'acres de terre, au sud de l'Ohio et à l'ouest des Alleghanys; Hillsborough, craignant que des colons dans ces forêts reculées ne fussent trop indépendants, s'opposa à ce projet (2). Franklin persuada à Hertford, un ami du roi, à Gower, le président du conseil, à Camden, aux secrétaires de la trésorerie (3) et à d'autres, de devenir actionnaires dans son opération; grâce à leur influence, les lords du conseil ne tinrent aucun compte du rapport contraire du bureau du commerce et se prononcèrent en faveur de la colonisation de la nouvelle province (4). Hillsborough ne put endurer cet affront public, et donna sa démission. Le roi l'accepta, en adoucissant sa chute par un brevet de comte en Angleterre. Mais son système resta après lui. Quand il fut parti,

(1) Franklin à son fils, 17 août 1772.
(2) De Guines, ambassadeur français, à Aiguillon, 11 août 1772.
(3) W. Duer à Robert R. Livingston, jun., Londres, 3 août 1772.
(4) Ordre en conseil, 14 août 1772. Comparez les propositions pour la colonisation de la Pittsylvanie et le mémoire de Franklin, et Wharton au congrès américain.

Thurlow (1) eut soin de faire en sorte que jamais la concession relative à la nouvelle province occidentale ne fût revêtue du grand sceau ; et l'aimable Dartmouth, qui devint secrétaire d'État pour les colonies, avait appris à croire (2), comme lord North et le roi, qu'il était nécessaire de pratiquer la politique de consolidation, telle qu'elle se trouvait consignée dans le préambule de Townshend.

(1) Knox : *Papiers d'État extra-officiels*, II, 45.
(2) Comparez Dartmouth à Hutchinson, 2 sept. 1772. « J'ai toujours appris à croire, » etc., etc.

CHAPITRE XLVIII

LES VILLES DU MASSACHUSETTS ENTRETIENNENT CORRESPONDANCE ENTRE ELLES (1772-1773).

Entente cordiale entre l'Angleterre et la France. — Contraste avec la Nouvelle Angleterre. — Samuel Adams propose d'établir des comités de correspondance. — Sa motion. — Le comité nommé. — Warren. — Rapport du comité. — Résultats de la taxation par le parlement pour les revenus de l'Angleterre. — Découverte des lettres secrètes de Hutchinson. — Franklin les envoie au speaker de l'assemblée du Massachusetts. — Les villes du Massachusetts se réunissent et correspondent entre elles. — Affaire du *Gaspee*.

« Nous devons rétablir l'ordre dans les colonies, avant de nous disputer avec nos voisins (1), » disait le roi à lord North, au mois d'août; aussi, bien que rien ne fût plus différent que les mœurs de George III et celles de Louis XV, une entente cordiale s'établit-elle pourtant entre eux et donna même naissance à un projet de traité d'alliance définitive, pour que la monarchie triomphât, en France, de la philosophie, en Amérique, du peuple.

(1) Le roi à lord North, 1er août 1772.

Dans les autres affaires, Louis XV était faible de résolution ; s'agissait-il de l'autorité royale, il ne balançait jamais; il se montrait impatient d'être obéi en toute chose et par tous, et toujours prêt à renverser tout ce qui contrariait son pouvoir absolu. Pour lui les protestants étaient des républicains ; aussi non seulement il refusa de rétablir dans leur intérêt l'édit de Nantes, mais il ne voulut pas même légaliser leurs mariages. Hardi pour faire le mal, il viola sans scrupule les constitutions du Languedoc et de la Bretagne, et se servit de la force militaire contre les États de ces provinces, Le parlement de Paris, plus que les autres compagnies de magistrats, tendait à devenir un sénat aristocratique, non seulement en rendant la justice, mais en exerçant une sorte de censure sur le pouvoir législatif. Louis XV exigea obstinément de lui une soumission sans réserve à ses volontés. « Sire, » représenta l'intègre Malesherbes, en 1771, pour témoigner votre mécontentement contre le parlement de Paris, on a dépouillé la nation des droits les plus essentiels d'un peuple libre. Le bonheur le plus grand du peuple est toujours l'objet et le but du pouvoir légitime. Dieu plaça la couronne sur la tête des rois pour conserver à leurs sujets la possession de la vie, de la liberté et de la propriété. Cette vérité découle de la loi de Dieu et de la loi de la nature, et elle n'est particulière à aucune constitution. En France, comme dans toutes les monarchies, il existe des droits inviolables qui appartiennent à la nation. Interrogez, sire, la nation elle-même; le témoignage incorruptible de ses représentants vous fera au moins connaître si la cause que nous défendons aujourd'hui est celle de tout un peuple, par lequel vous régnez et pour lequel vous régnez. » « Je ne changerai jamais, » répondit Louis. Il exila Malesherbes, renversa tous les parlements et réorganisa les tribunaux. « La couronne est délivrée de la poussière des rôles, » s'écrièrent ses flat-

teurs. « C'est la tour de Babel, » dirent les autres; « ou bien c'est le chaos qui recommence; ou c'est la fin du monde. » Mais parmi ses ennemis, le monarque français comptait ses propres vices, qui couvraient sa personne d'infamie et avilissaient son pouvoir. Il faut observer le libertinage dans un vieillard, pour en connaître toute la turpitude. Il enlève l'expérience et la hardiesse entreprenante de l'âge des sens pour aboutir à une dépravation complète. Dans la jeunesse, la passion excuse des faiblesses, qui ne semblent pas devoir imprégner ni empoisonner l'âme d'une façon irrévocable; dans la vieillesse, la volupté sensuelle découle de l'absence de toute moralité et se trahit par un empressement avide à saisir toutes les jouissances physiques, que l'on peut accumuler au déclin des années. Le roi absolu de France, maintenant qu'il était devenu vieux, s'abandonnait à une débauche effrénée, et tandis qu'il tremblait devant l'avenir inconnu, et qu'il n'osait pas entendre parler de la mort, il remplissait le restant de ses jours de plaisirs dissolus, pour lesquels Richelieu, un libertin de soixante-douze ans, lui servait de conseiller. Les puritains d'Angleterre, quand ils se servaient de la pierre d'un autel pour en faire un seuil de porte, destiné à être foulé aux pieds par tout le monde, n'insultèrent jamais autant un emblème de la foi catholique, que ne le fit « le roi très chrétien » de France, en ordonnant d'arracher à la débauche publique une femme attrayante, en faisant consacrer par le sacrement le mariage de cette courtisane avec un gentilhomme français, et puis en l'installant dans son propre palais comme sa maîtresse. En revanche, celle-ci adora la royauté et se rangea contre les philosophes. On lui conféra le pouvoir, qu'on avait enlevé à ceux qui, en vertu de la constitution, auraient dû y participer; et dans le pays de Bossuet et de Fénelon, de Montesquieu, et de Turgot, une famille dépravée qui satisfaisait les fantaisies

libidineuses d'un vieillard, devint le symbole et le soutien du pouvoir absolu.

Le roi d'Angleterre également n'avait pas de but plus élevé que de consolider son autorité. Les ministres de Prusse, d'Autriche et de Russie signèrent, à Saint-Pétersbourg, le traité du premier partage de la Pologne; lui, n'en révoqua pas la justice en doute et ne s'inquiéta pas des motifs. Dans les affaires européennes, la politique anglaise était celle de l'inertie et de la paix. Les souverains de France et d'Angleterre abandonnaient leur influence en Europe; la Pologne pouvait périr, la Porte se voir dépouillée de ses provinces les unes après les autres, pourvu que Louis XV ne fût pas troublé dans ses voluptueux loisirs et que George III obtînt sans interruption tout le temps nécessaire pour réduire l'Amérique.

Là, dans la Nouvelle Angleterre, régnait la moralité la plus austère; les engagements du mariage étaient sacrés; une cour corrompue ne souillait pas l'innocence; une aristocratie licencieuse ne recherchait pas la supériorité dans ses excès. Là, l'industrie créait la richesse et la partageait entre tous les enfants. Là, tout homme était ou comptait devenir franc tenancier; le propriétaire du sol conduisait la charrue; celui qui maniait la charrue, maniait le glaive aussi ; et la liberté, fruit des sacrifices et des souffrances d'ancêtres vénérés, se conservait, sous la bénédiction de Dieu, comme un dépôt sacré pour les générations futures. Là, au milieu des monticules du Berkshire, Hopkins, s'adressant du haut de la chaire aux travailleurs agricoles, basait la pratique des devoirs sur la doctrine du désintéressement, qui assignait à chacun l'obligation de se sacrifier spontanément à la gloire de Dieu, à la liberté de son pays et à la prospérité de ses descendants.

« C'est le peuple, » disait Samuel Adams de ses conci-

toyens, « qui de tous les peuples de la terre mérite le plus d'être libre (1); » or, pendant une année entière, il avait mûri un plan, à l'aide duquel il pût, en s'appuyant sur le caractère investigateur et les institutions de la Nouvelle Angleterre, trouver les moyens de restaurer la liberté américaine. Cependant, quand il proposa pour la première fois sa grande combinaison (2), consistant à organiser la révolution en créant des comités de correspondance désignés par les meetings des villes, tous ses collègues de la députation de Boston furent ses adversaires (3). Cushing, le speaker, déconseilla tout spécialement la mesure; il n'avait pas de confiance dans son succès (4). Hancock également, désapprouvant ce qui lui paraissait quelque chose de trop téméraire, fit cause commune avec trois ou quatre autres des élus de Boston; et ils rejetèrent la première pétition tendant à (5) convoquer un meeting de ville à Boston.

Le découragement était une situation d'esprit inconnue à Samuel Adams. Sa volonté vigoureuse semblait guidée par une lumière provenant d'une source éternelle et intarissable, et ne se troublait jamais. « L'Amérique peut réclamer ses droits par des résolutions, » dit Cushing ; « mais avant de réaliser celles-ci, elle doit attendre qu'elle soit devenue plus puissante. » « Nous sommes en un moment de crise, » lui fut-il répondu; » il s'agit maintenant de décider si nos descendants auront la liberté ou la servitude pour héritage. »

(1) Samuel Adams à Arthur Lee, 3 nov. 1773.

(2) « Ce meeting était mis en avant dans l'intention de soulever un mouvement général. » Hutchinson à Dartmouth, 3 nov. 1772.

(3) Samuel Cooper à B. Franklin, 15 mars 1773. *Gazette de Boston*, 9 nov. 1772.

(4) Déclaration de Cushing à Hutchinson, dans Hutchinson à John Pownall, 19 avril 1773.

(5) Hutchinson, *Histoire*, III, 361.

Une nouvelle pétition, signée par cent six habitants (1), — et exposant comment les juges, par suite de leur complète dépendance, se transformeraient en hommes de parti politiques, — l'emporta dans l'esprit des députés et l'on convoqua un meeting de la ville de Boston pour le 28 octobre.

Le jour de la réunion parut. « Nous devons actuellement frapper un grand coup, » dirent les plus hardis, « ou bien nous courber sous le joug de la tyrannie. Le peuple de chaque ville doit charger ses représentants d'envoyer une remontrance au roi de la Grande Bretagne et de lui faire savoir (à moins que leurs libertés ne leur soient immédiatement rendues dans leur entier), que les habitants formeront une république indépendante, à l'exemple des provinces hollandaises, et offriront la liberté du commerce à toutes les nations. Qu'une province communique l'impulsion, les autres suivront; la Grande Bretagne doit condescendre à nos demandes, ou succomber sous les forces unies des Français et des Espagnols. C'est là le plan que la sagesse et la Providence nous indiquent pour sauver nos droits, et c'est là le seul plan (2). »

Pour arriver à l'exécution de ce projet, Adams agit avec un calme et une détermination complète; il dirigea les mesures publiques avec une prudence qui permit de ne jamais revenir sur ses pas. L'assistance à Faneuil Hall n'était pas considérable (3); la ville se borna à désigner un comité pour s'informer auprès du gouverneur si les juges de la province seraient dorénavant rétribués par la couronne; après quoi elle s'ajourna pour deux jours. « Ce pays, » dit Samuel Adams, dans l'intervalle, « doit secouer, à tous risques et

(1) *Gazette de Boston*, 26 oct. 1772; 916, 2, 3.
(2) 28 oct. 1772. Un Américain dans la *Gazette de Boston*, 2 nov. 1772; 917, 2, 2.
(3) S. Adams à A. Lee, 3 nov. 1772.

périls, son intolérable fardeau; chaque jour renforce nos oppresseurs et nous affaiblit; si chaque ville voulait avouer ses sentiments, nos ennemis ne pourraient nous diviser (1);» et il pressa Elbridge Gerry de Marblehead de convoquer les citoyens de ce port.

Comme le gouverneur avait refusé de répondre à l'interpellation de la ville de Boston, celle-ci lui demanda ensuite qu'il autorisât l'assemblée générale à se réunir le jour auquel elle avait été prorogée.

Un esprit de résolution commençait à se manifester dans le pays (2); cependant quand, le 2 novembre, la ville de de Boston se rassembla de nouveau, il n'y eut pas plus de personnes présentes que dans les occasions ordinaires. « Si, pour complaire à votre demande, » disait Hutchinson dans le message qu'il leur adressa,« je dois changer de détermination et convoquer l'assemblée au moment que vous jugez opportun, je vous abandonnerais en réalité l'exercice d'une partie de la prérogative. « Il y aurait, » en outre, « danger d'encourager les habitants des autres villes de la province à s'assembler de temps en temps, pour décider de la nécessité ou de l'opportunité d'une session de l'assemblée générale, ou pour discuter et traiter d'autres questions, dont la loi, qui autorise les villes à s'assembler, ne fait pas l'attribution d'un meeting de ville (3). »

En contestant le droit des villes de discuter les questions publiques d'intérêt général, le gouverneur se mettait en désaccord avec l'institution des gouvernements municipaux, le droit le plus ancien, le plus cher et le plus essentiellement caractéristique de tous les droits reconnus de la Nouvelle

(1) Samuel Adams à Elbridge Gerry, 29 oct. 1772.
(2) E. Gerry à S. Adams, Marblehead, 2 nov. 1772.
(3) Samuel Adams à Elbridge Gerry, 5 nov. 1772.

Angleterre. Le meeting entendit à plusieurs reprises la lecture de la réponse à ce message et vota à l'unanimité, « que les habitants avaient toujours eu et devaient avoir le droit de demander au roi ou à son représentant le redressement des griefs ou le moyen de les prévenir, et de communiquer leurs sentiments à d'autres villes. »

Samuel Adams (1) se leva alors et fit la motion, qui renfermait en germe toute la révolution, « qu'un comité de correspondance fût désigné, composé de vingt et un membres, pour établir les droits des colons et de ceux de cette province en particulier, comme hommes, comme chrétiens et

(1) Journal du comité de correspondance de Boston, livre I, page 1. Dans ma relation des actes de ce comité, j'ai eu pour guide ses propres procès verbaux secrets, qui n'ont jamais vu le jour, mais qui sont en ma possession, ainsi qu'une quantité très considérable de ses papiers et de ses minutes originales. Le journal est dans un ordre parfait; les papiers se trouvent dans un bon état de conservation. Gordon, dont l'histoire de la révolution a une grande valeur, et est dans certaines parties d'une exactitude scrupuleuse, avait l'habitude, avant son retour en Angleterre, de rechercher et de consigner des communications orales; or, comme il ne les contrôlait pas sévèrement, ses volumes ne sont pas exempts de commérages. Sa relation concernant le comité de correspondance est incomplète et erronée. Il n'eut jamais la confiance entière de Samuel Adams et de ses amis et on ne lui fit jamais confidence de tous les faits et gestes du comité; de sorte qu'il fut obligé de s'en rapporter à ce qu'il pouvait apprendre de ceux qui étaient aussi peu dans le secret que lui-même. L'assertion, I, 312, 313, que l'idée du comité de correspondance vint de James Warren de Plymouth, est totalement inexacte. La tradition qu'il n'en fut ainsi me provient directement de Samuel Adams par sa fille et par feu Samuel Adams Welles; et cela contredit toute tradition divergente. John Adams dit que le système des comités de correspondance fut de l'invention de Samuel Adams; Hutchinson a écrit la même chose. Il n'y a pas de doute à cet égard. Samuel Adams avait couvé ce plan pendant une année. Quand il l'eut amené à maturité pour l'exécution, il le communiqua par lettres à différentes personnes, entre autres à James Warren; et les réponses de ce dernier, qui ont été conservées, prouvent qu'il a été un collaborateur empressé pour la réalisation d'une mesure, qu'il était si loin d'avoir conseillée, que d'abord il douta de son efficacité.

comme sujets, pour publier et communiquer lesdits droits aux différentes villes de la province et au monde entier comme le sentiment de cette ville, ainsi que les infractions et les violations qui y ont été commises et qui peuvent s'y commettre de temps à autre; et aussi pour demander à chaque ville la franche communication de ses sentiments à ce sujet. » Le but en vue, c'était une confédération générale contre l'autorité du parlement; les villes de la province devaient commencer, puis l'assemblée confirmerait leurs actes et inviterait les autres colonies à se joindre à elle (1).

La motion fut aisément adoptée, mais on rencontra des difficultés pour composer le comité. Cushing, Hancock et Phillips, trois des quatre représentants de Boston (2), invoquèrent leurs affaires privées et refusèrent d'y entrer; Scollay et Austin, deux des *selectmen*, en firent autant. Le nom de James Otis, qui n'était plus alors que l'ombre de lui-même, figura le premier sur la liste, comme un hommage rendu à d'anciens services. Les deux membres les plus importants furent Samuel Adams et Joseph Warren; le premier était reconnu actuellement comme un « homme d'État supérieur (3), » et l'écrivain politique le plus habile de la Nouvelle Angleterre; le second réunissait à un rare degré la douceur à un courage audacieux, le respect de la loi à un amour prédominant de la liberté. Ces deux hommes ne firent jamais défaut l'un à l'autre; l'un vieillissait, l'autre était dans la première maturité de l'âge; ils nourrissaient

(1) Hutchinson à un ami en Angleterre, sir Francis Bernard, je suppose, 14 juin 1773. « J'ai eu la preuve la plus complète, » etc., etc.

(2) S. Cooper à B. Franklin, 15 mars 1773; Franklin, VIII, 37; Hutchinson à John Pownall, 19 avril 1773; *Gazette de Boston*, 918, 2, 2, et autres lettres.

(3) John Adams : *Œuvres*, IV, 34.

les mêmes idées, ils aimaient également leur pays; ils marchèrent ensemble dans la même carrière de la politique et de l'activité publique; ils ne différèrent qu'en ce point, c'est que tandis que Warren caressait toujours l'espoir de la conciliation, Adams désirait ardemment, aussi bien qu'il prévoyait clairement la lutte pour l'indépendance.

Le 3 novembre, le comité de correspondance de Boston s'assembla dans la chambre des représentants et s'organisa en choisissant pour son greffier l'honnête William Cooper. A partir de ce moment, il constitua un corps, appelé à l'existence par le peuple, possédant sa confiance, et exerçant, lorsque les circonstances l'exigeaient, les pouvoirs d'un conseil législatif et exécutif. Les membres en prirent ensuite, à l'unanimité et vis-à-vis les uns des autres, l'engagement « d'honneur, de ne rien divulguer à qui que ce fût de ce qui se dirait dans leurs réunions, sauf ce que le comité lui-même voudrait faire connaître. »

Samuel Adams se vit alors désigné pour préparer le rapport sur les droits des colons, et Joseph Warren, celui qui concernait les différentes violations graves de ces droits ; de son côté, Church, qui ne pouvait pas s'égarer avec de pareils guides, fut chargé de rédiger une lettre aux autres villes (1). En attendant, Adams réveilla ses amis dans toutes la province. Plus « de plaintes, » écrivit-il à James Warren de Plymouth ; « il est plus que temps de nous débarrasser et des tyrans et de la tyrannie ; » puis exposant « les mesures décisives » prises par Boston, il engagea la vieille colonie à coopérer à cette œuvre.

L'incendie se communiqua (2). Plymouth, Marblehead (3),

(1) Procès-verbaux du comité de correspondance, 3 nov. 1772.
(2) James Warren de Plymouth à S. Adams, 8 nov. 1772.
(3) Elbridge Gerry à S. Adams, 10 nov. 1772 et 17 nov. 1772.

Roxbury (1), Cambridge se disposèrent à seconder Boston. « Dieu veuille, » s'écria Samuel Adams, « que l'amour de la liberté et le zèle pour sa défense enflamment toutes les villes! » « Leur plan d'entretenir une correspondance dans toute la province, » écrivit Hutchinson, dans une lettre qui fut mise sous les yeux du roi (2), « est si insensée, qu'il doit nécessairement les rendre ridicules (3). »

Après que le rapport du comité de Boston eut été préparé, Otis fut désigné pour le présenter à la ville (4). Puisqu'on choisit cette dernière grande occasion de son apparition en public, pour lui accorder les honneurs de la préséance, l'histoire peut bien témoigner sa satisfaction de voir que celui dont l'éloquence éveilla pour la première fois l'idée de résistance, ait été capable de prêter l'appui de sa présence et de son nom au mouvement final vers l'union. C'était un homme éprouvé par bien des chagrins, familiarisé avec la douleur, comme s'il n'avait connu qu'elle. De tous ceux qui ont joué un rôle considérable dans les affaires d'Amérique, il eut l'existence la moins embellie par la joie. Le fardeau de ses infirmités était plus lourd qu'il ne pouvait le supporter, de sorte qu'il succomba sous leur poids; sa belle intelligence devint une ruine, que la raison traversait, mais qu'elle n'occupait pas; par sa lueur décroissante elle trahissait moins la beauté primitive de sa structure que le comble de sa destruction. Le restant de la vie d'Otis se passa dans la retraite; quelques années plus tard, lorsque l'indépendance de son pays eut été proclamée, mais non pour lui, il se tenait un jour d'été sur la porte de la ferme,

(1) S. Adams à Elbridge Gerry, 14 nov. 1772.
(2) Dartmouth à Hutchinson, 6 janv. 1773.
(3) Hutchinson au secrétaire du bureau du commerce, 13 nov. 1772.
(4) « Samuel Adams avait préparé un long rapport, mais il laissa Otis se mettre en évidence pour cela. » Hutchinson à Gage, 7 mars 1773.

qui lui servait d'asile, regardant tomber une pluie violente. Un éclair, un seul éclair se fit voir dans le ciel; la foudre descendit une seule fois, et, ne causant du dommage nulle part ailleurs, frappa James Otis; tout ce qu'il y avait en lui de mortel périt alors. Voilà l'homme qui revendiqua l'Océan comme la grande route libre de l'humanité et qui persuada aux Américains de former une union.

Le vendredi 20 novembre, Boston, dans un meeting légal de la ville à Faneuil Hall, reçut le rapport de son comité. Au nombre des droits naturels des colons, il proclamait le droit à la vie, à la liberté, à la propriété, — le droit de soutenir et défendre celle-ci; en cas d'oppression intolérable, la faculté de changer d'allégeance dans leur intérêt; de reprendre ces droits naturels, si jamais on y avait renoncé; de les arracher et de les conserver le glaive à la main.

Les griefs dont se plaignait le comite, c'était l'usurpation par le parlement anglais du pouvoir absolu dans tous les cas quels qu'ils fussent; l'exercice de ce pouvoir pour lever un revenu dans les colonies sans leur assentiment; la nomination de fonctionnaires non prévus par la charte pour percevoir ce revenu; l'investissement sur la tête de ces fonctionnaires d'une autorité inconstitutionnelle; l'entretien de flottes et d'armées en temps de paix pour les soutenir; l'établissement d'une liste civile, puisée dans ce revenu inconstitutionnel, même pour les juges, dont les commissions dépendaient uniquement du bon plaisir du roi et dont les décisions affectaient la propriété, la liberté et la vie; l'usage oppressif d'instructions royales; l'extension énorme du pouvoir des cours de vice-amirauté; la violation du droit des colons, découlant de Dieu et de la nature, à se servir de leur adresse et de leur activité, violation résultant de la prohibition ou des restrictions apportées à la fabrication du fer, des chapeaux, de la laine; l'autorisation violente et abusive de saisir des ha-

bitants des colonies sous prétexte de certains méfaits et de les transporter dans la Grande Bretagne pour les y traduire en jugement; la prétention au droit d'établir un évêque et ses cours épiscopales sans le consentement de la colonie ; la modification fréquente des limites des colonies, suivie de la nécessité pour les possesseurs du sol d'acheter à des gouverneurs rapaces de nouvelles concessions de leurs propriétés. « Cette énumération, » disait le comité, « de quelques-unes des atteintes les plus manifestes portées aux droits des colons, ne manquera pas d'exciter l'attention de tous ceux qui portent intérêt au bonheur et à la liberté du genre humain, et toute personne sincère la jugera suffisante pour justifier toutes les mesures quelconques qui ont été ou qui peuvent être prises pour obtenir réparation. »

Après avoir ainsi rencontré les décisions du roi et du parlement, les habitants de la ville de Boston arrêtèrent qu'au moyen des comités de correspondance, l'on fît appel à toutes les villes de la colonie; car il fallait « que la prudence et le courage collectif du peuple entier pussent dicter les mesures indispensables à la préservation de son excellente et glorieuse constitution. » « Ces dignes habitants de la Nouvelle Angleterre, » s'écria Chatham, lorsqu'il eut lu le rapport, « sentent toujours comme de vieux Anglais doivent le faire (1). »

Oe peut avec raison se demander ce que l'Angleterre gagnait à ses contestations avec l'Amérique. Les commissaires du bureau du timbre venaient précisément alors de régler les comptes de leurs dépenses en Amérique ; or il se trouvait que celles-ci avaient dépassé douze mille livres, tandis qu'il n'avait été perçu qu'un revenu d'environ quinze

(1) Chatham à T. Hollis, Burton Pynsent, 3 fév. 1773.

cents livres (1), lequel provenait presque entièrement du Canada et des îles des Indes occidentales. Le résultat de la taxe sur le thé avait été plus désastreux encore. Même à Boston, sous les yeux des commissaires des douanes, les sept-huitièmes des thés (2) consommés étaient des thés hollandais, et dans les gouvernements du Sud, la proportion était encore plus forte ; de sorte que toutes les traites de la dernière année pour droits sur le thé et les vins, et autres articles taxés indirectement, ne montaient pas à plus de quatre-vingt-cinq (3) ou quatre-vingt (4) livres ; tandis que les navires et les soldats employés à soutenir les percepteurs en avaient coûté quelques centaines de mille, et que la compagnie des Indes orientales avait perdu sur la vente de ses denrées une somme de deux millions et demi de dollars par an.

L'Angleterre se lassait de plus en plus de cette lutte stérile. Lord North en souhaitait la fin, et Dartmouth, au lieu de songer à en appeler au parlement pour en obtenir des mesures de rigueur, désirait que le roi « appuyât son autorité sur l'affection de son peuple ; » il aurait regardé la conciliation comme « l'événement le plus heureux de sa vie (5). » Un membre du parlement (6) ayant découvert, grâce à John Temple (7), que toutes les funestes « mesures

(1) B. Franklin à J. Galloway, VIII, 24.

(2) Hutchinson à Darthmouth, n° 2, 27 oct. 1772.

(3) Franklin, Préface de l'éditeur anglais des *Votes et Mesures de la ville de Boston*.

(4) Franklin à Galloway, 2 déc. 1772.

(5) Dartmouth à Hutchinson, 9 déc. 1772.

(6) La croyance que c'était un membre du parlement, a été repandue par John Adams, qui cite Franklin comme son autorité. Ce fut certainement l'opinion de Hutchinson. « Un membre du parlement, par qui elles avaient été communiquées au Dr Franklin. » Hutchinson, III, 418.

(7) Que Temple ait été initié au projet de se procurer les lettres, nous le savons par Hutchinson et par son propre aveu. Qu'il se tint à l'écart

et tous les griefs dont on se plaignait ne prenaient pas leur source au sein du gouvernement anglais, mais étaient projetées, proposées à l'administration, sollicitées et obtenues par quelques-uns des personnages les plus considérables d'entre les Américains eux-mêmes, comme nécessaires pour le bien-être de leur pays, » chercha à convaincre Franklin de la parfaite exactitude de ce fait. Comme Franklin refusait de le croire, le membre en question retourna quelques jours plus tard auprès de lui, muni de lettres écrites par Hutchinson, Oliver et Paxton, pour provoquer la coercition. Ces lettres avaient été adressées à Whately, qui les avait communiquées à Grenville, son patron, et par celui-ci à lord Temple (1). On les avait fait circuler pour qu'elles pussent contribuer plus certainement à la réalisation du but que leurs auteurs avaient en vue; et à lamort de Whately elles s'étaient trouvées dans la possession d'autres personnes.

Ces documents, qui n'étaient que des spécimens très modérés d'une correspondance fort prolongée et fort étendue de même nature, Franklin fut autorisé à les envoyer à ses commettants, non pour les publier, mais pour les garder pendant quelques mois et les faire mettre à profit par le

et qu'à cette époque il cacha son intervention dans l'affaire, cela résulte de sa propre assertion et de celle de Franklin. Franklin donna sa parole de ne pas nommer celui qui lui fournit les renseignements en question. Des auteurs anglais n'ont pas mentionné que le ministère anglais et Hutchinson paraissent avoir eu le moyen de découvrir le secret, que le ministère repoussa une enquête et que postérieurement Temple fut pardonné et nommé à un bon poste.

(1) Almon, *Anecdotes biograph.*, II, 105; confirmé par les documents des Grenville récemment imprimés, qui prouvent que Whately avait l'habitude de communiquer à Grenville ce qu'il recevait de Hutchinson. « Un autre correspondant (c'est à dire Hutchinson), le même gentleman, celui dont je vous ai envoyé dernièrement des lettres, » etc., etc. *Documents des Grenville*, IV, 480.

comité de correspondance de la législature, par les membres du conseil et par un petit nombre d'autres personnes à qui le président de ce comité jugerait convenable de les montrer.

Si la conspiration, qui se trouvait ainsi mise à nu, avait été tramée contre la vie d'un ministre ou du roi, tout honnête homme aurait dû immédiatement en communiquer la découverte au secrétaire d'État; conspirer pour introduire en Amérique un gouvernement militaire et étouffer la liberté américaine, était un crime bien plus odieux, dont le témoignage irréfragable se produisait actuellement au grand jour. Franklin, en sa qualité d'agent du Massachusetts, se fit lui-même l'accusateur public de ceux dont la culpabilité venait de se manifester; dans une lettre officielle il envoya les preuves de leurs desseins au speaker de la chambre des représentants du Massachusetts, sans autre restriction ni réserve que celles qu'avait exigées la personne qui lui avait fourni ces renseignements. « Tous les gens de bien, » écrivit Franklin en faisant parvenir les lettres, « désirent que l'harmonie subsiste entre les colonies et la mère patrie. Mon ressentiment contre celle-ci à cause des mesures arbitraires prises par elle pour nous gouverner, s'est extrêmement affaibli, depuis que ces papiers m'ont donné la conviction que ces mesures avaient été projetées, conseillées et provoquées par des personnages importants de chez nous. Je crois qu'ils produiront le même effet sur vous. Quant à leurs auteurs, lorsque je les surprends troquant les libertés de leur pays pour des emplois, trafiquant d'elles pour des salaires et des pensions extorqués du peuple, puis convaincus de la haine qui pourrait s'amasser contre eux par là, appeler des troupes afin de les protéger et de leur assurer la jouissance de leurs avantages pécuniaires; lorsque je les vois excitant la jalousie de la couronne, provoquant la colère de celle-ci contre une portion si considérable de ses

plus fidèles sujets; suscitant des inimitiés entre les différentes contrées dont l'empire britannique se compose; causant de grandes dépenses au vieil État anglais, pour réprimer ou prévenir des rébellions imaginaires dans le nouveau continent, et au nouveau continent pour payer des gratifications superflues à des officiers et des ennemis inutiles; je ne puis que douter de leur sincérité, même au point de vue des principes politiques qu'ils professent; je ne puis les regarder que comme de vils complaisants, qui cherchent leur propre intérêt particulier, fût-ce en occasionnant toute espèce de calamités publiques; que comme des traîtres, non seulement à leur pays natal, mais au gouvernement qu'ils prétendent servir et à l'empire anglais tout entier (1). »

Tandis que les lettres étaient en route, les villes de la province se réunissaient en assemblée sous l'impulsion venue de Boston. La population de Marblehead, dont les pêcheurs étaient tous revenus de leur excursion annuelle d'été aux Grands Bancs, exprima unanimement, dans un meeting nombreux, à une seule voix près, « sa mésestime et son éloignement dédaigneux pour le parlement anglais; » elle déclara que c'était pour elle « une perte considérable et extraordinaire, » de se voir obligée « de porter les produits de l'Espagne et du Portugal, reçus en échange de ses poissons, dans la Grande Bretagne, et là d'y payer des droits; » elle ajouta « qu'elle était à juste titre extrêmement irritée des procédés inconstitutionnels et iniques » des ministres; qu'elle « détestait le nom de Hillsborough; » qu'elle était prête à « s'unir pour recouvrer ses droits violés; » enfin, comme Roxbury (2) et Plymouth (3), elle désigna son

(1) B. Franklin à T. Cushing, 2 déc. 1772.
(2) S Adams à James Warren, 27 nov. 1772, et procès-verbaux.
(3) Procès-verbaux du comité de corresp. I, 7.

comité (1). Warren, de Plymouth, déploya de son côté tout le zèle possible, mais il se sentait découragé. « Les villes, » dit-il, « sont mortes; elles ne peuvent revivre sans un miracle (2). » « Je suis vraiment désolé » répondit Adams, « de vous voir succomber au désespoir. *Nil desperandum*, c'est notre devise à vous et à moi. Toutes les villes ne sont pas mortes; et là où il y a une étincelle de feu patriotique, nous le rallumerons. » La noble confiance du patriote fut justifiée (3). A Plymouth même, « il y eut quatre-vingt-dix voix contre une qui se prononcèrent pour résister à la Grande Bretagne (4). »

Les habitants de Cambridge, dans un meeting nombreux, « montrèrent le plus vif intérêt à défendre et assurer leurs droits inappréciables, qui n'étaient pas un don des rois, mais avaient été achetés par leurs ancêtres au prix de leur sang et de leurs biens; » et ils « manifestèrent le glorieux esprit de gens déterminés à être libres. » Roxbury, qui avait toujours agi avec sagesse, trouva « les droits des colons parfaitement justifiés et garantis par les lois divines et naturelles, par le nouveau testament et par la charte de la province. » « Nos pieux ancêtres, » dit-elle, « sont morts dans l'espoir consolant que nous, leurs enfants, vivrions libres ! Que personne, s'il ne veut en être responsable un jour, ne vienne troubler les cendres de ces héros, en vendant son droit d'aînesse.

Le lundi, 28 décembre, les villes tenaient des assemblées depuis les rives du Kennebec (5) jusqu'à la baie de Buz-

(1) Procès-verbaux du comité de corresp., I, 9, 4.
(2) James Warren de Plymouth à Samuel Adams, 8 déc. 1772.
(3) Samuel Adams à James Warren, 9 déc. 1772.
(4) Le juge Oliver de Middlebourg à Hutchinson, 16 déc. 1772.
(5) Actes de la ville de Woolwich, dans les procès-verbaux du comité de correspondance, 240.

zard (1). Le peuple de Charlestown considéra l'incertitude de son propre bonheur, « et du sort de millions d'êtres non encore nés. » « Il ne se passera pas longtemps, » dit Rochester, « que nos réunions pour la cause de la liberté ne soient qualifiées de séditieuses et que toute tentative pour empêcher le flot du despotisme de déborder sur notre pays ne soit traitée de rébellion ouverte. » Woolwich, « une ville naissante dans une contrée neuve, » craignait que « sa réponse ne fût pas parfaite sous le rapport de la correction ou de l'arrangement des mots, » mais ses excellents et sincères sentiments l'emportèrent sur sa fausse honte (2). Si l'on se demande qui prit les devants pour proposer l'union des colonies et la guerre pour l'indépendance, nous répondrons que ces idées étaient le produit du temps, qu'elles fermentaient dans la poitrine de tous les patriotes. On pourrait tout aussi bien se demander quel est l'arbre dans un forêt qui ressent le premier l'influence régénératrice du renouvellement des saisons. La première déclaration officielle de la révolution n'émana pas d'un congrès des colonies, ni des futurs chefs de la république, ni de l'hésitation du riche, ni de l'homme instruit qui pèse et discute tout. Les habitants de Pembroke, petite ville intérieure, dans le comté de Plymouth, de simples laboureurs sans prétentions, tout glorieux de descendre des pèlerins, terminèrent l'exposé lucide de leurs griefs par la prédiction que « si l'on persistait dans les mesures dont ils se plaignaient à si bon droit, si l'on voulait les faire exécuter par des flottes et des armées, elles aboutiraient, elles devraient aboutir en peu de temps à la dissolution totale de l'union entre la mère

(1) Actes de la ville de Rochester, Documents originaux, 772. Journal du comité de corr., 108.

(2) Documents originaux, 1,003. Journal du comité de corr., III, 242.

patrie et les colonies (1). » Sur un ton plus haut encore, les citoyens de Gloucester, accoutumés à jouir dans leurs pensées d'autant de liberté que l'Océan qui baigne leur rivage escarpé, et aussi braves que des gens qui dès l'enfance ont franchi sans crainte ses brisants dans leurs petites barques de pêche, se déclarèrent prêts à se lever pour la défense de leurs droits et de leurs libertés, qui leur étaient plus chers que la vie, et à se joindre à tous ceux qui en appelleraient au grand législateur; ils ne doutaient pas du succès en présence de la justice de leur cause (2).

Salisbury, petite ville sur le Merrimack, conseilla la formation d'une union américaine (3). Ipswich, la seconde ville de la province, au point de vue du nombre de ses habitants (4), fut d'avis « que les colonies en général et les habitants de cette province en particulier devaient se lever comme un seul homme, pour défendre fermement et conserver tous leurs justes droits et priviléges (5). » Dans le courant de décembre, le comte de Chatham lisait divers écrits de la Nouvelle Angleterre « avec admiration et sympathie; » entre autres un sermon sur la prédestination, de Tucker, dans lequel il retrouvait « le divin Sydney moins ses spéculations, et le philosophique Loke moins ses abstractions (6); » or ce jour-là même, la population de la petite ville de Chatham, à l'extrémité du cap Cod, dé-

(1) Votes et résolutions de Pembroke, 28 déc. 1772, dans les procès-verbaux du Com. de Corr., I, 44. Comparez Wedderburn sur Pembroke, dans son discours contre Franklin.

(2) Procès-verbaux du comité, I, 67. Documents originaux, 361.

(3) Documents originaux, 815.

(4) Le comité de Boston au comité d'Ipswich, 8 janv. 1773. Documents originaux, 445; journal du comité de corr., V, 364.

(5) Votes et actes de la ville d'Ipswich, 28 déc. 1772, dans le Journal du C. de C., 50; Documents originaux, 441.

(6) Chatham à T. Hollis, 29 déc. 1772.

clarait ses « principes civils et religieux former la position la plus chère et la plus essentielle de sa vie, sans laquelle le reste ne valait pas la peine d'être conservé (1). »

« Ils réussissent, » écrivit Hutchinson d'un ton plaintif (2), en invoquant l'aide du parlement. Mais la surexcitation ne fit qu'augmenter, quand on apprit que Thurlow et Wedderburn avaient qualifié, dans leur rapport, l'incendie du *Gaspee*, de crime plus noir que la piraterie (3), et que le roi, de l'avis de son conseil privé, avait donné l'ordre d'en remettre les auteurs et les complices entre les mains du contre-amiral Montagu et de les transporter, ainsi que les témoins, en Angleterre, pour y subir leur « châtiment mérité. » Envoyer un Américain de l'autre côté de l'Atlantique, pour y être traduit en jugement du chef d'un crime capital, c'était une violation intolérable des règles de la justice; Hutchinson insista sur quelque chose de pire encore, sur l'abrogation de la charte de Rhode Island. A cette heure de péril extrême, les habitants de Rhode Island eurent recours, par l'intermédiaire de Darius Sessions, leur lieutenant-gouverneur, et de Stephen Hopkins, leur grand juge, à Samuel Adams pour avoir son avis. Celui-ci répondit immédiatement, que cette circonstance « réveillerait les colonies américaines et les unirait de nouveau en un seul corps; qu'une atteinte aux libertés d'une colonie constituait une atteinte aux libertés de toutes et que par conséquent dans cette occasion toutes devaient se montrer disposées à leur prêter assistance (4). »

(1) Procédés de Chatham, documents originaux, 269 ; Journal du C. de C., II, 118.

(2) Hutchinson à R. Jackson, 8 déc. 1772 ; et à John Pownall, *Moniteur* pour 1776, II, 60.

(3) Dartmouth à Hutchinson, 4 sept. 1772. Le même à Wenton, gouverneur de Rhode Island, 4 sept. 1772.

(4) Darius Sessions, Stephen Hopkins, John Cole et Moses Brown à Samuel Adams, Providence, 25 déc. 1772. Réponse d'Adams, 28 déc.

Profitant aussi de cet événement pour le faire contribuer au grand projet d'union générale, le comité de Boston, vers la fin de l'année, fût « encouragé, par la parfaite intelligence du peuple pour ses droits et ses libertés civiles et religieuses, à espérer de la bonté de Dieu, que le jour était proche, où les efforts des colons seraient couronnés de succès et où la génération présente fournirait un exemple de vertu publique, digne d'être imité par toute la postérité. »

C'est dans le même esprit que les habitants de Marlborough inaugurèrent la nouvelle et mémorable année 1773. « La mort, » dirent-ils unanimement, le 1er janvier, « est préférable à la servitude. Un peuple né libre n'est pas obligé par la religion de Jésus-Christ à se soumettre à la tyrannie, mais il peut recourir aux moyens que Dieu lui a donnés de recouvrer et de défendre ses droits et ses libertés. » Puis conseillant à toutes les colonies de se préparer à la guerre, ils « implorèrent celui qui règne au dessus des étoiles, pour qu'il déployât son bras en faveur de son Église et de son peuple, et laissât marcher Israël. »

« Comme nous vivons dans un coin reculé et désert de la terre, nous savons peu de chose, » dirent les fermiers de Lenox. Pourtant ils étaient convaincus que ni la nature, ni le Dieu de la nature n'exigeaient d'eux de ramper, « comme Issachar, sous le double fardeau » de la pauvreté et de l'esclavage. « Nous prisons assez haut nos libertés, » exprimèrent avec modestie et sincérité les habitants de Leicester et des districts de Spencer et de Paxton, « pour penser qu'il est de notre devoir de risquer nos vies et nos biens à leur défense. » Par suite de cet esprit de vertu qui a poussé votre ville à prendre, dans un moment aussi critique, la direction d'une si juste cause, » écrivit la ville de Petersham, « notre admiration s'est accrue, surtout quand nous songeons que vous êtes exposés aux premières atteintes du pouvoir. Le

temps peut venir où vous serez chassés de votre bel héritage; si cela devait arriver, nous vous invitons à partager avec nous nos faibles ressources contre les nécessités de la vie; et si nous n'étions pas en état de résister, nous sommes décidés à nous retirer et à chercher la tranquillité au milieu des aborigènes de l'intérieur; nous ne doutons pas que nous ne rencontrions plus d'humanité et plus de sentiments fraternels chez eux, que nous n'en avons trouvé en dernier lieu dans notre mère patrie. » « Nous nous unissons à la ville de Petersham, » répondit Boston, « pour préférer la vie chez les sauvages à la condition la plus splendide dans la servitude; mais le ciel bénira les efforts réunis d'un peuple brave. »

« Il n'y a que quelques individus de la baie du Massachusetts, qui fassent beaucoup de bruit pour tenir leur parti éveillé, » écrivaient de serviles complaisants à Dartmouth (1), en sollicitant de nouvelles faveurs d'argent et en s'aveuglant sur le réveil d'une nation. Samuel Adams, qui connaissait parfaitement le peuple de la Nouvelle Angleterre, prédisait, lui, « un très violent tremblement de terre politique dans tout l'empire britannique (2). » « Ce malheureux conflit entre l'Angleterre et l'Amérique, » continuait-il, « se terminera par des flots de sang; mais l'Amérique peut se laver les mains, car elle est innocente. » Puis informant ceux de Rhode Island du dessein « de l'administration d'annuler leur charte, » il leur conseilla de temporiser, sans rien céder de leurs droits et de s'adresser aux assemblées de toutes les colonies pour réclamer leur appui (3).

(1) W. Franklin à Dartmouth, n° 4, 5 janv. 1773. Pétition de Cortland Skinner pour obtenir un traitement de la couronne.
(2) Samuel Adams à Darius Sessions, 2 janv. 1773.
(3) Comparez Joseph Ward à Ezra Stiles, Boston, 2 janv. 1773.

CHAPITRE XLIX

LA VIRGINIE CONSOLIDE L'UNION. (1773.)

Les actes de Boston envoyés en Virginie. — Hutchinson provoque l'assemblée du Massachusetts à discuter l'autorité suprême du parlement. — Les villes continuent à tenir des meetings. — La Caroline du Sud. — Réponse du conseil du Massachusetts. — De la chambre. — Les commissaires pour l'affaire du *Gaspee*. — Contestation au Massachusetts au sujet de la dépendance des juges. — La Virginie propose des comités intercoloniaux. — Effet de cette proposition. — Le roi favorable aux moyens de coercition. — Autorisation accordée à la compagnie des Indes orientales d'exporter des thés en franchise de droits. — Le roi repousse les demandes du Massachusetts. — Hutchinson et Oliver démasqués. — Abattement de Hutchinson.

Le 6 janvier, jour où la législature du Massachusetts se réunissait à Boston, les affaires d'Amérique étaient en Angleterre l'objet de délibérations. Le roi, qui avait lu les lettres sémi-officielles, dans lesquelles Hutchinson dépeignait le comité de correspondance de Boston comme composé en partie de « diacres » et « d'athées, » et de « mauvais sujets, qu'on ne voudrait pas rencontrer la nuit (1), »

(1) Hutchinson au secrétaire Pownall, 13 nov. 1772. Il résulte de la lettre de Dartmouth à Hutchinson, que cette lettre fut lue par le roi, 6 janv. 1773.

« avait approuvé beaucoup la conduite et la fermeté » de son gouverneur, et témoigné la crainte de voir « les habitants de Boston entraînés dans des actes de désobéissance et dans les crimes les plus atroces contre les personnes ; » il trouva « de la consolation » dans l'assurance que « l'influence des esprits méchants diminuait de jour en jour, » et « que la généralité de la population avait en horreur leurs principes pernicieux (1). » En attendant quatre-vingts villes ou plus (2), comprenant presque toutes les cités les plus considérables, avaient choisi leurs comités, et Samuel Adams combinait un plan pour réaliser l'union de toutes les colonies dans un congrès (3). Quand l'assemblée se fut réunie (4), le speaker transmit les actes de la ville de Boston, concernant l'organisation des comités provinciaux de correspondance, à Richard Henry Lee de la Virginie (5).

Le gouverneur, dans son discours aux deux Chambres, les invita avec une malice calculée à admettre ou à désavouer la suprématie du parlement. Il attribua l'anarchie dans le gouvernement au désaveu de cette suprématie, qu'il entreprit d'établir par des arguments puisés dans l'histoire de la colonie, dans sa charte et dans la loi anglaise. « Je ne con-

(1) Dartmouth à Hutchinson, 6 janv. 1773.

(2) Hutchinson à une personne non désignée, probablement R. Jackson, 19 fév. 1773. Le même à J. Mauduit, 21 fév. 1773 ; le même à Dartmouth, 22 fév. 1773 ; le même au général Mackay, 23 fév. 1773 ; le même à sir Francis Bernard, 23 fév. 1773.

(3) Hutchinson à Dartmouth, 16 sept. 1773 : « L'idée d'un congrès n'a rien de neuf ; c'est ce qu'on a eu en vue dans les deux dernières sessions. » Le même au même, 7 janv. 1773 ; Hutchinson à une personne non désignée, 19 fév. 1773 ; le même à J. Mauduit, 21 fév. 1773 ; le même au général Mackay, 23 février 1773.

(4) Hutchinson à John Pownall, 24 fév. 1773.

(5) La lettre de Cushing semble perdue ; son contenu ressort de la réponse inédite de R. H. Lee à T. Cushing, Lee Hall, Potomack, Virginie, 13 fév. 1773.

nais pas de ligne de démarcation, » dit-il, « qui puisse être tracée entre l'autorité suprême du parlement et l'indépendance totale des colonies. Il est impossible qu'il y ait deux législatures indépendantes dans un seul et même État. » D'ailleurs, « y a-t-il quelque chose, » demanda-t-il, « que nous ayons plus de raison de redouter que l'indépendance ? » Il invita donc la législature à adhérer à ses principes ou à le convaincre de son erreur. Enflé de vanité, il se croyait sûr de la victoire en tout état de cause; car si elle désavouait les opinions des différentes villes de la province, il acquerrait de l'honneur en Angleterre; si elle les avouait, alors, dit-il dans une lettre qui devait passer directement sous les yeux du roi, « je serai en mesure de rendre évidentes la légitimité rationnelle et la nécessité des moyens de coercition, et de la justifier devant tout l'univers (1).

Ce discours fut imprimé et mis soigneusement en circulation en Angleterre; pendant quelque temps il fit impression sur les esprits d'un grand nombre de personnes peu au courant de la difficulté. Les auditeurs de Hutchinson à Boston eurent vent de son indiscrétion, et Samuel Adams se prépara à prendre l'oiseleur dans son propre piége (2). » Personne dans la province n'avait plus médité qu'Adams sur la question du pouvoir législatif du parlement; personne n'était arrivé aussitôt que lui à nier complétement ce pouvoir. Pendant neuf années il avait cherché une occasion de faire promulguer ce désaveu comme étant l'opinion de l'assemblée; il s'était toujours vu arrêté dans sa marche par des raisons de prudence. A la fin, l'occasion était venue et l'assemblée, d'un consentement unanime, lui mit la plume entre les mains.

(1) Hutchinson à John Pownall, janv. 1773, dans un livre de correspondance, et comparez Hutchinson à John Pownall, janv. 1773, dans le Mémorial pour 1776, II, 60.
(2) Franklin à T. Cushing, 9 mars 1773; — VIII, 35.

En attendant, les villes du Massachusetts se remuaient toujours sous l'impulsion partie de Boston. « Les glaives que nous avons aiguisés et polis pour servir contre nos ennemis ne sont pas encore rouillés, » écrivit la ville de Gorham (1). « Nous offrons nos vies en sacrifice à la glorieuse cause de la liberté, » répondit Kittery. « Nous ne resterons pas tranquilles, » ajouta Shirley, « tant que nos droits et nos libertés n'auront pas été rétablis (2). » Les habitants de Midfield auraient aussi « voulu voir mettre un terme à cette pratique si cruelle, si inhumaine et si antichrétienne du commerce des esclaves (3). » Acton s'énonça avec concision et fermeté. « En prohibant les fonderies, » dit South Hadley, « on a agi à peu près comme les Philistins, qui prohibèrent le métier de forgeron chez les Israélites; cela prouve que nos frères nous regardent comme des vassaux. » « Nous nous croyons obligés de sortir de notre ancienne obscurité et d'émettre librement notre opinion, » déclara Lunenburg, « sinon, nos descendants pourront se dresser contre nous et nous maudire. » « Nous sommes unanimes dans cette localité, » écrivit Pepperell; « notre indignation se soulève contre ceux qui osent entamer nos droits naturels et constitutionnels. » D'une seule voix ils nommèrent le capitaine William Prescott, chef de leur comité de correspondance; il n'y avait pas de cœur plus brave qui battît dans le Middlesex que le sien. Lynn souhaita une convention provinciale; Stoneham invita les colonies sœurs à marcher d'accord; Danvers aurait voulu une étroite union de toutes les provinces du continent. » « La violation des pactes, » dirent

(1) Documents originaux, 377, 7 janv. 1773. Documents originaux, 455.
(2) Shirley au comité de Boston, 11 janv. 1773.
(3) Actes de la ville de Newfield, 28 déc. 1772 et 11 janv. 1773; Documents originaux, 602.

ceux de Princetown, « affaiblit l'union de la mère patrie et des colonies. »

La Caroline du Sud, trop éloignée pour pouvoir se concerter immédiatement avec le Massachusetts, s'engagea pourtant dans le même sens. Elle témoigna son attachement pour Rawlins Lowndes, un de ses juges congédiés, et tenu « en grande estime dans toute la province, » en le nommant speaker de son assemblée. Le gouverneur « ordonna à l'assemblée de rentrer dans la salle de ses séances et de faire un autre choix; » mais celle-ci persista dans sa première élection. En conséquence, Montagu la prorogea et le fit d'une manière si illégale que, pour couvrir cette ilégallité, il prononça sa dissolution par une proclamation; puis il lança immédiatement les ordonnances nécessaires pour la nomination d'une nouvelle chambre (1); il soumettait ainsi une question d'intérieur à la décision de tous les électeurs de la province.

Ce n'était là qu'une contestation locale; mais la réponse de la législature du Massachusetts à la sommation de son gouverneur devait être d'une importance générale; celle du conseil, rédigée par Bowdoin, retraça clairement le mécontentement existant au sujet des actes du parlement, qui soumettaient les colonies à des taxes, sans leur consentement. La suppression de cette cause primitive en écarterait les effets. L'autorité suprême ou illimitée ne peut convenablement appartenir qu'au maître de l'univers; par la nature et le but même du gouvernement, l'autorité suprême de tout gouvernement se trouve limitée; en vertu des lois de l'Angleterre, de sa constitution et de la charte de la province, il était évident que les limites de cette autorité ne comprenaient pas

(1) Lord Charles Montagu au secrétaire d'État, 21 janv. 1773; Charles Garth au comité de la Caroline du Sud, 25 fév. 1773.

la faculté de lever des taxes dans la province. Ainsi le conseil ne concédait rien et évitait en même temps un conflit avec les opinions de Chatham, de Camden et de Shelburne.

La chambre, dans sa réponse, que Samuel Adams, lui, si familiarisé avec les opinions des légistes et spécialement aidé par la saine science légale de Hawley, avait formulée avec son extrême habileté à manier le sarcasme, et qui, après deux jours de discussion (1), avait été unanimement adoptée et l'avait emporté grâce à son auteur, la chambre choisit un procédé tout différent pour combattre les principes du gouverneur (2). De même que le conseil, elle retraça la perturbation que la taxation des colons par le parlement avait jetée dans le gouvernement, mais quant à la suprématie de ce corps, elle prit le gouverneur au mot. « Il est difficile, peut-être impossible, » convint-elle, « de tirer une ligne de démarcation entre l'autorité absolue du parlement sur les colonies et aucune autorité du tout ; » puis, déployant toute sa vigueur pour prouver le seul point dont Hutchinson réclamait la preuve, c'est à dire que cette autorité n'était pas universelle, elle ouvrit ainsi la porte à la conclusion même du gouverneur. « S'il n'existe pas de semblable démarcation, » dit-elle, « entre l'autorité suprême du parlement et l'indépendance totale des colonies, alors, ou les colonies sont vassales du parlement, ou elles sont totalement indépendantes. Comme on ne peut supposer qu'il ait été dans l'intention des parties contractantes, que l'une d'elles se vît réduite en état de vasselage, il faut en conclure que, dans leur opinion, nous devions être indépendants. » « Mais il est impos-

(1) D'après un Mss. original, un brouillon des actes de la chambre, en ma possession.

(2) Au sujet de l'auteur du document, voir la lettre contemporaine de Hutchinson à sir Francis Bernard, 23 fév. 1773.

sible, » avait dit le gouverneur, « qu'il y ait deux législatures indépendantes dans un seul et même État. » « Alors, répliqua la chambre, « les colonies ont été constituées par leurs chartes en États distincts de la mère patrie. » « Bien qu'il n'y ait qu'une seule tête, le roi, » avait dit Hutchinson, cependant les deux corps législatifs formeront deux gouvernements aussi distincts que les royaumes d'Angleterre et d'Écosse avant leur union. » « C'est très vrai, s'il plaît à Votre Excellence, » répartit la chambre; « et s'ils ne se mêlent pas des affaires l'un de l'autre, qu'est-ce qui empêche qu'étant unis sous une seule tête et un seul souverain, ils ne puissent vivre heureusement dans cet état d'union, et se soutenir, se protéger mutuellement l'un l'autre? »

« Mais y a-t-il quelque chose, » avait demandé le gouverneur, « que nous ayons plus de raison de redouter que l'indépendance? » Et la chambre répondit; « Il y a bien plus de raison de redouter les conséquences du pouvoir absolu et sans contrôle, qu'il soit exercé par une nation ou par un monarque. » « Tirer la ligne de démarcation, » continua-t-elle, « entre l'autorité suprême du parlement et l'indépendance totale des colonies, serait une entreprise ardue et de très grande importance pour toutes les autres colonies; par conséquent, si nous pouvions en imaginer une, nous ne voudrions pas la proposer avant qu'elles eussent donné leur assentiment à un congrès. »

Après avoir ainsi remporté une victoire impitoyable sur la logique de Hutchinson, en acceptant toutes ses prémisses et en en déduisant d'autres et de plus justes conclusions, elle reprocha au gouverneur de l'avoir réduite à cette alternative, ou de paraître par son silence à elle adhérer à son opinion à lui, ou de discuter librement l'autorité souveraine du parlement.

Le gouverneur se sentit couvert de confusion. Il avait eu

l'intention de jeter la colonie dans un conflit avec le parlement, et celle-ci en avait dénié la suprématie, en partant de ses propres prémisses à lui, d'une manière qui pourrait bien n'attirer de blâme que sur lui-même.

Pendant ce débat, une commission composée de l'amiral Montagu, du juge de la vice amirauté de Boston, des grands juges du Massachusetts, du New York et du New Jersey, et du gouverneur de Rhode Island, se réunit à Newport pour faire une enquête sur l'affaire du *Gaspee*. Le lieutenant gouverneur Sessions et Stephen Hopkins, autrefois gouverneur, actuellement grand juge, étaient les deux colonnes d'où devait dépendre la liberté de Rhode Island. Ils notifièrent aux commissaires qu'il n'y avait eu de la part du gouvernement provincial ni négligence de son devoir, ni connivence; d'où il résultait que la présence de la cour spéciale était aussi inutile qu'alarmante.

L'assemblée s'était réunie à East Greenwich pour surveiller les commissaires; le gouverneur lui mit sous les yeux ses instructions ordonnant l'arrestation des délinquants et leur translation en Angleterre pour y être traduits en jugement. Cet ordre souleva une répulsion et une indignation générale. Le grand juge demanda qu'on lui traçât une règle de conduite. L'assemblée s'en rapporta à sa prudence. « Alors, » dit Hopkins en présence des deux chambres, « puisqu'il s'agit de transporter les détenus en Angleterre, pour les « mettre en jugement, je ne donnerai aucun ordre de prise de corps et je ne permettrai pas qu'aucun fonctionnaire du pouvoir exécutif dans la colonie le fasse (1). » Le peuple n'aurait pas souffert actuellement qu'on s'emparât de quelqu'un; « il n'y avait que la force armée qui aurait pu

(1) Ezra Stiles au rév. Wm Spencer, Newport, 16 fév. 1773. Une très longue lettre, soigneusement rédigée.

effectuer pareille chose. » Une tentative de ce genre aurait amené une crise (1).

Les commissaires n'aboutirent à rien et s'ajournèrent, le cœur rempli d'amertume. Smyth, le grand juge du New Jersey, qui venait d'être placé sur la liste civile, déversa tout le blâme sur le gouvernement démocratique de Rhode Island (2). Horsmanden conseilla de confisquer la charte de cette province, ainsi que celle du Connecticut, et de réunir ces deux « colonies jumelles en un seul gouvernement royal (3). » Cependant le Connecticut, le pays aux habitudes régulières, était à cette époque le peuple du monde le plus ami de l'ordre et le plus paisible ; et la charte de Rhode Island, en dépit de tous ses ennemis, avait assez de vitalité pour survivre à la chambre des communes non réformée.

Les doctrines hardies du Massachusetts gagnaient du terrain et se propageaient dans d'autres colonies (4). Hutchinson se sentait embarrassé par la discussion qu'il avait provoquée et l'aurait actuellement volontiers terminée. En attendant, la chambre vota les allocations ordinaires pour les juges de la cour supérieure ; mais (5) le gouverneur refusa son approbation, parce qu'il comptait sur des mandats du roi (6) pour payer les émoluments de ces juges. La chambre répondit (7) : « Tout juge, qui professe pour la justice ou même pour son propre caractère le respect qui lui est dû, ne préférera jamais

(1) Sessions, Hopkins, Cole et Brown à S. Adams, Providence, 15 fév. 1773.

(2) Smyth à Dartmouth, 8 fév. 1773.

(3) Le grand juge Horsmanden, de New York, à lord Dartmouth, 20 fév. 1773.

(4) W. S. Johnson à John Pownall, 27 fév. 1773. W. S. Johnson R. Jackson, 26 fév. 1773.

(5) Message de la chambre, 3 fév. 1773 ; Bradford, 365.

(6) Message de la chambre, 4 fév.

(7) *Ibid.*, 13 fév.

se voir placé dans une position aussi défavorable que celle où il se trouvera, en recevant son traitement de la couronne. Nous sommes de plus en plus convaincus que l'administration a eu le dessein de renverser de fond en comble notre constitution et d'introduire dans cette province un gouvernement arbitraire, et nous ne pouvons nous étonner de ce que les appréhensions du peuple se soient si complétement éveillées. » Pendant tout ce temps-là, les villes du Massachusetts continuaient à tenir des meetings. « Les juges, » dirent les habitants d'Eastham (1), « doivent repousser avec horreur ce détestable plan, s'ils veulent que leur mémoire soit bénie. » « Nous dénions au parlement le droit de nous taxer, puisque nous existons en dehors du royaume d'Angleterre et que nous n'y sommes pas représentés, » déclara Stoughtenham (2), « Que les colonies se tiennent fermes comme un seul homme, » ajouta Winchendon (3). « La divine Providence et la nécessité des choses peuvent nous amener, nous et toutes les colonies, à recourir à notre appel final (4), » écrivirent les fermiers résidant sur les froides hauteurs de New Salem.

Cependant Hutchinson se crut obligé de renouveler sa discussion avec la législature et, dans une longue argumentation qui ne contenait rien de neuf, il essaya de prouver que la colonie du Massachusetts formait un fief de la couronne impériale d'Angleterre et se trouvait par conséquent soumise aux lois et aux tribunaux du roi. Bowdoin, au nom du conseil, soutint de nouveau, avec plus de clarté encore qu'auparavant, que la taxation parlementaire était in-

(1) Documents originaux, 322; 24 fév. 1773.
(2) Procès-verbaux du comité de corr., 427.
(3) *Ibid.*, 575.
(4) Documents originaux, 673.

constitutionnelle, parce qu'elle était imposée sans le consentement des colons; Samuel Adams, au nom de la chambre, appuyé en peu de mots, en l'absence momentanée de Hawley, par la puissance du talent naturel, et la parfaite connaissance des lois de John Adams, démontra de nouveau, en partant des prémisses mêmes du gouverneur, que le parlement n'avait pas de suprématie sur les colonies, parce que le système féodal n'admettait pas l'idée de l'autorité du parlement.

En même temps, des deux côtés on jetait les yeux hors de la province pour rencontrer de l'assistance. Hutchinson chercha à intimider ses adversaires, en leur disant « que la nation anglaise s'irriterait et qu'on ne pourrait lui résister, » — que « le parlement maintiendrait sa suprématie (1) par tous les moyens possibles. » Il manda à ses correspondants en Angleterre quelles mesures il fallait prendre; il conseilla de changer l'organisation politique des villes (2), de prohiber le commerce de Boston (3) et de laisser à la province le choix, ou de se soumettre, ou de voir ses droits confisqués (4). « Je souhaite, » dit-il, « que le gouvernement puisse se convaincre qu'il est nécessaire de faire quelque chose. » « Nous avons besoin d'être parfaitement persuadés que le parlement maintiendra sa suprématie, quoi qu'il arrive. » « Sans cela, l'opposition ici sera plus triomphante que jamais. »

Le peuple, de son côté, puisait dans l'institution des comités de correspondance dans toute la province l'espoir d'une union de toutes les colonies. « Un congrès pro-

(1) Hutchinson à J. Pownall, 24 fév.; au gouv. Pownall, 23 fév. 1773.
(2) Hutchinson à Israël Mauduit, fév. 1773, et à Bernard, mars 1773.
(3) Hutchinson à Bernard, mars 1773.
(4) Hutchinson à Dartmouth, 20 mars 1773.

chain, » se dit-on, sera la source glorieuse du salut de l'Amérique; les amphictyons de la Grèce, qui y formaient une diète ou un grand conseil des États, fournissent un excellent modèle à l'Amérique naissante (1). »

Il devait dépendre de la Virginie que cette grande idée devînt une réalité. La législature s'y réunit le 4 mars dominée par l'amour du pays. Les membres avaient reçu communication authentique des actes de la ville de Boston; la rumeur publique leur avait appris l'existence de la commission d'enquête pour les affaires de Rhode Island. Ils avaient lu et approuvé les réponses faites en janvier par le conseil de la chambre du Massachusetts au discours de Hutchinson. Ils se formèrent donc en comité de toute la chambre pour examiner la situation de la colonie; et dans ce comité, Dabney Carr, de Charlotte, jeune homme d'État, d'un génie brillant aussi bien que d'un patriotisme fervent, proposa une série de résolutions pour organiser des comités intercoloniaux de correspondance. Son plan impliquait une union complète des conseils sur tout le continent. S'il réussissait et était adopté par les autres colonies, l'Amérique se poserait dans le monde comme une confédération. La mesure fut appuyée par Richard Henry Lee avec une éloquence, qui ne s'effaça jamais de la mémoire de ses auditeurs, puis par Patrick Henry, avec une majesté plus imposante encore (2). L'assemblée se montra animée d'un même esprit, et tous ses membres indistinctement méritèrent des éloges. Tous firent ce que la grandeur d'âme leur conseillait, et ils le firent avec calme, comme si c'était chose toute naturelle pour eux d'agir avec magnanimité. Le vendredi 12 mars, les résolu-

(1) Discours prononcé à Boston, le 5 mars 1773, par le Dr Benjamin Church.

(2) Lettre dans Wirt, *Vie de Henry*, 104.

tions furent de nouveau soumises à la chambre et adoptées à l'unanimité. La chambre désigna son comité, où figurent les noms de Bland et de Lee, de Henry, de Carr et de Jefferson. Elle envoya ses résolutions à toutes ses colonies, avec prière à chacune de vouloir nommer son comité, pour communiquer de temps en temps avec celui de la Virginie (1). De cette manière la Virginie posa la base de notre union (2). Le Massachusetts avait organisé une province; la Virginie inaugura une confédération. Que les différents comités vinssent à se réunir, et le monde verrait un congrès américain.

Les collègues de Dabney Carr étaient réservés pour rendre des services ultérieurs à l'humanité. Mais quant à lui, il fut frappé dans sa fleur et disparut comme une ombre; il ne faut pourtant pas que le nom de celui qui, dans ce moment de crise, donna aux colonies le signal de marcher en avant vers l'union, périsse dans la mémoire de ses concitoyens.

L'effet des résolutions de la vieille province fut décisif (3). Au Massachusetts, elles réjouirent tous les cœurs. « La Virginie et la Caroline du Sud, par leur persévérance inébranlable, » inspirèrent l'espoir de voir la flamme de la liberté se répandre sur tout le continent (4). « Un congrès, et puis une assemblée d'États, » disait Samuel Adams, ne sont plus « de purs rêves de l'imagination de quelque enthousiaste politique. » Qu'importe que « la nation anglaise mette ses libertés sur le marché et les vende au plus fort enché-

(1) Peyton Randolph, Circulaire, 19 mars 1773.

(2) Hutchinson, *Histoire*, III, 393.

(3) « La plupart des colonies, si pas toutes, adopteront les mêmes résolutions, et si les colonies ne sont pas bientôt soulevées, quelques-uns pensent qu'un congrès sortira de cette mesure. » — T. Cushing à A. Lee, 22 avril 1773.

(4) Samuel Adams à Richard Henry Lee, 9 avril 1773.

risseur? » « L'Amérique, » dit-il en répétant les paroles d'Arthur Lee, « — l'Amérique surgira toute fière et glorieuse des cendres de sa mère (1). »

On envoya une copie des actes de la Virginie à toutes les villes et tous les districts du Massachusetts, pour que « tous les amis de l'indépendance et de la liberté américaine (2) pussent en avoir connaissance; et lorsque les meetings proclamèrent, les uns après les autres, l'idée d'un congrès, les colons purent à peine trouver des mots pour exprimer combien leurs sombres ténèbres avaient fait place à la lumière et combien « leurs cœurs même tressaillaient de joie. » « Nous en sommes sûrs, » dit Cambridge, par la plume de Thomas Gardner, « le jour n'est pas loin, où nos droits et nos libertés nous seront rendus, ou bien où les colonies, unies comme un seul homme, adresseront leur plus solennel appel au ciel et chasseront la tyrannie de ces régions septentrionales (3). »

« Les colonies doivent affirmer leurs libertés, chaque fois que l'occasion s'en présente, » écrivit Dickinson, de la Pennsylvanie (4). L'occasion était plus proche qu'il ne pensait; en Angleterre, Chatham voyait manifestement que « les choses se précipitaient vers une crise à Boston, et il en attendait le dénoûment futur avec une très pénible anxiété (5). Ce fut le roi qui hâta le conflit. Il n'avait point à redouter l'intervention de la France; car cette puissance, sous le ministère de l'époque, craignait que l'affranchisse-

(1) Samuel Adams à A. Lee, 9 avril 1773.
(2) Documents originaux, 351.
(3) Le comité de correspondance de Cambridge au comité de Boston, lettre écrite de la main de Thom. Gardner. Documents originaux en ma possession.
(4) John Dickinson à Samuel Adams, Fairhill, 10 avril 1773.
(5) Chatham à T. Hollis, 10 avril 1773.

ment des colonies anglo-américaines ne créât une puissance rivale, dangereuse pour elle (1), et se montrait empressée à fortifier la bonne entente avec l'Angleterre par un traité défensif, on tout au moins par un traité de commerce (2). Louis XV était décidé en tout cas à éviter la guerre (3).

A partir donc du moment où les représentants du Massachusetts déclarèrent leur indépendance législative, le roi abandonna toute idée d'obtenir l'obéissance « par la raison et la persuasion (4). » On rechercha le plus minutieusement possible toutes les lois coloniales qui entravaient ou seulement semblaient entraver le commerce des esclaves ; et on annula un acte de la Virginie, qui n'y apportait pas plus d'obstacles qu'il n'en avait existé depuis une génération (5). Il fut également question de faire observer la taxation par le parlement.

Le refus persistant de l'Amérique du Nord de recevoir du thé de l'Angleterre, avait jeté dans la détresse la compagnie des Indes orientales, qui se voyait sur les bras et manquant d'écoulement de grandes quantités de marchandises, importées dans la persuasion que l'accord des Américains à ce sujet ne pourrait pas tenir. Elle n'était en mesure de payer ni ses dividendes, ni ses dettes; son capital avait subi une dépréciation de près de moitié ; et le gouvernement devait y perdre la somme annuelle de quatre cent mille livres qu'il percevait d'elle. Les banqueroutes résultant en partie de cet état de choses, ébranlèrent tellement le crédit, qu'il n'avait

(1) Mémoire sur l'Angleterre, en Angleterre, 502.

(2) Dépêches d'Aiguillon à de Guines, en mars et avril 1773.

(3) Le roi à lord North, 20 avril 1773, et le roi à lord North, 25 avril 1773.

(4) Dartmouth à Hutchinson, 10 avril 1773.

(5) Dartmouth à Dunmore, n° 2, 10 avril 1773 ; Dunmore à Dartmouth, 9 juillet 1773.

pas éprouvé pareille secousse depuis l'année de la débâcle de la compagnie de la mer du Sud; les grands manufacturiers en furent les victimes (1). Les directeurs vinrent exposer tout au long leur fâcheuse situation au parlement, et le supplier en même temps de leur prêter assistance et secours; ils le prièrent tout particulièrement de leur accorder l'autorisation d'exporter des thés en Amérique et dans les ports de l'étranger, en franchise de tous droits. Si pareille autorisation avait été concédée relativement à l'Amérique, elle aurait été une excellente mesure commerciale, et elle aurait aussi rétabli la bonne entente entre toutes les parties de l'empire britannique (2).

Au lieu de cela, lord North proposa de conférer à la compagnie elle-même la faculté d'exporter ses thés. La législation existante lui accordait sur ses exportations en Amérique une remise des trois cinquièmes seulement des droits payés pour l'importation. Lord North lui offrit alors une remise de la totalité. Trecothick, dans le comité, conseilla aussi de supprimer le droit d'importation en Amérique de trois pence par livre, parce qu'il ne produisait aucun revenu au trésor public; mais le ministère ne voulut pas entendre parler de l'idée de soulager l'Amérique de la taxation. « Alors, » ajouta Trecothick, dans l'intérêt de la compagnie des Indes orientales, « on peut faire rapporter tout autant ou même plus au trésor, en n'accordant pas pleine exemption des droits payés ici. » Mais lord North ne voulait pas laisser discuter le droit du parlement de taxer l'Amérique: il soutint qu'aucune difficulté ne s'élèverait; que sous la nouvelle réglementation, l'Amérique serait à même d'acheter du

(1) Comparez Franklin à Cushing, à W. Franklin et à Cooper.

(2) Le duc de Grafton, *Autobiographie*, III, 108. Le duc était alors lord du sceau privé, mais non membre du cabinet.

thé à la compagnie à un prix inférieur qu'à toute autre nation européenne et que les consommateurs recherchaient toujours le meilleur marché (1).

Le ministère était encore dans ses jours de tranquillité; aucune opposition ne lui fut faite, même par les whigs; aussi la mesure, qui émanait du roi en personne (2) et qui avait pour but de mettre l'Amérique à l'épreuve, passa-t-elle en force de loi le 10 mai (3). Elle fut immédiatement suivie d'une réponse très soigneusement élaborée du roi aux pétitions du Massachusetts; il y annonçait qu'il « considérait son autorité de faire, avec le concours du parlement, des lois suffisamment efficaces et valables pour lier dans tous les cas possibles ses sujets d'Amérique, comme essentielle à la dignité de la couronne et comme un droit appartenant à l'État, droit qu'il était de son devoir de maintenir dans son intégrité et à l'abri de toute atteinte; » que, par conséquent, « il ne pouvait que grandement désapprouver les pétitions et la remontrance, dans lesquelles ce droit était mis en question; » mais qu'il « imputait les doctrines injustifiables alléguées dans lesdites pétitions et remontrances aux artifices de quelques individus (4). » Pendant tout ce temps-là, lord Darmouth « éprouvait le désir sincère de voir adopter des moyens de douceur à l'égard des colonies (5); » il ne se doutait pas le moins du monde qu'il poussait avec le cabinet à ce système de coercition même, à l'encontre duquel

(1) Charles Garth au comité de correspondance de la Caroline du Sud, Londres, 4 mai 1773.

(2) B. Franklin à William Franklin, 14 juillet 1773; comparez Anecdotes de Chatham, II, 240, 241, 242.

(3) Geo., III, chap. XLIV.

(4) Dartmouth au Dr Franklin, agent des derniers représentants de la province de la baie du Massachusetts; Whitehall, 2 juin 1773. Dartmouth à Hutchinson, même date.

(5) Grafton, *Autobiographie.*

il prenait les engagements les plus publics et les plus explicites.

En Amérique, on commençait à se préparer aux mesures extrêmes. Charles Lee, un officier anglais à la demi-solde, résolut de se dévouer « à la cause de l'humanité et de la liberté, actuellement attaquées dans leur dernier et unique asile (1). » « Glorieuse Virginie, » s'écria la législature de Rhode Island, brûlant d'admiration pour « la patriotique et illustre chambre des bourgeois ; » et cette province de la Nouvelle Angleterre fut la première à suivre l'exemple de la vieille colonie, en choisissant ses comités et en envoyant une circulaire dans tout le pays (2).

Au Massachusetts, aussitôt que le gouvernement eut été organisé pour l'année, la chambre, sur la motion de Samuel Adams, et par un vote de cent neuf voix contre quatre, témoigna sa gratitude envers les bourgeois de la Virginie pour leur vigilance, leur fermeté et leur sagesse constante et son adhésion cordiale à leurs judicieuses et courageuses résolutions. Puis elle choisit son comité de correspondance au nombre de quinze membres. Le New Hampshire et le Connecticut en firent autant, de sorte que toute la Nouvelle Angleterre et la Virginie ne formèrent plus actuellement qu'un seul corps politique, avec un commencement d'organisation, assez parfait cependant pour qu'à la première occurrence, elles pussent constituer un congrès. Toutes les autres colonies du continent suivraient certainement leur exemple (3).

Tandis que le parti patriote était animé de l'espoir de l'union, les lettres de Hutchinson et d'Oliver, que Franklin

(1) Lee à H. Gates, 6 mai 1773.
(2) Metcalf Bowler au speaker de la chambre du N. H., 15 mai 1773.
(3) Lettre du Massachusetts aux autres colonies, 3 juin 1773 ; Bradford, 401.

avait envoyées au speaker de l'assemblée du Massachusetts, détruisirent leur influence morale en mettant au jour leur duplicité. « Froids, réfléchis et circonspects coquins, méchants et vindicatifs, aussi bien qu'ambitieux et cupides, » s'écria John Adams, qui avait été désigné cette année pour le conseil, mais s'était vu repoussé par le gouverneur. « Os de nos os, chair de notre chair; nés et élevés parmi nous, » s'écrièrent d'autres. Hancock, qui était furieux d'avoir été nommé dans la correspondance, se montra déterminé à mettre leur hypocrisie à nu, et Cooper, du haut de la chaire, prêcha sur « le vieux serpent, qui trompa le monde entier, mais fut précipité au sein de la terre ainsi que ses anges. »

Les lettres avaient circulé confidentiellement dans la province pendant plus de deux mois, quand, le mercredi 2 juin, Samuel Adams les lut à la chambre dans une séance secrète. Elles n'étaient en aucune façon les plus odieuses que leurs auteurs eussent écrites; pourtant elles trahissaient une complicité complète avec Bernard et les commissaires des douanes, pour amener le régime militaire dans la province et pour supprimer les libertés coloniales par l'intervention du parlement. La chambre, après débat, vota par cent une voix contre cinq, « que la tendance et le but des lettres étaient de renverser la constitution du gouvernement et d'introduire le pouvoir arbitraire dans la province. » « Je n'ai jamais écrit une lettre publique ni privée tendant à renverser la constitution, » affirma le lendemain Hutchinson dans un message.

Le 4, la chambre lui donna communication des actes votés par elle, avec la date des lettres qui avaient été mises sous ses yeux, et elle lui demanda copie de ces lettres et de toutes autres qu'il jugerait convenable de lui soumettre. « Si vous désirez des copies, dans l'intention de les publier, » répon-

dit Hutchinson, après cinq jours de réflexion, « les originaux conviennent mieux pour cette fin que les copies ; » et il refusa de communiquer d'autres lettres, en déclarant qu'elles n'avaient pas eu en vue « de renverser la constitution du gouvernement, mais plutôt de la conserver entière (1). » Puis, ayant la conscience de sa culpabilité, il manda par le plus prochain paquebot à son confident de Londres de brûler toutes les lettres de lui qui pourraient soulever des clameurs; car, dit-il, « j'ai écrit des choses qui ne doivent pas être rendues publiques (2). »

Il avait écrit contre toutes les parties de la constitution, contre la nature élective du conseil, contre le choix annuel de l'assemblée, contre l'organisation des villes de la Nouvelle Angleterre ; il avait conseillé et sollicité la dépendance complète du pouvoir judiciaire de la couronne ; il avait suggéré l'idée de faire l'expérience de la proclamation de la loi martiale et de l'abrogation de la liberté anglaise ; il avait insinué de restreindre le commerce de Boston et d'exclure la province des pêcheries ; il avait recommandé avec instance de supprimer immédiatement la charte de Rhode Island ; il avait pendant des années « imploré des mesures pour maintenir la suprématie du parlement, » en faisant du refus de reconnaître cette suprématie un crime capital ; et tout cela, il l'avait accompli pour procurer des places aux membres de sa famille et se procurer à soi-même un salaire et une pension. Corrompre les institutions politiques, saines, excellentes et libres d'un pays heureux, et lui infuser dans les veines la poison lent de la tyrannie, c'est le plus haut crime de lèse-humanité. Comme il en fut terriblement puni !

(1) Message du gouverneur à la chambre des représentants, 9 juin 1773, dans les représentations, etc., 61.

(2) Hutchinson à sir Francis Bernard, probablement, 14 juin 1773.

Qu'est-ce, en effet, que la vie sans l'estime de ses semblables? S'il était resté honnête, comme la Nouvelle Angleterre aurait chéri sa mémoire! Maintenant ses cheveux gris, qui auraient dû rester toujours plus purs que l'hermine, étaient couverts de honte; son ambition était déjouée et il endurait toutes les tortures de l'homme avide, tremblant pour la perte de sa place. Ce fut Hancock (1), qui, tirant parti de la permission implicite de Hutchinson, produisit devant la chambre des copies des lettres, qui furent alors publiées et répandues dans toute la Nouvelle Angleterre et le continent. On adopta un ensemble de résolutions exprimant le contenu essentiel des lettres et on le fit accompagner d'une pétition au roi, pour qu'il éloignât à tout jamais Hutchinson et Oliver du gouvernement. Le conseil suivit une marche analogue, et, après une analyse complète du contenu réel de la correspondance, se joignit à la prière de la chambre. Jamais on n'avait vu une unanimité aussi considérable.

Timide par caractère, par suite de l'âge et d'une conscience tourmentée, Hutchinson courba la tête sous la tempête; il exprima le désir de résigner ses fonctions. « J'espère, » dit-il, « que l'on ne m'abandonnera pas en butte à l'insulte et à l'humiliation; et si l'on juge convenable de me remplacer, j'espère que l'on m'accordera quelque autre position (2); » puis calomniant Franklin, en supposant que celui-ci voulait le supplanter dans le gouvernement du Massachusetts, il se recommanda lui-même pour obtenir l'emploi enviable qu'occupait Franklin, de lieutenant maître général des postes (3).

Pendant tout l'été, les lettres insidieuses, qui étaient par-

(1) Hutchinson à —, 6 juillet 1773.
(2) Hutchinson à — (R. Jackson, probablement), 3 juillet 1773.
(3) Hutchinson à sir Francis Bernard, 29 juin 1773.

venues au grand jour, circulèrent dans toute la province et devinrent un objet de discussions pour les habitants au cœur simple de la campagne, lorsque, dans la semaine, ils coupaient leurs foins ou qu'ils récoltaient leurs premières moissons; le dimanche, les ministres les en entretenaient et épanchaient leurs cœurs en priant pour la conservation de leur précieux héritage de liberté. « Nous consacrons, non seulement le peu que nous possédons au monde, » dirent les citoyens de Pearsontown, « mais même nos vies à la revendication de droits si chèrement achetés par nos ancêtres (1). » La ville d'Abington acquit la conviction que l'union si vantée avec la Grande Bretagne « ne valait pas un fétu de paille (2). » Le droit naturel de l'humanité d'améliorer la forme de gouvernement sous laquelle elle vit (3), était prêché même du haut de la chaire; et au moment où le pape abolissait l'ordre des jésuites, quelques membres du clergé de Boston prédisaient que, « dans quinze ans (4), » le peuple américain se fabriquerait pour lui-même une nouvelle constitution.

(1) Documents originaux.
(2) Abington à Boston, 29 juillet 1773.
(3) Hutchinson à R. Jackson, 12 août 1773.
(4) Hutchinson à Israël Mauduit, 23 août 1773.

CHAPITRE L

LA LIGUE DU THÉ A BOSTON. (1773).

La compagnie des Indes orientales exporte du thé pour l'Amérique. — Samuel Adams prépare la résistance. — Il dresse le plan d'un congrès. — Circulaire secrète. — Résolutions et actes de Philadelphie. — Esprit de la Caroline du Sud. — De la population de l'Illinois. — Meeting public à Boston. — Meeting de la ville. — Les consignataires du thé ne veulent pas céder. — Les comités des cinq villes. — Un navire chargé de thé arrive. — Grand meeting public. — Arrivée de deux autres navires chargés de thé. — Le comité de Boston demande que les navires chargés de thé soient renvoyés. — Un acquit refusé. — Grand meeting public. — Le gouverneur refuse une passe pour le navire chargé de thé. — Le thé jeté par dessus bord. — Un navire chargé de thé à Charleston. — A Philadelphie. — Le cri pour l'union.

La compagnie des Indes orientales, qui était actuellement autorisée par acte du parlement à importer en Amérique du thé entièrement franc de droits en Angleterre, s'adressa, au mois d'août, à la trésorerie pour en obtenir la patente nécessaire. Des Américains l'avaient avertie que son entreprise (1) tournerait à son détriment, et quelques difficultés de détail se présentèrent; mais lord North surmonta les

(1) Lee à S. Adams, 22 déc. 1773.

scrupules de la compagnie, en répondant péremptoirement : « Il ne sert à rien de faire des objections ; car le roi veut qu'il en soit ainsi. Le roi entend mettre à l'épreuve les dispositions de l'Amérique (1). »

Le temps était précieux, le danger pour Boston imminent ; la résistance à tout hasard entrait dans les desseins de son comité de correspondance ; la résistance par la force pourrait devenir nécessaire ; or l'entreprendre sans la certitude de l'union, ne servirait qu'à attirer des désastres sur la ville et nuire à la bonne cause.

Samuel Adams s'arrêta donc avec résolution à un congrès d'après « le plan d'union proposé par la Virginie. » Il ne voulait aucun délai ; il ne voulait pas qu'on attendît un accroissement de forces ; car, disait-il, « quand notre liberté sera perdue, l'histoire et l'expérience nous apprendront qu'une augmentation d'habitants ne sera qu'une augmentation d'esclaves. » Par la voie de la presse, il fit appel au continent pour la réunion d'un congrès, qui défendît efficacement le principe d'exclusion de toute autorité autre dans les colonies que celle de leurs législatures respectives (2). Il n'était pas possible de répondre plus exactement au désir du roi.

La première difficulté à surmonter existait à Boston même. Cushing, le speaker, qui avait reçu une lettre particulière de Dartmouth et s'endormait plein de confiance dans « les nobles et généreux sentiments » de ce ministre, conseilla de laisser pour le moment le peuple supporter patiemment ses

(1) Almon, *Anecdotes et discours du comte de Chatham*, ch. XLI. Comparez aussi B. Franklin à son fils William Franklin, 14 juillet 1773 ; *Écrits de Franklin*, VIII, 75.

(2) Dans la *Gazette de Boston* de lundi, 13 sept. 1773 ; à la deuxième page, 1re et 2e colonnes, 962, 2, 1 et 2. Hutchinson à Dartmouth, 23 sept. 1773.

griefs. « Notre accroissement naturel en richesses et en population, » disait-il, « décidera, avec le cours des années, la dispute en notre faveur; au lieu que, si nous persistons à contester le droit du parlement de légiférer pour nous, on pourra nous regarder comme déraisonnables dans nos exigences, et il y aura grand danger d'amener une rupture funeste aux deux pays. » Il croyait que le redressement des griefs s'obtiendrait plus sûrement, « si l'on cessait ces fières attaques contre l'autorité suprême du parlement (1). » Malgré cet avis empreint de faiblesse, le comité de correspondance de Boston aspirait à l'union de la province et « à la confédération de tout le continent de l'Amérique. » Il refusa de renoncer à réclamer le droit en question, parce que cela ne pourrait que diviser les Américains de sentiments et de jeter de la confusion dans leurs desseins. « A quelles mesures oppressives, » demanda-t-il dans sa circulaire à toutes les autres villes, « ne pouvons-nous pas nous attendre pendant sept autres années, si par faiblesse et crédulité, tandis que l'on persiste toujours dans les actes les plus arbitraires, nous devons nous laisser persuader de subordonner nos droits, comme s'exprime le fermier patriote, à la tendre miséricorde du ministère? Vigilance, unité et accord sont nécessaires pour nous préserver, nous et nos descendants, de la servitude. Nous avons dans le suprême dispensateur des événements la confiance encourageante qu'il ne permettra jamais qu'un peuple intelligent, brave et vertueux soit réduit en esclavage (2). »

Sûr de Boston et de son comité, Samuel Adams se concilia ensuite le jugement favorable du patriote Hawley, dont l'in-

(1) T. Cushing à Arthur Lee, 20 sept. 1773.
(2) Le comité de correspondance pour la ville de Boston, lettre circulaire, 21 sept. 1773; Procès-verbaux du comité, 234, 235.

fluence dans la province était à juste titre considérable, et qui avait partagé avec lui la responsabilité des décisions de l'assemblée. « Je vous soumets mes idées en ce moment, parce que les affaires me semblent marcher vers une crise, » lui disait Samuel d'Adams, le 4 et le 13 octobre. « L'administration actuelle, bien que l'excellent lord Dartmouth en fasse partie, est aussi arrêtée qu'aucune des précédentes dans sa résolution de faire prévaloir son thème favori, c'est à dire la reconnaissance du droit du parlement de faire des lois, obligatoires pour nous dans tous les cas possibles. Quelques-uns de nos hommes politiques voudraient voir le peuple persuadé que l'administration est disposée ou décidée à redresser tous les griefs dont nous nous plaignons, pourvu seulement que nous nous tenions tranquilles; mais ce serait là une funeste illusion. Si le roi lui-même faisait n'importe quelle concession, ou prenait n'importe quelle décision contraire au droit du parlement de nous taxer, il risquerait de se brouiller avec le ministère. Sous l'empire des préventions actuellement existantes, le rappel même d'une instruction au gouverneur ne serait probablement pas à conseiller. L'objet capital de nos plaintes, c'est, non pas que le parlement nous a imposé un fardeau plus lourd que nous ne pouvons le supporter; nous aurions pu soulever de pareilles plaintes sans contester l'autorité du parlement; mais c'est que le parlement s'est attribué et a exercé le pouvoir de nous taxer. Sa Majesté, dans sa réponse à nos dernières pétitions, suppose que le parlement est la législature suprême, et que son autorité sur les colonies est renfermée dans la constitution (1). Tout le monde convient que le ministre à la tête du département américain est un excellent

(1) Samuel Adams à Joseph Hawley, 4 oct. 1773; dans S. A. Welles, I, 437, 438.

homme. Les personnes considérables en Angleterre ont de nous l'opinion que nous sommes un peuple foncièrement religieux et supposent que nous placerons notre entière confiance dans un ministre du même caractère. En fait, combien de gens n'ont-il pas conçu les plus vives espérances, quand ils ont appris que l'excellent lord Dartmouth était revêtu d'une charge dans l'administration ? Cependant sans une grandeur d'âme, égale et peut-être supérieure à sa bonté, il lui sera impossible, à lui tout seul, de lutter contre le torrent de la corruption. Cela exige bien plus de vigueur que je ne lui en suppose. Le salut des Américains dépend pour eux de poursuivre en théorie et en pratique leur sage plan d'union (1). »

Voilà les idées que Samuel Adams confia à son fidèle collaborateur. La presse (2) qu'il dirigeait continua à demander un « congrès » annuel « des États américains pour formuler un bill des droits, » ou pour organiser un État indépendant, une république américaine. » L'union donc, l'union était le premier, le dernier, l'unique espoir de l'Amérique. Le Massachusetts, où la volonté dominatrice de Samuel Adams entraînait les hommes politiques plus faibles, était parfaitement uni. Mais ce n'était pas assez : « Nous devons avoir une convention de toutes les colonies, » disait-il à ses amis. Or cette mesure, les royalistes la regardaient comme « de toutes la plus propre à allumer un incendie général (3). » Son avis s'appuyait sur l'opinion conforme de Franklin (4), à la « grandeur (5) » duquel il avait publiquement rendu hommage. Son

(1) Sam. Adams à Joseph Hawley, 13 oct. 1773; S. A. Welles, I, 439, 440.

(2) *Gazette de Boston*, 964, 2, 2; et 966, 1, 1.

(3) Hutchinson à J. Pownall, 18 oct. 1773.

(4) Franklin à T. Cushing, 7 juillet 1773; Hutchinson à Dartmouth, 19 oct. 1773.

(5) Samuel Adams, dans la *Gazette de Boston*, 963, 3, 1, 2. Voir discours de Wedderburn, III.

influence (1) amena même Cushing à accepter le rôle actif de membre d'un comité d'élite avec lui et Heath de Roxbury; et ils lancèrent une circulaire secrète, pour inviter toutes les colonies à se tenir prêtes à proclamer leurs droits, quand le moment et les circonstances laisseraient entrevoir la chance la plus certaine du succès de leurs projets. « Si l'on considère, » disaient-ils, » comme les événements importants se sont succédé les uns aux autres, un pareil moment peut survenir et de pareilles circonstances avoir lieu, plus tôt que nous ne nous en doutons. » Ils conseillaient de ne se contenter d'aucun allégement temporaire. Ils exposaient que le roi maintiendrait certainement l'autorité du parlement, pour pouvoir extorquer et s'approprier un tribut des colonies; que l'union entre la Grande Bretagne et l'Amérique devait se briser, si elle ne pouvait se perpétuer sur le pied d'une égale liberté; que l'on devait entamer la lutte inévitable, pendant que « les idées de liberté étaient encore vigoureuses dans les esprits; enfin ils concluaient, en émettant le désir de voir toutes les colonies résister aux projets que le ministère anglais avait en vue par l'autorisation accordée à la compagnie des Indes orientales d'expédier ses thés en Amérique.

Cette compagnie était déjà en train d'envoyer des consi-

(1) « D'autres déclarent qu'ils veulent être tout à fait indépendants. Ceux de cette dernière opinion ont à leur tête un des membres de Boston (Samuel Adams), qui le premier s'est prononcé ouvertement et dans toutes les assemblées publiques pour l'indépendance complète, et qui, par une obstination naturelle de caractère et par une pratique de plusieurs années des affaires politiques, est probablement mieux en état que qui que ce soit en Amérique de pousser le peuple à n'importe quelle extravagance théorique ou pratique... Pendant ces sept dernières années son influence s'est accrue graduellement, au point qu'il a obtenu assez d'ascendant pour dominer la ville de Boston, la chambre des représentants, et par conséquent le conseil, et les faire marcher à son gré. » Lettre particulière de Hutchinson à lord Dartmouth, 9 oct. 1773.

gnations simultanément à Charleston, Philadelphie, New York et Boston. Le système qu'elle inaugurait froissait généralement tout le monde, qui y voyait non seulement une sorte de sanction de la taxe du thé, mais encore un odieux monopole commercial (1). Philadelphie, la cité la plus considérable des colonies, entama l'œuvre de la défensive. Ses habitants se réunirent le 18 octobre, en grand nombre, au palais de l'État, et dans huit résolutions dénièrent la prétention du parlement de taxer l'Amérique; ils condamnèrent spécialement le droit sur le thé, déclarèrent ennemi de son pays quiconque favoriserait directement ou indirectement la tentative en question et engagèrent les agents de la compagnie des Indes orientales à résigner leur emploi. Le mouvement fut si général et si imposant, que les agents, les uns gaîment, les autres à contre-cœur, donnèrent leur démission (2). Au bout de quelques jours, il n'en resta plus un seul.

La Caroline du Sud, par son courage et sa persévérance, fournit en cette circonstance, comme elle l'avait toujours fait, la preuve que son patriotisme viendrait en aide à l'union. Cette province se trouvait en ce moment dans un état de légitime surexcitation, par suite d'un acte arbitraire de son conseil, qui avait fait emprisonner Thomas Powell, l'éditeur de la *Gazette de la Caroline du Sud*, pour une prétendue insulte. Le conseil était un corps dans lequel les hommes distingués de la province dédaignaient d'accepter un siége; les membres en étaient principalement les officiers de la couronne et ils tenaient leurs places du bon plaisir du roi.

(1) Le gén. Haldimand à Dartmouth, 28 déc. 1773.

(2) Archives françaises, Angleterre, 503; Garnier à d'Aiguillon, 17 déc. 1773, renferme ces documents; Gordon, *Hist. de la Pennsylvanie*, 481, 482; Harard, *Registre de la Pennsylvanie*, II, 368.

On lui contesta son pouvoir d'emprisonner, sur un simple mandat émané de lui. Le prisonnier fut conduit devant Rawlins Lowndes et un autre magistrat en vertu d'un writ d'*habeas corpus* et fut relâché (1). Les questions impliquées dans l'espèce furent discutées avec chaleur; mais elles ne détournèrent pas l'attention publique de sa vigilance à l'égard des navires de thé qu'on attendait.

Les « idées de liberté » sur lesquelles la résistance devait se baser avaient jeté de profondes racines dans un territoire où la circulaire du Massachusetts ne parvint pas. En ce moment, la population de l'Illinois envoya directement et fort à propos à Dartmouth lui-même son dernier message relatif au gouvernement dont elle avait fait choix. Nous avons vu comment toutes ses réclamations auprès de Gage et Hillsborough, pour obtenir quelques-uns des priviléges d'indépendance administrative avaient été sans succès. Ici, comme dans d'autres occasions, Dartmouth, avec les intentions les plus pures, adopta la politique de son prédécesseur. Il blâma comme vraiment extravagantes « les idées des habitants du district de l'Illinois au sujet d'une constitution civile; » et il repoussa leur proposition de prendre une certaine part dans l'élection de leurs gouvernants (2), comme « absurde et inadmissible. » On rédigea donc un plan de gouvernement (3) d'une grande simplicité, en laissant tout le pouvoir entre les mains des fonctionnaires exécutifs de la couronne; d'autre part, on avait invité Gage à se rendre en Angleterre, pour donner son avis sur l'administration des colonies et spécialement sur la manière de gouverner

(1) Bull à Dartmouth, 18 sept. 1773; Drayton, *Mémoires*, I, 118.
(2) Dartmouth à Gage, 4 nov. 1772; Gage à Dartmouth, 6 janv. 1773; Dartmouth à Gage, 3 mars 1773.
(3) Esquisse de gouvernement, etc., etc., pour l'Illinois.

l'Ouest. Ce fut le 4 novembre que les pères de la république de l'Illinois firent parvenir, par leur agent Daniel Blouin, leur protestation indignée contre l'organisation projetée, qu'ils rejetaient comme « oppressive et absurde, » et « pire que n'importe laquelle dans les colonies françaises, ou même dans les colonies espagnoles. « Si un gouvernement aussi évidemment tyrannique devait s'établir, » disaient-ils au ministre anglais, « il ne pourrait être de longue durée (1); » il y aurait bientôt « nécessité de l'abolir. » Ces paroles furent noblement proférées et arrivèrent à propos. La corde de la liberté vibrait dans l'Illinois, et la sympathie des villages de l'Ouest pour la liberté servait d'assurance qu'eux aussi se joindraient à la grande famille des républiques américaines.

Le dénoûment devait se tenter à Boston; les navires chargés de thé étaient en mer; le gouverneur lui-même, sous le nom de ses fils, avait été choisi pour l'un des consignataires; le moment décisif approchait rapidement. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, un coup se fit entendre à la porte de chacune des personnes commissionnées par la compagnie des Indes orientales et une invitation leur fut laissée de comparaître, sans faute, à l'arbre de la liberté, le mercredi suivant, à midi, pour livrer leurs commissions (2); des avis imprimés furent en outre affichés pour engager les citoyens de Boston et des villes voisines à se rendre à la même heure au même endroit, afin de servir de témoins (3).

Le jour désigné, on arbora au sommet de l'arbre de la liberté un vaste drapeau; de onze heures à midi les cloches des temples sonnèrent. Adams, Hancock et Phillips, trois des quatre représentants de la ville de Boston, les *selectmen*

(1) Daniel Blouin à lord Dartmouth, 4 nov. 1773.
(2) Ordre à Thomas et Elisha Hutchinson, 2 nov. 1773.
(3) Billets affichés le 2 et le 3 novembre 1773.

et William Cooper, le greffier de la ville (1), avec environ cinq cents autres personnes, se groupèrent autour de l'emplacement indiqué. Comme les consignataires ne comparaissaient pas, l'assemblée, après avoir nommé un comité composé de Molineux, de Warren et d'autres, se rendit dans State-street, au magasin de Richard Clarke, où tous les consignataires se trouvaient réunis. Molineux se présenta pour parlementer avec eux.

« De qui êtes-vous le comité ? » demanda Clarke. « Du peuple tout entier. » « Qui sont les membres de ce comité ? » « Rien ne doit rester secret actuellement, « répondit Molineux ; « j'en suis un, » puis il nomma les autres. « Et qu'est-ce que vous demandez ? » Molineux lut un papier, exigeant des consignataires la promesse de ne pas vendre du thé, mais de le renvoyer à Londres dans les mêmes bâtiments dans lesquels on l'avait chargé. « Voulez-vous y consentir ? » « Je n'ai rien à faire avec vous, » répondit Clarke brusquement et formellement (2). La même question fut adressée aux autres consignataires, les uns après les autres, et chacun d'eux répondit : « Je ne puis acquiescer à votre demande. » Molineux lut alors un autre papier, renfermant une résolution adoptée à l'arbre de la liberté, qui déclarait ennemis de leur pays les consignataires qui refusaient d'obtempérer à la requête du peuple. Puis étant descendu dans la rue, il fit son rapport à la foule. « Qu'on les chasse, qu'on les chasse, » fut le cri général ; mais il dissuada les assistants de tout acte de violence (3).

(1) Abrégé de la correspondance d'Amérique, fait par Thurlow et Wedderburn.

(2) S. Cooper à B. Franklin, 17 déc. 1773.

(3) Relation rédigée pour le gouv. Hutchinson par M. Benjamin Davis, marchand, à Boston, 3 nov. 1773 ; relation rédigée pour le gouv. Hutchinson, par Joseph Green, Esq.

Le 5, Boston, dans un meeting de ville légal, sous la présidence de Hancock, adopta les résolutions de Philadelphie et puis envoya une invitation à Thomas et Elisha Hutchinson de résigner leur mandat; ils répondirent au président Hancock qu'eux et tous les autres consignataires refusaient de le faire. Là-dessus quelques-uns parlèrent de « courir aux armes, » et ces mots furent accueillis avec des battements de mains (1); pourtant le meeting se contenta de voter que les réponses étaient « d'une insolence hardie, » et puis il se sépara (2). Le même jour, le peuple de New York s'assembla, sur la convocation de son comité de vigilance (3). Que le thé arrivât ou non en franchise de droits, on se montra parfaitement décidé à ne pas le laisser débarquer (4). Après quelques jours de réflexion, les agents pour cette ville, s'apercevant que le mécontentement était général, renoncèrent à leurs places ; cependant les fils de la liberté continuèrent à veiller; un papier, signé Légion, ordonna aux pilotes de ne pas conduire les navires de thé au dessus du Hook, et les Mohawks » furent avertis de se tenir prêts en cas de leur arrivée (5).

Cet exemple fit renaître l'espoir de voir réussir à Boston un semblable expédient. Des membres du conseil, exerçant une très grande influence, donnèrent à entendre que la meilleure chose à faire pour calmer le peuple serait le refus, de la part des consignataires, d'exécuter leur mandat; les

(1) Hutchinson à Dartmouth. 4 nov. 1773.

(2) Hutchinson à —, 24 nov. 1773.

(3) Hutchinson à Dartmouth, 6 nov. 1773 ; H., 150 ; Clarke, Faneuil et Winslow à John Hancock, président, etc., 5 nov. 1773 ; Thomas Hutchinson, jun., à John Hancock, etc., etc., 5 nov. 1773.

(4) Tryon à Dartmouth, 3 nov. 1773; Hutchinson à Dartmouth, 4 nov. 1773 ; Résolutions des fils de la liberté de New York, 29 nov. 1773.

(5) Leake, *Vie de Lamb*, 76, 77.

marchands de leur côté, bien que se prononçant contre les rassemblements de la foule et les actes de violence, désiraient assez généralement pourtant que le thé ne pût être débarqué (1).

Le mercredi, 17, un bâtiment qui, venant de Londres, avait accompli une rapide traversée, apporta la nouvelle authentique de la mise à la voile pour Boston, de navires chargés de thé (2); le lendemain, il y eut derechef un meeting légal de ville pour engager les consignataires à se désister de leur rôle. Sur leur refus réitéré, la ville n'émit aucun vote, n'énonça aucune opinion, mais se sépara immédiatement. Cette dissolution silencieuse de la réunion inspira plus de terreur que les menaces précédentes. Les consignataires comprirent que le meeting légal de la ville avait terminé son œuvre, et que dorénavant ils étaient entre les mains du comité de correspondance (3). Le lundi, 22, les comités de Dorchester, Roxbury, Brookline et Cambridge se réunirent, sur invitation, avec le comité de Boston, à la chambre des *selectmen* à Faneuil Hall. La première question fut de savoir « si c'était l'intention de ces comités d'user de leur influence commune, pour empêcher le débarquement et la vente des thés exportés par la compagnie des Indes orientales? » On adopta l'affirmative à l'unanimité.

Ensuite, passa à l'unanimité la motion d'une lettre à envoyer par un comité combiné de cinq villes, à toutes les autres villes de la province. « Frères, » écrivit-on, « nous sommes réduits à ce dilemme, ou bien de supporter paisiblement ce fardeau, ou tout autre que nos ennemis jugeront convenable de nous imposer, ou bien de nous soulever et de

(1) Hutchinson à Dartmouth, 15 nov. 1773.
(2) Hutchinson à Tryon, 21 nov. 1773.
(3) Pétition des consignataires au conseil, 18 nov. 1773.

résister au plan actuel ou à tout autre combiné pour notre perte, comme il convient à des citoyens prudents. Dans cette extrémité, nous réclamons instamment votre avis. »

Le gouverneur alarmé projeta de s'enfuir « au fort, où il pourrait, en toute sécurité pour sa personne, émettre plus librement son sentiment sur la criminalité des actes (1) » des colons. On le dissuada d'un acte de pusillanimité aussi abjecte, il n'échappa pourtant jamais à cette irrésolution sans ressource, qui est le produit de la crainte. « Rien ne satisfera le peuple que le renvoi du thé à Londres, » dirent les *selectmen* de Boston aux consignataires. « Cela est impraticable, » répondirent ceux-ci. « Rien de moins, » reprirent les *selectmen*, « ne pourra nous satisfaire. Songez d'ailleurs aux conséquences terribles qui doivent, selon toute probabilité, s'ensuivre, si cela ne se fait pas. » Après une longue discussion, les agents de la compagnie « promirent sans réserve que quand le thé serait arrivé, ils formuleraient immédiatement des propositions pour les soumettre à la ville (2); » ils négociaient sans bonne foi, uniquement pour gagner du temps.

Heureusement le peuple dans sa bonne foi se montrait aussi vigilant que résolu. Les habitants de Cambridge s'assemblèrent le 26, et, après avoir adopté les résolutions de Philadelphie, votèrent « à une véritable unanimité, que, puisque Boston luttait pour les libertés du pays, ils ne pouvaient rester davantage spectateurs oisifs, mais qu'ils étaient prêts, au moindre avis, à se joindre à elle et aux autres villes, pour prendre telle mesure qui pourrait être jugée convenable, afin de se soustraire, eux et leurs descendants, à la

(1) Hutchinson à un ami à Boston, 24 nov. 1773.

(2) Copie certifiée, tirée du livre des minutes des *selectmen*, de leur entretien avec quelques-uns des consignataires.

servitude (1). » Le lendemain, la ville de Charlestown s'assembla et montra un esprit tel, que toujours, à partir de ce moment, son comité fut adjoint à ceux qui assumèrent la direction du mouvement.

Ces arrangements étaient à peine terminés, quand, le dimanche 28 novembre, le navire, le *Dartmouth*, parut dans la rade de Boston avec un chargement de cent quatorze caisses de thé de la compagnie des Indes orientales. C'était l'usage de la Nouvelle Angleterre d'observer strictement le jour du sabbat. Mais les heures étaient précieuses ; que le thé entrât, et il serait hors du pouvoir du consignataire de le renvoyer. Les *selectmen* tinrent un meeting pendant le jour, et un autre le soir ; mais ils allèrent en vain à la recherche des consignataires, qui s'étaient réfugiés au fort (2).

Le comité de correspondance prit des mesures plus efficaces. Il se réunit aussi le dimanche, et il obtint du quaker Rotch, propriétaire du *Dartmouth*, la promesse de ne pas faire entrer son navire avant le mardi (3) ; puis il autorisa Samuel Adams à inviter les comités des cinq villes voisines, Dorchester, Roxbury, Brookline, Cambridge et Charlestown, ainsi que leurs habitants et ceux de Boston, à tenir un grand meeting le lendemain matin. Faneuil Hall ne put contenir le peuple qui afflua le lundi. Le concours de la foule était le plus considérable qu'on eût jamais vu. En donnant rendez-vous aux assistants au temple « d'Old South, » Jonathan William, ne craignit pas d'agir comme président, ni Samuel Adams, Hancock, Young, Molineux et Warren (4), de diriger

(1) Vote de la ville de Cambridge, Documents originaux, 231 ; Journal du comité de correspondance, VI, 480.

(2) Copie certifiée du livre des minutes des *selectmen*.

(3) Procès-verbaux du comité, VI, 458 ; information de Francis Rotch.

(4) Information de Francis Rotch.

les travaux du meeting. Sur la motion de Samuel Adams, qui aborda pleinement la question, l'assemblée, composée de plus de cinq mille personnes, résolut à l'unanimité que « le thé devait être renvoyé à tout événement à l'endroit d'où il était venu, et qu'on ne devait payer aucun des droits imposés. » « Le seul moyen de nous en débarrasser, » dit Young, « c'est de le jeter par dessus bord (1). » Les consignataires demandèrent un délai pour préparer leur réponse; et le peuple « avec une grande complaisance » différa jusqu'au lendemain matin pour la recevoir. En attendant, le propriétaire et maître du navire fut assigné et obligé de promettre de ne pas débarquer le thé. On proposa aussi d'organiser une garde. « Je ferai moi-même la garde, » dit Hancok, « si personne ne se présente (2); » on désigna donc un détachement de vingt-cinq personnes, sous le commandement d'Edward Proctor, comme capitaine, pour surveiller le navire de thé pendant la nuit.

Le même jour, le conseil, que le gouverneur et les consignataires avaient sollicité de prendre le thé sous sa protection, motiva son refus en s'en rapportant à l'opinion professée par les deux branches de la cour générale, que la taxe imposée sur le thé par le parlement, était inconstitutionnelle (3). Le lendemain matin les consignataires communiquèrent de commun accord la réponse suivante : « Il est tout à fait hors de notre pouvoir de renvoyer les thés; mais nous vous déclarons maintenant que nous sommes prêts à les emmagasiner jusqu'à ce que nous recevions des instructions ultérieures de nos commettants (4); » c'est à dire, jusqu'à ce qu'ils pussent informer de tout le gouvernement

(1) Information du capitaine Hall; information d'Andrew Mackenzie.
(2) Déposition de Frozier.
(3) Hutchinson à Tryon, 1er déc. 1773.
(4) Thomas et Elisha Hutchinson, etc., à John Scollay, 29 nov. 1773.

anglais. L'indignation du meeting fut au comble, quand le shériff de Saffolk s'y présenta avec une proclamation du gouverneur, « avertissant, exhortant et requérant les personnes illégalement assemblées là, et chacune d'elles, de se disperser sur-le-champ et de surseoir à toute mesure ultérieure illégale, sous peine des plus grands dangers. » Ces paroles furent accueillies par des sifflets, des railleries, et le vote unanime de ne pas se disperser. « Les consignataires pourront-ils paraître au meeting en sécurité? » demanda Copley; tout le monde d'une seule voix répondit qu'ils pourraient y venir et s'en retourner sans le moindre danger; ils refusèrent pourtant de s'y montrer. Dans l'après-midi Rotch, le propriétaire, et Hall, le patron du *Dartmouth*, cédant à une impulsion irrésistible, prirent l'engagement de renvoyer le thé dès qu'il arriverait, sans le laisser toucher terre, ni payer le droit. On arracha une semblable promesse aux propriétaires des autres bâtiments de thé, dont on attendait l'arrivée de jour en jour. De cette manière « on s'imaginait que l'affaire se terminerait (1). » « Je sacrifierais volontiers ma fortune et ma vie même pour une aussi bonne cause (2), » disait Hancock; c'était là un sentiment général; tous les assistants votèrent « la mise à exécution de leurs résolutions, au risque de leurs vies et de leurs biens. »

Il fut interdit à tout propriétaire de navire, sous peine d'être réputé ennemi du pays, d'importer ou de prendre en cargaison du thé venant de la Grande Bretagne, tant que l'acte inique taxant cette denrée ne serait pas rappelé, et cette défense fut imprimée et envoyée dans tous les ports de mer de la province et en Angleterre.

On désigna six personnes comme courriers, pour donner

(1) S. Cooper à B. Franklin, 17 déc. 1773.
(2) Hutchinson à —, 3 déc. 1773.

en temps opportun avis aux villes du pays de toute tentative de débarquer le thé de force, et le comité de correspondance, en qualité d'agent exécutif du meeting, prit soin de tenir régulièrement sur pied une garde militaire, composée de volontaires armés de mousquets et de baïonnettes, qui à chaque demi-heure de la nuit se passaient constamment le mot d'ordre : « tout va bien, » à l'exemple des sentinelles dans une garnison. Si, pendant la nuit, on les avait inquiétés, le tintement des cloches aurait servi de signal pour un soulèvement général. Un compte rendu de tout ce qui s'était fait fut transmis à toutes les villes de la province.

Les bâtiments, après avoir débarqué le restant de leur cargaison, ne pouvaient ni se débarrasser à Boston de leur thé à bord, ni être admis en Angleterre, et le vingtième jour à partir de leur arrivée, ils se voyaient exposés à être saisis. « Ils se trouvent engagés, » dit Hutchinson, « dans d'insurmontables difficultés. » En attendant, par des lettres secrètes, il conseilla de séparer Boston du reste de la province et d'entamer des poursuites criminelles contre ses patriotes influents (1).

L'ardeur du peuple s'accrut avec les conjonctures. Deux autres bâtiments chargés de thé étant arrivés reçurent l'injonction de jeter l'ancre à côté du *Dartmouth*, au quai de Griffin, afin qu'une seule garde pût suffire pour tous. Le 3 décembre, les habitants de Roxbury arrêtèrent qu'ils se croyaient obligés par devoir envers eux-mêmes et leurs descendants de s'unir à Boston et aux autres villes, leurs sœurs, pour conserver inviolables les libertés transmises par leurs ancêtres. Le lendemain, les gens de Charlestown, comme s'ils prévoyaient que leur ville était destinée à servir d'holo-

(1) Hutchinson à sir Francis Bernard, 3 déc. 1773 ; comparez aussi Hutchinson à Mauduit, 7 déc. 1773.

causte, se déclarèrent prêts à risquer leurs vies et leurs biens. Le dimanche 5, le comité de correspondance écrivit à Portsmouth dans le New Hampshire, à Providence, à Bristol et Newport dans le Rhode Island, pour demander leur avis et leur coopération. Le 6, il engagea New York, par l'intermédiaire de Mac Dougall et Sears, et Philadelphie, par celui de Mifflin et Clymer, à assurer le succès par « l'accord des sentiments et le concours dans l'action (1). » Quant à Boston, les vingt jours allaient presque expirer; les consignataires s'entendaient avec les officiers du revenu pour rejeter sur le propriétaire et maître du *Dartmouth* toute la responsabilité du débarquement du thé et ne voulurent ni consentir à le recevoir, ni remettre leur billet de chargement, ni payer le fret (2). Toutes ces manœuvres furent exactement rapportées (3), et « la ville devint aussi furieuse qu'à l'époque de l'acte du timbre (4). »

Le 9, il y eut une grande réunion, à Newburyport, des habitants de cette ville et des villes voisines; et ils convinrent sans la moindre divergence d'opinion, d'aider Boston, même au péril de leurs vies. « Ce n'est pas là une simple fanfaronnade, » dirent-ils; « qu'une occasion se présente, et bon nombre d'entre nous s'empresseront de se joindre à vous (5). »

Le samedi 11, Rotch, le propriétaire du *Dartmouth*, est appelé devant le comité de Boston; Samuel Adams occupait le fauteuil; on demande à Rotch pourquoi il n'a pas tenu son engagement de renvoyer son bâtiment avec la cargaison de

(1) Lettre à Mac Dougall et Sears, 6 déc. 1773.
(2) Questions proposées par le capitaine Hall et son propriétaire, et réponses données par les consignataires du thé.
(3) Journal du com. de corr. pour le 7 déc., VI, 461.
(4) Hutchinson à Mauduit, 7 déc. 1773.
(5) Documents originaux, 670.

thé, à Londres, dans les vingt jours de l'arrivée. Il allègue que cela n'était pas en son pouvoir. « Le navire doit partir,» lui répond-on; « le peuple de Boston et les villes voisines l'exigent absolument et y comptent ; » et on lui ordonne de demander un acquit et une passe, en présence de témoins désignés à cet effet. « Si c'était mon bâtiment, » dit un des principaux marchands, « je le renverrais certainement (1). » Hutchinson fit connaître à l'amiral Montagu ce qui se passait; sur quoi l'*Actif* et le *Kingfisher*, bien qu'ils eussent été mis hors de service pendant l'hiver, furent envoyés pour garder la sortie du port. En même temps, le gouverneur donna ordre de charger les canons du fort, afin qu'aucun navire, sauf les bâtiments côtiers, ne pût aller en mer sans un permis. Il ne se doutait point de ce qui allait arriver; la position de fortune de Hancock, Phillips, Rowe et Dennie et de tant d'autres personnes de qualité lui semblait une garantie contre toute violence (2); et il se flattait (3) « d'avoir augmenté la perplexité du comité. »

Le jour décisif approchait de plus en plus; dans la matinée du lundi 13, les comités des cinq villes se réunissent à Faneuil Hall avec celui de Boston. Aujourd'hui que le danger était réellement imminent, les gens de la petite ville de Malden offrirent leur sang et leur argent; car celle qu'ils regardaient jadis comme la mère patrie avait perdu sa tendresse maternelle et était devenue leur grand oppresseur (4). « Nous mettons notre confiance en Dieu, » écrivirent les

(1) Journal du comité de correspondance, VI, 463. Information de Rotch devant le conseil privé.

(2) Hutchinson à Mauduit, déc. 1773; à —, 30 déc. 1773; à sir F. Bernard, 1er janv. 1774.

(3) Hutchinson à lord Dartmouth, 14 déc 1773; *Gazette de Boston*, 13 déc. 1773.

(4) Journal du comité de corr., 501.

gens de Lexington; « si la situation de nos affaires l'exige, nous serons prêts à sacrifier nos biens et tout ce que nous avons de cher en ce monde, oui, et même notre vie, pour la défense de la cause commune (1). » Des villes entières du comté de Worcester étaient sur le qui-vive pour descendre (2). « Continuez comme vous avez commencé, » écrivit, le 14, le comité de Leicester; « et ne souffrez pas que la moindre partie des thés arrivés déjà ou sur le point d'arriver soit débarquée, ni ne paie un liard de droit. Vous pouvez compter sur notre aide et assistance quand cela sera nécessaire (3). »

La ligne de conduite adoptée fut d'obtenir, si c'était possible, qu'on renvoyât intact à Londres le thé, dans les navires qui l'avaient amené. Un meeting du peuple, le mardi après-midi, enjoignit à Rotch, le propriétaire du *Dartmouth,* et le « contraignit, » pour ainsi dire, de réclamer un acquit. C'est ce qu'il fit, accompagné de Kent, de Samuel Adams et de huit autres témoins. Le collecteur était chez lui, et il refusa de répondre avant le lendemain matin; l'assemblée, de son côté, s'ajourna au jeudi 16, le dernier des vingt jours, passés lesquels, les officiers du revenu pouvaient légalement prendre possession du navire et débarquer le thé au fort. Dans la soirée, le comité de Boston termina ses réunions préparatoires. Après sa conférence du lundi avec le comité des cinq villes, il s'était réuni, ainsi que le jour suivant, le matin et le soir; mais pendant ce long et pénible intervalle, le journal du comité ne contient que cette simple mention : « Aucune affaire traitée, digne d'être enregistrée (4). »

A dix heures, le 15, Rotch fut escorté par ses témoins jusqu'à la douane, où le collecteur et le contrôleur refusèrent

(1) Documents originaux, 95.
(2) J. Adams, *Œuvres*, IX, 335.
(3) Journal du comité de corr., VII, 603.
(4) *Ibid.*, VI, 463, 464.

positivement et définitivement de lui accorder un acquit pour son bâtiment, tant que le thé à bord n'aurait pas été débarqué.

Hutchinson commença à compter sur la victoire; car, disait-il, il est notoire que le navire ne peut passer devant le fort sans une permission de moi, et je la refuserai. Ce jour-là, les habitants de Fitchburg engagèrent leur parole « de ne jamais manquer de marcher d'accord avec leurs compatriotes, selon leurs faibles moyens; » car « ils avaient réellement l'ambition de se faire connaître au monde et à la postérité pour des amis de la liberté. » Les gens de Gloucester témoignèrent aussi leur joie de la glorieuse opposition de Boston, ils s'écrièrent d'une seule voix que « l'on ne débarquerait pas dans leur ville le moindre thé sujet à un droit, » et se tinrent prêts à répondre à l'appel final.

L'aurore du jeudi, 16 décembre 1773, de ce jour le plus mémorable dans les annales de Boston, se leva enfin sur cette cité. Fais attention, petite ville; calcule ce qu'il va t'en coûter; réfléchis bien, si tu oses braver la colère de la Grande Bretagne et si tu préfères l'exil, la pauvreté et la mort à la soumission. La ville de Portsmouth tint un meeting dans cette matinée, et les habitants, à six opposants près seulement, adoptèrent les principes de Philadelphie, nommèrent leur comité de correspondance et résolurent de faire cause commune avec les colonies. A dix heures, les citoyens de Boston et plus deux mille hommes au moins de la campagne, s'assemblèrent dans le temple d'Old South. On annonça que le collecteur avait refusé à Rotch de lui délivrer un acquit. « Alors, » dit le peuple à Rotch, « protestez immédiatement contre la douane et réclamez du gouverneur une passe, pour qu'aujourd'hui même votre navire puisse commencer sa traversée vers Londres. »

Le gouverneur s'était enfui à sa maison de campagne à

Milton. Le meeting ordonna à Rotch d'aller le trouver en toute hâte et s'ajourna à trois heures de l'après-midi. A cette heure, Rotch n'était pas encore revenu. On vota incidemment, comme d'autres villes l'avaient déjà fait, de s'abstenir totalement de l'usage du thé: et l'on conseilla à chaque ville de charger son comité d'inspection, d'empêcher que le thé réprouvé ne pénétrât chez elle. Puis, comme le gouverneur pouvait refuser sa passe, on agita l'importante question de savoir « si c'était le sentiment et la détermination de l'assemblée de s'en rapporter à son ancienne résolution de ne pas souffrir le débarquement du thé. » Samuel Adams et Young (1) interpellèrent à ce sujet le meeting, qui était devenu le plus nombreux qu'on eût jamais tenu à Boston, car il comptait sept mille hommes (2). Il y avait parmi eux un patriote aux sentiments ardents, passionnément dévoué à la liberté de son pays, jeune encore, à l'œil brillant, au teint coloré par la fièvre de la phthisie. Il ne savait pas que ses forces déclinaient. Si l'œuvre de la revendication américaine ne s'accomplit bientôt, il ne participera pas à sa complète réalisation. Il se lève donc, mais c'est pour contenir la foule; et lui, si réellement brave, si réellement décidé, il parle le langage de la modération. « Des clameurs et des hosannas ne termineront pas les épreuves de cette journée; des résolutions, des harangues et des acclamations populaires ne vaincront pas nos ennemis. Nous devons être grossièrement ignorants de la valeur de la récompense pour laquelle nous luttons, du pouvoir ligué contre nous, de la malice invétérée et de la soif insatiable de vengeance qui excitent nos adversaires, publics et secrets, au dehors, et dans notre sein, si nous espérons que nous mettrons fin à

(1) Déposition du Dr Wm Tyler.
(2) S. Adams à A. Lee, 21 déc. 1773.

ces contestations sans les combats les plus acharnés. Envisageons le résultat, avant de nous engager dans des mesures qui doivent entraîner pour ce pays la lutte la plus douteuse et la plus terrible qu'il ait jamais vue. « Ainsi parla le jeune Quincy. « Maintenant que la main est à la charrue, » dirent d'autres, « il ne faut plus regarder en arrière (1); » et toute cette assemblee de sept mille hommes vota à l'unanimité que le thé ne serait pas débarqué.

La nuit était arrivée depuis plus d'une heure. L'église dans laquelle avait lieu la réunion était faiblement éclairée, quand à six heures moins un quart parut Rotch, qui satisfit la curiosité des assistants en leur rapportant que le gouverneur lui avait refusé une passe, parce que son navire n'était pas convenablement déchargé. Aussitôt qu'il eut terminé son rapport, Samuel Adams se leva et prononça ces mots : « Ce meeting ne peut rien faire de plus pour sauver le pays (2). « A l'instant on entendit une clameur perçante au porche; le cri de guerre retentit; une troupe de quarante à cinquante (3) individus, déguisés en Indiens, passa par la porte; puis encouragée par Samuel Adams, Hancock et d'autres, elle se rendit au quai de Griffin, posta des gardes pour empêcher l'intrusion des espions, prit possession des trois navires chargés de thé; enfin, au bout d'environ trois heures, trois cent quarante caisses de thé, formant toute la quantité de cette denrée qui avait été importée, furent jetées dans la baie, sans qu'on causât le moindre dommage au reste de la cargaison. « Tout fut conduit avec beaucoup d'ordre, de décence et une parfaite soumission au gouvernement (4). »

(1) Déposition de William Turner.
(2) Information de Francis Rotch devant le conseil privé.
(3) Déposition de J. D. Whitworth.
(4) John Adams à James Warren, 17 déc. 1773.

Le peuple, tout en assistant aux alentours à ce spectacle, se tint si tranquille, qu'on put entendre parfaitement le bruit des caisses que l'on brisait pour les ouvrir (1). Un retard de quelques heures aurait laissé placer le thé au fort sous la protection de l'amiral. Après l'opération accomplie, la ville devint aussi paisible et aussi calme que si c'eût été un jour de fête. Les gens de la campagne retournèrent cette nuit même apporter la grande nouvelle à leurs villages.

Le lendemain matin, le comité de correspondance désigna Samuel Adams et quatre autres personnes pour rédiger une déclaration de ce qui s'était passé. Il envoya Paul Revere en exprès pour en informer New York et Philadelphie.

L'extrême joie qui brillait dans les yeux se trahissait dans le maintien et ranimait le cœur des patriotes quand ils se rencontraient (2). Le gouverneur, en attendant, consultait ses livres et ses légistes pour démontrer que les résolutions du meeting étaient des faits coupables de trahison. On murmura des menaces d'arrestation, d'exécution, de transportation des accusés en Angleterre; de son côté, le comité de correspondance prit l'engagement de soutenir et de défendre tous ceux, en masse et en particulier, qui avaient participé à ses efforts. La campagne s'unit avec la ville, et les colonies, les unes avec les autres, se lièrent plus étroitement que jamais (3). Les Philadelphiens approuvèrent à l'unanimité ce que Boston avait fait (4). New York (5), tout furieux contre les vents qui avaient repoussé de la côte le navire de thé en

(1) Déposition de Hugh Williamson.
(2) S. Adams à A. Lee, 21 déc.
(3) Cooper à Franklin, 17 déc. 1773; S. Adams à James Warren, 28 déc. 1773.
(4) Clymer et Mifflin à S. Adams.
(5) Haldimand à Dartmouth, 28 déc. 1773.

destination pour cette ville, se montra décidé à suivre le même exemple.

Dans la Caroline du Sud, le bâtiment chargé de deux cent cinquante-sept caisses de thé arriva le 2 décembre; l'esprit d'opposition était excessivement exalté; mais les consignataires se laissèrent persuader de résigner leur mandat, si bien que, lorsque le collecteur eut saisi, après le terme de vingt jours, l'article soumis au droit, il ne se trouva personne pour le vendre, ni pour payer le droit, et le thé s'avaria dans les caves où on l'avait emmagasiné.

Enfin, le samedi 25, parvint à Philadelphie la nouvelle que le navire de thé en destination pour cette ville se trouvait à Chester. On l'avait rencontré à quatre milles au dessous de la ville, où il avait jeté l'ancre. Le lundi, sur une convocation pour une heure, cinq mille personnes se réunirent dans un meeting de ville; cédant à leurs instances, le consignataire, qui était venu à bord du navire comme passager, renonça à son mandat, et le capitaine consentit à retourner directement à Londres avec son bâtiment et la cargaison; il devait mettre à la voile le lendemain même (1). « Le ministère avait choisi les mesures les plus efficaces pour unir les colonies. Le comité de Boston était déjà en correspondance suivie avec les autres colonies de la Nouvelle Angleterre, avec le New York et la Pennsylvanie. De vieilles jalousies avaient été écartées, et un accord parfait subsistait entre toutes (2). » « Le cœur du roi s'était endurci contre elles comme celui de Pharaon (3); » et personne ne croyait qu'il se radoucirait. Union fut donc le cri général; une union qui s'étendrait « depuis la Floride jusqu'aux plaines glacées »

(1) Geo. Clymer et Thomas Mifflin à Samuel Adams, 27 déc. 1773.
(2) S. Adams à James Warren, 28 déc. 1773.
(3) Comparez A. Lee à S. Adams, déc. 1773.

du Canada. « Il n'y a pas de temps à perdre, » dit la presse de Boston ; « un congrès ou un meeting des États américains est indispensable; et ce que le peuple veut se réalisera (1). » Samuel Adams était à l'apogée de sa gloire (2). Il avait amené Boston à marcher la première dans la voie du devoir et à s'offrir gaîment elle-même en victime pour les libertés du genre humain.

(1) *Gazette de Boston*, 27 déc. 1773; 977, 1, 2 et 3.
(2) Hutchinson à —, 30 déc. 1773.

CHAPITRE LI

LE ROI EN CONSEIL INSULTE LE GRAND PEUPLE AMÉRICAIN (1773-1774).

Franklin remet l'adresse demandant l'éloignement de Hutchinson. — Duel entre Temple et Whately. — Situation de l'opinion en Angleterre. — En Amérique. — Franklin devant le conseil privé. — Discours de Dunning. — De Wedderburn. — Franklin et Wedderburn. — Franklin et les lords du conseil. — Débat à la chambre des lords. — Franklin cherche encore la conciliation. — Franklin et le roi.

Le juste couvert de l'opprobre du crime et méritant tous les honneurs de la vertu, offre le spectacle le plus sublime que la terre puisse contempler. Contre Franklin étaient rangés la cour, le ministère, le parlement et une influence sociale pénétrant partout; pourtant, seul, il sut garder une attitude d'autant plus ferme et un ton d'autant plus élevé. En remettant à lord Dartmouth l'adresse qui demandait au roi l'éloignement de Hutchinson et d'Oliver, il donna l'assurance que le peuple du Massachusetts ne voulait pas d'innovations; que, « après avoir découvert dernièrement que les auteurs de ces griefs étaient quelques personnes sorties de son propre sein, son ressentiment contre la Grande Bretagne s'en était considérablement affaibli. » Le secrétaire

d'État promit de mettre la pétition sous les yeux du roi et exprima en même temps sa « satisfaction » de la communication de Franklin, aussi bien que sa « vive espérance » de voir le rétablissement « de la tranquillité et de la félicité la plus parfaite. » Le devoir de l'agent de la province avait été incontestablement de fournir la preuve que Hutchinson et Oliver conspiraient contre la constitution. Pour appeler le blâme sur cette conduite, il fallait nécessairement faire croire que les pièces de conviction avaient été obtenues par fraude. Hutchinson se montra infatigable à cet effet dans ses sollicitations; mais William Whately, le banquier et l'exécuteur des volontés de son frère, était persuadé qu'il n'avait jamais eu entre les mains les lettres en question, et il refusa de lancer des imputations contre n'importe qui.

La presse, dans les journaux, se vit donc employée à répandre le bruit que l'on avait obtenu déshonnêtement les pièces en question par l'intermédiaire de John Temple. Cette calomnie anonyme fut attribuée à Bernard, à Knox et à Mauduit; et une personne s'intitulant « un membre du parlement, » la dénia et affirma aussi formellement que les lettres envoyées à Boston ne s'étaient jamais trouvées entre les mains de l'exécuteur testamentaire. La presse de nouveau déclara, ce qui était également vrai, que Whately, l'exécuteur testamentaire, avait soumis des liasses de lettres de son frère à l'examen de Temple, et on insinuait que celui-ci avait profité de cette occasion pour les faire disparaître. Temple repoussa victorieusement l'accusation (1). Whately, l'exécuteur testamentaire, ne suggéra jamais l'idée que les lettres

(1) J. Temple au *Public advertiser*, 8 déc. 1773; et pour les dénégations ultérieures réitérées, voir Almon, *Anecd. biogr.*, 238, 243, 245, 246, 249, 250, 251, 252. S'il avait recherché des lettres dans des liasses complètes, il aurait bien pu en trouver de bien plus convenables pour son dessein.

eussent été soustraites par Temple et il crut toujours le contraire (1); mais, entraîné non pas tant par les sollicitations de Hutchinson et de Mauduit, que par sa nomination inopinée de banquier de la trésorerie, il publia un billet évasif, mais dans lequel il ne releva pas Temple de toute implication dans l'affaire.

Un duel s'ensuivit entre Temple et Whately, sans témoins; puis des disputes entre les journaux sur les incidents de la rencontre, si bien qu'un nouveau duel parut devoir avoir lieu. Cushing, le craintif speaker de l'assemblée du Massachusetts, à qui les lettres avaient été transmises officiellement, suppliait qu'on ne le mentionnât pas comme les ayant reçues, de peur qu'il n'en résultât quelque « désagrément » pour lui; le membre du parlement qui les avait eues en sa possession, ne voulut jamais permettre qu'on le nommât; Temple, qui risquait de perdre des charges lui rapportant un millier de livres par an, affirmait publiquement « ne s'être mêlé en rien de procurer ni de transmettre » ces lettres. Pour prévenir toute effusion de sang, Franklin assuma sur lui, sans partage, la responsabilité, devant laquelle chacun de tout côté était disposé à reculer. « C'est moi, » dit-il, « moi seul qui me suis procuré les lettres dont il s'agit et qui les ai transmises à Boston (2). » Sa générosité l'exposa à « des outrages non mérités » de la part de tous les cercles et de tous les journaux et fournit à ses ennemis un prétexte pour repousser publiquement la pétition, qui autrement aurait été rejetée sans bruit (3).

(1) Hutchinson, *Histoire*, III, 416 et 418.

(2) B. Franklin, agent de la chambre des représentants de la baie du Massachusetts, aux éditeurs du *Public advertiser*. L'admirable poète romain aurait approuvé cet acte de Franklin : « Me, me, adsum qui feci, in me convertite ferrum. »

(3) Registre annuel pour 1774, page 86; « unmerited abuse. »

Le mardi 11 janvier 1774, Franklin, pour le Massachusetts, et Mauduit avec Wedderburn, pour Hutchinson et Oliver, comparurent devant le conseil privé. « Je pensais, » dit Franklin, « que c'était une question de politique et non de droit, et qu'elle n'était du ressort d'aucun conseil. » L'audience fut donc ajournée au samedi 29. En attendant, le ministère et les courtisans manifestèrent leur rage contre lui; ils parlèrent de le démettre de son emploi, de le faire arrêter (1), de l'emprisonner à Newgate, de chercher dans ses papiers des preuves de haute trahison; de son côté, Wedderburn déclara ouvertement son intention de se déchaîner personnellement contre lui. Il se vit également harcelé par le chancelier, qui lança contre lui une assignation à comparaître devant la cour de la chancellerie, sur la poursuite de William Whately au sujet des lettres.

Le sentiment public était, en outre, aigri par les rapports que les Américains ne toléreraient pas le débarquement du thé. Le zèle des colons ne se ralentissait pas. Le soir de la nouvelle année, on brûla, sur la bruyère de Boston, une demi-caisse de thé ramassée à Roxburg; le 20, on brûla dans State-street trois barils de thé Bohea. Le 25, John Malcolm, un Breton du Nord, qui avait assisté le gouverneur Tryon dans sa guerre contre les régulateurs, et était actuellement officier préventif dans la douane, ayant imprudemment provoqué la populace, se vit saisi, goudronné et emplumé, puis exposé en spectacle sous la potence.

La cour générale s'assembla à son tour, parfaitement déterminée à obliger les juges à refuser les salaires offerts par le roi. On en savait assez en Angleterre de l'esprit qui prédominait dans les colonies, pour qu'il s'élevât contre les

(1) Franklin à Cushing, 15 fév. 1774; dans les *Œuvres*, IV. 108, confirmé par la lettre de Dartmouth au gén. Gage, du 3 juin 1774.

Américains de plus violentes récriminations que jamais auparavant. Hypocrites, traîtres, rebelles, misérables, c'étaient les épithètes les plus douces qu'on leur appliquât (1); quelques-uns les menaçaient de la guerre et auraient volontiers lâché toute bride à de sanguinaires rancunes. Le 27, le gouvernement fut officiellement informé (2) que le peuple de Boston avait jeté le thé à la mer, et cet événement redoubla l'irritation contre les Américains.

Le sentiment public était dans cet état, quand, le 29, Franklin, assisté de Dunning et de John Lee, se présenta devant le conseil privé, à l'effet de réclamer l'éloignement de Hutchinson et d'Oliver, pour la justification desquels comparurent Israël Mauduit, l'ancien conseiller de la taxe du timbre, et Wedderburn, le solliciteur général. Ce fut une journée d'un grand intérêt. Trente-cinq lords du conseil étaient présents; nombre plus considérable de membres qu'on eût jamais vus assister à une audience; la salle était remplie d'une foule de spectateurs, parmi lesquels figuraient Priestly et Edmond Burke.

La pétition et les documents y annexés ayant été lus, Dunning demanda, au nom de ses clients, le motif pour lequel on les avait assignés à comparaître (3). « Il n'y a pas de poursuite entamée, » dit-il; « nous ne croyons pas que des avocats soient nécessaires, et il n'en a pas été réclamé de la part de la colonie. La pétition est de la nature, non pas d'une accusation, mais d'un avis et d'une requête. C'est une adresse à la sagesse du roi, non un appel à la justice criminelle; si elle est soumise au conseil, c'est comme question de prudence politique, et non comme une affaire ressortissant aux

(1) Nicholas Ray à W. S. Johnson, Londres, 4 avril 1774.
(2) Hutchinson à Dartmouth, 17 déc. 1773, lettre reçue le 27 janv. 1774.
(3) Shelburne à Chatham, 3 fév. 1774.

tribunaux. Elle dépend donc entièrement de l'opinion de vos seigneuries sur l'opportunité ou l'inopportunité de maintenir au pouvoir certaines personnes, que des corps légaux, compétents pour faire de semblables remontrances, ont représentées comme ayant (par des raisons suffisantes ou insuffisantes) totalement perdu la confiance des assemblées avec le concours desquelles elles devaient agir et du peuple qu'elles devaient gouverner. Les résolutions sur lesquelles se base la remontrance sont là sous les yeux de vos seigneuries, ainsi que les lettres qui y ont donné naissance.

« Si vos seigneuries pensent que cette conduite, qui semble regrettable aux yeux des représentants de la colonie, doit paraître méritoire en d'autres endroits, la pétition n'a pas demandé que les personnes en question soient punies comme criminelles du chef de leurs actes, supposés dignes d'approbation, ni même qu'elles ne puissent pas être récompensées. Elle souhaite seulement que ces gentlemen puissent être envoyés en des lieux où de pareils services soient mieux compris et où de pareilles récompenses puissent attirer davantage l'approbation (1). » Dunning parla bien et fut secondé par Lee (2).

La question, telle que Dunning la présentait, était déjà décidée en faveur des pétitionnaires ; c'était l'opinion générale qu'il fallait remplacer Hutchinson. Wedderburn changea ces dispositions, en traitant Franklin comme si celui-ci était traduit en jugement. Dans un discours, qui n'était qu'un tissu continuel de mensonges et de grossièretés, il dirigea ses

(1) Rapport sur le discours du conseil de la province, dans une lettre d'Edmond Burke, l'agent de la colonie de New York, au comité de correspondance de l'assemblée du New York.

(2) Burke à Rockingham, 1er et 2 fév. 1774 ; dans la corr., I, 453.

invectives contre les pétitionnaires et leur envoyé. De tous les hommes, Franklin était le plus important pour tenter l'œuvre de la conciliation. Il était l'agent des deux grandes colonies du Massachusetts et de la Pensylvanie, puis encore du New Jersey et de la Géorgie; il était l'ami d'Edmond Burke, lequel était l'agent du New York. Toutes les perturbations de la politique coloniale de l'Angleterre étaient provenues de ce qu'on avait négligé ses avis, et il n'y avait personne qui aurait pu servir comme lui de médiateur entre la métropole et les Américains. Il était alors triplement vénérable, et par son génie, et par sa réputation dans le monde de la science, et par son âge, puisqu'il avait déjà près de soixante et dix ans. Wedderburn, s'écartant du fond de la question, employa tous les artifices dont il était capable, pour insulter cet homme, en le défigurant et en le dépeignant sous de fausses couleurs. Avec une absurdité d'application que les lords du conseil privé étaient trop prévenus pour remarquer, il traça un parallèle entre Boston et Caprée, entre Hutchinson et Séjan, entre l'humble pétition de l'assemblée du Massachusetts et la grande et verbeuse épitre de l'empereur Tibère. Franklin, dont le caractère était fort doux, et qui, par des motifs évidents de générosité, avait assumé la responsabilité exclusive de la production des lettres, il le représenta comme un homme d'une malveillance la plus préméditée, réalisant dans la vie ce que la fiction poétique avait rêvé seulement de quelque Africain au cœur sanguinaire. Le discours de Hutchinson, provoquant une discussion sur la suprématie du parlement, avait été non seulement condamné par l'opinion publique en Angleterre, mais désapprouvé par le secrétaire d'État; Wedderburn, lui, le qualifia de « chef-d'œuvre, » qui avait « frappé de stupeur les factieux. » Franklin, pendant vingt années, avait employé son merveilleux talent à servir de grand conciliateur; il n'avait jamais eu recours

une seule fois à la presse pour alarmer le peuple américain, mais il avait cherché à empêcher la taxation de l'Amérique par le parlement, au moyen de remontrances privées et heureuses, du temps des Pelham, au moyen de remontrances opportunes auprès de Grenville contre l'acte du timbre, au moyen de réponses honnêtes et franches, lors de l'enquête de la chambre des communes, au moyen des avis les plus salutaires donnés à Shelburne. Quand les sycophantes cherchaient par flatterie à égarer le ministre chargé des affaires d'Amérique, lui, avait fourni des renseignements exacts et des conseils salutaires au ministère de Grafton; il les avait réitérés énergiquement, puis il les avait adressés par écrit au ministère de North; pourtant Wedderburn stigmatisa cet ami prudent et sincère des deux pays, comme « un véritable incendiaire. » Les lettres écrites sur des affaires publiques, par des hommes publics, occupant des fonctions publiques, à quelqu'un qui faisait partie intégrante du corps qu'on avait déclaré posséder le pouvoir absolu sur l'Amérique, ces lettres écrites en vue d'amener l'exercice tyrannique de ce pouvoir absolu, Wedderburn les appela des lettres privées. Hutchinson avait sollicité la place occupée par Franklin et dont Franklin devait être dépouillé; ce fait, Wedderburn le passa sous silence et y substitua le mensonge impudent, que Franklin avait convoité le poste de gouverneur et avait faussement tramé « la chute de son rival. » Franklin avait transmis officiellement les lettres au speaker de l'assemblée du Massachusetts, sans recommander le moins du monde le secret quant au nom de l'expéditeur; Wedderburn soutint qu'elles avaient été envoyées sous le voile de l'anonyme et sous le sceau du secret; puis, fondant son argumentation sur une assertion fausse, mais qu'il mettait en avant comme irréfragable, il prétendit convaincre Franklin de s'être procuré les lettres par des moyens frauduleux et corrupteurs, ou de

les avoir dérobées à la personne qui les avait elle-même soustraites (1).

Les lords du conseil, pendant qu'il parlait, l'encouragèrent par leurs rires; le cri de « écoutez écoutez, » fut proféré à plusieurs reprises par un corps, qui prétendait siéger en tribunal, comme constituant la plus haute cour d'appel pour les colonies, et qui excitait pourtant l'avocat d'une des parties à insulter un envoyé public, qui n'était venu là que pour présenter la pétition d'une colonie considérable et loyale. En attendant, Franklin, cet homme aux cheveux gris, que Kant, le plus illustre philosophe de cette époque, avait appelé le Prométhée moderne, se tenait debout, exposé à tous les regards, en face de son calomniateur et du conseil privé, forcé d'écouter ce que la diffamation, au service de la force illégale, dirigeait comme un coup mortel contre son honneur, et ses vertus en appelaient à Dieu et aux hommes des souffrances injustes dont il était victime.

La réplique de Dunning, qui était très malade et qui se sentait fatigué de rester là si longtemps (2), put à peine être entendue; quant à celle de Lee, elle ne produisit point d'impression. Il n'y avait qu'un seul lieu en Angleterre où réparation convenable pût se faire; et il n'y avait qu'un seul homme qui eût l'éloquence, le courage et la vigueur de caractère nécessaires pour effectuer l'expiation. Pour le moment, Franklin dut se contenter de l'approbation de son propre juge intérieur. « Jamais je n'ai mieux compris la force

(1) Wm Temple, *Franklin*, II, 401.

(2) Sur cette audience, outre les relations des journaux du temps, les récits des témoins oculaires sont : le pamphlet de Mauduit et Wedderburn ; le rapport de Franklin, comme agent, à ses commettants ; le récit laissé par Franklin ; Edmond Burke, comme agent du New York, à ses commettants, fév. 1774 ; le même à Rockingham ; le même à Charles Lee ; Dartmouth à Hutchinson ; Arthur Lee à Samuel Adams, 31 janv. 1774 ; lettre de Priestly, 10 nov. 1802 ; observations d'Edward Bancroft.

d'une bonne conscience, » dit-il à Priestly; « car si je n'avais pas considéré la chose pour laquelle j'ai été si gravement insulté, comme une des meilleures actions de ma vie, comme une action que bien certainement j'accomplirais de nouveau dans les mêmes circonstances, je n'aurais pas été en état de supporter tout cela. » Mais ce n'était pas contre lui, c'était contre le peuple du Massachusetts, de la Nouvelle Angleterre, de toute l'Amérique, que l'insulte avait été dirigée en passant par son agent.

Franklin et Wedderburn se séparèrent, le premier, pour propager chez les hommes la flamme céleste de la liberté, pour faire de son nom un nom chéri et familier chez toutes les nations européennes, et, selon le magnifique langage de Washington, « pour être vénéré à cause de sa bienveillance, admiré à cause de ses talents, estimé à cause de son patriotisme, aimé à cause de sa philanthropie; » le second, pour rester sans enfants, quoique deux fois marié, pour se disputer avec le patron qui avait attaqué sa véracité, pour ne s'occuper qu'à « gagner tout ce qu'il pouvait (1), » dans la voie des titres et des richesses, comme des gages de corruption. Franklin, quand il mourut, eut des nations pour le pleurer, et tous les grands hommes et tous les honnêtes gens de monde, pour faire son éloge; quand Wedderburn mourut, pas un homme ne le pleura; pas un sénat ne prononça ses louanges; pas un poète ne célébra sa mémoire; son roi même, en apprenant sa mort, se contenta de dire : « Alors il n'a pas laissé après lui de plus grand coquin dans mes possessions (2). » Le rapport des lords, qui avait été rédigé d'avance, fut immédiatement signé; et là-dessus « ils

(1) L'autorité de Geo., III. Voir Campbell, *Vie de lord Loughborough.*
(2) L'ex-chancelier Brougham, sur lord Loughborough. Le grand-juge Campbell, *Vie de lord Loughborough.*

s'en allèrent, » dit Fox, « presque disposés à jeter de joie leurs chapeaux en l'air, comme s'ils avaient remporté un triomphe par cette véhémente et éloquente philippique contre la tête blanche de Franklin (1). »

Quels étaient donc ces lords du conseil, qui croyaient ainsi marquer d'infamie et déshonorer le plus grand des enfants de Boston, le plus illustre représentant du travail libre? Si tous ceux qui, dans cette occasion, avaient prétendu siéger comme juges, n'avaient jamais vu le jour, l'humanité s'en serait-elle aperçue? Combien, au contraire, n'aurait-elle pas souffert si Franklin n'avait pas vécu!

Les gens au pouvoir, qui avaient cherché, ce jour-là, à dérober à Franklin sa bonne réputation, le frappèrent immédiatement dans ses ressources de fortune (2), en le privant de son emploi dans la poste anglo-américaine. Cette institution n'avait rapporté aucun revenu avant qu'il l'eût organisée, et elle n'en rapporta plus après sa destitution.

Le mardi 1er février, le comte de Buckingham, qui avait assisté au conseil privé, se rendit à la chambre des lords » pour rappeler au ministère qu'il était à acheter en vertu d'un pacte secret (3). » Faisant une motion à propos de la correspondance de Boston, il dit : « La question ne roule plus sur la liberté de l'Amérique du Nord, mais sur le point de savoir si nous devons être libres ou bien esclaves de nos colonies. Franklin est ici, non comme l'agent d'une province, mais comme l'ambassadeur des États de l'Amérique. Son ambassade chez nous ressemble à celle que Louis XIV envoya à la république de Gênes, pour ordonner au doge de

(1) Discours de Charles James Fox, 23 mai 1803; dans le *Discours de Fox*, VI, 527.

(2) Miglet, *Vie de Franklin*.

(3) La phrase est d'Edmond Burke, Burke à Rockingham, nuit de mardi, 2 fév. 1774; *Corr. de Burke*, I, 452. (Mardi, c'était le 1er fév.)

venir et d'apaiser le grand monarque en se prosternant à ses pieds à Versailles. » — « Un pareil langage est extravagant, » répondit le comte de Stair. « L'humanité, la politique commerciale et les nécessités publiques en dictent un tout à fait opposé. » — « Je ne voudrais pas jeter de l'eau froide sur le zèle du noble lord, » dit le bon lord Dartmouth; et il demanda qu'on attendît des dépêches ultérieures.

Supérieur à l'injustice, Franklin ou, comme Rockingham l'appelait, « le magnanime vieillard (1), » cherchait toujours la conciliation; saisissant le moment où il était sûr de toutes les sympathies, il écrivit à ses commettants de se mettre à l'œuvre, en accordant une indemnité à la compagnie des Indes orientales, avant qu'on songeât à des moyens de contrainte (2). Mais les événements devaient marcher comme ils avaient été décrétés. On parla de différentes mesures, comme de changer l'organisation du gouvernement au Massachusetts et de poursuivre certains individus. L'opinion en ville était fort généralement que l'Amérique se soumettrait; que le gouvernement s'était laissé prendre par surprise, lorsqu'il avait rappelé l'acte du timbre, et que tout pourrait se réparer (3).

Le roi était obstiné; il n'avait personne auprès de lui pour lui exposer le véritable état des choses en Amérique, et il ne reconnaissait pas avoir commis d'autre faute, sinon celle de ne pas avoir fait respecter plus tôt les prétentions de l'autorité. Le 4 février, il consulta le commandant en chef en Amérique, qui était revenu tout récemment de New York. « Je suis prêt à retourner à mon poste, le lendemain du jour où j'en aurai reçu avis, » dit Gage, « si l'on adopte des

(1) Albemarle, II, 302.
(2) Franklin à Thomas Cushing, Samuel Adams, John Hancock, Wm Phillips. Lettre mss. en ma possession.
(3) Shelburne à Chatham, *Corr. de Chath.*, IV, 324.

mesures coercitives. Ils seront des lions, tant que nous serons des agneaux; mais si nous prenons le rôle de la résolution, ils se montreront, sans aucun doute, très débonnaires. Quatre régiments envoyés à Boston suffiront pour empêcher tout trouble. » Le roi accueillit cette opinion, comme l'expression certaine de la vérité, et il en désira l'adoption. Il voulait à tout hasard renforcer les droits de l'autorité (1). « Tout le monde sent aujourd'hui, » disait-il, « que sa fatale condescendance de 1766 a augmenté les prétentions des Américains à l'indépendance absolue (2). » Dans les lettres de Hutchinson, il ne voyait rien à quoi l'on pût opposer la moindre objection (3) et il condamna l'adresse du Massachusetts, dont chaque mot était vrai, comme un produit de « la fausseté et de la malveillance. »

En conséquence, le 7 février, lecture fut faite au palais de Saint-James du rapport du conseil privé, reproduisant les honteuses insinuations de Wedderburn; quant à la pétition que Franklin avait présentée et qui exprimait l'exacte vérité, elle fut dépeinte comme reposant sur de fausses allégations, et le roi la renvoya, la qualifiant de « sans fondement, vexatoire et diffamante. »

(1) Dartmouth à Haldimond, 5 fév. 1774.
(2) D'après des lettres qui m'ont été communiquées par lady Charlotte Lindsay.
(3) Hutchinson, *Journal.*

CHAPITRE LII

LA CRISE. (1774.)

Exaspération du gouvernement. — Les puissances bourboniennes sont calmées. — Fox entre dans l'opposition. — Anarchie dans les colonies américaines. — Esprit du Connecticut. — Le Vermont. — Le Massachusetts. — Son ultimatum. — Le peuple anglais et le ministère. — Débat du 7 mars. — Adresse unanime au roi. — Mesures pénales contre Boston. — Débat sur le bill concernant le port de Boston. — Opinion de Josiah Tucker. — De John Cartwright. — De lord George Germaine. — Le bill sur le port de Boston à la chambre des lords. — Débat sur le rappel du droit sur le thé. — Position d'Edmond Burke. — Gage met à la voile pour Boston. — Ses instructions. — Estime public pour Samuel Adams.—Le navire chargé de thé de New York.—Le deuxième bill pénal. — Le troisième. — Bill pour le cantonnement des troupes. — Le bill de Québec. — Déclin de la liberté en Europe. — La restauration de la liberté doit s'effectuer en Amérique.

Les passions du ministère anglais se trouvaient encouragées par le peuple, qui éprouvait du ressentiment de ce qu'on contestait sa suprématie et qui faisait de la cause du parlement la sienne propre (1). Le courant marchait en sens contraire des Américains, et le ministère, surmontant les

(1) Edmond Burke dans Van Schaack, *Van Schaak*, 19, et Vardell, 26.

scrupules languissants de Dartmouth et de lord North, décida que la rébellion était constante et qu'il fallait recourir, non à la conciliation, mais à la coercition. On fit des recherches en vue de mettre le roi à même de procéder en « Angleterre contre les chefs des factieux » et de leur infliger un châtiment immédiat et exemplaire. Mais après des discussions laborieuses au sein du conseil privé et un examen attentif de la part de Thurlow et Wedderburn, il parut évident que la loi et la constitution anglaises mettaient des bornes à la colère du gouvernement, qui fournissait la première preuve de sa faiblesse, en reconnaissant que le pouvoir de venger sa volonté outragée lui faisait défaut.

Pendant le délai indispensable pour recourir au parlement, on s'appliqua à calmer les puissances bourboniennes. Le secrétaire d'État ne voulait s'entretenir avec le ministre français que d'entente harmonieuse. « Jamais, » disait-il sur le même ton à Pignatelli (1), le représentant de l'Espagne, « jamais l'union entre Versailles, Madrid et Londres, n'a été si solide; je ne vois rien qui puisse l'ébranler. » Pourtant les vieilles défiances se cachaient sous les dehors de la confiance (2).

Le gouvernement à cette époque ne rencontrait pas une opposition formidable. Un jour, au mois de février, Charles James Fox, qui était membre du bureau de la trésorerie, blâma sévèrement lord North pour son manque de décision et de courage. Le roi se montra « excessivement irrité de la présomption » de Fox. « Ce jeune homme, » dit le monarque, « a si complétement dépouillé tout principe d'honneur et d'honnêteté vulgaire, qu'il doit devenir aussi méprisable qu'il est odieux. » Il fut par conséquent révoqué de son emploi à ce moment critique des affaires américaines; et

(1) Garnier au duc d'Aiguillon, 4 fév. 1774.
(2) Rochfort à Stormont, 18 mars 1774.

comme il n'avait d'engagement avec aucun parti, il put suivre librement ses hardies et généreuses impulsions. Il ne tarda pas « à montrer, pour la discussion régulière, des talents, que ni ses amis n'attendaient de lui, ni ses ennemis ne redoutaient. » Il savait non seulement saisir toute la portée d'une grande question, mais, avec une sagacité singulière et infaillible, il savait encore découvrir le point décisif sur lequel elle pivotait. Sous le rapport des mœurs, il se livrait aux plaisirs avec excès; il dissipait avec insouciance au jeu ce que son père avait pris, pendant des années, tant de sollicitude à amasser; pourtant, malgré tous ses vices et ses extravagances, « personne peut-être ne fut jamais plus complétement exempt que lui de la moindre tache de malveillance, de vanité ou de fausseté. » Des observateurs désintéressés prédisaient déjà qu'un jour on le rangerait parmi les plus grands hommes d'État de son pays (1).

La cause de la liberté gagna en lui un partisan, affranchi de toute soumission à un parti et de toutes les traditions de parti, précisément au moment où le désir ardent de subordonner l'Amérique à l'autorité centrale produisait l'anarchie dans les colonies. Dans la Caroline du Sud, dont les habitants se regardaient comme dépouillés de leurs droits sur leur propre sol, par suite de la nomination d'étrangers à tous les emplois, le gouverneur avait pendant quatre ans refusé de sanctionner tout bill de taxe, dans l'espoir de contrôler

(1) « Parmi ceux qui annoncent des talents, M. Charles Fox est le seul qui en montre de distingués. Il a beaucoup d'esprit, de force d'éloquence, et malgré le dérangement sans exemple de sa conduite et de ses affaires, la nation est naturellement disposée à la confiance sur tout ce qu'il veut lui persuader. Si ses premiers pas dans les affaires sont marqués par le succès, il pourra produire un jour dans son pays des effets pareils à ceux qui y ont à jamais illustré la carrière politique de milord Chatham. » Écrit, en 1773, par l'ambassadeur français De Guines. *Mémoire sur l'Angleterre*, dans les Archives françaises, Angleterre, tome 502.

la destination des fonds. Dans la Caroline du Nord, la loi établissant des cours de justice était expirée; au milieu du conflit des prétentions au pouvoir du gouverneur et de la législature, toute nouvelle loi sur la question avait été repoussée, et il n'y avait plus de tribunaux d'aucune espèce dans la province (1). La portion de la Caroline la plus régulièrement et la mieux gouvernée, c'était la république de Watauga, qui s'était organisée elle-même, au delà des montagnes, où les établissements s'étendaient le long du Holston, ainsi qu'au Sud de Nollichucky.

Partout une population intrépide, hardie et industrieuse s'avançait vers l'Ouest, à travers tous les défilés des Alleghanys, sans s'inquiéter des proclamations du gouvernement; elle se fixait sur les rives de la New River et du Green Briar, et des embranchements du Monongahela, ou même elle se frayait un chemin jusqu'au Mississipi, recevant de la nature des titres à ces solitudes. Le Connecticut conservait l'idée que sa charte avait donné l'océan Pacifique pour limite à son territoire. Ses enfants audacieux prenaient possession de la vallée du Wyoming et ils s'habituaient déjà à réclamer les terres situées à l'ouest du Mississipi, c'est à dire « sept à huit cents milles en étendue du plus beau pays et du plus heureux climat du globe. » « En cinquante années, » disaient-ils, « nos concitoyens seront plus du double dans cette région, toute vaste qu'elle soit; en moins d'un siècle, celle-ci peut même devenir tout entière bien cultivée. Si l'avenir fournit un accroissement de population proportionnel à celui qui a eu lieu à partir du premier débarquement à Plymouth de pauvres malheureux fugitifs, rien de ce que nous pouvons supposer, en laissant pleine carrière à notre imagination, de la situation de ces contrées dans une période égale de

(1) Martin à Dartmouth, 25 décembre 1773. Quincy, *Quincy*, 121, 123.

temps, ne peut surpasser ce qu'elles serônt réellement alors. Un commerce y prendra et doit y prendre naissance, indépendant de toute influence extérieure, et supérieur à tout ce qu'on n'aura jamais vu en ce genre en Europe, ou ce dont un Européen peut se faire une idée équivalente. » C'est ainsi que les hommes d'État du Connecticut se plaisaient à se figurer le bonheur de leurs descendants, et qu'ils se réjouissaient de leurs vision brillante de « la splendeur de ce nouveau monde (1). » Déjà le commerce de Philadelphie et de New York avait brisé les entraves des lois commerciales anglaises, et les officiers du revenu dans ces localités, fatigués de leurs efforts pour les faire observer, recevaient presque comme une faveur les droits qu'on leur payait.

L'esprit d'indépendance ne se trouvait pas confiné du reste chez les hommes des bois de l'Ouest; le peuple de la Nouvelle Angleterre, qui résidait de chaque côté des montagnes Vertes, résistait à l'exercice de la juridiction que le gouvernement royal du New York aurait voulu exercer sur lui-même, au risque de répandre du sang; et il administrait ses propres affaires à l'aide de comités permanents.

Le peuple du Massachusetts savait « qu'il avait franchi la rivière et coupé le pont (2). » Après avoir voté pour les juges de la cour supérieure d'amples émoluments à prendre dans le trésor de la colonie, il invita ces magistrats à refuser les largesses corruptrices de la couronne. Quatre d'entre eux cédèrent; Cliver, le grand juge, seul n'y accéda pas; la chambre donc le décréta d'accusation devant le conseil, et le déclara suspendu jusqu'à l'issue de la poursuite. Elle se mit aussi à familiariser l'opinion publique avec l'idée de résistance armée, en ordonnant pour le compte de la colonie

(1) D'après les lettres écrites en février 1774.
(2) J. Adams, IX, 333.

quelques petits achats de poudre, qui serait emmagasinée dans un bâtiment appartenant à la province, puis en prescrivant l'acquisition de douze pièces de canon. « Ne mettez pas la barque de côté, avant de savoir où vous aborderez, » conseillaient les timides. « Nous devons mettre la barque de côté, » s'écriaient les patriotes de Boston, « quand même nous ne saurions pas où nous aborderons (1). » « Dieu nous conduira dans un port sûr, » disait Hawley (2). « L'anarchie elle-même, » se répétait-on mutuellement, « vaut mieux que la tyrannie (3). »

La proposition d'un congrès général fut ajournée au mois de juin suivant; mais les comités de correspondance devaient lui préparer la voie (4). On expliqua dans une circulaire pourquoi le Massachusetts s'était vu dans la nécessité d'aller de lui-même si loin, et on sollicita pour la conduite future de cette province l'avantage des conseils du pays tout entier. La fermeté devenait contagieuse. Le 5 mars, Hancock parla en ces termes, à Boston, à un auditoire nombreux : Permettez-moi de vous suggérer l'idée d'un congrès général de députés des différentes chambres des assemblées du continent, comme le moyen le plus efficace d'établir une union pour la sécurité de nos droits et libertés. » « Rappelez-vous, poursuivit-il, « d'où vous êtes sortis. Il ne suffit pas de prier, il faut agir; si cela est nécessaire, il faut combattre et même mourir pour la prospérité de notre Jérusalem ; » et quand il désigna Samuel Adams, la foule compacte parut promettre, que, dans l'avenir, le nom du grand patriote et « la liste des patriotes, ses collaborateurs, embelliraient

(1) Thos. Hutchinson au col. Williams, Boston, 23 fév. 1774.

(2) Communiqué à moi par feu Jonathas Dwight, senior, de Springfield, contemporain de Hawley.

(3) Hutchinson au col. Williams.

(4) Hutchinson à Dartmouth, 23 mars.

les annales de l'histoire. » Il n'existait plus de doute que la « noble lutte actuelle ne se terminât glorieusement pour l'Amérique. »

« Nous ne devons pas nous vanter, comme quelqu'un qui s'est débarrassé du harnais, » dit Samuel Adams. « C'est nòtre devoir, coûte que coûte, de sauver la liberté publique : » et au nom du Massachusetts il rédigea les dernières instructions de la province à Franklin (1). « Il est inutile, » telles furent les paroles solennelles qu'il prononça officiellement, « pour n'importe qui, de s'imaginer que le peuple de ce pays se contentera actuellement d'un soulagement partiel et temporaire; ou qu'il se laissera amuser par des promesses de cour, tout en ne voyant pas ses griefs le moins du monde apaisés. Grâce à une correspondance animée entre elles, les différentes villes de cette province se sont merveilleusement encouragées et éclairées les unes les autres. Elles sont unies de sentiment, et leur opposition aux mesures inconstitutionnelles du gouvernement est devenue systématique. Les colonies commencent à communiquer librement les unes avec les autres. Il y a des liens communs d'attachement entre elles, et sous peu le continent tout entier se trouvera aussi uni de sentiments et de vues, quant aux moyens d'opposition à la tyrannie, que les habitants de cette province. L'ancien bon vouloir et le vieil attachement des colonies pour la mère patrie, ne sont pas entièrement perdus; si celle-ci revient à sa modération et à ses bonnes dispositions d'autrefois, l'affection de celles-là revivra. Elles ne désirent rien de mieux qu'une union permanente avec la métropole sur le pied d'une égale liberté. C'est là tout ce à quoi ont tendu leurs efforts, et rien de moins ne peut ni ne doit les satisfaire. »

(1) S. Adams : Minute de lettre à Franklin, 28 mars.

Tel fut l'ultimatum de l'Amérique, qu'envoya un illustre enfant de Boston à un autre, pour lui servir de règle de conduite. Mais le ministère ne voulait pas écouter d'avertissement. L'opinion du peuple anglais était manifestement avec lui (1); il était persuadé qu'il n'y avait pas de terme moyen, que les ajournements et l'irrésolution avaient produit des maux sans nombre, et n'en avaient jamais guéri un seul (2); que le continent américain n'interviendrait pas pour préserver Boston de la nécessité de se soumettre (3).

Le 7 mars, Dartmouth et North présentèrent aux deux chambres un message du roi. « Rien, » dit lord North, « ne peut se faire pour rétablir la paix, sans des pouvoirs additionnels émanés du parlement. » « La question qu'il s'agit actuellement de résoudre, » dit Rice en proposant l'adresse, qui devait engager le parlement à déployer tous les moyens en sa puissance, « est de savoir si les colonies sont ou ne sont pas les colonies de la Grande Bretagne, » Nugent, maintenant lord Clare, supplia l'assemblée de ne pas être partagée d'avis. « Lors du rappel de l'acte du timbre, » dit Dowdeswell, « toute l'Amérique se calma; mais l'année suivante, vous avez voulu aller à la poursuite d'une bagatelle, — vous avez voulu ramasser grain de poivre sur grain de poivre, — vous avez voulu établir des taxes comme preuve d'obéissance. Débrouillez toute la difficulté américaine, et vous reconnaîtrez que les fautes partent d'ici. » « La dépendance des colonies fait partie de la constitution, » dit Pownall, l'ancien gouverneur du Massachusetts. « J'espère, dans l'intérêt de ce pays, dans l'intérêt de l'Amérique, dans l'in-

(1) Comparez Rochford à Stormont, 20 mai 1774; Burke à New York, 6 avril.

(2) Comparez Stormont à Rochford, 23 mars 1774.

(3) Arthur Lee à S. Adams, 18 mars 1774; Franklin à Cushing, 2 avril 1774; et Shelburne à Chatham, 3 fév. 1774.

térêt de la liberté générale, que cette adresse passera à l'unanimité. »

Comme on ne proposait rien autre que de faire prédominer l'acte déclaratoire, personne en Angleterre ne pouvait trouver moins de reproches à adresser au principe des mesures projetées qu'Edmond Burke; il se borna seulement à gourmander le ministère à cause de sa politique vacillante. Lord George Germaine fit dériver tous les troubles d'Amérique du rappel de l'acte du timbre. Conway plaida en faveur de l'unanimité du vote. « Je parle, » dit William Burke, « comme Anglais; nous nous applaudissons de la lutte que nous avons soutenue pour notre constitution; les colons sont sujets du même prince que nous; ils ne voudront pas prendre leurs chartes sans lutte. » Barré applaudit à la modération qu'on avait apportée dans la discussion et refusa de faire la moindre opposition. « Le fond de la question, » dit Wedderburn, qui soutint presque tout le poids du débat, « c'est la dépendance ou l'indépendance de l'Amérique. » L'adresse fut adoptée sans qu'on dût recourir au vote par division.

Le lendemain arrivèrent de l'Amérique des lettres, qui ne manifestaient point de changement dans la ligne de conduite des colonies. La calomnie aux cent bouches exagéra la turbulence du peuple américain et inventa des histoires extravagantes d'actes de violence. Les plaisanteries des officiers de la couronne échangées entre eux furent répétées comme de solennelles vérités. On raconta au palais, et le roi le crut, qu'il y avait à Boston un comité organisé pour goudronner et emplumer les gens, et que bientôt il s'aviserait, pour nous servir des expressions du roi, « de goudronner et emplumer » Hutchinson lui-même (1). La presse s'employa aussi à

(1) Détails d'une conversation du roi avec Hutchinson, immédiatement après l'arrivée de Hutchinson d'Amérique.

exciter l'orgueil national, si bien que le zèle du peuple anglais pour le maintien de la suprématie de l'Angleterre se mit au niveau des passions du ministère. Les négociants et les fabricants eux-mêmes en arrivèrent à croire que les commandes pour le marché américain dépendaient du respect forcé du droit de l'Angleterre à la souveraineté.

Ce fut donc devant un parlement et un peuple aussi unanime que lorsque, du temps de Grenville, on avait sanctionné l'acte du timbre, que lord North, tenant en réserve des mesures d'un caractère plus durable, déroula, le 14 mars, la première partie de son plan relatif au châtiment immédiat de Boston. Les priviléges du port de cette ville devaient être suspendus et le port lui-même fermé à toute espèce de commerce, non seulement tant qu'elle n'aurait pas indemnisé la compagnie des Indes orientales, mais encore tant que le roi n'aurait pas l'assurance qu'à l'avenir elle obéirait aux lois. North invita toutes les branches du gouvernement, tous les partis politiques, aussi bien ceux qui contestaient que ceux qui proclamaient le droit de taxer, — membres du parlement, pairs, marchands, gens de tout rang et de toute classe, — à marcher constamment et généralement dans la voie exclusive du maintien de l'autorité de la Grande Bretagne. Cependant on remarqua qu'il parla de la nécessité indispensable de mesures vigoureuses d'un ton inusité de langueur et de modération (1).

Cet appel fut couronné de succès. Parmi le petit nombre de ceux qui appartenaient au parti de Rockingham, Cavendish approuva la mesure, qui n'était que le corollaire de leur propre acte déclaratoire. « Après bien avoir pesé la proposition du noble lord, » dit Barré, « je ne puis m'empêcher d'y donner mon approbation sincère et décidée.

(1) Edmond Burke au comité de New York, 6 avril 1774.

Je la goûte, je l'adopte et je l'embrasse à cause de sa modération. » « Il n'y a pas de bon projet, » soutint Fox, « à moins que le rappel des taxes n'en fasse partie. » « La proposition ne répond pas complétement à mon attente, » dit John Calvert; « saisissez l'occasion et supprimez leur charte. »

Le 18, lord North, du consentement unanime, présenta à la chambre le bill relatif au port de Boston. A la seconde lecture, George Bynze fut le seul opposant. « Ce bill, » dit Rose Fuller, lors du débat du 23, « ferme un des ports des possessions anglaises, en Amérique, de la plus grande importance et le plus commerçant. Les américains du Nord l'envisageront comme un acte insensé d'oppression. Vous ne pouvez faire exécuter ce bill que par la force militaire. » « Si la force militaire est nécessaire, » répliqua lord North, « je n'hésiterai pas un moment à fortifier l'obéissance légitime due aux lois de ce pays. » Fox, saisissant le vrai nœud de la question, aurait voulu adoucir le bill en ouvrant le port à la suite du paiement de l'indemnité à la compagnie des Indes orientales; aussi prit-il soin de faire consigner sa motion au procès-verbal. « Obéissance, » reprit lord North, « obéissance, et non pas paiement de l'indemnité, sera la pierre de touche pour les Bostoniens. » « La culpabilité des Américains est flagrante, » dit Van. « La ville de Boston doit être secouée par les oreilles et détruite. *Delenda est Carthago.* Vous ne rencontrerez jamais l'obéissance convenable aux lois de ce pays, tant que vous n'aurez pas détruit ce nid de locustes. » La clause à laquelle s'était opposé Fox, fut adoptée sans le moindre vote par division et ne rencontra qu'une ou deux voix négatives.

Le courant populaire, et dans l'enceinte du parlement et au dehors, était violemment porté contre l'Amérique. Ce fut seulement pour l'acquit de leur propre honneur et la décharge

de leur propre conscience (1), que, deux jours plus tard, lors de la troisième lecture, Dowdeswell et Edmond Burke, abandonnés de leurs anciens amis, parlèrent avec une très grande vigueur contre un bill qui punissait l'innocent avec le coupable, condamnait sans laisser le champ ouvert à la défense, privait l'artisan et le marin de pain, nuisait aux créanciers anglais, en détruisant le commerce qui devait contribuer au paiement de leurs créances et finalement accablait le fabricant anglais. « Vous attirerez contre vous une force étrangère, » dit Burke; « je ne vous dirai pas où cela aboutira; mais songez, je vous en conjure, aux conséquences. » « Les résolutions prises à Boston, » dit Gray Cooper, « sont en opposition directe avec l'acte déclaratoire; » et la moitié du parti Rockingham se rangea de son côté. Rose Fuller se prononça contre le bill, si l'on ne rappelait pas en même temps la taxe sur le thé. Pownall était convaincu que le moment n'était pas opportun pour rappeler le droit sur le thé. « Voici la crise, » dit lord North, qui avait par degré assumé un ton d'autorité et de décision. « Il faut en finir sur cette question. Le rappel du droit sur le thé ou toute autre mesure de ce genre, serait une marque de timidité de notre part. » « Le bill actuel, » dit Johnston, ancien gouverneur de la Floride occidentale, « doit produire une confédération et aboutira à une révolte générale. » Quoi qu'il en soit, le bill passa sans vote par division et fut transmis à la chambre des lords, après avoir réuni, comme on le prétendit fort improprement, l'unanimité des suffrages à la chambre des communes. Le roi encouragea son ministère par des railleries sur « la faiblesse et la futilité de l'opposition (2). »

Au milieu de l'exaspération générale, circulait en Angle-

(1) Edmond Burke à ses commettants de New York.

(2) Le roi à lord North, 23 mars 1774.

terre un livre sur les intérêts de la Grande Bretagne vis-à-vis des colonies, et sur les seuls moyens de vivre en paix et en harmonie avec elles; il jugeait le passé et appréciait l'avenir avec le calme de la méditation et une sagacité infaillible. L'auteur, Josiah Turker, doyen de Gloucester, un très loyal membre de l'Église, quoique l'apôtre de la liberté du commerce, comprenait clairement que la réduction du Canada avait mis fin à la souveraineté de la mère patrie, qu'il était dans la nature même de toutes les colonies, et des colonies américaines plus que de toutes les autres, d'aspirer à l'indépendance. Il voulait qu'on ne laissât pas aller les choses comme on l'avait fait en dernier lieu, car cela ne servirait qu'à rendre les colonies plus obstinées; il ne voulait pas non plus qu'on tentât de leur persuader d'envoyer en Angleterre un certain nombre de députés ou de représentants pour siéger au parlement, car la poursuite de ce plan ne pourrait aboutir qu'à fournir à la mère patrie une excuse pour faire la guerre contre elles; il ne voulait pas davantage qu'on eût recours aux armes, car le résultat était incertain, et l'Angleterre, si elle réussissait, ne pourrait cependant jamais traiter les américains comme un peuple asservi, ni le gouverner contrairement à leurs propres inclinations. Il ne restait qu'une seule solution sage, c'était de déclarer les colonies de l'Amérique du Nord un État libre et indépendant.

« Si nous nous séparons des colonies, » lui objectait-on, « nous perdrons nos relations commerciales avec elles. » « Pourquoi cela? » répondit Tucker. « Les colonies feront le commerce, même avec leurs ennemis les plus acharnés, dans l'extrême chaleur de la guerre, pourvu qu'elles y trouvent leur intérêt. La question qui se présente devant nous doit rouler sur ce seul point : les colons peuvent-ils, d'une manière générale, retirer de plus grands avantages en commerçant avec

n'importe quel État de l'Europe, qu'ils n'en retireront en trafiquant avec la Grande Bretagne? S'ils ne le peuvent pas, nous conserverons leur clientèle; » et il démontrait que l'Angleterre était pour l'Amérique le meilleur marché et le meilleur entrepôt; que le prodigieux accroissement du commerce anglais était dû, non à la prohibition, mais à la suppression des divers monopoles et de compagnies exclusives pour le commerce étranger, aux rappel des taxes sur les matières premières, aux améliorations, inventions et découvertes destinées à faciliter le travail, aux routes, aux canaux et aux meilleures combinaisons postales. La mesure qu'il proposait ne ferait pas décroître la marine marchande ni la navigation, et ne diminuerait pas le nombre des marins.

Mais « si nous abandonnons les colonies, » prétendait-on, « les Français viendront immédiatement en prendre possession. » « Les Américains, » reprenait Tucker, « qui ne peuvent endurer notre gouvernement, se glorifieraient-ils d'être comptés parmi les esclaves du grand monarque? » « Permettrez-vous que l'Église anglicane souffre de la persécution en Amérique? » demandaient les gens d'église. « Déclarez l'Amérique du Nord indépendante, » répliquait Tucker, « et toutes ces craïntes au sujet de l'autorité ecclésiastique s'évanouiront; un évêque sera considéré, non plus comme un monstre, mais comme un homme, et alors l'épiscopat pourra s'y établir. » Il avouait qu'aucun ministre n'oserait, dans l'état actuel des choses, faire autant de bien à son pays; et ses adversaires ne désireraient pas le voir s'effectuer; et « pourtant, » ajoutait-il, « les mesures évidemment justes prévaudront à la fin. »

Un attachement sincère pour la liberté révéla la même vérité à John Cartwright. Ce jeune enthousiaste était fermement persuadé que, dans l'humanité, les races aussi bien que les individus, acquièrent progressivement la connais-

sance, la sagesse et la vertu, de sorte que dans les derniers jours de leur existence, elles seront plus prudentes, plus paisibles et plus pieuses, que dans les temps primitifs. Il était destiné à consumer sa vie en efforts pour améliorer la constitution anglaise, qui, croyait-il, renfermait en elle le germe de l'immortalité. Maintenant il plaida avec le langage fervent de la sincérité pour la liberté de ses frères, les Américains, et il proclama l'indépendance de l'Amérique comme devant tourner à l'avantage et à la gloire de l'Angleterre (1).

Voilà ce que publiaient les précurseurs de la liberté du commerce et de la réforme. Mais le peuple égaré se détourna d'eux pour s'abandonner à de ridicules et mesquines plaisanteries à propos des Bostoniens, sur lesquels la main de fer du pouvoir était étendue pour les châtier et les subjuguer. Lors de la réunion de la chambre des communes, le 28 mars, lord North demanda l'autorisation d'introduire un bill destiné à régler le gouvernement de la province de la baie du Massachusetts. A cette occasion, lord George Germaine se montra désireux de jouer le rôle de chef. « Je désire, » dit-il, « voir le conseil de cette contrée placé sur le même pied que celui d'autres colonies. Qu'on mette un terme aux meetings de ville. Je ne permettrais pas que des hommes de la classe mercantile puissent se réunir chaque jour et discuter les questions politiques. Je veux qu'ils s'occupent de leurs travaux de marchands, et qu'ils ne se considèrent pas comme les ministres de la province. Je voudrais que tous les pouvoirs de corporations pussent être attribués à certaines personnes dans chaque ville, de la même manière que les corporations se forment ici. Les grands jurys, les petits jurys exigent aussi d'importantes modifications régle-

(1) Cartwright, *Indépendance de l'Amérique*, etc., lettre VI, 27 mars 1774.

mentaires. Je désirerais voir la constitution de l'Amérique rendue aussi semblable que possible à la nôtre; le conseil de cette contrée assimilé à la chambre des lords d'ici; les procès de chancellerie jugés par un cour de chancellerie. A présent l'assemblée du Massachusetts est un obstacle manifeste; le conseil y contrecarre et y empêche la sécurité et la prospérité des habitants. Vous n'y avez, monsieur, ni gouvernement, ni gouverneur; tout s'y réduit aux actes d'une populace turbulente et séditieuse, qui devrait, si elle avait la moindre prudence, s'adonner à ses occupations mercantiles et ne pas s'inquiéter de politique et d'administration, auxquelles elle n'entend rien. Quelques gentlemen disent : « Oh ne supprimez pas la charte du Massachusetts; ne lui enlevez pas des droits octroyés par ceux qui ont porté la couronne auparavant. » A tous ceux qui veulent le maintien de pareilles chartes, je ne souhaite rien de pire que de gouverner de pareils sujets. Avec une courageuse persévérance, les choses peuvent se rétablir et passer de l'anarchie et du désordre à la paix, à la tranquillité et à l'obéissance. »

« Je remercie le noble lord, » dit lord North, « de toutes les idées qu'il a mises en avant; elles sont dignes d'un grand esprit; je reconnais leur opportunité, et je ne demande qu'à les adopter; » là-dessus la chambre chargea North, Turlow et Wedderburn de rédiger et de présenter un bill dans ce sens.

Le 29 mars, le bill sur le port de Boston subit, à la chambre des lords, une discussion plus complète et plus brillante. La rectitude d'esprit de Rockingham le poussa à le combattre avec fermeté, et le duc de Richmond le seconda avec ardeur. « Rien ne peut justifier les ministres désormais, » dit Temple, « si ce n'est la preuve que la ville de Boston est actuellement en état de rébellion. » Le bon lord Dartmouth, qui désirait sincèrement voir adopter des mesures de dou-

ceur, montra ses dispositions en appelant, ce qui s'était passé à Boston, agitation, non pas rébellion ouverte. Lord Mansfield, cet homme arrivé « au froid déclin de la vie, » adonné jusque-là à des occupations pacifiques, ce magistrat civil couvert de la pourpre et de l'hermine de juge, que la moindre tâche de sang n'aurait pas dû souiller, calculant les conséquences de ce discours, se leva pour enlever la direction de la chambre des mains du ministre défaillant. « Ce qui s'est passé à Boston, » dit-il, « est le dernier acte manifeste de haute trahison, résultant de notre excessive douceur et de notre manque de prévoyance. C'est cependant l'événement le plus heureux qui puisse arrive pour ce pays-ci, car actuellement tout peut se réparer. Je ne regarde pas l'indemnité à la compagnie des Indes orientales comme l'objet du bill (1). Le glaive est tiré (2) et vous devez en jeter le fourreau au loin (3). Que cet acte passe et vous aurez franchi le Rubicon (4). Les Américains sauront alors que vous ne devez plus temporiser davantage ; si cet acte passe à une unanimité convenable, Boston se soumettra, et tout se terminera en une victoire sans carnage (5). » En vain Camden traita-t-il la question à fond, et fit-il un retour très voisin de ses anciens principes ; en vain Shelburne retraça-t-il la situation tranquille et loyale dans laquelle il avait laissé les colonies, en abandonnant leur administration. Il n'y eut pas de division dans la chambre des lords, et son procès-verbal, comme celui de la chambre des communes, déclare que le bill sur le port de Boston passa à l'unanimité. Le roi en per-

(1) Shelburne à Chatham, 4 avril 1774 ; dans la *Corr. de Chath.*, IV, 339.

(2) Vie de lord Mansfield, dans Almon, *Anecdotes biographiques*, I, 35

(3) Discours de Barré, 2 mai 1774.

(4) Garnier à d'Aiguillon, 8 avril.

(5) Shelburne à Chatham.

sonne se hâta d'y donner son approbation, Boston n'a plus maintenant qu'à opter entre ces deux alternatives, ou réclamer son entière indépendance, ou s'approcher du trône en pénitent et promettre pour l'avenir « obéissance » passive aux « lois » anglaises, dans tous les cas quelconques.

Le rappel immédiat de la taxe sur le thé et son préambule restait le seul moyen possible de conciliation. Rose Fuller la proposa le 19 avril et souleva ainsi un débat long et animé. La question envisagée sous toutes ses faces était la plus grave qui pût attirer l'attention; elle impliquait la prospérité de l'Angleterre, la tranquillité de l'empire britannique, les principes de colonisation et les libertés du genre humain. Mais Cornwall, parlant en faveur des ministres, affirma que la question consistait simplement à savoir « si l'Angleterre devait renoncer à toute autorité sur l'Amérique. » A cette occasion, Edmond Burke, indigné de la tyrannie qui devenait menacante, prononça une harangue comme on n'en avait encore jamais entendu dans le parlement anglais. Sa vaste érudition le servit admirablement dans cette circonstance; ses pensées et ses arguments, les faits cités par lui, et ses ardentes évocations vinrent se ranger naturellement à leur place, de sorte que son discours long et soigné parut surgir de son esprit comme un ensemble harmonieux et spontané. Il démontra d'abord que le rappel de la taxe produirait un bien sans mélange; puis il embrassa d'un coup d'œil large toute la série des mesures parlementaires concernant l'Amérique, les envisageant et dans leurs causes et dans leurs conséquences. Après avoir épuisé la matière, il supplia le parlement de « ne pas raisonner du tout, » mais d' « opposer l'ancienne politique et méthode de l'empire britannique, comme un rempart contre les spéculations des novateurs sur les deux côtés de la question. »

« Toujours et toujours, » c'est en ces termes qu'il exhorta la chambre, « revenez-en à vos anciens principes,— recherchez la paix et poursuivez-la, — laissez l'Amérique, si elle a une matière imposable, se taxer elle-même. Contentez-vous de lier l'Amérique par les lois du commerce; comme vous l'avez toujours fait. Que ce soit là votre motif pour ne pas restreindre son commerce. Ne l'accablez pas de taxes; vous n'avez pas été dans l'usage d'agir ainsi à l'origine. Que ce soit là votre motif pour ne pas la taxer. Ce sont là les arguments invoqués par les États et les royaumes. Abandonnez les autres aux écoles. Les différentes législatures provinciales doivent toutes se subordonner au parlement de la Grande Bretagne. Celui-ci, siégeant comme sur le trône du ciel, les surveille, les dirige et les contrôle toutes. Son pouvoir pour contraindre, pour réprimer et pour aider, doit être sans bornes. »

Voilà pour quel accommodement plaida Burke. Il laissait les questions de droit aux écoles et proposait de se conformer, dans le gouvernement des colonies, aux faits du passé. C'était tout ce que l'Amérique avait sollicité pendant dix ans; c'était un conseil que le despotisme lui-même aurait pu écouter, car il renfermait la sanction de tous les pouvoirs établis. Il aurait pu également être accueilli par le nouveau parti tory, le parti conservateur de l'Angleterre. Ce parti devait en faire bientôt son principe et devait un jour en accepter l'auteur comme son champion contre la violation et la réforme. Mais pour le moment le cœur de Burke remporta une victoire partielle sur ces théories.

Pendant cette longue discussion, le jeune et fougueux lord Carmarthen avait répété ce que tant d'autres avaient dit avant lui. « Les Américains sont nos enfants; comment donc peuvent-ils se révolter contre leur mère? S'ils ne sont pas libres dans leur condition présente, l'Angleterre n'est

pas libre non plus, puisque Manchester et d'autres localités importantes n'ont pas de représentants. » « Ainsi, » dit Burke en rétorquant l'argument, « parce que quelques villes en Angleterre n'ont pas de représentants, les Américains ne doivent pas avoir de représentants du tout? Ils sont « nos enfants; » mais quand des enfants demandent du pain, on ne doit pas leur donner des pierres. Est-ce parce que la résistance naturelle des choses et les variations diverses des temps empêchent notre gouvernement, ou toute espèce de gouvernement, de n'être rien de plus qu'une sorte d'approximation du droit, est-ce pour cela que les colonies doivent renoncer indéfiniment à ce qui est juste? Quand ces enfants, à nous, désirent devenir semblables à leurs parents, devons-nous leur communiquer notre faiblesse en échange de leur vigueur? notre approbre en échange de leur gloire? et le bourbier de la servitude dont nous ne sommes pas à même de sortir, doit-il donc leur servir de liberté? » Les paroles sortaient de sa bouche comme de brûlants oracles. On aurait dit qu'il planait du regard sur l'avenir, et tandis qu'il parlait des droits de l'Amérique, il semblait frayer le chemin à la rénovation de la constitution de l'Angleterre. Pourtant il n'en était pas ainsi. Bien que plus d'un demi-siècle se fût écoulé, Burke ne devait pas se montrer mieux avisé que les whigs de l'époque du roi Guillaume. C'était assez pour lui de recevoir les applaudissements de l'aristocratie. Il n'avait pas foi dans l'aurore d'une nouvelle lumière, dans la venue d'un nouvel ordre de choses, bien qu'un nouvel ordre de choses fût proche et qu'une nouvelle lumière commençât à poindre. Il ne voulait pas se retourner pour voir, où se résoudre à reconnaître que le système politique de Somers et Walpole, des Pelham et de leurs adhérents allait disparaître. S'il en devait être ainsi, il était déterminé à ne pas s'en apercevoir, mais « à rester plutôt le dernier de cette

race d'hommes. » De même que Dante est le poète qui résume la civilisation de son temps, en sorte que la mission départie au moyen âge semble toujours revivre dans ses vers immortels, de même Burke retrace dans ces pages tous les traits de cette vieille aristocratie whig, qui, à son temps, accomplit de puissantes choses pour la liberté et pour l'Angleterre. Celui qui veut étudier sous son meilleur aspect le caractère éclairé de l'Angleterre dans la première moitié du XVIIIe siècle, le merveilleux mélange du privilége et de la prérogative, de la puissance aristocratique et de la liberté populaire, de la liberté de la presse et du secret des délibérations de la chambre des communes, d'une Église établie et de la tolérance pour toutes les sectes protestantes, de l'attachement inébranlable aux choses consacrées par la prescription et les tendances libérales de l'administration, celui-là doit consacrer ses jours et ses nuits aux écrits d'Edmond Burke. Mais le temps ne s'arrête jamais dans la compagnie des gens qui se plongent dans le deuil, il se dérobe aux souvenirs du passé expirant, de quelques brillantes couleurs que l'imagination les revête; il abandonne ceux qui demeurent livrés à leur désespoir et il se précipite vers de nouveaux champs d'actions et vers des scènes toujours variées.

Après avoir résumé le débat, Fox dit avec instance : « Si vous persistez dans votre droit de taxer les Américains, vous les forcerez à se révolter ouvertement. » D'autre part, lord North demanda à la chambre de soutenir ses mesures avec fermeté et résolution; et alors, dit-il, « il n'y a pas de doute que la paix et le calme ne se rétablissent bientôt. » « Nous nous trouvons au milieu de grandes difficultés, » dit Dowdeswell, parlant au nom de tous les amis de lord Rockingham; « faisons justice avant qu'il soit trop tard. » Mais il était trop tard. L'objet de Burke même avait été unique-

ment « de réfuter les accusations portées contre le parti avec lequel il avait travaillé de commun accord. » Après qu'il eut déployé sa splendide éloquence, quarante-neuf membres seulement votèrent dans son sens; c'était précisément le même nombre qui s'était prononcé contre l'acte du timbre, tandis que de l'autre côté, il y eut près de quatre fois autant de voix. « Le rappel de la taxe du thé ne devait jamais s'obtenir, aussi longtemps que l'on repousserait publiquement l'autorité du parlement ou que l'on s'y opposait. »

« Avec dix mille hommes de troupes régulières, » disaient les créatures du ministère, « nous pouvons marcher à travers le continent. » Pour amener Boston aux genoux de l'Angleterre, et terrifier le reste de l'Amérique par l'exemple, Gage, le commandant militaire en chef de toute l'Amérique du Nord, reçut, en outre, la commission de gouverneur civil du Massachusetts et fut envoyé de l'autre côté de l'Atlantique pour obliger les colons à la soumission. Il se vit chargé de fermer le port de Boston; puis muni, comme faisant partie de ses instructions, de l'opinion de Thurlow et de Wedderburn, que des actes de haute trahison s'étaient commis dans cette ville, il eut la mission de prendre des mesures pour faire subir aux chefs des factieux un châtiment mérité. Avant tous les autres, Samuel Adams était désigné pour être sacrifié, comme fauteur de la révolution. « C'est l'écrivain le plus élégant, le politique le plus clairvoyant et le patriote le plus renommé peut-être de tous ceux qui ont figuré dans ces dernières dix années (1), » tel est le témoignage contemporain de John Adams à son égard. » Je ne puis assez rendre hommage à son intégrité et à ses talents, » disait Clymer de la Pennsylvanie; « tous les bons

(2) D'après le manuscrit original de John Adams, en date du 29 avril 1774.

Américains devraient lui ériger une statue dans leurs cœurs (1). » Le temps prouva qu'il avait eu raison, même quand sa conduite fut attaquée, et bien des gens en Angleterre« l'estimaient le premier homme politique du monde (2).» Il voyait clairement que « les mesures rigoureuses de l'administration anglaise aboutiraient à faire arriver d'autant plus tôt, » ce qui était le premier vœu de son cœur, « la séparation entière et l'indépendance des colonies, que la Providence érigerait en un puissant empire (3). » Infatigable à procurer au Massachusetts l'appui des colonies, ses sœurs (4), il n'avait point d'inquiétude pour lui-même, ni le moindre doute sur le triomphe final de la liberté; mais lorsqu'il songeait aux calamités qui menaçaient Boston, il formulait la prière « que Dieu préparât le peuple de cette ville à tout événement, en lui inspirant de la prudence et du courage. »

Les membres du comité savaient combien était considérable la révolution qu'ils accomplissaient. « Nous sommes enrôlés, » disaient-ils, « au service de notre pays et nous sommes décidés, à tout hasard, à favoriser sa prospérité; si nous réussissons, les générations futures couvriront nos noms de ces applaudissements sincères, avec lesquels nous accueillons aujourd'hui les grandes actions de nos dignes ancêtres (5). »

En attendant, New York donna la preuve que l'union était achevée; le 19, pendant que la chambre des communes votait le non-rappel du droit sur le thé, la population de cette cité renvoya le navire chargé de thé qui n'y était arrivé que

(1) Clymer à Quincy, 1774.
(2) Quincy, *Quincy*, 258.
(3) S. Adams à A. Lee, avril.
(4) S. Adams à John Dickinson, 21 avril 1774.
(5) Le comité de Boston aux gentlemen du comité de correspondance de la ville de Winchendon, 5 avril 1774.

la veille ; puis elle fit monter sur le pont dix-huit caisses de thé trouvées à bord d'un autre bâtiment, et elle les vida dans « la cale. »

L'Amérique avait choisi son rôle; le ministère anglais avait également choisi le sien. Le deuxième bill pénal concernant le gouvernement de la baie du Massachusetts, qui fut introduit au parlement le 28, sans qu'on eût le moins du monde entendu ni averti cette province, abrogea dans la charte la disposition conférant à la législature le droit d'élire le conseil; abolit les meetings de ville, sauf pour le choix des fonctionnaires municipaux, ou dans le cas d'une permission spéciale du gouverneur; attribua au pouvoir exécutif la faculté de nommer et de révoquer les chérifs, *ad libitum;* enfin, transformant le jugement par jury en un piége pour les citoyens, confia au chérif dépendant la formation de la liste des jurés. Ce bill, malgré la vive résistance de Dunning, passa également, à la chambre des communes, à une majorité de plus de trois voix contre une.

Une troisième mesure pénale, que Dartmouth avait con testée et que le roi avait recommandée, transféra dans la Nouvelle Écosse (1) ou la Grande Bretagne le lieu du jugement de tout magistrat, officier du revenu ou soldat, accusé de meurtre ou d'un autre crime capital commis dans la province de la baie du Massachusetts. Lorsque lord North produisit ce bill d'impunité en bloc accordée au gouverneur et aux soldats, s'ils venaient à fouler aux pieds le peuple de Boston et à se rendre coupables de meurtre, on remarqua qu'il tremblait et hésitait à chaque mot, prouvant bien par là qu'il était le vassal d'une volonté plus forte que la sienne et qu'il luttait vainement pour étouffer des sentiments que son âme refusait de désavouer. « Si les habitants de l'Amérique, »

(1) Le roi à lord North, sur les scrupules de Dartmouth.

dit Van, « s'opposaient aux mesures du gouvernement qui sont actuellement transmises là-bas, je voudrais faire ce qu'on faisait anciennement, du temps des anciens Bretons, je brûlerais et j'incendierais toutes leurs forêts et je laisserais leur pays nu. Si nous devons le perdre, je pense qu'il vaut mieux le voir perdu par nos propres soldats qu'arraché de nos mains par nos enfants révoltés. » « Ce bill a pour but d'asservir l'Amérique, » dit Sawbridge; mais quarante membres seulement l'écoutèrent. « J'exècre la mesure actuelle, » s'écria Barré; « vous avez eu un meeting des colonies au congrès; vous en aurez bientôt un autre. Les Américains n'abandonneront par leurs principes; car s'ils se soumettent, ils sont esclaves. »

Le bill passa néanmoins à la chambre des communes à une majorité de plus de quatre voix contre une. Malgré tout, le mal, quand il se produit, est mêlé de bien; le mal disparaît, le bien dure. Le gouvernement anglais avait enflammé les passions du peuple contre l'Amérique et recherché ses sympathies; en conséquence, le secret des débats au sein du parlement eut une fin, et ce grand changement dans les relations politiques de la législature avec l'opinion publique fut concédé par un gouvernement tory, qui voulait puiser de la force dans les encouragements populaires. La concession devint irrévocable.

Une quatrième mesure rendit légal le cantonnement de troupes dans la ville de Boston. Un cinquième statut se proposa de régler le gouvernement de la province de Québec. La nation anglaise, qui ne voulait pas même reconnaître légalement l'existence d'un catholique en Irlande, sanctionna, par des considérations politiques, sur les bords du Saint-Laurent, « le libre exercice de la religion de l'Église romaine et confirma, en faveur du clergé de cette Église, ses droits et prétentions accoutumées. » Sous ce

rapport, l'acte était méritoire; mais il étendait les limites du gouvernement de Québec jusqu'à l'Ohio et au Mississipi, et il décrétait le régime de l'arbitraire pour cette vaste région qui renfermait, outre le Canada, le territoire des États actuels d'Ohio, de Michigan, d'Indiana, d'Illinois et de Wisconsin. L'établissement de colonies sur les principes de liberté est « la gloire spéciale et méritée de l'Angleterre (1), » et la rend respectable à travers toute la suite des temps dans l'histoire du monde. Or elle renonçait maintenant à la noble mission de peupler un continent de républiques libres et heureuses. Le bill de Québec, qui passa rapidement à la chambre des lords et fut adopté à la chambre des communes, grâce au zèle du ministère et à l'influence du roi, laissait les émigrants qui devaient coloniser la contrée la plus fertile du monde, privés de l'ordonnance d'*habeas corpus* destinée à protéger les droits des individus, et de toute participation au pouvoir dans n'importe quelle branche du gouvernement.

Ainsi la Grande Bretagne, leurrée par le fantôme du pouvoir absolu, déclarait la guerre à la liberté humaine. Les libertés de la Pologne avaient été confisquées, et son territoire commençait à être morcelé entre les usurpateurs. Les priviléges aristocratiques de la Suède avaient été balayés par la trahison et l'usurpation. Les villes libres de l'Allemagne, qui avaient conservé dans cet empire des exemplaires de républiques, « ressemblaient à autant d'étincelles mourantes, qui s'éteignent les unes après les autres. » Venise et Gênes avaient étouffé l'esprit d'indépendance sous la prodigalité et la mollesse. La Hollande était divisée, pour sa ruine, dans son propre sein. Dans la Grande Bretagne, la chambre des communes était devenue si vénale, qu'on

(1) Edmond Burke.

pouvait se demander si un corps ainsi constitué et ainsi influencé était réellement capable d'exercer le pouvoir législatif même au dedans du royaume. Si elle doit réussir à établir par la force des armes son autorité « illimitée » sur l'Amérique, où donc l'humanité trouvera-t-elle un asile? Heureusement cette décadence des vieilles formes de la liberté était le symptôme et l'avant-coureur d'une nouvelle création. Le glas des âges de servitude et d'inégalité retentissait; l'aurore des temps d'égalité et de fraternité allait poindre.

Lorsque les flottes et les armées de l'Angleterre traversèrent l'océan pour aller consolider le pouvoir absolu, le bruit de la guerre expira partout ailleurs sur la surface du globe. Les rois se tinrent immobiles, saisis de crainte, et les nations tournèrent leurs regards vers l'Amérique pour épier le dénoûment de la lutte.

FIN.

TABLE DU NEUVIÈME VOLUME

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

N. B. Le chiffre romain indique le tome; le chiffre arabe, la page de ce tome.

FIN.

